Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

Vol. XXVI — No 15 SAINT-JEAN, JEUDI LE 2 MARS 1961 92

Des fêtes marqueront le cinquantenaire du Séminaire

C'est au cours de 1961 que le Séminaire de Saint-Jean célèbrera le cinquantième anniversaire de sa fondation. De fait, c'est au cours de l'été 1911 que l'abbé Arthur Papineau, chargé de pouvoirs par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, assumait la charge délicate et difficile de fonder à Saint-Jean un collège classique et d'en ouvrir les portes le plus tôt possible.

Sans refaire toute l'histoire du Séminaire, il est facile de constater que le grain de senevé jeté en terre à ce moment là, a grandi magnifiquement et porte des fruits superbes qui ne se comptent plus.

Les autorités actuelles du Séminaire organisent des fêtes pour marquer ce cinquantenaire. Elles seront réparties sur une période de huit mois et amèneront à cette institution des groupes différents d'invités.

L'ouverture officielle de ces fêtes aura lieu, mardi le 14 mars, alors que le Séminaire recevra le clergé du diocèse et les anciens professeurs de la maison.

A 10 heures, ce matin-là, S. Exc. Mgr Gérard M. Coderre, évêque de Saint-Jean, dira une messe d'actions de grâces. S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint Jérôme, ancien supérieur du Séminaire, donnera le sermon de circonstance.

A 11 heures, S. Exc. Mgr Arthur Papineau, évêque de Joliette et fondateur du collège de Saint Jean rencontrera les anciens professeurs tandis que le clergé du diocèse aura sa récollection mensuelle.

A midi, dîner de circonstance sera servi et S. Exc. Mgr Arthur Papineau y sera l'orateur invité.

* * *

Le 7 mai, le Séminaire recevra les parents des élèves pour célébrer avec eux le cinquantième anniversaire de la maison où leurs fils poursuivent leurs études.

Le 27 mai, ce sera la fête des élèves et du personnel plus proprement dit. Ce sera la fête intime de famille.

Le 17 juin, le Séminaire marquera son cinquantième anniversaire de façon officielle. De grandes manifestations réunissant les diverses autorités, les personnages officiels, les invités de marque et le public en général consacreront ce jour à l'évocation de la fondation et des cinquante premières années de vie du séminaire collège de Saint-Jean.

En octobre, une journée organisée à l'intention des Anciens, dans le cadre du cinquantenaire, clôturera la série des fêtes organisées pour célébrer cet anniversaire.

La sacristie de Verchères ravagée par un incendie

VERCHERES (DNC). — A Saint-François-Xavier de Verchères, la sacristie a été totalement dévastée par le feu et l'église passablement endommagée par l'eau et la fumée au cours de la nuit du dimanche 26 au lundi 27.

Par suite de la tempête, des fils extérieurs rougis à blanc se sont touchés et ont communiqué le feu à l'entrée de la sacristie.

M. le Curé, rapidement a prévenu les religieuses et par M. Lorange qui s'était rendu compte du danger, a alerté les pompiers qui se rendirent vite maîtres du sinistre, mais les dégats sont considérables. On signale notamment la perte totale d'une très belle peinture de Madone. Les Saintes Espèces sont sauvés. M. le Curé, aidé d'un pompier et tous deux munis de masques à gaz, a pu les atteindre en défonçant le Tabernacle. On espère que l'église sera praticable cette semaine, mais la sacristie est inutilisable.

Le drame de Saint-Remi

Enquête du coroner, vendredi, à St-Remi

Le docteur Gérard Archambault, coroner du district, se rendra à Saint-Remi, vendredi soir, pour présider l'enquête sur la mort de M. Frédérick Rivest, vieillard de 83 ans, qui aurait été assassiné, mercredi dernier. M. Albert Yelle, 77 ans, compagnon de la victime, est toujours détenu comme témoin important.

Le vieillard a été assassiné à l'aide d'une barre ou d'une petite masse et avait été retrouvé dans un hangar. Son co-locataire avait déclaré qu'il s'agissait de l'explosion d'une fournaise. Cette hypothèse fut vite écartée quand on découvrit les traces de sang dans la maison. M. Yelle aurait fait des aveux.

Les deux vieillards qui habitaient la même maison, dans un rang à deux milles de Saint-Remi, étaient considérés comme très paisibles. M. Yelle avait cependant la réputation d'être un homme très violent.

L'escouade provinciale des homicides a fait savoir au Dr Archambault qu'elle était prête pour la tenue de l'enquête du Coroner, vendredi soir.



► Photo prise lors de la rencontre annuelle de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, avec des membres de l'exécutif diocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur. Cette rencontre eut lieu à l'évêché le 24 février dernier. Assis de gauche à droite: M. Jean-Guy LEDUC, président; Son EXCELLENCE, M. Arthur LAURENCE, 1er vice-président. Debout, dans le même ordre: MM. Gaston TRAHAN, trésorier, Théodule JALBERT, 2e vice-président, Pierre-René BELLEAU, publiciste, M. l'abbé Jacques DORAIS, directeur, MM. Rolland DIONNE, secrétaire, Jean-Claude GOULET, 3e vice-président et G.-H. STE-MARIE, propagandiste. (Photo Studio Petiot)

Communiqué de Mgr l'Evêque

Semaine de l'Education

5 au 11 mars

Chers éducateurs,

Les organisateurs de la semaine de l'éducation présentent, cette année, un thème sur lequel tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes doivent réfléchir. L'avenir d'un peuple dépend sans aucun doute de la valeur de l'éducation qu'il donne à sa jeunesse. Cependant la valeur de cette éducation repose, elle, sur les efforts conjugués de l'enfant, du foyer, de l'école, de la cité et de l'Eglise.

Une éducation réaliste cherchera d'abord à intéresser l'enfant à sa propre formation. Un véritable éducateur ne se substitue à la volonté de l'enfant, mais l'amène plutôt à vouloir s'éduquer. Il lui faut donc une fermeté qui sait redresser sans aigrir, une fermeté qui engage parce qu'elle provient d'un amour des jeunes qui, pour être sincère, ne se fait pas complice de leurs mauvaises inclinations.

Pour réussir l'éducation de nos enfants, il faut encore comme dit Pie XI "que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation... soit en parfaite harmonie avec le but proposé". C'est donc avec raison que l'on se penchera cette semaine sur le rôle que doivent tenir le foyer, l'école, la cité et l'Eglise dans la formation de la jeunesse sur laquelle repose l'avenir.

Le foyer reste le milieu naturel de l'éducation. S'il n'est pas à la hauteur de sa mission, aucun éducateur ne peut espérer parer complètement aux déficiences de l'éducation familiale, "la plus efficace et la plus durable" selon l'expression de Pie XI. Car rien ne peut suppléer le bon exemple des parents et des autres membres de la famille. Il est donc devenu urgent de redonner à nos foyers leur pleine valeur humaine et chrétienne.

Si l'on veut que l'éducation actuelle soit la garantie de l'avenir, commissaires d'école, éducateurs et éducatrices devront par tous les moyens rendre l'école chrétienne. A cette fin, ils veilleront à ce que la religion et la foi imprègnent et vivifient tout le contenu humain de l'instruction qu'ils dispensent à leurs élèves. Ils devront de plus être prêts à une franche collaboration avec la famille et l'Eglise.

Quant à la cité, elle doit prendre les moyens nécessaires pour écarter ce qui, dans la vie publique, serait contraire à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse (Pie XI). Comment les jeunes, pourraient-ils profiter pleinement d'une saine éducation familiale et scolaire si les responsables de la cité laissent libre cours aux exploiteurs des passions mauvaises de la jeunesse.

Enfin l'Eglise, de son côté, se doit de se mettre entièrement au service de la jeunesse pour lui multiplier les secours de la grâce de Dieu. Car un éducateur chrétien doit pouvoir compter sur cette grâce pour amener ses élèves à une saine pratique de toutes les vertus.

En terminant, je souhaite que cette semaine de l'éducation incite tous les responsables de la jeunesse à prendre des résolutions pour que l'éducation actuelle garantisse vraiment l'avenir.

(signé) ✝ *Gérard-Marie CODERRE,*
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le 17 février 1961.

Campagne intensive de recrutement des SSJB du diocèse de St-Jean durant mars

Débutant avec la semaine nationale de la SSJB, du 25 février au 5 mars, et se continuant durant tout le mois de mars, une grande campagne de recrutement est lancée dans tout le diocèse de Saint-Jean afin d'augmenter les effectifs de nos SSJB d'au moins 1,500 nouveaux membres.

Cet objectif signifie que chaque section, tant masculine que féminine, devra s'organiser pour augmenter ses membres dans la proportion de 20 à 25% ce qui voudrait dire 25 dans le cas d'une section de 100, 50 dans le cas d'une section de 200 membres, etc.

Tel que déjà suggéré, un responsable général devrait être nommé dans chaque section, avec de nombreux auxiliaires sur son comité, et après avoir établi l'objectif visé, l'on devrait procéder à l'établissement d'une liste de noms et adresses des familles de la paroisse ou ville, qui ne comptent aucun membre dans la SSJB puis après le partage des noms de cette liste, entre les divers auxiliaires, et évidemment de tous les autres membres de la section, tous devraient se mettre en campagne pour atteindre le but fixé, et cela sans délai afin que dès la fin de mars, chaque section soit de

(suite à la page 12)



► POMICULTEURS A L'HOTEL DE VILLE: Les dirigeants de la Société Pomologique et Fruitière du Québec dans le bureau du maire, lors de la réception civique, mardi soir. Debout, en arrière de S.H. le maire Lasnier, de gauche à droite, l'échevin Alphonse LORRAIN, M. Ernest JODOIN, de Rougemont, directeur; M. J. K. McARTHUR, vice-président; M. N. APRIL, de Ste-Martine, président; M. A.-A. BEAULIEU, directeur du Laboratoire d'entomologie, à Saint-Jean; M. Jean GODBOUT, de Frelighsburg, directeur et l'échevin Armand PILON. (Photo Studio Petiot)

Au congrès des pomiculteurs

Usine de transformation dans la région?

La 67e assemblée annuelle de la Société Pomologique et Fruitière du Québec s'est déroulée dans nos murs mardi et mercredi et a réuni près de trois cents pomiculteurs de la province de Québec. Les séances d'études se sont tenues à la Centrale Catholique. Mardi soir, il y avait réception civique à l'hôtel de ville, qui fut suivie d'un banquet au Club de Golf.

M. April

Dans son allocution d'ouverture du congrès, M. Nolasque April, de Sainte-Martine, président de la Société, a fait allusion au nombre croissant des membres qui dépasse maintenant les 500. Dans sa revue de l'année, il a signalé qu'on venait de terminer une des meilleures années en pomiculture. La récolte fut bonne quant à la quantité et quant à la qualité. Le prix du marché s'est maintenu ferme et semble devoir se maintenir. La grande raison, c'est que nous avons joui d'une belle température, de cet heureux mélange de soleil et de pluie, absence de vent lors de la cueillette. M. April a aussi signalé que le commerce de l'exportation s'est aussi développé puisqu'il a été exporté de la province de Québec dans les pays étrangers, en Angleterre et aux Antilles, 123,000 minots de pommes. C'est un chiffre record dans l'histoire.

Le cidre

Quant aux projets immédiats, le président April dit qu'on continue à étudier les moyens de légaliser la fabrication et la vente du cidre dans la province de Québec. Le gouvernement actuel étudie cette question avec beaucoup de compréhension et il y a lieu d'espérer une solution de ce vieux problème au cours de l'année.

Usine de transformation

Et comme autre projet immédiat, l'organisation d'une usine de transformation située au sud de Montréal et qui s'approvisionnerait de jus de pommes venant des stations de pressage du district de Farnham, Frelighsburg et Franklin. La transformation des pommes de 2e et 3e qualité en sous-produits serait une solution au problème de la surproduction.

Lors de la réception à l'hôtel de ville, M. le maire Eugène Lasnier, au cours de son allocution de bienvenue, a relevé ces paroles du discours d'ouverture de M. April et a souhaité qu'on choisisse Saint-Jean pour l'établissement de cette future usine. M. April, en remerciant M. le Maire et MM. les échevins, a déclaré que Saint-Jean serait un endroit très propice.

Coiffeurs et coiffeuses en union

La dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec, en date du 18 février 1961, annonce que les coiffeurs et coiffeuses de Saint-Jean, Iberville et la région se sont formés en syndicat sous le nom de Le Syndicat National des Coiffeurs et Coiffeuses de Saint-Jean et Iberville, section des employeurs et section des employés. L'arrêté ministériel entre en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette Officielle de Québec. Jusqu'au 18 mars, le Ministère du Travail recevra les objections ou amendements qui pourront être formulés.

Voici les principales clauses énoncées:

1. Tout coiffeur ou toute coiffeuse pour dames qui, au 22 novembre 1960 avait trois ans d'expérience dans la coiffure pour dames est reconnu comme un employé qualifié au sens de la loi.

2. La semaine de travail est de 48 heures réparties comme suit:
Lundi: fermé toute la journée.
Mardi et mercredi: 9 a.m. à 7 p.m.
Jeudi et vendredi: 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi: 8 a.m. à 5 p.m.

Dans le cas d'un mariage, il est permis de coiffer la mariée en dehors des heures règlementaires. Dans le cas de mortalité, il est permis de coiffer les personnes dans la famille immédiate.

3. Il n'y a pas de travail le dimanche et les jours suivants: Premier de l'An, l'Epiphanie, le Vendredi saint, l'Ascension, la Saint-Jean-Baptiste la Confédération, la Fête du Travail, le jour de l'Action de Grâce, la Toussaint, l'Immaculée-Conception et Noël.

4. Tout travail fait en dehors des heures mentionnées est interdit. Cependant, le travail commencé sur une cliente peut être terminé à la condition qu'il ne dépasse pas une heure après l'heure de la fermeture.

5. Prix minima:
Coupe de cheveux: $1
Ondulation permanente: $6
Ondulation: $1
Mise en pli: $1
Teinture: $5
Retouche: $5
Décoloration: $3
Shampoing: 50c
Rinçage: 50c

Par cet avis de modification, les coiffeurs et coiffeuses de Saint-Jean Iberville et la région s'unissent à ceux qui exercent déjà le métier de barbiers suivant la convention collective de travail rendue obligatoire le 15 juin 1955.

La juridiction territoriale comprend les cités de Saint-Jean, Farnham, les villes d'Iberville et Cowansville, les municipalités de St-Grégoire, Sweetsburg et Sutton et le territoire situé à l'intérieur d'un rayon de six milles de leurs limites.

Mgr A. Lanctôt visite la famille Boudreau

Dimanche le 22 janvier, Mme Romuald Boudreau de St-Paul Ile aux Noix, et sa famille ont été honorées de la visite de Mgr Albert Lanctôt, évêque-missionnaire au Tanganaika depuis de nombreuses années. Il a longuement entretenu la famille du bien accompli par deux des filles de Mme Boudreau, Marie-Berthe et Monique, infirmière et institutrice missionnaires-laïques à Buhororo, Afrique. Il leur a de plus laissé l'espoir de leur retour en décembre prochain après un séjour de 3 ans dans ce pays lointain.



► CHORALE N.D.A. A LA T.V.: M. Josaphat Ratté, le dévoué président de la chorale N.D.A. Comme on pourra le lire en page 33 de cette édition, la chorale N.D.A. sera entendue et vue à la télévision, dans la soirée du vendredi-saint, au poste CHLT-TV, canal 7, Sherbrooke.

Au fond de l'encrier



★ **Hommages aux "hommes de lignes":** Après la tempête, il est juste de rendre témoignage aux diverses administrations et à leur personnel qui ont fait preuve de dévouement, d'ingéniosité aussi, ne comptant ni leur temps ni leur travail, pour tâcher de restaurer les services essentiels là où ils étaient interrompus et pour venir en aide en particulier à ceux dont les maisons étaient sans chauffage. Mais il en est un groupe qui, à mon avis, mérite une mention spéciale, à qui devrait revenir la grosse part de reconnaissance. Ce sont les hommes de lignes (les "line men" pour ceux qui le préfèrent). Ce sont eux qui ont travaillé jusqu'à vingt heures et plus d'affilée et dans des conditions qui demandaient quasi de l'héroïsme. Pendant que vous faisiez le tour des pièces de votre logis, dans la nuit de samedi à dimanche, par exemple, pour vous rendre compte de l'intensité de la tempête, ces hommes de lignes étaient juchés à quelque 20 pieds, accrochés à un poteau verglacé qui menaçait de briser par des bourrasques qui atteignaient 70 milles à l'heure. C'est à eux que doivent s'adresser nos premiers témoignages de reconnaissance et ils ne sont pas gâtés sous ce rapport.

Un mot aussi d'appréciation aux constables de la Cité qui, durant la nuit de samedi à dimanche et durant une bonne partie de la journée de dimanche on coopéré pleinement avec les compagnies d'utilité publiques.

►◄

★ **Les élections municipales:** On est bien assuré qu'il n'y aura pas d'élections par acclamation dans notre ville-soeur, au tout début d'avril. On pourra s'en rendre compte par les annonces diverses de candidatures dans la présente édition. Et à Saint-Jean, pas encore de déclarations officielles, pas même encore de grosses déclarations. Ah! il y a bien encore presque deux mois avant le jour de la nomination. Les rumeurs ne manquent pas, cependant. Dans les différents milieux, on se demande si le maire Eugène Lasnier, dont le mandat se termine, sera de nouveau candidat. Il nous a déclaré, en badinant, lundi soir, qu'il attendait d'avoir les deux pieds bien à terre avant de faire une déclaration. Nous avons conclu qu'il se pourrait qu'il soit candidat mais qu'il est aussi bien possible qu'il ne le soit pas. Dans un milieu bien optimiste, nous avons appris que Me Jean Desmarais serait candidat à la mairie et qu'il serait même élu par acclamation. Aux postes de conseiller, les candidatures ne manqueront pas. Nous en reparlerons, la liste des candidats possibles est trop longue et il faut aller sous presse.

►◄

★ **L'Université Loyola:** Les Irlandais de Montréal crient à tue tête: "We want Loyola University"! C'est leur droit. Mais dans "Le Devoir", Gérard Filion leur lance une réplique cinglante et un rappel à "modérer leurs transports". "Pourquoi, écrit il, les étudiants de Loyola ne manifestent-ils pas contre les Irlandais de Toronto qui refusent une deuxième paroisse française aux 50,000 Canadiens français qui habitent la ville-reine et une autre école BILINGUE, non francophone, aux 500 petits Canadiens français de Toronto qui doivent se tasser dans une bicoque capable d'en loger au plus 250 ?" Et penser que ces gens font appel aux sentiments de justice des nôtres à l'endroit des minorités pour soutenir leurs prétentions. Il n'est pas un coin du globe où les minorités soient traitées avec autant de justice que dans la province de Québec. Mais ces mêmes minorités sont loin de rendre la même monnaie quand elles sont en majorité dans les autres provinces, voire même dans les centres franco-américains.

BERNARD BEDARD

Mme T. F. Casgrain à Saint-Jean

"Je suis personnellement en faveur de la canalisation du Richelieu" annonce Mme Thérèse Casgrain, vice-présidente nationale du PSD et membre du Comité national du Nouveau parti qui sera invité à une conférence devant les membres du club du Nouveau Parti de Saint-Jean, lundi le 6 mars prochain au club Social à 8 h. p.m.

Sur le thème de "Nouvelles solutions à d'anciens problèmes", Mme Casgrain, figure bien connue de la politique canadienne, veut en effet utiliser cet exemple pour montrer que les vieux partis n'ont jamais eu le courage d'adopter les mesures rationnelles pour solutionner les problèmes qu'affrontent notre société.

"Il est évident, a-t-elle déclaré, que la canalisation du Richelieu apporterait un dynamisme nouveau à la région du Richelieu. Il s'agit simplement, a-t-elle soutenu, de rendre agissante une force créatrice qui dort et qui dormira tant et aussi longtemps que nos gouvernements n'auront d'égard que pour les grandes régions métropolitaines d'où les vieux partis politiques tirent d'ailleurs la majeure partie de leur caisse électorale".

"C'est par centaines, a poursuivi Mme Casgrain, que le Nouveau Parti adoptera des solutions de ce genre. Les problèmes sont vieux comme le monde, a-t-elle dit en guise de conclusion; les solutions proposés par les vieux partis sont aussi vieilles que les problèmes; la force du Nouveau Parti c'est qu'il proposera de nouvelles solutions aux anciens problèmes".

Léo Fortin, publiciste
St-Luc, FI. 8-3760

Forum populaire sur les liqueurs alcooliques

Mardi prochain, le 7 mars, à 8h 30 p.m., au sous-sol de l'hôtel de ville se tiendra un grand forum populaire mixte auquel tous les hommes et toutes les femmes sont inbités à participer, organisé par les Cercles Lacordaire de Saint-Jean.

L'animateur d'occasion sera nul autre que notre dynamique président diocésain M. Rodrigue Potvin qui saura certainement vous intéresser.

Cordiale invitation est lancée à tous les cercles voisins d'y amener des "intéressés" ainsi qu'à tous ceux et celles qui sont intéressés à cette grande lutte antialcoolique.

Vous qui avez un ami, un parent un être cher aux prises avec cette maladie, venez vous convaincre que tous peuvent se relever, comme tant d'autres se sont relevés et sont maintenant heureux et libre de cette terrible passion occasionnée par l'usage immodéré des boissons.

Pour vous renseigner à fond sur cette question, venez mardi prochain le 7 mars au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean. Tous sont cordialement invités.

Le secrétaire
Forum Matt Talbot,
Saint-Jean.



AU CONSEIL DE VILLE

Boul. du Séminaire: route provinciale?

Emprunt de $23,000 approuvé — L'éclairage de nos rues. Zones industrielles en zones résidentielles.

A la fin de l'assemblée spéciale du Conseil de Ville, tenue lundi soir, l'échevin Fernand Roy a annoncé que, par l'entremise du député Philodor Ouimet, l'hon. Pinard, ministre de la voirie, accorderait une entrevue, jeudi, aux fins de discuter de la possibilité de voir le gouvernement provincial prendre à sa charge le boulevard du Séminaire, comme prolongement de la route 9B. Une résolution a été adoptée pour déléguer les membres du Conseil de Ville qui pourront se rendre à Québec, jeudi.

Il était question de la construction des viaducs C.P.R. et C.N.R. quand l'échevin Roy a fait la déclaration. L'échevin Lorrain venait de faire part d'une rencontre de quelques conseillers avec des ingénieurs du Canadien Pacific et du Canadien National, au sujet de la construction des viaducs. Le Canadien National fait préparer les plans par ses ingénieurs tandis que le Canadien Pacific ne s'occupe pas de la préparation des plans. M. Lorrain est donc d'avis qu'il faudrait engager un ingénieur, le plus tôt possible, pour faire préparer les plans du viaduc du Canadien Pacific. Ensuite la Compagnie et la Régie des Transports verront à contribuer 50 pour-cent du coût de construction. C'est à ce moment que M. Roy a demandé d'attendre à la prochaine assemblée, alors qu'on sera fixé sur les intentions du gouvernement provincial. Tous les conseillers qui sont disponibles se rendront à Québec, jeudi matin.

L'ECLAIRAGE DE NOS RUES

L'échevin Fernand Roy signale au Conseil que sur les rues Grégoire, Marie-Elizabeth et Mercier, on s'éclaire encore avec des "100 watts" à l'abri d'une assiette. Il suggère de demander à Southern Canada Power un estimé pour améliorer l'éclairage de ces trois rues qui ont plusieurs années d'existence.

L'échevin Richard Mercier, président du Département Industrie et Eclairage, répond qu'actuellement, il y a dans la cité de Saint-Jean, encore 634 lumières de 100 watts dans les rues. On doit procéder suivant un plan d'ensemble qui aurait été préparé par Southern Canada Power mais qu'il n'a jamais eu. M. Mercier prétend que la Cité a dépensé suffisamment sur le budget, avec le changement de l'éclairage rues Richelieu et St-Jacques. Il faudra continuer chaque année à consacrer un certain montant pour réaliser le plan d'ensemble d'éclairage des rues de notre Cité.

Quelques minutes plus tard, l'échevin Fernand Roy se levait et allait déposer sur le pupitre de M. Mercier un plan d'ensemble préparé par Southern Canada Power à sa demande.

CHANGEMENT DE ZONAGES

Deux avis de motion ont été donnés pour proposer des règlements à la prochaine assemblée. Il s'agit de changer sur le plan d'urbanisme la zone IA6 en zone R8, soit zone industrielle en zone résidentielle. Ce changement est nécessité par la construction du nouveau pont, par la cession du terrain du futur hôpital, et par le changement de site d'un parc. La Cité a fait l'échange d'un terrain avec M. Latour, terrain de même grandeur que celui cédé pour la construction du futur hôpital mais plus approprié. Les deux règlements seront adoptés lors de la prochaine assemblée et soumis ensuite à un référendum. L'ingénieur Edgar Gaudette est autorisé à préparer un plan corrigé pour le soumettre à la prochaine assemblée. Ce plan corrigé sera temporairement attaché au nouveau règlement.

EMPRUNT APPROUVE

Il n'y eut aucune opposition au règlement No 626 autorisant un emprunt de $23,000 pour payer le solde du coût de certains travaux de chômage. Les travaux projetés sont dans l'ordre de $53,985, soit environ $36,000 de main-d'oeuvre et $23,000 de matériaux.

NOTRE FANFARE

Le Cercle Philharmonique de St-Jean recevra un octroi de $250 par mois pour la prochaine année, soit $100 de plus par mois que l'année précédente. Le président Bernard Lebeau et le trésorier M. Dugas ont présenté le budget pour la prochaine année et le rapport financier de l'année qui vient de se terminer. On apprend que notre fanfare compte présentement 56 membres et qu'une vingtaine de jeunes suivent actuellement des cours.

(suite à la page 15)



► AU CLUB RICHELIEU: En marge de la Semaine de l'éducation qui se déroule du 5 au 11 mars, le Club Richelieu Saint-Jean aura le plaisir et l'honneur de recevoir comme conférencier-invité, à son souper hebdomadaire de mercredi prochain, 8 mars, M. Roch RHEAULT, principal de l'Ecole secondaire Beaulieu. M. Rheault entretiendra les membres sur l'importance de l'éducation à l'école et dans la famille.

M. R. Rheault sera conférencier

Jeudi prochain, 9 mars, à l'occasion de la Semaine de l'Education, il y aura à l'Ecole Secondaire Beaulieu, souper intime qui réunira les membres du personnel enseignant et les membres de la Commission Scolaire. Les agapes seront présidées par le Dr Vial Lavoie, président de la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Jean.

Le conférencier invité sera M. Raymond Rheault, inspecteur d'écoles à Ville LaSalle. M. Rheault est un ancien professeur à l'Ecole Beaulieu.

Directeurs à la Ch. de Commerce

Lors d'une assemblée générale de la Chambre de Commerce, tenue à l'hôtel Saint-Jean, on a fait connaître les six nouveaux directeurs élus: MM. A.-D. Drysdale, Charles Boutin, Réal Désourdy, Rodrigue Lanier, Roland Grenier et Yves Papineau. Les six autres directeurs qui sortent de charge l'an prochain sont MM. Conrad Camaraire, Michel Lymburner, Guy Normand, Roméo Marchand, Camille Belliveau et Arsène Mailloux.

Le 1er mai, on procèdera à l'élection de l'exécutif, lors d'une assemblée de tous les directeurs. M. Guy Normand agira comme président et Me Jean Frédérick, comme secrétaire.

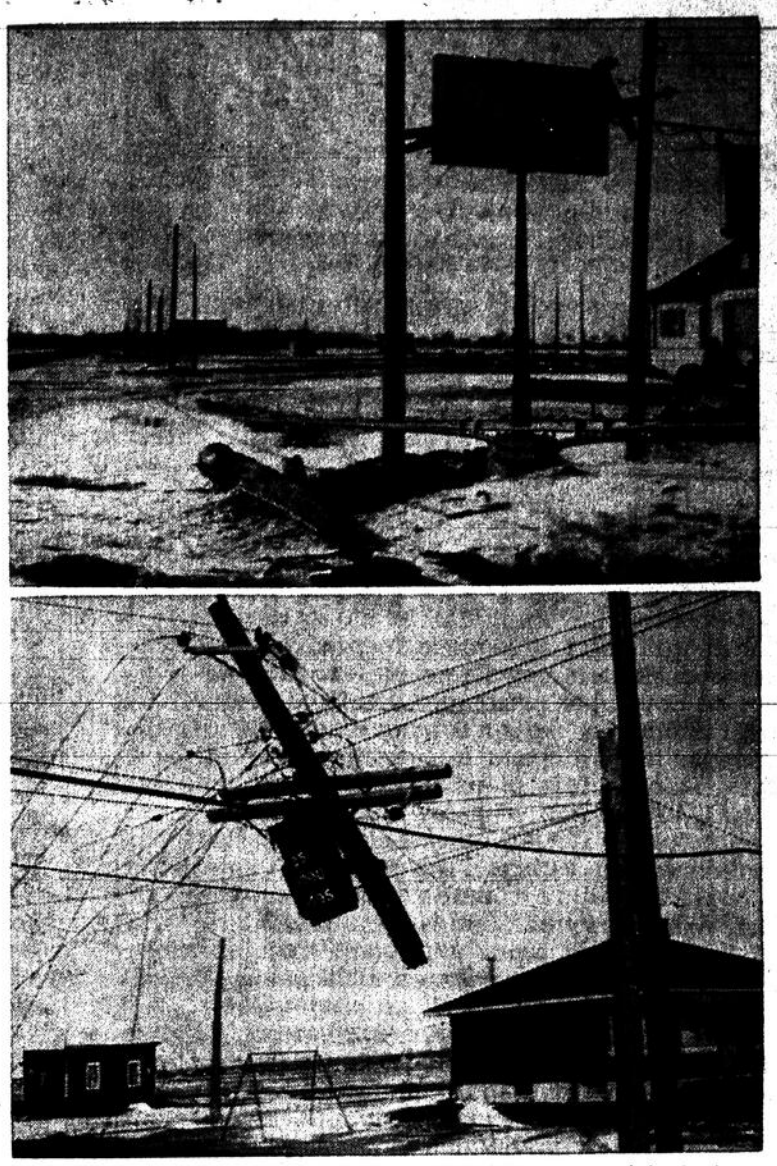
On a aussi donné un avis de motion pour apporter un amendement aux règlements aux fins d'avancer la date d'entrée en fonctions du nouvel exécutif, soit le 1er mars au lieu du 1er mai.

Invitation aux dames de St-Jean

Du 13 au 16 mars courant, aura lieu à la Maison Ste-Bernadette, à St-Jean, une retraite fermée particulièrement organisée pour les dames de Saint-Jean.

Le prédicateur sera le R. P. Surprenant, dominicain.

Toutes les dames de Saint-Jean sont cordialement invitées; elles peuvent dès maintenant se réserver une place en donnant leur nom directement à la Maison Ste-Bernadette, Tél.: FI. 8-3555 ou en s'adressant à Mme R. Meunier, Tél.: FI. 8-3185.



► LA TEMPETE DANS NOTRE REGION. — La violente tempête qui s'est abattue sur la province, en fin de semaine, n'a pas ménagé notre région. En fait, c'est peut-être chez nous qu'elle a concentré ses caprices et ses efforts. Elle s'est amusée à tordre et à arracher les antennes de télévision, à briser les arbres qui ne voulaient pas courber la tête et à rompre les poteaux des lignes téléphoniques ou d'électricité. Les ravages sont de l'ordre de milliers et de milliers de dollars. Des photos, prises ici et là, disent de façon éloquente ce qu'il est advenu de ces grandes lignes de raccordement. A Saint-Luc, à Chambly, dans la région de St-Remi, St-Isidore et St-Constant, dans le district de St-Bruno, de Boucherville, etc... c'est par centaines et centaines que gisaient le long de la route ces grands poteaux que la tempête avaient sectionnés. Pour sa part, la Cie Southern Canada Power comptait entre 450 et 500 poteaux à remplacer; l'Hydro-Québec en avait presque autant. On déduira facilement que pour une bonne partie de la semaine, des régions comme St-Luc, par exemple, resteront privées d'électricité. (Photos Le Richelieu)

La Southern Canada Power au lendemain de la tempête

Depuis dimanche matin, 26 février, une force d'urgence composée de 500 hommes préposés à l'entretien des lignes à laquelle sont venus prêter main forte des équipes de secours de la ville de Sherbrooke et de l'Etat du Vermont, travaille sans relâche à la restauration du réseau de la Compagnie Southern Canada Power qui a été très gravement endommagé dans tout son secteur ouest.

La violente tempête de verglas qui s'est abattue sur la province de Québec au cours de dernière fin de semaine a causé des dommages évalués à plus de $200,000 sur le seul réseau de la compagnie Southern Canada Power. Selon de vieux employés de la compagnie, il faut remonter à 1938 pour constater un désastre d'une telle ampleur et d'une telle gravité, alors qu'un ouragan avait littéralement détruit une section importante du réseau.

Des rapports de cette compagnie révèlent que la tempête a sectionnéee plus de 500 poteaux et que, dans certains secteurs les plus affectés, il faut reconstruire à neuf les lignes de distribution de 13,800 volts.

Voici un bref résumé de la situation présente par région:

Drummondville: Le service a été rétabli dimanche soir vers 9 heures dans la partie de la ville affectée. Dans la campagne, le secteur de St-Guillaume et Ste-Hélène de Bagot était encore privé d'électricité, mardi.

Saint-Hyacinthe: Un secteur de la ville a été privé d'électricité toute la journée de dimanche. Le service a été rétabli vers 9 h. du soir le même jour Une interruption de 3 heures est survenue lundi alors que la glace fondante a causé de nombreux court-circuits.

Actonvale: Cette municipalité n'a été affectée d'aucune façon. Dans la campagne, le secteur St-Nazaire était encore privé d'électricité mardi.

Saint-Bruno: Au cours de la soirée de dimanche et de la journée de lundi, le service fut graduellement rétabli dans la ville de Saint-Bruno.

Saint-Jean: A Saint-Jean même, à Napierville et Lacolle le service a été rétabli dans la soirée de dimanche; on a connu une interruption de deux heures dans la journée de lundi. Dans la campagne, les secteurs de St-Jacques le Mineur, et Sherrington, ont obtenu le service lundi. Les secteurs St-Luc, Talon, Ile Ste-Thérèse, étaient privés d'électricité mardi. Le service n'était pas encore rétabli à St-Philippe, mardi.

Saint-Césaire: Le service a été rétabli partiellement à St-Pie, St-Césaire, Rougement, au cours de la journée de lundi. Une partie du sec-

(suite à la page 6)

Les $120 retrouvés

Deux garçonnets voulaient voyager

Un hebdomadaire dominical de la Metropole annonçait, dans son édition de dimanche dernier, que la police voulait "rendre $120 à deux enfants désireux de filer vers d'autres cieux".

En effet, vers les 7 h. vendredi soir dernier, à la gare Windsor, deux garçonnets de 11 et 12 ans qui ont dit se nommer André et Robert Thibodeau, se présentaient à un guichet et remettant $120 au percepteur, demandaient deux billets, aller seulement, pour la Nouvelle-Ecosse. Le préposé à la vente des billets a trouvé étrange que deux enfants de cet âge allaient voyager seuls. Il demanda à l'agence d'aide aux voyageurs de mener une petite enquête.

En voyant qu'ils allaient être interrogés, les deux garçons, après s'être consultés un instant du regard, ont pris la poudre d'escampette pour disparaître derrière la première porte conduisant à l'extérieur. Quelques minutes plus tard, la police était alertée et on remettait aux détectives de l'escouade les $120 laissés sur le comptoir par les jeunes voyageurs.

Les deux jeunes qui n'étaient pas deux frères Thibodeau mais bien deux garçonnets appartenant à deux excellentes familles de Saint-Jean, revinrent à leur domicile, le soir même, pas très heureux de leur réussite. Le père de l'un d'eux, homme d'affaires, était toujours à la recherche de la somme de $120 qui était disparue sur son bureau, dans l'après-midi de vendredi. Et dimanche, quand il lut la nouvelle dans le journal il trouva la solution, fit faire des aveux à son garçonnet amateur de voyage, se dirigea à Montréal pour recouvrer la somme de $120.

Il y a dix jours, à Vancouver, un garçon de 10 ans demandait ainsi à acheter un billet d'avion pour Montréal, puis il disparaissait.

Le voyage à long cours a un attrait particulier pour les jeunes.

L'affaire Bériault, lundi 6 mars

L'enquête préliminaire de Me Jean-Marie Bériault, accusé de fabrication de preuve lors du procès de l'échevin Edouard Fortier, sera entendue lundi prochain 6 mars, à 10 h. 30 a.m. au Palais de Justice de Saint-Jean.

C'est M. le juge René Lippé qui présidera. Le procureur de la Couronne sera Me Guy Desjardins et le procureur de l'accusé Bériault est Me Jean-Paul Ste-Marie.

Nouvelles brèves

M. Pierre Beaulac et sa famille nous ont définitivement quittés, mercredi, pour Trois-Rivières. Pierre était l'objet d'une fête intime, à l'hôtel St-Jean, lundi soir.

x x x

M. et Mme Raymond Harnois, Mlle Gisèle Fortin, sont actuellement à Miami Beach, Floride, pour un séjour de deux mois.

x x x

Me André Sabourin a été choisi comme président de la campagne de souscription du Séminaire de Saint-Jean, pour la paroisse Cathédrale. C'est M. Edouard Arbour qui est le président général de la campagne qui débutera en avril dans la ville de St-Jean.

x x x

Samedi, 4 mars, il y aura soirée de la Mi-Carême au Chalet des Raquetteurs. Tous les membres et amis sont invités.

x x x

Une trentaine de membres des clubs Champlain et Gais Lurons se sont rendus à Val d'Or, dimanche dernier, pour la convention régionale des Raquetteurs. La température était idéale, samedi et dimanche, dans cette partie de la province.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 2 MARS 1961

"Le huitième sacrement" de l'Eglise

Bien qu'il soit presque octogénaire — il célèbrera son quatre-vingtième anniversaire de naissance en novembre prochain — le Pape Jean XXIII entend démontrer qu'il n'est pas atteint de sénilité. Depuis qu'il est devenu le Pontife des Pontifes il a fait maintes fois la preuve qu'il était capable d'initiatives hardies: il a augmenté le nombre des cardinaux, il a décidé que le Pape ne serait pas le prisonnier du Vatican, il a visité des prisons et des hôpitaux, il s'est rendu dans des églises de Rome, il a réorganisé les cadres de la Curie, il a surtout ordonné la tenue d'un concile oecuménique qui aura probablement lieu en 1962 selon les prévisions.

Depuis qu'il est le Chef suprême de l'Eglise catholique, Jean XXIII a multiplié les innovations. Il sait que, comme tous les organismes vivants, l'Eglise si elle veut demeurer vivante, doit se soumettre à la loi universelle de l'adaptation. Les Papes ont toujours compris ce phénomène naturel et chacun d'entre eux s'est employé, selon ses talents, à faire battre le pouls de l'Eglise au rythme de son temps. On sait, pour citer un exemple illustre, combien le regretté Pie XII a modifié la liturgie au cours de son pontificat de près de vingt ans.

Les croyances sont demeurées les mêmes, les dogmes n'ont pas changé, car, ils ne seraient plus des dogmes s'ils changaient. Mais les prières, les rites, les cérémonies s'ajustent constamment avec la lenteur prudente d'une Eglise qui se sait éternelle. L'Eglise invite toujours ses fidèles à pratiquer toutes les vertus mais elle insiste sur certaines d'entre elles plus qu'elle ne le faisait jadis: le temps du Carême est moins sévère qu'autrefois, les mortifications ont été radoucies mais l'aumône prend des proportions plus grandes parce que dans un monde facilement jouisseur et matérialiste l'Eglise sait que les aumônes qu'elle demande à ses fidèles sont ce qui leur coûte le plus.

Un des aspects les plus frappant de l'évolution qui se fait dans l'Eglise est l'ampleur que prend de plus en plus l'apostolat des laïcs. Au cours d'une audience que Jean XXIII accordait récemment aux membres du Conseil directeur du Comité permanent des congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs, le Saint-Père a parlé de l'importance croissante dans l'Eglise des différentes formes de l'apostolat des laïcs. Il a rappelé que du temps de Léon XIII et de ses successeurs, les apôtres laïques se comptaient comme individus, tandis qu'aujourd'hui, l'apostolat laïque comprend des groupes et des mouvements qui apportent leur contribution à l'oeuvre de l'Eglise en secondant le travail du clergé et en s'engageant dans tous les grands secteurs de l'activité humaine. Jean XXIII est allé jusqu'à parler de "huitième sacrement" de l'Eglise en évoquant l'apostolat laïque. Le Pape le faisait en souriant mais on sait combien les "mots" du Saint-Père s'appuient sur la vérité plus que sur le désir de faire de l'esprit.

Il a été question plus haut du concile oecuménique, or, l'apostolat des laïcs est précisément l'un des thèmes particuliers des travaux préparatoires de ce concile, Ainsi qu'en témoignent les échanges de vues de la commission préparatoire, l'apostolat des laïcs sera un des sujets majeurs de discussion au prochain concile oecuménique. Dans le rapport des "Activités du Saint-Siège en 1960" on relève un premier commentaire sur les vues de la commission préparatoire pour l'apostolat des laïcs: "En fait, y lit-on, le rôle des laïcs est le sujet qui préoccupe le plus les évêques du monde entier. Il faut étudier la nature, les prérogatives et les limites de cet apostolat des laïcs dans ses effets pratiques et doctrinaux et dans ses rapports avec la hiérarchie".

L'apostolat laïque ou "le huitième sacrement" de l'Eglise pour reprendre le mot de Jean XXIII est également le sujet des conférences du Carême 1961 d'un célèbre prédicateur français, le Père Carré, o.p. "Prêtres et laïcs devant l'apostolat", tel est le sujet que le Père Carré développe au cours du présent Carême. A date, le prédicateur a mis ses auditeurs (au nombre desquels on remarque l'archevêque de Paris, le Cardinal Feltin et le nonce apostolique en France, Mgr Bertoli) en face d'une collaboration nécessaire: celle des prêtres et celle des laïcs.

Les laïcs, a dit en résumé le Père Carré, attendent fondamentalement le respect de leur dignité personnelle et de leur saine liberté d'enfants de Dieu. Un tel comportement, explique le prédicateur, exige, de la part des prêtres, la volonté délibérée de conduire les laïcs à l'âge adulte de la foi, de les aider à voir et à résoudre le problème difficile que pose leur insertion dans la cité, de profiter de leur expérience humaine et apostolique en les considérant comme de véritables coopérateurs. Le Père Carré a ajouté que de leur côté, les prêtres attendent que les laïcs les rejoignent dans la vérité de leur vocation.

Dans le diocèse de Saint-Jean, on parle aussi de l'apostolat des laïcs, spécialement à l'occasion de la Semaine de l'apostolat laïque. Elle revient chaque année, au printemps, inciter les fidèles laïques à collaborer à l'oeuvre de rédemption de l'Eglise. Ne doit-il pas être révolu le temps où les fidèles croyaient que leur rôle dans l'Eglise ne devait consister qu'à une participation passive? Or, si, comme l'octogénaire Jean XXIII, les diocésains de Saint-Jean veulent être de leur temps, ils devront s'embrigader dans les rangs de l'apostolat des laïcs, ils devront, eux aussi, recevoir "le huitième sacrement".

Gérard Des Groseillers

Le Sacré-Coeur reçoit un Ligueur

Un "Canayen" devant le bon Dieu

Jean Pressé est parti pour le Grand Voyage. C'est la première fois qu'il se promène. Sa femme aurait bien aimé, de temps en temps, se secouer un peu, en dehors du nid, et cacasser avec d'autres que son vieux coq, mais Jean était toujours trop pressé. Il était contre ce voyage-là — aussi —, mais Dame la Mort ne badine pas; et, pour la première fois, en pleine semaine, il a dû s'endimancher.

Devant l'Eternel

Il arrive dans l'éternité, pas mal dépaysé; et se présente gauchement devant l'Eternel, son portefeuille à la main.

L'Eternel: —"Tiens... un habitant du Québec; le pays que j'ai tant aimé!!! Le peuple à qui j'ai trop donné et qui me cause, aujourd'hui, de sérieux soucis.

J.P.: —"Monseigneur le Bon Dieu, — sous le respect que je vous dois — je suis Jean Pressé: un pauvre habitant qui a travaillé fort et ménagé, toute sa vie".

L'Eternel: —En effet, j'ai ici votre dossier, qui confirme ce que vous dites: "Lever à 4 h. 30. Seize heures d'ouvrage. — Toujours sérieux comme un croque-mort, — a toujours peur que la récolte soit manquée, — tient les cordeaux raides et répète souvent à ses gars qu'il "faut envoyer fort pour améliorer et grossir, parce que tout ça, c'est pour vous autres... quand je serai mort". Le soir, il s'endort, sur son assiette, et, pendant le sermon de la grand-messe, c'est plus fort que lui; — ne vole pas..., ne court pas..., prend un coup, mais on ne l'a jamais ramassé dans le chemin: — fait ses Pâques, — son CINQ-CENTS est prêt, tous les dimanches matin; — paie sa dîme". (fin du dossier).

Bon pour la terre

J.P.: —Comme vous le voyez, Seigneur, je ne suis pas un homme qui s'est laissé traîner les pieds...

L'Eternel: —Non, mais il n'y a pas de place pour vous, en Paradis. Vous avez mené une bonne vie de la terre. Personne, là-bas, ne pouvait vous accuser; si vous étiez resté là, vous n'auriez jamais été mis en prison, ni pendu; mais, vous n'aviez rien fait pour le ciel. Vous êtes le figuier stérile qui grossissait et s'étendait, tous les ans, mais ne donnait pas de fruits.

J.P.: —Vous ne me direz pas, Seigneur, que vous allez m'envoyer en enfer? — Mon curé nous garantissait qu'un homme qui était de la "LIGNE" du Sacré-Coeur, ne pouvait pas aller chez le diable. J'ai toujours payé mon vingt-cinq cents, tous les ans; et, quand je suis mort, on est venu étendre le "fly" sur mon cercueil.

L'Eternel: —Reste à savoir si tu l'as suivi et défendu, ce drapeau, pendant que tu vivais. Va régler ça avec le Sacré-Coeur, là-bas, sur son trône.

Rencontre utile

Chemin faisant, Jean Pressé rencontre un ancien curé: "Ça marche dret-icitte, M. le curé!... Si vous vouliez, vous me donneriez un coup de main avec le Sacré-Coeur...: vous savez, j'ai toujours été de la LIGNE".

—As-tu quelque chose à Lui présenter?

—Oui, je suis disposé à vider mon portefeuille... M. le Curé... et au forçail, j'ai dans ma chemise cinq beaux "bills" de cent...

—Ne parle pas de ça au Sacré-Coeur, tu vas le faire fâcher.

Jean Pressé, tout piteux, jongle en lui-même: "Pourtant, sur la terre, les curés les acceptent: ils en ont tant besoin".

Devant le Sacré-Coeur

J.P. —Bon Sacré-Coeur, vous avez devant vous un Canayen... un mal-appris qui n'a jamais eu de trouble sur la terre et qui ne sait pas se défendre.

S.C. —C'est toi, Jean Pressé! Ton curé vient justement de dire un bon mot en ta faveur. Il reste, mon ami, que je t'ai servi, à grande mesure, pendant que tu étais sur la terre. M'as-tu offert ta journée, tous les matins, comme doit le faire tout bon Ligueur?

J.P. —J'ai toujours pensé que ce n'était pas nécessaire; et que vous saviez bien que je ne travaillais pas pour le diable!

S.C. —Mais c'est qu'entre le diable et Moi, il y en a d'autres. Il y a toi, surtout... ton portefeuille... tes prétentions... ta petite vie. As-tu été fidèle à ta communion mensuelle? à ton Heure Sainte?

J.P.: —Pas toujours. Quand on a travaillé toute la semaine, on n'est pas allant le dimanche.

S.C. —Je vois que tu n'as rien fait pour enrayer les flots d'alcool et de bière qui inondaient ta paroisse... Toi, mon Ligueur! qu'on pouvait faire suivre aussi bien avec une bouteille de bière qu'avec mon drapeau!... Te souviens-tu de t'être fâché — au moins une fois — quand tu entendais blasphémer?

J.P. —C'est vrai, bon Sacré-Coeur... j'aurais dû être plus courageux; mais, quand je voulais parler en public, j'étouffais. Puis... tant qu'à faire rire de moi...

S.C. —Et tu laissais les autres rire de moi! Tu as un dossier tout chargé du bien que tu n'as pas fait, et que, dans le plan de la Providence — en égard aux grâces de choix dont elle t'avait comblé — tu étais sensé faire. Vois-tu la place que je t'vais préparée... en haut, si tu avais rempli ta mission?

J.P. —Ha! ça, c'est trop pour moi. Donnez-moi une petite place, à côté de la porte... où je pourrai fumer ma pipe, tranquille, en regardant entrer les autres.

S.C. —Ici, mon Jean, chacun doit prendre la place qui lui a été fixée ou... sortir! Et tu es loin d'être équipé pour monter là.

J.P. —Ah! si j'avais su!

S.C. —Tu aurais tout su si tu étais venu quand je t'appelais avec tant d'insistance. Il va falloir maintenant que tu ailles reprendre ta vie, dans le purgatoire; et souffrir tant que tu n'auras pas mérité TA place.

J.P. —Ça peut-y être BEN long... BON Sacré-Coeur?

S.C. —QUARANTE ANS!

(L'Action Catholique) E. Arnenault, ptre

Démocratie et démocratie

Lors de la visite de Khrouchtchev en Amérique, un des diplomates russes demanda à un diplomate des Etats-Unis ce que gagnait un ouvrier américain. "Quatre cents dollars en moyenne par mois, lui fut-il répondu. "Et combien dépense-t-il en moyenne pour sa nourriture?" — "Deux cents dollars, en moyenne". — "Que fait-il du reste?" — "Nous l'ignorons, répondit le diplomate. Nous sommes en démocratie et par conséquent tout chacun fait de son argent ce qu'il veut. Mais dites-moi à votre tour, combien gagne un ouvrier russe?" — "Quatre cents roubles en moyenne, fut la réponse. "Et que dépense-t-il pour sa nourriture?" — "600 roubles". — "Mais, fut la question étonnée de l'Américain, où va-t-il chercher la différence?" — "Nous l'ignorons, répondit le Russe. Nous aussi sommes en démocratie, et chacun fait de son mieux pour trouver de l'argent".

Ne vous en faites pas...

On n'a jamais autant apprécié les services de l'électricité... et justement pendant qu'on en était privé.

•

Un quincailler de la rue Saint-Jacques exposait dans sa montre, lundi, une lampe à pétrole et un fanal...

•

Espérons qu'il ne s'attend pas à une semblable tempête d'ici quelques jours...

•

La question d'actualité, cette semaine: "Comment est ton antenne?"

•

Après 40 années de vie douteuse, la loi des liqueurs commencerait une nouvelle existence...

•

Résistera-t-elle aux tentations?... et pendant combien de temps?

•

Elle a été violée si souvent la pôvre, dans le passé... et la garantie pour l'avenir.

•

Mais les violateurs seront impitoyablement fustigés... dixit M. Lapalme.

•

Une oie dit à une autre:

—Si les hommes nous ont fait une telle réputation de stupidité, c'est à cause de toutes les bêtises qu'ils ont écrites avec nos plumes.

•

S'il y a encore du patronage dans le comté, ceux qui s'en plaignent doivent au moins admettre qu'il est franchement ouvert...

•

Il y a aussi le patronage caché, le patronage d'officine... autrement plus détestable.

•

Et d'autant plus détestable qu'il est pratiqué par ceux-là... qui seraient tentés de partir en guerre contre le patronage ouvert...

•

A votre disposition pour fournir des explications... à ceux qui en désirent.

•

—Je ne joue jamais, je ne bois jamais, je n'ai jamais trompé ma femme, confiait cet acteur à un journaliste.

—Vous n'avez donc aucun vice?

—Si, je suis menteur.

•

"La population s'ennuie déjà de l'Union Nationale"... oh! pousse pas trop, Daniel...

•

Grâce à un don de 14 peintures fait à la province, tous les premiers ministres depuis la Confédération seront "accrochés" dans l'antichambre de la salle des délibérations du cabinet provincial.

•

Efficacité:

—M. le juge, j'ai commis une erreur. On ne m'avait pas volé mes bijoux.

—Trop tard! Le coupable a avoué.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaitre, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 363 —

Aux législateurs de décider

La loi sur la Régie des Alcools a divisé l'opinion publique en deux clans bien distincts: le premier composé d'associations et de mouvements qui n'ont aucun intérêt pécuniaire dans l'affaire trouve que la nouvelle loi est trop large et favorise le commerce des alcools au détriment de la sobriété, le second composé des commerçants qui veulent comme il va de soi protéger leur négoce.

Après avoir entendu les uns et les autres le gouvernement modifiera peut-être sa loi mais il devra finalement se prononcer. *"In medio stat virtus"* dit le proverbe, la vertu est au milieu. C'est plus que vrai dans le cas présent. Une loi trop sévère verra la multiplication de débits clandestins et toute une floraison d'infractions que la police provinciale même réorganisée et habillée de vert olive ne pourra pas à elle seule contrôler. D'autre part, une loi trop large entraînera certainement plus de gens à boire et plus de gens à boire plus que de raison.

La protection de l'individu, de la famille et de la société doit préoccuper davantage le gouvernement que les intérêts commerciaux d'un groupe d'individus. La Régie des Alcools ne doit pas être une loi pour attirer le touriste qui fuiera le régime sec des autres provinces canadiennes.

Cependant, il est heureux que la nouvelle loi veuille rétablir l'honorabilité du commerce de la boisson mais elle doit prévenir aussi les ravages de l'alcoolisme. C'est bien mal commencer l'éducation du peuple au sujet de l'alcoolisme que de multiplier presqu'à l'infini les occasions de boire et les lieux où se procurer de la boisson.

Si durant les 20 dernières années la tolérance s'entendait du fait que les autorités fermaient volontairement les yeux sur les infractions, durant les prochaines années la tolérance ne doit pas consister en une loi tellement généreuse que les tenanciers de débits devront se gratter la tête pour se demander comment ils pourront l'enfreindre.

Les législateurs devront bien peser le pour et le contre avant d'adopter la nouvelle loi des alcools. Sans doute ils feraient bien aussi de considérer que si des anglo-protestants jugent bon d'interdire la vente de la boisson le jour du Seigneur, il ne serait peut-être pas déplacé que des canadiens-français catholiques les imitent un peu.

X X X

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Déclaration des Evêques du Québec sur la nouvelle loi des alcools

QUEBEC (CCC) — Les évêques du Québec ont déclaré le 21 février qu'un "délai suffisant" devrait être accordé à tous les groupements intéressés à présenter des mémoires au gouvernement provincial relativement aux amendemnts que celui-ci doit apporter à la loi sur les alcools.

Dans une déclaration faite à l'issue de leur réunion régulière, tenue à Québec, les évêques soulignent qu'un gouvernement ne peut jamais consacrer trop de temps à l'audition des suggestions des groupements sociaux lorsque de grandes valeurs spirituelles et morales sont en cause en même temps que des intérêts financiers considérables.

L'épiscopat québécois se dit heureux que le gouvernement profitant de l'expérience acquise, veuille édicter une loi qui prévienne plus sûrement les ravages de l'alcoolisme.

C'est en effet le devoir de l'Etat, affirment les évêques, d'adopter les mesures propres à favoriser la pratique de la sobriété, tout en respectant la légitime liberté des citoyens. En cela, ajoute le communiqué, la valeur morale des détenteurs de permis et l'énergique application de la loi ne sont pas moins importants que la claire rédaction de celle-ci.

Les évêques estiment que certaines dispositions de la loi appellent des mesures plus rigoureuses. On mentionne notamment le respect du dimanche, la protection de la jeunesse, la sauvegarde de la dignité féminine et l'adoption de certaines restrictions touchant la publicité faite aux boissons alcooliques.

L'épiscopat sait gré au gouvernement du Québec d'avoir exprimé l'intention d'entendre, sur une législation d'une si vaste portée sociale, le sentiment de tous les groupes concernés. Il faudrait toutefois qu'un délai suffisant soit accordé aux organisations intéressées à se faire entendre .

Les évêques souhaitent vivement que tous les groupements religieux, civiques et patriotiques, et les citoyens que préoccupent les graves problèmes sociaux causés par l'abus de l'alcool fassent entendre leur voix au comité des bills publics, et y présentent des suggestions constructives.

Il y va, en effet, d'une mesure d'où dépendront non seulement la paix des foyers et l'avenir de notre jeunesse, mais aussi pour une large part, la saine économie de notre société.

L'épiscopat du Québec ajoute que dans ce domaine où, d'une part, de si hautes valeurs spirituelles et sociales sont en jeu et où, d'autre part, de si grandes puissances financières se trouvent intéressées, l'Etat ne donnera jamais trop de soin à entendre les revendications désintéressées des groupes sociaux et des pères et mères de famille responsables du bonheur de leur foyer.

Dix ans et plus au service du Séminaire

Comme il est question dans la présenteédition, le Séminaire de Saint-Jean marquera l'ouverture des fêtes de son cinquantenaire en recevant, mardi le quatorze mars prochain, ses anciens professeurs et le clergé diocésain.

On parcourera, sans doute avec intérêt, la liste de ces hommes qui ont consacré une partie de leur vie au service de cette institution diocésaine. Nous avons recueilli ici les noms et les années de service de ceux qui ont passé dix ans et plus au collège-séminaire de Saint-Jean.

		ans
Mgr Armand Chaussé, p.d.	1911-47	36½
M. le chan. Ludovic Deslauriers	1921-47	26
M. l'abbé Antonio Rousseau	1926-50	24
M. l'abbé Paul Patenaude	1932-56	24
Mgr Bernard Courville, p.d.	1937-61	24
M. le chan. Etienne Lajeunesse	1926-49	23
M. l'abbé Jean Côté	1930-53	23
Mgr Romain Boulé, p.a. (1917-37)	1941-43	22
M. l'abbé Sylvio Laporte	1919-41	22
M. l'abbé Robert Corriveau	1930-52	21½
M. le chan. Léopold Gauthier	1920-41	21
M. le chan. Gilles Leblanc	1940-61	21
M. l'abbé Aubert Hamelin	1918-38	20
Mgr Damase Roy, p.d.	1920-40	20
M. l'abbé Paul Lapointe	1928-48	20
S. Exc. Mgr Emilien Frenette	1931-51	20
Mgr Eugène Martineau, p.d.	1932-52	20
M. l'abbé André Guillet	1941-61	20
M. l'abbé Antoine Rémillard	1941-61	20
M. l'abbé Alexandre Beauvais	1942-61	19
M. l'abbé Emmanuel Charlebois	1912-31	19
M. le chan. J.-Alcide Gareau	1924-43	19
M. l'abbé Léopold Emond	1942-61	19
Mgr Armand Abel, p.d.	1934-53	18½
Mgr Ernest Labelle, p.d.	1912-29	17½
S. Exc. Mgr Arthur Papineau	1911-28	17
Mgr Lucien Martin, p.a. (1934-36)	1942-57	17
M. l'abbé Oscar Gibeault	1912-28	16
Mgr Achille Beauséjour, p.d.	1925-41	16
M. l'abbé Léon-Maurice Pepin	1941-57	16
M. l'abbé Alfred Coallier	1919-34	15
Mgr Lucien Messier, c.s.	1925-40	15
M. l'abbé Florent Bourgeault	1925-40	15
M. l'abbé Paul Corbière	1927-42	15
M. l'abbé Paul Mercille	1932-47	15
M. l'abbé Louis-Philippe Létourneau	1946-61	15
M. l'abbé Léo-Paul Allard	1933-48	14½
M. le chan. J.-Alcide Gareau	1920-34	14
M. l'abbé Roland Rémillard	1942-56	14
M. l'abbé Paul Belval	1942-56	14
M. l'abbé Bertrand Gaboriau	1947-61	14
M. l'abbé Jean-Paul Landry	1947-61	14
M. l'abbé Agis Choquette	1913-26	13
M. l'abbé Clodomir Breton	1921-34	13
M. l'abbé Jean-Louis Yelle	1947-60	13
M. l'abbé Paul Labelle	1948-61	13
M. l'abbé Gérard Jolivet	1948-61	13
M. l'abbé Louis-Georges Deland	1945-57	12½
M. l'abbé Laurent McGee	1949-61	12½
M. l'abbé Joseph Dalpé	1918-30	12
Mgr Eugène Gareau, p.d.	1914-26	12
M. l'abbé Henri Grégoire	1919-31	12
Mgr Adrien Moreau, p.a.	1921-33	12
M. l'abbé Jean-Louis Bourdon	1941-53	12
M. l'abbé Michel Bernard	1942-54	12
M. l'abbé Maurice Girard	1949-61	12
M. l'abbé Jean-Paul Beauregard	1949-61	12
M. l'abbé Roland Gamache	1950-61	11½
M. l'abbé Tancrède Mathieu	1912-23	11
M. l'abbé Bernard Gareau	1946-57	11
M. l'abbé André Huet (1947-49)	1952-61	10½
M. l'abbé Raymond Hébert	1946-46	10
M. l'abbé Roland Lafrance	1936-46	10
M. l'abbé Edouard Lafortune	1916-26	10
M. l'abbé Jean Lequin	1927-37	10
M. l'abbé Albini Brault	1949-59	10
M. l'abbé Jean Jolivet	1951-61	10
*		
R.F. Antel	1918-22 1927-30	1931-37 — 13
M. Etienne Guillet		1915-55 — 40
Dr Henri Laflamme		1934-61 — 27
Dr S.-H. Brosseau		1911-34 — 23
M. Gérard Vleminckx		1943-61 — 18

Tribune de nos lecteurs

Que faut-il penser des amourettes?

Récemment, au cours d'un programme de télévision, un psychologue a soutenu que les amours précoces chez les adolescents sont normales et ne doivent pas être empêchées. Or, cette affirmation est une erreur **théologique**, et très vraisemblablement aussi, une erreur **psychologique**. En effet, lorsque la théologie dont le rôle est d'expliciter l'Ecriture Sainte qui est la parole de Dieu, présente des conclusions certaines concernant une question doctrinale, on doit être assuré que les sciences profanes qui affirmeraient le contraire seraient dans l'erreur. Les affirmations scientifiques **réellement vraies** ne peuvent contredire les données certaines de la théologie, ni ne peuvent se contredire entre elles.

Or, il convient de rappeler que S. S. Pie XII réprouvait les amours précoces des jeunes, le 7 avril 1947. L'Episcopat canadien faisait de même, le 2 décembre 1953. Il faut ajouter des directives semblables de nombreux évêques des Etats-Unis; ceux de Chicago, de Cincinati, de New-York, de la Nouvelle-Orléans, de la Louisiane, etc., et notamment du si sympathique Mgr Sheen. Tous ces Evêques ne font que résumer les conclusions non équivoques de la théologie sur le sujet.

Dans un volume que j'ai publié en 1960 et qui s'intitule: "Adolescence et amour", j'ai longuement exposé les données théologiques du problème, sans négliger son aspect psychologique. Et à la suite de personnages très réputés comme les Docteurs René Biot, Henri Baruk, etc., je crois devoir conclure que les fréquentations prématurées sont réprouvées par l'ensemble des phychologues catholiques **compétents.**

Pour illustrer cette affirmation, citons par exemple, le Docteur René Biot qui, traitant de l'éveil des sentiments, écrit ce qui suit: "Si l'on ne tourne pas la sensibilité dès ce moment-là vers l'amour à venir, pour lequel l'adolescent doit se garder, la porte reste ouverte à toutes les sottises, toutes les niaiseries. Il faut que, à cet âge surtout, on oriente d'emblée la sensibilité affective vers ce que sera un jour la réalité, et donc **non point vers des amourettes, mais bien vers un grand amour entrevu et attendu. Et il importe peut-être davantage encore de fortifier le coeur pour qu'il ne vibre qu'à de grandes et belles choses".** (Education de l'amour, 1949, p. 179-180).

Sans doute, il faut éviter d'élever les garçons dans la phobie des filles et les filles dans la crainte des garçons; néanmoins, comme le fait remarquer très justement encore le Dr Biot: "il ne faut pas cependant leur faire courir le risque de désirs contre lesquels ils auraient trop de peine à lutter". (p. 213).

Pour sa part, le Dr Henri Baruk a publié un traité de psychiatrie très élaboré et très remarquable. En traitant de l'importance de l'amour en pathologie mentale féminine, il écrit ces lignes qui sont de nature à provoquer de très sérieuses réflexions au sujet des amours précoces chez les adolescents: "L'équilibre psychologique féminin nécessite une fixation sentimentale durable et ne trouve son épanouissement que dans la mariage. Nombre de psychoses commencent chez la jeune fille à la suite de circonstances malencontreuses qui ont allumé les sens sans leur permettre de se fixer et de s'épanouir dans un amour vrai.

"Les déceptions sentimentales que l'on retrouve si souvent comme causes occasionnelles au début de la schizophrénie reconnaissent une même chose: le fait de mettre en action un instinct pour le priver aussitôt de sa satisfaction. Rien n'est plus mauvais pour l'organisme. C'est comme le sujet chez qui on éclanche l'appétit en lui présentant des mets, pour les lui retirer aussitôt, ou bien c'est comme lorsqu'on déclanche un espoir pour le voir ensuite s'évanouir. Ce brusque vide au milieu d'un élan est très nuisible à l'organisme et favorise souvent des dépressions nerveuses ou des maladies plus graves". (Traité de psychiatrie, 1950, p. 388).

Ces considérations théologiques et psychologiques, bien que brèves, devraient suffire, semble-t-il, à désarmer les promoteurs des fréquentations prématurées, lesquelles constituent l'une des plus grandes joies de la jeunesse actuelle. Pour ceux qui désireraient étudier davantage le sujet, qu'on me permette de proposer mon volume intitulé: "Adolescence et amour" en vente dans la plupart des libraires. Cette suggestion n'a d'autre but que de rendre service à ceux qui cherchent la solution du problème.

Ovila Melançon, c.s.c.
Ste-Adèle, Qué.

La Bible vous parle . . .

De la mesure dont vous mesurez, mesurera pour vous, et on vous donnera encore plus. (Mc 4, 24). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Le Courrier de la Charité

— No 66 —

La dernière panne d'électricité nous ayant fait expérimenter le froid, nous comprendrons peut-être mieux les demandes en faveur des pauvres qui souffrent du froid par manque de combustible, de couvertures, d'habits, etc.

Dans une famille visitée par une des Equipières, tous les enfants ont la rougeole et ne sont pas suffisamment couverts dans leurs lits; il leur faudrait des couvertures de laine. Nous en demandons pour eux.

Signaler: FI. 8-3691.

*

Une autre Equipière demande une chaise haute pour une famille pauvre qu'elle visite.

Signaler: FI. 6-3678.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

DÉCÈS

M. Benoît Brosseau succombe à la suite de ses blessures

Dans la matinée de vendredi dernier, à l'hôpital de Saint-Jean, M. Benoit Brosseau, 30 ans, chauffeur d'autobus de la Cie Transport Provincial, a succombé aux blessures qu'il s'était infligées lors de l'accident qui coûta aussi la vie à M. Germain Bégnoche. On se souvient que l'accident est survenu vers 1 heure dans la matinée du mercredi précédent à Talon quand la voiture décapotable que conduisait M. Bégnoche alla donner sur un poteau de la S.C.P. M. Bégnoche perdit la vie instantanément tandis que M. Brosseau était conduit à l'hôpital de Saint-Jean.

Outre son épouse, née Claire Marchand, le défunt laisse dans le deuil deux enfants: Robert et Johanne; sa mère: Mme Adhémar Brosseau (Atala Provost) d'Iberville; ses beaux-parents: M. et Mme Napoléon Marchand, de Saint-Jean; quatre frères: MM. Anatole et Jeannot Brosseau, d'Iberville; Jacques et Fernand Brosseau, de Montréal; trois soeurs: Mme Edgar Savoie (Rita), Mme Jean-Louis Lavoie (Monique) d'Iberville; Mme Roger Samoisette (Elise), de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs ci-haut mentionnés ainsi que MM. et Mmes Gérard, Maurice, Marcel, Grégoire, André, Guy et Denis Marchand; M. et Mme Guy Goyette, de nombreux neveux et nièces.

D'imposantes funérailles lui furent faites, mardi matin à la Cathédrale. Le cortège était précédé d'une délégation de 125 chauffeurs d'autobus en uniforme, du drapeau des Chevaliers de Colomb d'Iberville, de deux landaus de fleurs. Le cortège était formé d'une longue suite de parents et d'amis. A la Cathédrale, Mgr Eugène Martineau, p.d., curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Cléophas Chalifoux, franciscain, aumônier de l'Association des Chauffeurs d'Autobus, assisté de MM. les abbés Clément-Marie Provost et Télesphore Beaudry, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Rolland Raymond faisait les commentaires liturgiques. La chorale, dirigée par M. B. Ostiguy, a rendu la messe de Perosi. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

A noter que les servants à l'autel pour le service étaient tous des chauffeurs d'autobus, confrères du défunt.

Les porteurs étaient MM. Gérald Dulude, Urbain Benoit, André Ryan, Marc Monbourquette, René Décarie et John Bircher. La quête fut faite par MM. Roland Tremblay et J.-B. Dufort.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le R. P. Chalifoux a récité les dernières prières.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Oscar Raymond

Mardi 21 février, est décédé M. Oscar Raymond, veuf de Rosa Camaraire. Agé de 71 ans et six mois, M. Raymond était malade depuis quelques mois.

M. Raymond laisse dans le deuil deux fils: MM. Roger et Jean Raymond; une fille: Mlle Anita Raymond; ses brus: Mmes Roger Raymond (Yvonne Beaudin), Léona Raymond; deux petits-enfants; une soeur: Mme veuve Délima Chalifoux; deux frères: MM. Arthur et Exalapha Raymond; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Fortunat Lescarbeau, Emile Thibodeau, Onilpha Raymond, J. Blais, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. M. le chanoine J.-Alcide Gareau, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Marc Tougas, a rendu la messe de Perosi. M. B. Renaud était à l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Oscar Raymond désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans leur épreuve, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, cartes de sympathie, visite ou assistance aux funérailles.

Décès de M. Lucien Maheu

Lundi, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, après une longue maladie, M. Gérard Lucien Maheu, 46 ans, époux de Irène Manny.

Outre son épouse, il laisse deux filles: Solange (Mme Jean-Louis Dumont), de St-Philippe et Thérèse, de Saint-Jean; un fils: André Maheu, de Saint-Jean; un frère: M. Origène Maheu, de Montréal et une soeur: Mme Marius Lévesque (Adrienne), de Laprairie.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mlle Eva Lachance est décédée

Lundi soir, est décédée après une longue maladie, Mlle Eva Lachance, fille de feu Joseph-Xavier Lachance et de feu Oliva Belair. Elle était âgée de 56 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Henri Lachance (Rose Bachand), M. et Mme Ernest Lachance (Laurette Lemire), M. et Mme Edouard Lachance (Irène Senécal), M. et Mme Albert Lachance (Yvonne Thibodeau), M. et Mme Edmond Lachance (Lucienne Laporte), tous de Saint-Jean; sa soeur et beau-frère: M. et Mme Maurice Marie (Cécile Lachance), de Montréal-Sud; son beau-frère: M. Rodolphe Beaudry, de Saint-Jean; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, jeudi, à 10 h. 30 à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès du petit Claude Lussier

M. et Mme Raymond Lussier, née Lucette Barbeau, ont eu la douleur de perdre leur fils jumeau, Claude, âgé de quatre mois. L'enfant était en bonne santé et ce fut avec une douloureuse consternation que ses parents le trouvèrent inanimé, dimanche matin. On lui avait donné, comme d'habitude, son boire vers 1 h. du matin, et tout était normal. On croit qu'il se serait étouffé, soit en buvant ou avec ses couvertures.

Outre ses père et mère, il laisse sa soeur jumelle, Claudine ainsi que Denis et Lise. La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche après-midi en l'église St-Lucien et l'inhumation se fit au cimetière de St-Remi.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Les membres de la famille de Montigny et Germain très sensibles à toutes les marques de sympathies reçues, soit par offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, remercient sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignées, lors du décès de Mme Georges de Montigny.

La Bible vous parle . . .

Quand tu donnes au pauvre, tu dois lui donner de bon coeur, car pour cela ton Dieu te bénira dans toutes tes actions et dans toutes tes offrandes. (Deut 15, 10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Notes paroissiales

NAISSANCES

A St-Edmond, le 26 février, a été baptisé Joseph, Philippe, Germain, Gilles, né le 20, enfant de M. Eugène Maure et de Françoise Duval. Le parrain a été M. Philippe Maure et la marraine Eva Saint-Onge. Porteuse: Mme H. Duval, grand-mère.

x x x

A St-Edmond, le 26 février a été baptisé Joseph, Albert, Marc, né le 13, enfant de M. Albert Bissonnette et de Roberta St John. Le parrain a été M. Léo Bissonnette et la marraine Anita Deveault. Porteuse: Mme Yves Bissonnette.

x x x

A St-Edmond, le 26 février a été baptisée Marie, Cécile, France, née le 18, enfant de M. Jean-Claude Forget et de Aline Beaudry. Le parrain a été M. Réal Filion de St-Jérôme et la marraine Cécile Beaudry, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeannine Beaudry.

x x x

A St-Edmond, le 26 février a été baptisé Joseph, Jean, Daniel, né le 14, enfant de M. Roger Clouâtre et de Marie-Anna Guérette. Le parrain a été M. Jean Marson et la marraine Germaine Guérette, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Dieudonné Delorme.

x x x

A St-Edmond, le 26 février a été baptisée Marie, Agnès, Laure, née le 18, enfant de M. Gérard Desrochers et de Yvette Gagné. Le parrain a été M. Ernest Gagné et la marraine Laurette Brunet, oncle et tante, de l'enfant. Porteuse: Mme Quintin.

PARADE DE MODES

Mme Fleischmann sera commentatrice

Comme nous l'avons déjé annoncé à nos lecteurs, c'est Mme A. Fleischmann dont la réputation en ce domaine n'est plus à faire, qui présentera cette année encore les nombreuses toilettes de la parade de modes du printemps 1961. L'originalité de ses commentaires, son parfait bilinguisme et l'à-propos de ses remarques ont toujours été goûtées des auditrices qui en plus d'une occasion ont déjà apprécié les talents de Mme Fleischmann.

Mercredi, le 8 en matinée et en soirée, cette concitoyenne sera au programme tandis que l'excellent organiste M. Bernard Lachance accompagnera le défilé des mannequins professionnelles dont les services ont été retenus pour rehausser la présentation des toilettes synchronisées par les maisons Adrien Boivin, Mlles Poulin, Geo. St-Germain, Mlle Denicourt et la bijouterie Brodeur.

Les billets s'enlèvent rapidement parce qu'en même temps qu'on pourra assister à un magnifique spectacle, on pourra encourager une très belle oeuvre, celle des Soeurs du Bon Conseil à qui seront versées les recettes de cette journée.

On pourra se procurer ses billets aux endroits suivants: Magasin Adrien Boivin, Mlles Poulin, Bijouterie Brodeur, Pharmacie Régnier, Pharmacie Lafontaine, Au Carrousel Enr., Mlle Gaétane Filion, 228a rue Champlain, Mme G. Bessette, 22 rue Notre-Dame, Tél.: FI. 7-1342.

La Southern C. P. . .

(suite de la page 3)

teur de Marieville était encore sans électricité mardi.

Les régions situées au sud du secteur affecté à savoir Granby, Farnham, Cowansville, Bedford et Waterloo ont été épargnés par la tempête.

Les entreprises qui ont prêté leur concours aux équipes de la compagnie SPC sont les suivantes: Citizen Utilites Co., The New Port Co., Central Vermont Public Service Commission, St. Albans, Tucker Co., The Rutland Vermont, Canadian Shade Tree, North Eastern Development, The Canadian Hoosier Construction, toutes trois de Montréal et St-François Construction de Drummondville, P. Q.

St-Hilaire, Beloeil, Otterburn ont obtenus le service dimanche soir.

Dans la campagne: Ste-Julie, St-Marc, St-Charles étaient encore privés d'électricité mardi.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Retour du juge Régnier sur le banc

Au début de l'audition de lundi, au Palais de Justice, Me Jean Frédérick au nom de la Couronne et des confrères du Barreau, a signalé avec joie le retour du magistrat André Régnier, que la maladie avait immobilisé pendant un certain temps. Il a souhaité le voir complètement rétabli pour qu'il puisse revenir siéger régulièrement. M. le juge Régnier s'est dit sensible à ces marques de bienveillance et a expliqué sa présence sur le banc, dû au retard du juge Poisson qu'on attendait par convoi du Canadien Pacific.

Véhicule-moteur

Ce sont pour la plupart, des comparutions en vertu de la loi des véhicules-moteurs que le juge Régnier a présidées.

M. Ivan Guay a nié sa culpabilité à l'accusation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule-moteur, le 17 septembre 1960, au Petit Bernier. L'enquête préliminaire est fixée au 27 mars.

Gaétan Phénix, Aurèle Lucovici, A. Langlais, Roger Rémillard, Jean-Yves Fournier ont tous avoué leur culpalité à l'accusation d'avoir conduit un véhicule-moteur à une vitesse excessive. Ils ont été condamnée à $20 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Commission des Liqueurs

M. Fernand Dagenais a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en dehors des heures réglementaires. Il a été condamné à $50 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Dans l'après-midi, le juge Poisson était sur le banc et a rendu jugement dans quelques causes.

Houle, non coupable

François, alias Frank Houle, accusé de cruauté envers des bêtes qui étaient sa propriété, a été déclaré non coupable et libéré de l'accusation. "Vous avez plaidé votre cause, dit le juge Poisson, avec une extrême habileté. Vous avez manifesté que la profession d'avocat vous était bien connue. Vous êtes accusé d'un de ces crimes où l'intention criminelle est bien difficile à délimiter. Je ne sais pas si tout ce que vous avez dit était véridique mais je ne sais pas non plus à quel moment vous pouvez être devenu coupable d'avoir mal nourri vos animaux. Je me demande aussi quelles étaient les intentions de celui à qui vous aviez confié les animaux. Voulait-il obtenir les trois bêtes à bon marché? Le dépositaire qui devait veiller à leur soin pouvait les soigner et il avait le privilège de se faire rembourser. A tout événement, conclut le juge, je vous accorde le bénéfice du doute, je ne vous accorde pas un certificat de vertu mais je dois vous déclarer non coupable et vous libérer de l'accusation".

Pour vol d'auto

Deux des quatre jeunes gens qui avaient tenté de voler un véhicule moteur pour aller commettre des vols dans des chalets à St-Paul Ile aux Noix ont reçu leur sentence. Jacques Balthazard, d'Iberville, l'instigateur du complot, qui possédait déjà un dossier, a été condamné à trois mois de prison, à partir du jour de son incarcération. Quant à l'autre, Claude Keith, qui tait au volant du véhicule il a été condamné à trois semaines de prison à partir du jour de son incarcération.

Attentat à la pudeur

Un jeune homme d'Iberville a avoué sa culpabilité à l'accusation d'attentat à la pudeur. Son procureur, Me Roland Tremblay, a expliqué que l'infraction avait été commise la veille du Jour de l'An 1959, que l'accusé avait consommé pas mal de boisson, qu'il en était à sa première offense et qu'il appartenait à une excellente famille. Il a imploré la clémence du Tribunal.

Pour sa part, Me Jean Frédérick, procureur de la Couronne, déclare qu'on pouvait tenir compte de l'aveu de culpabilité de l'accusé, du fait qu'il appartenait à une excellente famille, mais, que, tout de même, il fallait aussi penser à la pénible expérience dont la victime a été l'objet.

"Même si la boisson peut expliquer un geste aussi regrettable, on est trop porté à tout faire porter le poids des offenses sur la boisson. L'abus de boisson, on en abuse comme excuse. Et d'ailleurs, si les jeunes prenaient moins de boisson, que de crimes seraient évités".

Le juge dit qu'il tient compte des représentations qui ont été faites. "Ma seule espérance, dit le juge, c'est que vous ne réapparaissiez plus devant le Tribunal parce que ce serait beaucoup plus grave. Ce sont malheureusement les familles qui sont souvent les victimes des escapades des enfants". Le juge a condamné le jeune homme à $350 d'amende ou à 3 mois de prison.

Respectons le vendredi-saint

La campagne en faveur du respect du vendredi-saint se poursuit tel que prévu. Il est consolant de voir l'empressement de tant de personnes désireuses de travailler au succès de notre mouvement. Espérons que cet effort se continuera jusqu'à la dernière minute. Ainsi le succès sera sûrement atteint.

Nous distribuerons aux marchands des cartes mentionnant la durée des heures de fermeture. Il semble probable que les marchands et hommes d'affaires consentiront à la fermeture de 1 h. à 5 ou 6 heures de l'après-midi.

Joignons nos efforts. Serrons les rangs. Avec la bonne volonté de tous, nous ne pouvons que réussir.

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean

Voulez-vous en avoir un à vous?

Livret des fidèles

Extraits du Missel biblique

- Dans nos paroisses, un certain nombre de "Livrets des fidèles" a été mis à la disposition des paroissiens, qui doivent les laisser à l'église. Ces recueils, appartenant à la paroisse, ont une couverture **noire.**
- Vous pouvez vous procurer le vôtre, cependant... et le garder bien à vous. Votre recueil aura une couverture **brune**, pour éviter tout mélange.

Prix de vente: $1.00 au comptoir; $1.10 par la poste

Adressez-vous à

LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE

170, rue Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Grande réunion pour combattre le chômage

Mesures à étudier — Saint-Jean et Iberville

Le Comité d'étude de la Campagne des Emplois d'Hiver s'évertue à trouver des moyens propres à diminuer le chômage.

Un vaste programme de publicité et d'action a été élaboré, en vue d'encourager les hommes d'affaires, les propriétaires et particuliers à faire exécuter certains travaux durant les mois tranquilles de l'hiver, pour le bénéfice de toute la collectivité.

Une récente rencontre avec les autorités fédérale, provinciale et municipale nous a prouvé que les représentants emboîtent le pas et appuyent fortement les membres du comité de cette Campagne, dans cette lutte pour atténuer le chômage saisonnier. Jusqu'à date, la contribution des gouvernements fédéral et provincial par le programme d'encouragement aux travaux d'hiver a été avantageuse pour les municipalités, tout en procurant ici même, à Saint-Jean, de l'ouvrage à plus de 250 hommes, pour une période variant entre trois et dix semaines. Est-ce suffisant? Les 2,000 autres qui n'ont pas travaillé n'ont-ils pas droit eux aussi à une certaine considération? Que faut-il faire à ce sujet?

Une grande assemblée populaire à l'intention de tous les chômeurs et des personnes intéressées au problème du chômage, aura lieu vendredi soir (après la fermeture des magasins) le 10 mars à la Centrale Catholique de St-Jean.

Les trois députés des comtés de St-Jean et d'Iberville seront là pour accueillir les chômeurs et avec les représentants des municipalités, syndicats, unions, associations, organismes mouvements, maisons d'affaires et industries, tâcheront de découvrir ce qui peut être fait ou entrepris, pour remédier à la pénurie de travail, d'abord dans notre région.

Au niveau provincial et national, des suggestions et résolutions étudiées préalablement seront présentées devant le public pour discussion et acceptation afin de faire parvenir par la suite des mémoires aux autorités visées. Ces suggestions et résolutions concernant la canalisation du Richelieu; la loi de l'instruction obligatoire; la possibilité de former les jeunes gens de 18 ans et plus, par des cours techniques et spécialisés; la modification de la loi fédérale afin d'éliminer le travail des femmes mariées au Service Civil; l'aide aux industries pour le développement des sous-produits; la continuation des travaux de voirie, même durant l'hiver afin d'améliorer le système routier; la multiplication des écoles et des cours de métiers; une modification légale des taux de salaires de la construction durant une période déterminées de la saison d'hiver ou une allocation de subsides pour donner de l'attrait aux travaux d'hiver pour pouvoir concrétiser le slogan "Faites-le dès maintenant". D'autres propositions pourront être présentées. C'est pourquoi il faut compter sur la collaboration de tous ceux qui sont touchés par le chômage ou intéressés à des réalisations enviables.

Le 10 mars est une date à retenir et à mettre à l'agenda pour que cette "grande rencontre" soit un succès.

Communiqué

Les C.J.N. bien accueillis chez-nous

Les Jeunes Naturalistes de Saint-Jean au nombre de quinze, avaient le bonheur, le 11 février dernier, d'être reçues à l'établissement si bien connu de leur ville, "La Laiterie Granger et Frères Ltée".

Grâce à un guide compétent, M. Piquette, elles ont apprécié l'organisation admirable, le consciencieux et indispensable travail des employés et l'économie pour plus de services, dans l'une des industries les plus florissantes de leur ville.

Il est à remarquer combien les C.J.N. se font les amis de tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à l'exploitation des ressources naturelles du pays.

C'est pourquoi, ils tiennent à remercier M. Philippe Granger et son personnel pour la cordiale réception, lors de cette enrichissante visite industrielle.

Le Cercle Madeleine de l'Ecole N.-D.-du-Sacré-Coeur, section "Grandes".



Quoique lundi soir dernier, plusieurs membres du Cercle étaient encore affectés par la panne d'électricité de la dernière fin de semaine, vingt-huit musiciens se sont rendus à la répitition.

En cette même soirée, une délégation des membres de l'Exécutif du Cercle Philharmonique ont rencontré les membres du Conseil de Ville de le Cité de Saint-Jean pour demander d'augmenter notre octroi mensuel de $100. Après courte discussion, l'augmentation nous fut accordée. La direction du Cercle Philharmonique remercie sincèrement M. le maire ainsi que MM. les échevins d'avoir acquiescé si promptement à notre demande, nous apportant ainsi le secours financier dont nous avions tant besoin.

Il y aura pratique régulière pour tous les membres aux locaux habituels lundi le 6 mars à 8 h. 15 p.m.

A la semaine prochaine.

Rémi

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

SALON DE COIFFURE

A VENDRE à Saint-Jean

Sur rue commerciale, dans district résidentiel, clientèle choisie, réclame coiffeur expérimenté, grandes possibilités, bonnes conditions.

S'adresser par tél. OR. 1-4879

1er examen des élèves de musique

Voici le résultat du premier examen des élèves de musique, sous la direction de Marielle Santerre, à l'école St-Gérard Majella, de St-Jean.

Elémentaire B:	
Mario Desmarais	85
Elémentaire A:	
Madeleine Morin	96
Elizabeth Dussault	90
Jocelyne Morin	70
Primaire B:	
François Gay	100
Pierre Gay	100
Carl Emond	100
France Langlois	100
Gilles Pilon	98
Louise Fortin	96
Francine Théberge	88
Manon Goineau	84
Yves Bellefleur	68
Préparatoire B:	
Carole Paquet	100
Lise Labelle	100
France Langlois	100
Andrée Morin	96
Laurent Pilon	96
Nancy McDonnell	80
Guy Langlois	80
Jean-P. Sauvé	76
René Labelle	76
Michel Phaneuf	76
Préparatoire A:	
Nicole Mailloux	100
Francine Gagnon	100
Claude Longtin	96
Michèle Plouffe	96
Louise Bousquet	92
Hélène Lauzon	76
Denis Lamoureux	72
Denis Plouffe	70
Anne Bellefleur	70
Robert Bélanger	70

Semaine de l'éducation 1961

Du 5 au 11 mars prochain aura lieu à travers la province la Semaine annuelle de l'éducation. Cette Semaine revient chaque année attirer l'attention du public sur les problèmes de l'éducation. Elle veut aussi favoriser l'élan et la générosité de toutes les forces engagées au service de l'éducation, enfin elle entend témoigner de la lucidité et du dynamisme des éducateurs professionnels.

Cette campagne annuelle aura pour thème cette année: "L'éducation, garantie de l'avenir". Dans la plupart des villes de la province on a organisé des rencontres parents-maitres des conférences, des forums qui porteront tous sur les problèmes actuels rencontrés en éducation.

La Fédération des professeurs du diocèse de Saint-Jean dont le président est M. G.-Raymond Laliberté, a invité tous ses membres à participer activement à la Semaine de l'Education. Les six syndicats affiliés de la Fédération seront représentés à l'ouverture officielle de la Semaine qui se fera à l'hôtel Reine Elizabeth à Montréal, samedi prochain, le 4 mars. A cette occasion le cardinal Léger et le Premier Ministre Jean Lesage prendront la parole.

Tout au cours de la semaine, les syndicats des professeurs de la Fédération du diocèse de Saint-Jean tiendront des réunions où parents et maitres pourront se rencontrer et échanger leurs points de vues. A St-Jean, il se donnera une conférence le 9 mars. Le conférencier invité est M. Raymond Rheault, ancien professeur à l'école secondaire Beaulieu et maintenant inspecteur d'écoles. D'autre part, le principal de l'école secondaire Beaulieu, M. Roch Rheault, prononcera une causerie en marge de la Semaine de l'Education devant les membres du Club Richelieu.

Le syndicat de Laprairie a organisé une rencontre entre parents et maitres, cette rencontre sera suivie d'un forum. On profitera également de la tenue de la Semaine de l'Education à Laprairie pour fonder une association parents-maitres. Il y aura également un souper-causerie à Laprairie où le conférencier sera Me Marc Lapointe.

Mgr Armand Abel, visiteur ecclésiastique à Jacques-Cartier sera le conférencier invité à l'occasion d'une réunion des professeurs de cette cité de la rive sud. La conférence de Mgr Abel sera suivie de la présentation de film sur la psychologie de l'adaptation: le tout se terminera par un forum.

Partie de cartes

Vous êtes cordialement invités à la partie de cartes des Dames de Ste-Anne de Notre-Dame-Auxiliatrice, qui aura lieu le 22 mars prochain à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, 345 rue Laurier, Saint-Jean. Les profits seront versés aux oeuvres de la paroisse.

Nous comptons sur la présence de vous toutes, mesdames et une invitation toute spéciale est adressée aux messieurs.

De nombreux prix de présence seront tirés. Un goûter sera servi. Prix du billet $1.



Commandez

controcal

de votre laitier...

UN RÉGIME AMAIGRISSANT NUTRITIF QUI COMBAT L'EMBONPOINT

Votre laiterie peut maintenant vous aider à combattre l'embonpoint d'une manière agréable et facile! Avec le régime Controcal, vous substituez simplement ce savoureux breuvage lacté à vos repas ordinaires. La diminution des calories qui en résulte a vite pour effet d'améliorer votre ligne. Ce n'est pas plus difficile que de boire du lait (nous vous livrons le Controcal à votre porte, prêt à utiliser). Procurez-vous la brochurette gratuite expliquant la méthode Controcal pour combattre l'embonpoint (demandez-la à notre livreur ou téléphonez directement). Consultez votre médecin concernant le programme Controcal qui *vous* conviendrait le mieux.

Laiterie Granger & Frères Ltée

Tél. Fl. 7-2335 Saint-Jean



139 Richelieu Fl. 7-4417 Saint-Jean

Le gouverneur général du Canada:

"Il nous faut une véritable croisade en faveur de la famille"

OTTAWA (CCC). — Prenant la parole devant les membres du club Richelieu Ottawa-Hull, le 22 février, le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier a parlé du rôle de la famille dans la société. Il a notamment déclaré que la recherche de la paix et de la fraternité se fera en vain s'il y a un manque de santé dans la famille qui est la cellule de base de toute société.

Il a ajouté que c'est elle qui offre aux hommes la possibilité du plus grand bonheur terrestre. Jusqu'à présent on n'a découvert aucun substitut pour remplacer la famille. Les savants estiment que si par malheur on éliminait la famille, il nous faudrait un psychologue pour chaque enfant.

La famille satisfait le besoin que chacun éprouve d'aimer et d'être aimé. "Dans le jeu de la responsabilité et de la dépendance à l'intérieur du foyer, a dit M. Vanier, on trouve la source de l'amour de Dieu, et la religion et de la patrie. Au sein de la famille se développe le sens de la valeur de la personne".

C'est aussi dans la famille qu'on retrouve les débuts du civisme. Parents et enfants partagent joies et tristesses. "Ainsi par une lente mort des égoïsmes, chacun devient capable de se donner pour le bien des autres".

"La famille étant la cité en petit, a poursuivi le gouverneur général, c'est par l'échange continu entre ses membres que se forment de bons citoyens... La société demande des citoyens ayant le coeur ouvert, capables de se sacrifier pour le bien commun; elle les trouvera surtout parmi les enfants de familles généreuses".

Parlant ensuite de l'accroissement chez nous des vices sociaux, M. Vanier a déclaré qu'il est temps que la société fasse un examen de conscience. "On me dit, a-t-il affirmé, que le Canada est parmi les nations qui souffrent le plus du fléau de l'alcoolisme. Pour les crimes en général, certaines de nos villes jouissent d'une triste renommée. Les moeurs des jeunes laissent souvent à désirer et le nombre des foyers brisés continue à augmenter".

Le gouverneur général s'est dit d'avis que seule la famille est en mesure de contrecarrer les tendances au mal.

M. Vanier a relevé certaines influences qui menacent aujourd'hui la famille. Il a notamment parlé de l'influence de plus en plus faible de l'opinion publique sur le comportement des individus; des conceptions erronées de l'amour et du mariage; des problèmes que pose le travail des femmes mariées.

L'opinion publique

"Autrefois, dans les petites communautés, où tous se connaissent, la force de l'opinion publique influençait le comportement de l'individu. Aujourd'hui les grandes villes sont de plus en plus habitées par les déracinés. Une enquête qu'on a faite à Saskatoon a démontré que six pourcent seulement des personnes interrogées étaient originaires de la ville. Au fur et à mesure que disparaissait le milieu stable, le cercle familial comprenant les grands-parents, les oncles et les cousins se dispersait. De nos jours, le père, la mère et les enfants forment le groupe normal. Au moment où on a plus que jamais besoin de la famille, elle se trouve dépourvue de ses anciens contreforts".

Fausses conceptions de l'amour

"La famille est menacée par certaines idées qui se sont dressées contre et par réaction aux rigidités du 19e siècle. Autrefois, le mariage se faisait d'habitude par entente et alliance entre deux familles. De nos jours, le public a une conception tout à fait romanesque du libre choix. Les écrivains, les films, la télévision en ce moment présentent le fait de tomber amoureux comme la seule préparation nécessaire au mariage. On dépeint la vie des mariés comme un état de bonheur et d'amour et non comme une réalité profonde de fidélité entre eux et également en vue de la naissance et de l'éducation des enfants.

"Cette conception de liberté totale dans le mariage, qui est en vérité un lien, mène au divorce. Car le mariage qui n'est fait que pour la satisfaction personnelle des époux est destiné à se dissoudre quand ils n'en jouissent plus. Entre 1941 et 1951 le nombre de divorcés a doublé. On ne doit pas s'étonner que la délinquance, la prostitution, l'alcoolisme, la toxicomanie, et les maladies morales nous posent maintenant tant de problèmes. Ces maux ont très souvent leur origine dans des situations de famille et se reproduiront probablement dans une génération subséquente".

M. Vanier a déclaré que nous avons besoin d'une conception du mariage fondé sur la fidélité et la volonté de permanence. "Le véritable amour, a-t-il dit, est un don, et non un prêt. Le mariage est plus qu'un contrat légal qu'on peut faire et défaire à son gré. Si nous réussissons à en faire comprendre le véritable sens, nous pourrons enrayer plusieurs des maux qui rongent en ce moment la structure sociale".

Le travail des femmes mariées

Abordant la question du travail des femmes mariées, M. Vanier a révélé que le nombre de femmes mariées travaillant hors du foyer était de 11 pour-cent en 1951, mais qu'il atteint aujourd'hui 19 pourcent.

"Quand le père et la mère travaillent, a dit M. Vanier, il y a risque que la distinction entre le nécessaire et le luxe ne soit perdue et que certaines valeurs familiales fondamentales ne soient sacrifiées". Il a ajouté que ce problème, bien que plus grave quand il y a des enfants en très bas âge, existe également pour ceux qui vont à l'école, à qui il manque une présence chère à leur retour au foyer.

Le gouverneur général du Canada a souligné que les changements rapides de notre époque et les remous violents nés du progrès exigent des parents d'aujourd'hui un grand pouvoir d'adaptation. M. Vanier estime qu'il reste à faire un grand effort dans le domaine de l'éducation des parents. Ceux-ci ont besoin d'une connaissance approfondie de l'enfance, et du développement du caractère et de l'intelligence; ils doivent prendre conscience de leurs responsabilités dans le domaine des loisirs de leurs enfants.

M. Vanier a déclaré en terminant que nous jouissons d'une civilisation dite chrétienne, mais que, si nous voulons nous assurer qu'elle soit chrétienne et l'empêcher de sombrer sous les pressions matérialistes, il nous faut une véritable croisade en faveur de la famille.

Les professeurs, des machines?

(avec Francine RAINVILLE)

Combien d'heures, tout étudiant perd-il, chaque jour à critiquer les professeurs? Ces critiques sont-elles justes? Que leur reprochons-nous? Voilà une série de questions qui était, qui est, et qui sera toujours d'actualité.

On accuse souvent les professeurs de ne pas être assez indulgents envers leurs élèves; ces derniers le sont-ils envers leurs instituteurs? Non! Tout le blâme va aux professeurs. Si un élève échoue, à qui la faute? Au professeur qui n'a pas donné de bonnes explications. Si un élève réussit très bien, quelle en est la cause? L'élève qui a beaucoup étudié, mais cette fois, le professeur n'y est pour rien.

De nos jours, nous considérons les professeurs comme des êtres à part, des êtres qui n'ont jamais vécu, des êtres qui passent leur vie entière, la tête dans leurs livres. Nous croyons, que parce qu'il est derrière un pupitre, l'air sévère, le professeur est une personne qui ne peut nous comprendre, qui nous punit, si nous commettons une erreur, qui nous félicite lorsque nous accomplissons un beau geste, et qui, sa journée terminée, à l'école, s'en va se reposer chez lui en corrigeant nos devoirs, ne prenant aucun moment de détente en dehors des livres. Ses instants de loisirs, il les passe à la bibliothèque, ou chez le disquaire afin d'élargir ses connaissances. Tel est le portrait du professeur établi auprès de l'élève.

Mais allons voir de plus près, qui est cet être que tous les étudiants redoutent plus ou moins. Qui est-il? Etre professeur est beaucoup plus difficile que d'être commis de bureau, car, en plus des connaissances exigées, il faut avoir la vocation. Qui instituteur est beaucoup plus une vocation qu'une profession. Le professeur n'a pas choisi cette profession parce qu'elle était plus payante qu'une autre, mais parce qu'il était rempli du désir de se dévouer auprès de la jeunesse.

Même si quelquefois, il nous paraît très exigeant, disont-nous que son but principal est que nous réussissions. Il agit toujours dans notre intérêt même aux prix de grands sacrifices. Ce n'est pas lui qui veut que nous étudions beaucoup, c'est le programme établi par l'instruction publique qui l'exige. Lorsque nous ne pouvons pas sortir, un soir, à cause que nous sommes surchargés de devoirs et de leçons, disons-nous bien que les professeurs ne peuvent pas plus sortir que nous parce qu'ils ont la correction à faire, et la préparation de la classe du lendemain. Ils sont pourtant beaucoup plus en âge de sortir que nous, mais ils se sacrifient pour nous.

Un professeur doit toujours avoir un air sévère auprès de ses élèves, s'il veut conserver son autorité. S'il n'en était pas de même, ses élèves n'en feraient qu'à leur tête, et ils n'écouteraient jamais les conseils qu'il leur donne.

Allez demander à un professeur s'il aime punir ses élèves, il vous répondra qu'il le fait toujours à contre coeur et le moins souvent possible.

Notre professeur a déjà eu notre âge, et à notre époque, lui aussi devait critiquer les professeurs, mais un jour, il a compris que ses reproches étaient injustes envers ceux qui se dévouaient afin de lui assurer une instruction convenable. Nous, élèves, qui nous croyons beaucoup plus intelligent et beaucoup plus connaissant que les professeurs, le meilleur moyen de leur prouver notre capacité, serait de ne pas les critiquer. Si comme nous le prétendons, nous possédons de la supériorité en quelques sujets, eux, ils possèdent un meilleur jugement que nous, parce qu'ils ont l'expérience de la vie, et ça, nous ne le possédons pas.

N'ayons plus de paroles blessantes pour nos professeurs, mais des paroles de reconnaissance envers eux qui nous consacrent la meilleure partie de leur existence.

★ Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.

Téléphonez Fl. 8-2363
dès maintenant
pour recevoir
LA PRESSE
à domicile
à Saint-Jean et Iberville
AIME BOUDREAU

A la Com. Scolaire N.-Dame-Auxiliatrice

Cette Commission scolaire vend son émission de $500,000. d'obligations à un syndicat formé des maisons de finances L.-G. Beaubien & Cie Ltée et Bell, Gouinlock & Co. Ltd. au prix de $98.09 pour un loyer net de $5,704%.

Lundi le 20 février 1961, avait lieu une réunion de la Commission scolaire sous la présidence de M. Léopold Ménard, président par interim en l'absence de M. Armand Thibodeau en voyage au Mexique. Tous les autres commissaires sont à leur siège.

Dernière heure

On nous apprend que M. Armand Thibodeau, président de la Commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice, qui était en voyage au Mexique, a dû être ramené d'urgence par avion à l'hôpital St-Luc à Montréal où il a subi avec succès une intervention chirurgicale. Le malade se porte bien. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une meilleure santé.

Soumissions pour obligations

Le président autorise le secrétaire à faire l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat d'une émission d'obligations de $500,000.00 des commissaires d'écoles de cette municipalité, émission rendue nécessaire pour la construction d'une école de 16 classes dans la paroisse Saint-Gérard-Majella. Onze compagnies avaient soumissionné. L'émission a été adjugé à la firme L.-G. Beaubien Ltée en syndicat avec la Compagnie Bell, Gouinlock & Co. Ltd. à $98.09 pour-cent pour un loyer net de $5.704 pour-cent, un loyer très bas en comparaison du loyer de l'argent sur le marché actuel de la finance. (Voir liste des soumissions reçues dans une autre colonne de ce journal).

Commission Athlétique de Saint-Jean

La Commission Athlétique de St-Jean demande et obtient la permission de se servir à nouveau du terrain de l'Académie N.D.A. pour y poursuivre leurs activités de la prochaine saison de balle-molle.

Examens de promotion classes de 3e à la 8e année inclusivement

Demande sera faite à M. l'Inspecteur d'écoles du district à l'effet qu'il organise pour l'année 1960-61 dans les écoles de cette municipalité scolaire, les examens de fin d'année dits de promotion pour les classes de 3e, 4e, 5e, 6e et 8e années.

Ces examens sont un stimulant, non seulement pour les élèves, mais aussi pour les titulaires.

Emprunt temporaire

La Commission municipale de Québec approuve un emprunt temporaire de $100,000. en attendant le produit de la vente des obligations à être émises au début d'avril prochain.

Application: concierge

M. Josaphat Paquette de 343 rue Bellefleur, fait application comme concierge au parc-école en construction dans la paroisse Saint-Gérard-Majella. Cette demande est laissée à l'étude.

Semaine de l'éducation 1961

La Semaine de l'éducation 1961 a été fixée du 5 au 11 mars et aura pour thème: "L'Education garantie de l'avenir". Cette année, à l'occasion de cette Semaine d'éducation, la Commission scolaire recevra son personnel enseignant à un souper intime qui aura lieu mardi le 7 mars au Couvent N.D.A. Dans la soirée, le même jour, au même endroit, l'Amicale Mariste N.D.A. présentera son forum des parents. Le conférencier invité sera Me Yves Deland, notaire de St-Jean. Le sujet qu'il a choisi est: "Image en tête" par la



Me YVES DELAND

radio et la télévision; un sujet brûlant d'actualité. Le tout sera suivi d'un forum. Tous les parents sont cordialement invités à cette soirée qui promet beaucoup.

Rapport de l'Inspecteur d'écoles

Le secrétaire fait lecture du rapport de la première visite de M. l'Inspecteur Anselme Gélinas aux écoles de cette municipalité. L'inscription au Couvent N.D.A. est de 733 élèves; au Collège: 571; à l'Ecole Ste-Jeanne d'Arc (filles): 257 et Ste-Jeanne d'Arc (garçons): 248, soit un total de 1,809 élèves. Sur ce nombre, 76 fréquentent notre section classique; 25 notre classe de 12e année commerciale spéciale; 302 le cours secondaire et 1,400 le cours primaire. De plus 80 élèves fréquentent l'Ecole secondaire Beaulieu et 91 l'Ecole St-Patrick pour un grand total d'enfants aux écoles publiques de 1980 élèves.

Bibliothèques scolaires

Messieurs les commissaires ratifient l'achat de $1,500. de livres pour les bibliothèques scolaires de nos différentes écoles.

Achat de produits canadiens

MM. les commissaires reçoivent une délégation de l'Association des Manufacturiers Canadiens (section de Saint-Jean) en rapport avec l'organisation de leur campagne de publicité qui a pour thème cette année: "La nécessité pour les Canadiens d'acheter des produits canadiens" — "Pourquoi les Canadiens doivent acheter des produits canadiens".

M. le commissaire Amédée Bélanger est nommé délégué de cette Commission scolaire à la réunion conjointe des différents corps publics de la cité qui se tiendra à une date ultérieure.

Distribution de lait nature

MM. les commissaires organiseront la distribution des 20,000 demiards de lait nature que MM. les Laitiers de St-Jean ont accepté de donner aux enfants de nos écoles.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, l'adoption des comptes, l'assemblée est levée.



Paul Mercier



Léonard Clouâtre

MM. Léonard Clouâtre, C.L.U., et Paul Mercier, C.L.U., de Saint-Jean, se sont de nouveau qualifiés membres du Club du Président de la Great-West Life, selon une déclaration reçue aujourd'hui-même de M. G.-A. Boisvert, C.L.U., gérant de cette Compagnie à Montréal.

Le Club du Président est composé des agents les plus compétents de la Compagnie qui, en 1960, se sont distingués tant par le volume et la qualité des services rendus au public. MM. Clouâtre, C.L.U., et Mercier, C.L.U., ont placé au delà de $1,350,000 de nouvelles affaires et depuis qu'ils sont entrés au service de la Great-West en 1950 et 1953, ils ont su chaque année se faire reconnaître comme des vendeurs émérites et se qualifier membres de ce club.

Semaine de l'Education

L'enfant et l'avenir

L'adolescent, comme tel, est menacé dans sa vie de tous les jours.

La question se pose au tout début du problème; qu'est-ce donc qu'un adolescent? Un adolescent ce n'est plus un enfant et ce n'est pas encore un homme. Cet être connait une période de croissance, de transformations et de préparation. Un adolescent est quelqu'un dont la vie commence à battre à un rythme plus accéléré, elle entonne un chant nouveau, avec des modulations tendres et douces comme des brises printanières, mais aussi avec les accords puissants, la fougue et la houle des grandes orgues aux fêtes solennelles. Il y a grand branle-bas dans tout son être. C'est comme un lever de rideau sur un monde de sentiments, de sensations, de rêves, de pensées et d'aspirations qu'il ignorait jusqu'ici.

C'est son coeur qui d'abord s'éveille. Ses aspirations ne dépassaient guère les frontières familiales, mais aujourd'hui son coeur se porte vers d'autres cieux. Simultanément son organisme se transforme, sa vie physique devient plus effervescente. Son intelligence s'éveille aussi à des idées, à des systèmes qui le passionnent. Sa volonté naît enfin, elle est plus personnelle, plus indépendante. Voilà un adolescent; être bouleversé, inquiet, anxieux de savoir et de réaliser. Cet adolescent menacé d'abord dans son milieu écolier. Sur son chemin des ennemis sans nombre, embusqués dans l'ombre, n'attendent que son passage. Ce sont les compagnons, les fréquentations, les magazines, etc., à leur façon attirent et fascinent son âme avide de sentations nouvelles.

Devant ce concours de difficultés, la foi de l'adolescent est particulièrement menacée de se perdre. Cette foi est aussi menacée de conformisme. Cet "homme tronqué" ne considère la religion que comme un ensemble de pratiques et de défenses erreur très grave. Le coeur de l'homme est trop grand et trop noble pour ne se contenter que de pratiques fades et vides de sens. Il lui faut vivre sa religion, devenir adulte au service de Dieu et se détacher de l'emprise de l'infantilisme dont le baragouin des formules ne dépasse pas le stage de l'enfance. Son attitude doit devenir plus réfléchie, plus raisonnée; il faut opter pour la religion, non l'endosser comme un uniforme qu'il faut mettre si l'on ne veut pas se couvrir de ridicule devant ses proches. L'adolescent cherche la vérité. Un jeune homme disait de ses professeurs qui l'incitaient à fréquenter l'église plus souvent, "Il faudrait qu'ils me chantent de meilleurs chants pour que j'apprenne à croire en leur Sauveur. Il faudrait que ses disciples aient un air plus sauvé". Cette attitude comme bien d'autres, nous démontrent que le professeur ne doit pas trop s'appitoyer sur les formules mais bâtir sur l'esprit.. "La lettre tue et l'esprit bivifie". Les maitres doivent présenter la religion non comme un ensemble de pratiques, un cadre, mais bien comme une grande leçon à l'humanité, une leçon d'amour. Si l'adolescent n'a pas de lui-même accepté et compris ce message d'amour du Christ, s'il n'a pas engagé toute sa personne, il ne pourra pas vivre sa religion: elle sera entachée de conformisme. Si l'adolescent, comme tel, est parfois conformiste, sa foi est menacée de somnolence. Le Dieu que nous devons connaitre et transmettre au jeune chrétien, ce n'est pas le Dieu abstrait des philosophes, mais le Dieu précis et personnel de la Révélation et des Evangiles, ce Dieu trine qui est lui-même joie substantielle, transcendante et personnelle, joie vivante et toute puissante qui déjà nous habite par la grâce et qui avec toute la force devient un emballé du Christ, un autre saint Paul. Si l'adolescent est menacé de somnolence, c'est un peu à cause que intimement dans son être, il souffre.

Il souffre dans son corps; et pour cause: les profondes transformations qui s'opèrent en lui le bouleversent et le laisse chagrin. Il a perdu ses énergies presqu'inépuisables de sa tendre enfance, et voilà qu'à tout propos, il éprouve de l'abattement, de la fatigue. Il souffre dans son intelligence, distraite par le flot d'images chargées d'affectivités qui traversent constamment son imagination et l'emportent dans son rêve. Adieu succès scolaires faciles! Il souffre surtout dans son coeur récemment ouvert à l'amour et qui se heurte à des difficultés jusque là inconnues. Qui aimer? Quoi aimer? Toutes questions auxquelles il ne saurait répondre. La seule chose dont il soit sûr c'est qu'il éprouve un besoin impérieux d'aimer. Sans cesse tiraillé de partout, comment poser notre surprise à ce que la foi de l'adolescent soit menacée de somnolence. Sachons une chose. Si l'adolescent est fortement menacé pour sa foi, n'oublions pas ce que dit Jean Le Presbyte: "L'adolescence est l'âge des sympathies ardentes, des amitiés ferventes; c'est l'âge de l'enthousiasme dans tous les domaines; c'est l'âge de la sincérité, de l'élan, de l'esprit d'entreprise, de la poésie, de l'audace, de la spontanéité et du génie. L'odolescence est un frémissement joyeux, une promesse, un espoir".

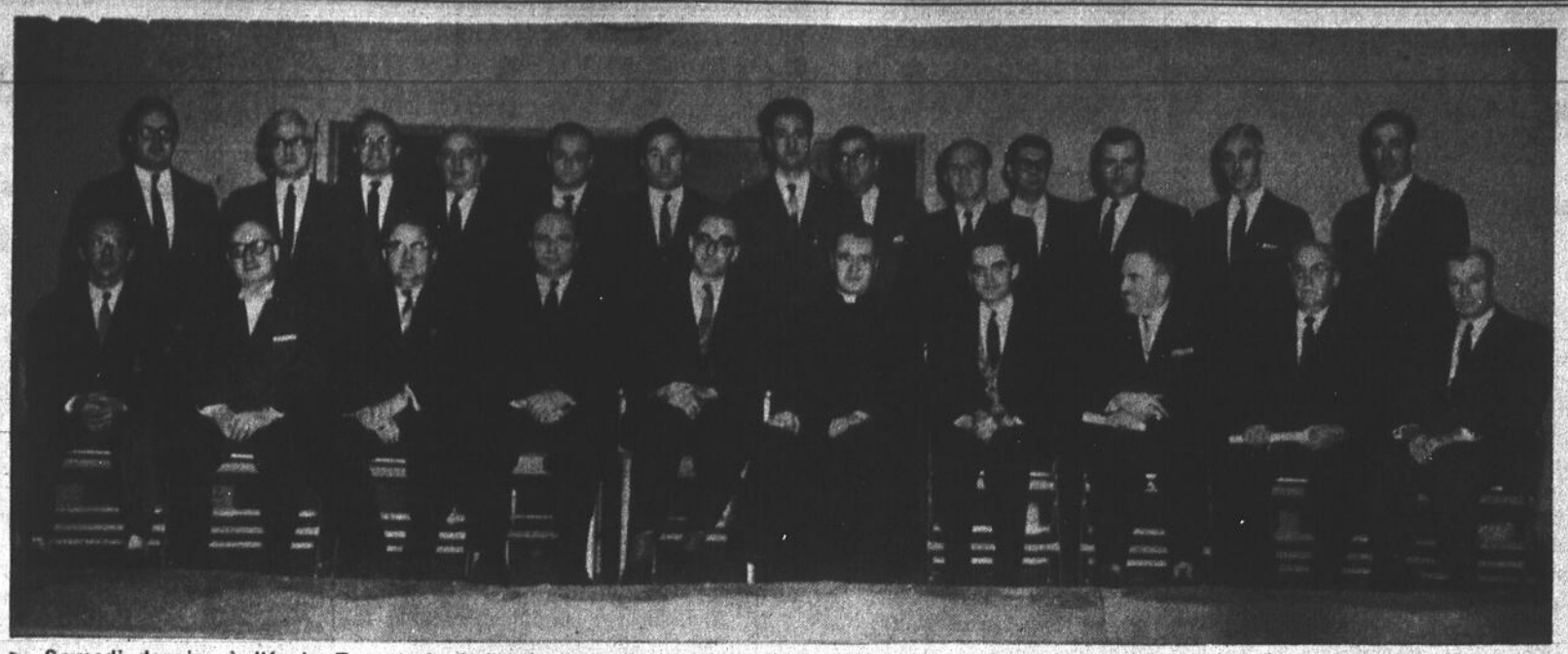
C'est un être rempli de capacité et de projets. Balloté tantôt par le devoir, tantôt par le plaisir, il va, il chemine vers quelque grand idéal. Enfants infirmes, enfants possédant des handicaps intellectuels, enfants émotifs, enfants pseudo-débiles, enfants sur-doués; toute cette jeunesse va vers un implacable destin: l'avenir. L'enfant en face de l'avenir est comme un artiste devant sa toile, hésitant quels chefs-d'oeuvre réaliser. Que d'impondérables agissent sur cet enfant. Cet homme en puissance, regarde autour de lui, et tout l'émerveille. Il s'emballe pour son père, il rêve sur la plaine désertique du Texas, admire le prêtre, s'inquiète sur son professeur, choisit aujourd'hui ce qu'il rejettera demain. Sera-t-il poète, docteur, servira-t-il Dieu à l'ombre de l'autel ou dans une paisible famille? L'indécision le personnifie. Pour réaliser ses rêves de jeunesse, l'enfant a besoin de parents vigilants. Il est du devoir des parents de renseigner les enfants sur les difficultés inhérentes aux métiers. Il lui faut des maitres dévoués. Loin de lui les maitres qui démissionnent dans leur grande oeuvre d'éducation chrétienne. Loin de lui les maitres flegmatiques ou schizoides. Loin de lui les maitres passionnés, impuissants ou malins; que ne les eût-il jamais connus? Le Maitre imprime sur l'âme de l'enfant une image de la vie; il lui dicte pas ses exemples le chemin du bonheur. Il doit s'efforcer de toujours prêcher et enseigner par sa conduite et ses exemples.

La société a elle aussi de graves devoirs envers l'enfant. Que la société permette ou laisse circuler des brochures infâmes sous les yeux des jeunes, elle manque gravement à ses devoirs. Telle société, telles générations futures. Que la société tolère des individus aussi peu scrupuleux tels certains réalisateurs de télévision, elle manque à son devoir envers les générations futures. Le devoir de la société est de préparer la relève et non de la laisser se gâter. Que sera cet enfant si pur, si généreux dans sa jeunesse! La vie le gâtera-t-il? Se laissera-t-il emporter par la fougue de ses passions naissantes; foulera-t-il aux pieds les principes chrétiens si difficilement inculqués par ses maîtres? Jettera-t-il par dessus bord, dès le seuil de l'école franchi, principes religieux, formation, obéissance et respect aux parents? Ne l'oublions pas nos enfants seront ce que nous les feront et nous les ferons ce nous sommes. Que de parents démissionnent devant la tâche ardue de l'éducation de la jeunesse? Ces chers parents auront une jeunesse heureuse, pas dérangée. Leur vieillesse ne sera que remords: Formons nos jeunes, nous aurons des hommes qui prendront leurs responsabilités.

— L'avenir est à ceux qui luttent.

— Tu veux devenir quelqu'un, prépare-toi aux combats.

M. Claude Gauthier
Ecole St-Jean l'Evangéliste



► Samedi dernier à l'école Forget de Saint-Jean avait lieu le troisième d'une série de trois cours pour les directeurs, les directrices et les assistants des écoles publiques des diocèses de Valleyfield, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean. Ce cours a été donné par M. Richard Joly, professeur à l'université de Sherbrooke. Sur la photo on reconnait les membres de la Commission scolaire de la cité de Saint-Jean, de même que le groupe des inspecteurs d'écoles. Au centre, M. l'abbé B. Gareau, visiteur ecclésiastique, à sa droite M. Joly et à sa gauche M. Jean-Jacques Bergeron, inspecteur régional. (Photo Studio Petiot)

La Ligue des Citoyens Inc. vous informe...

Le citoyen canadien comme tel a des responsabilités, entre autres celle d'essayer de connaitre le mieux possible la démocratie au sein de laquelle il vit.

Ceci veut dire s'efforcer de comprendre le fonctionnement de son gouvernement sur le plan scolaire, municipal, provincial et fédéral. Il doit aussi avoir des idées justes de ce que pensent les adversaires de ces modes de gouvernement et des motifs qu'ils invoquent. C'est là seulement qu'il pourra porter un jugement éclairé.

L'essence de la démocratie est d'agir selon la décision de la majorité en tenant compte des minorités. Cette action collective résulte du fait que des citoyens ont exprimé leur propre pensée sur certains problèmes et l'ont comparée avec celle d'autres citoyens dans des discussions ouvertes. Cela impose à l'individu l'obligation de se renseigner.

Il devra aussi apprendre comment se comporter lorsqu'il discutera avec d'autres, pour que le groupe en arrive à la meilleure conclusion possible.

Démocratie veut dire que les gens se gouvernent eux-mêmes, et non par des experts. Sans doute, pour des raisons pratiques, l'administration est déléguée à des représentants (commissaires, échevins, députés), mais la responsabilité finale revient toujours au peuple, à l'électorat, c'est-à-dire aux citoyens qui décident si leurs représentants travaillent réellement dans le meilleur intérêt de la communauté. Seul, un électorat bien informé pourra changer de façon intelligente ses représentants ou les maintenir si cela est nécessaire pour le bien commun.

Voilà la responsabilité de chaque citoyen, que Ciné-forums populaires viendra aider à envisager de façon pratique une fois par mois.

Mardi, le 14 mars, à la Bibliothèque municipale, le sujet de discussion sera: "Les loisirs et parcs-école" préparez-vous à venir donner votre opinion.

La vie a ses bons moments quand on est abstinents!

EUGENE LASNIER

représentant de

BELL GOUINLOCK

11, Place du Marché — Tél. Fl. 6-9663
Saint-Jean, P.Q. — Fl. 6-6997

Toute personne intéressée à l'achat de débentures de la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice. 5½ %, livraison vers le 15 mars, peut s'adresser à notre bureau.

Les Dames amies des Soeurs du Bon Conseil présentent

La Parade de Modes 1961

— AVEC LE CONCOURS DE —

Adrien Boivin Inc., Geo. St-Germain & Fils, Mlles Poulin, Bijouterie Brodeur, Salon de Fourrures Mlle S. Denicourt

à la Centrale Catholique de Saint-Jean, mercredi, le 8 mars, à 2 h. 15 p.m. et à 8 h. 15 p.m.

Commentatrice: Mme A. Fleischmann

BILLETS: Après midi: $1.25 — Soirée $1.50

EN VENTE CHEZ: Adrien Boivin Inc., Mlles Poulin, Pharmacie Régnier, Bijouterie Brodeur, Au Carrousel Enr., Pharmacie Lafontaine, Mlle Gaëtane Filion et chez Mme G. Bessette, 22, rue Notre-Dame, tél. Fl. 7-1342, Saint-Jean.

A l'orgue: Bernard Lachance

Le tournoi provincial de ballon-panier à S.-Jean

Samedi et dimanche, 4 et 5 mars. — Calibre Senior "B" — Huit centres représentés. — Les Faucons de Saint-Jean en liste.

Le gymnase de l'Ecole secondaire Beaulieu de Saint-Jean sera le site où se tiendra le Tournoi provincial de ballon-panier, calibre Senior "B", samedi et dimanche les 4 et 5 mars prochain. Cette heureuse initiative fut soigneusement préparée par le dévoué sportif Robert Deschêneaux, une figure bien connue dans les milieux de sports de la région et Robert a eu soin de s'adjoindre des lieutenants qui veulent travailler à la cause du ballon-panier dans Saint-Jean, une cause qui semble vouloir s'implanter pour de bon dans nos murs. Un comité a rencontré dans le passé la direction de l'Association de ballon-panier du Québec et avait exprimé le désir de décrocher les honneurs de la tenue du tournoi ici même à Saint-Jean. Vu l'intérêt démontré par les dirigeants locaux, l'Association a répondu affirmativement et nous devons être fiers de voir que l'on reconnaisse le travail des nôtres dans le monde du sport en nous accordant ce privilège de présenter ce tournoi amateur qui est considéré comme le plus important dans notre province dans le calibre Senior "B". Il ne reste plus qu'à la population de répondre à l'appel des dirigeants du tournoi qui vous attendent en fin de semaine au gymnase de l'Ecole secondaire Beaulieu où se dérouleront ces intéressantes compétitions.

8 villes représentées

La cédule du tournoi vient d'être publiée et on peut voir que huit centres de divers points de la province seront de la compétition et batailleront fermes pour s'en assurer les honneurs. C'est le club Radisson des Trois-Rivières qui remportait le championnat la saison dernière lors des rencontres qui avaient lieu dans la ville Trifluvienne.

Pour ce qui est du tournoi proprement dit, mentionnons ici que le tout débutera samedi matin à compter de 10 heures alors que le club St-Lambert C.S.A. d'une part, sera opposé de Bagotville, et bien il ne serait pas dernier était le champion de la ligue de ballon-panier Yamaska. Par la suite les joutes se dérouleront à la suite avec les opposants désignés pour s'affronter et il y aura activité jusqu'à 10 heures samedi soir avant de reprendre les semi-finales à 1 h. 30 et 3 heures et la grand finale du dimanche soir à compter de 7 h. 30, laquelle fera connaître le grand champion provincial Senior "B" pour 1960-61.

Les Faucons de Saint-Jean présents

De ces huit centres qui viendront disputer la victoire à leurs adversaires, on note la présence des Faucons de Saint-Jean qui eurent leur mot à dire dans la ligue Rive-Sud Senior "B" en y remportant le championnat. En effet, les Faucons avec les Robert Deschêneaux, Guy Boissy, Robert "Bob" Comeau, Jacques Tougas, Peter McGunnel, Guy Bourgeois, Maurice D'Anjou et autres, sont considérés comme de sérieux aspirants au championnat et si le tout les favoriserait avec leur joute initiale contre les fameux représentants de la Base d'Aviation sé au club Lions de Granby et ce surprenant de voir les porte-couleurs de Saint-Jean figurer du moins dans la grande finale et même espérer y décrocher les honneurs. Mentionnons ici que les autres équipes craignent les Faucons qui ont fait leurs preuves et qui attendent avec anxiété de retourner au jeu après cette série de joutes hors-concours qu'ils disputent depuis quelque temps déjà.

Alors une invitation toute spéciale à la population sportive de Saint-Jean et de la région à venir voir évoluer un groupe d'excellentes équipes de ballon-panier Senior "B" samedi et dimanche au gymnase de l'Ecole secondaire Beaulieu; le coût du billet est de 50c et vous permet d'assister à plusieurs rencontres au cours de ces deux jours de compétitions.

Aussi pour de plus amples détails en ce qui regarde le Tournoi provincial de ballon-panier de samedi et dimanche les 4 et 5 mars, vous êtes priés de communiquer avec Robert Deschêneaux à FI. 6-4102 ou 6-6908, encore à Marcel Drapeau à FI. 8-3136 ou Claude Montpetit à 7-2369 ou 8-2686 et ces derniers se feront un plaisir de vous renseigner en marge de cette compétition qui devrait connaître le succès espéré par les organisateurs.

Voici donc la cédule des parties initiales du Tournoi.

Samedi

St-Lambert C.S.A. vs Lions de Granby à 10 heures a.m.; Valleyfield Jets vs Trois-Rivières Radisson, 11 h. 30 a.m.; St-Jean Faucons vs Bagotville Aviateurs, 1 h. p.m.; Québec Y.M.C.A. vs Sherbrooke - Lennoxville, 2 h. 30 p.m.

Dimanche

Les semi-finales débuteront à compter de 1 h. 30 et la seconde à 3 heures, pendant que la finale du championnat se disputera à 7 h. 30 etc., ceci toujours au gymnase de l'Ecole secondaire Beaulieu de St Jean.

Secondons les efforts des organisateurs en assistant nombreux aux parties présentées lors de cette compétition annuelle dans le monde du ballon-panier, calibre Senior "B".

Oscar Major est décédé

C'est avec regret que nous avons appris le décès subit de Oscar Major, figure sportive bien connue dans le Québec. Il était âgé de 66 ans. Il s'était taillé une réputation enviable comme joueur de baseball professionnel, gérant d'équipes et chroniqueur sportif. Il fut gérant de l'équipe de Saint-Jean et celle de Granby, dans la Ligue Provinciale, alors que ce circuit était présidé par Albert Molini, décédé l'an dernier.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le Club Champlain à l'honneur

Lors de la convention provinciale des clubs de Raquetteurs qui se tenait, samedi et dimanche derniers à Val d'Or, le Club et le Cercle Champlain de notre ville, étaient représentés par 26 membres.

Il nous fait plaisir de mentionner que le Club Champlain s'est mérité un magnifique trophée parce que c'était le club le plus éloigné du lieu du congrès, parce que c'était aussi le club qui avait la meilleure tenue et qui comptait aussi le plus grand nombre de membres au congrès.

Nos sincères félicitations au Club Champlain dont M. Ludger Provost est le dévoué président.

Club des autos sports

Autorama au Centre NDA

Le club des autos sports de Saint-Jean depuis sa fondation, prend l'initiative d'amener aux citoyens de notre région des premières sensationnelles dans le monde automobile. En effet, l'exécutif du club local travaille présentement à former les cadres d'une exposition d'autos sports et importés qui sera présentée à l'Auditorium NDA de Saint-Jean les 16, 17, 18 et 19 mars 1961. Le public est les enthousiastes pourront y voir une multitude de modèles de voitures sports et importées que nos différents dépositaires ont en montre dans leurs garages. Chacun de ces dépositaires s'efforcera de présenter dans leurs kiosques, les modèles les plus attrayants de leur ligne respective d'autos.

Nous sommes certains que le grand public goûtera avec grand intérêt ce déploiement grandiose de petites voitures. Elles ont été accueillies depuis quelques années avec grand empressement par le public comme le prouvent les ventes de celles-ci montant en flèche. Les voitures sports par leurs caractéristiques sport et économie et les autres caractères de prix d'achat peu élevé et leur épargne d'opération de conduite amènent par surcroit une économie d'espace de stationnement. C'est pourquoi les organisateurs de l'Autorama ont choisi le centre NDA qui se prête très bien à ce genre de spectacle.

Nous savons tout le succès que connaissent ces expositions d'automobiles dans nos grandes cités canadiennes. Elles possèdent toutes un caractère nettement imprégné de commercialisme et n'ont pour but que la présensation massive du génie de l'industrie de l'automobile. Le club des Autos Sports de Saint-Jean, au contraire, navigue toujours sous l'égide du progrès et de la sécurité routière de notre région s'est choisi comme thème: "Sport et Economie". Quelque trente modèles différents seront présentés. Le public pourra y voir entre plusieurs les Dauphines, les Sprite, les Volskwagen, Les Austin-Healy, Les MGA, les Austin, les Fiat, les Peugeot, les Envoy, les Vauxhall, les Corvette, les Alpines, les Porsches et combien d'autres encore.

Ce sera un spectacle très intéressant et rempli d'intérêt pour la population entière de notre région. L'entrée sera gratuite et tous auront accès à admirer les produits en montre. Le président, Don Simard, nous faisait part en dernière heure, que pour susciter l'intérêt général, il y aura tirage d'une télévision portative à la clôture de l'exposition. L'exécutif se propose aussi de faire un don à leur oeuvre de charité préférée s'il retire quelques profits éventuels.

Pour information à ce sujet d'exposition d'automobiles on est invité à communiquer avec le publiciste Yvan Gagnon ou le président du club, Don Simard, à FIdélité 7-4101 ou 6-3773. On se fera un plaisir de fournir les renseignements désirés. Donc qu'on s'y rende en foule et venez voir le club d'autos sport et ses membres présenter à la région de Saint-Jean une autre première du 16 au 19 mars inclusivement, les après-midi et soirs à l'exposition d'autos sports et importés à l'auditorium NDA.

Yvan Gagnon, publiciste

Hockey Olympique O.T.J.

Grâce au trio Couture-Darche-Léger, les Cyclones conservent leurs chances dans la série "Round-Robin", en défaisant les Satellites 5 à 4. — Pierre Lachance, Johnny Nicholson, Yvan Roman et Réal Hébert brillent pour les Satellites.

Mercredi dernier, au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, les Cyclones de Jacques Breault, l'ont emporté difficilement sur les Satellites de Bosco L'Heureux dans une joute très rapide et habilement officiée par A. Deneault, G.-H. Couture et Jean Turgeon.

Ce fut Claude Couture, des Cyclones qui a marqué le premier but de la joute après avoir accepté la belle passe de Darche pour déjouer Hébert dans les filets des Satellites; Darche revenait à la charge deux minutes après pour porter le comte 2 à 0 en faveur des Cyclones, Couture et Léger aidant sur le but.

Loin d'être découragés, les Satellites qui jouaient avec le minimum de joueurs, soit 6, ont semblé plutôt fouettée par ce déficit et Johnny Nicholson prenait Boivin en défaut, après un bel effort individuel; mais J.-P. Léger des Cyclones, l'imitait juste avant la fin de la 1ère, en scorant sans aide, la période se terminant 3 à 1 pour les Cyclones.

Dans la 2e, les deux équipes ont pratiqué une solide mise en échec et ce n'est qu'à la 13e minute que Roman des Satellites, réussissait à percer la défense des Cyclones pour déjouer Boivin sur un très beau coup de revers dans le coin du filet ceci réduisit l'avance des Cyclones à 3 à 2.

Les Satellites, qui jouaient depuis le début de la joute avec seulement 6 joueurs, ont eu le malheur de voir Savoie être blessé et ils ont dû continuer de jouer avec 5 hommes. C'est à partir de ce moment que les Cyclones ont vraiment eu l'avantage, mais il faut souligner que Réal Hébert des Satellites accomplissait des prodiges dans ses filets, empêchant ainsi le pointage d'être beaucoup plus élevé jusque là, toutefois la pression a eu raison de la défensive des Satellites, et le trio Couture-Darche-Léger est entré en scène, avec Léger comptant deux fois aidé de ses co-équipiers de ligne pour donner une marge de 5 à 2 aux Cyclones après deux engagements.

Bien que tirant de l'arrière par 5 à 2, les Satellites ont refusé de céder dans le 3e engagement et sont même venus près d'égaliser le score lorsque Pierre Lachance enfila deux buts successifs après un effort individuel chaque fois pour donner la frousse aux Cyclones qui réussirent tout de même à l'emporter 5 à 4, mais non sans beaucoup de peine, si l'on considère que les Satellites ont joué pratiquement deux périodes avec 5 joueurs.

Les Etoiles dans cette joute ont été pour les Cyclones: J.-P. Léger obtenant 3 buts et 1 ass. C. Couture y allant de 1 but et 2 ass. R. Darche aussi un but et 2 ass.

Pour les Satellites: Pierre Lachance avec deux buts, J. Nicholson et Y. Roman avec chacun 1, aussi Réal Hébert qui a dû bloquer pas moins de 50 lancers.

R. Dupuis, publiciste

L'Heure des quilles à la Salle Toupin

Mme Olive Paquette a causé une surprise, samedi soir dernier à la salle Toupin d'Iberville, lors du tournoi de "L'Heure des Quilles" pour les dames, en triomphant de Mme Marie Gagné, par seulement 6 quilles sur le total, soit 298 contre 292.

Samedi soir prochain, à 7 h. 30, la nouvelle championne, Mme Olive Paquette, rencontrera Mlle Rita Vrignon, qui s'était classé en 4e place au tournoi éliminatoire.

Nos félicitations à Mlle Nicole Tanguay, qui a réussi une réserve, qui lui a permis de recevoir un prix de $3, gracieuseté de M. Jean-Paul Leclerc, des Auvents Richelieu Enr.

La réserve spéciale don de la salle de quilles Toupin vaudra samedi soir la somme intéressante de $12.

Voici les cinq plus hauts triples depuis le début du tournoi.

Mme Marie Gagné	456
Mme Alice Bisaillon	442
Mme Nicole Paquette	400
Mme Pierrette Toupin	396
Mlle Micheline Duquette	383

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Honneur à Mme G. Sauvé qui a roulé le plus haut simple de 180 et qui a obtenu le meilleur triple, 427.

EQUIPE SIMONE

M. Georges	225
D. Desrañleau	344
S. Lanoue	297
S. Farley	320
J. Ladouceur	292
S. Leblanc	294
	1904

EQUIPE GERMAINE

C. Ladouceur	337
C. Larue	307
M. Bouchard	360
J. Allard	243
G. Sauvé	427
R. Lefebvre	394
	2067

EQUIPE CECILE

C. Mills	339
N. Beauvais	280
A. McDonald	233
A. Lord	253
S. Boudrias	288
C. Frédette	286
	1679
	1679

EQUIPE GISELE

M. Emond	293
M. Langlois	292
M. Simard	339
P. Bérard	280
A. L'Héreault	320
C. Caron	346
	1936

EQUIPE ALICE

E. Fortin	308
I. Beauchemin	311
P. Chalifoux	294
G. Barrière	317
M. Rémillard	260
Y. Plouffe	334
	1824

EQUIPE LUCILLE

L. Roy	352
N. Lanciault	347
M. Gagnon	272
L. Rémillard	268
C. Gagné	234
L. Bouchard	396
	1923

EQUIPE MADELEINE

M. Vervaet	254
J. MacAulay	298
H. Goyette	325
P. Guérin	351
M. Lazure	318
M. Turgeon	378
	1929

EQUIPE DORIS

Mme Séguin	300
Mme C. Mills	349
C. Robinson	295
P. Couture	268
D. Collin	248
C. Lemaire	367
	1827

Remise des cours de danse JOC

Les cours de danse qui se donnent présentement au local de la J.O.C., n'auront pas lieu la semaine prochaine, parce que ce sera la semaine de la retraite paroissiale pour tous les jeunes travailleurs et travailleuses.

Tous les jeunes sont invités à suivre cette retraite qui aura lieu à la Cathédrale, tous les soirs à 7 h. 30.

Bienvenue à tous.

Tél. FI. 6-6928 Sur rendez-vous S.V.P.

J.-PAUL CARON, b.a., d.c.

Membre du Collège des Chiropraticiens

RAYONS-X

69 Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Hockey Juvénile O.T.J.

La série se continuait en effet, hier soir à l'aréna et l'on sait que les équipiers de Guy Picard, des Alouettes, ont remporté les deux premières parties de la série au compte de 6 à 2 et 6 à 3 sur les hommes du pilote P.-L. Blondeau, des Bisons de NDA.

Au cours des joutes précédentes, les Rouillier, Jarry, Lafrance, Deslauriers, Boudreau et Corriveau se sont les plus signalés pour les Alouettes, tandis que du côté des Bisons, la ligne Lacroix-Clouâtre-Trahan a pris la vedette avec Savoie Trochéi et Farella les secondant très bien; mais dans une courte série, on peut s'attendre à tout et les joueurs que l'on croit capables, sont souvent ceux qui peuvent changer une défaite en victoire, ce qui survient au moment ou personne ne le croyait, alors qu'un but est si vite compté après une erreur de l'adversaire. Cependant aux dires des Alouettes, qui entendaient bien finir la série hier et s'assurer du même coup le trophée, il faut ajouter que les Bisons, même s'ils étaient acculés au mur, étaient loin d'être découragés, au contraire, ils escomptaient un suprême effort afin d'éviter l'élimination contre leurs rivaux, qui eux, s'ils subissaient la défaite, avaient deux autres chances de se reprendre, tandis qu'on ne pouvait en dire autant des Bisons.

A tout événement, les deux instructeurs, Guy et J.-Ls prévoyaient une rencontre serrée avec les joueurs donnant le meilleur d'eux-mêmes, et s'ils devaient subir la défaite, alors que la chance y est souvent, l'accepter en aussi bon sportif que le gagnant.

Ne connaissant pas le vainqueur au moment où sont écrites ces lignes, il ne nous restait donc qu'à souhaiter bonne chance aux deux clubs en lice en espérant que la joute aura fourni du très bon jeu, comme dans les 2 autres jouées auparavant et qui sait peut-être aurons-nous une surprise. Les Bisons auront-ils réussi à vaincre les Alouettes?

R. Dupuis, publiciste

Balle molle de la J.O.C.

Section Cathédrale

Avis à tous les amateurs de balle-molle: grande assemblée générale au local de la JOC à 8 h. précise le 7 mars.

Invitation aux anciens chefs des équipes de balle-molle et aussi à tous les jeunes travailleurs.

Bienvenue à tous.

R. D. propagandiste



► VOYAGE DE REVES . . . Mardi soir dernier avait lieu le tirage de deux billets pour une fin de semaine gratuite à New-York. Le sort favorisa Mme BUCK de Saint-Blaise et M. Réal PLOURDE, de la rue St-Georges à Saint-Jean. Nous remarquons ici, de gauche à droite, M. Roland VIAU, agent distributeur Molson remettant aux gagnants leur billet pour le voyage, ainsi que M. André DION représentant Molson.

Ligue de quilles "DOW"

SAINT-JEAN

Grâce au nouveau système d'handicap, la lutte s'avère de plus en plus serrée au sein de la ligue de quilles Dow de Saint-Jean, pour les séries de détail qui débutèrent jeudi dernier. Ainsi, le Johnny Caron fut la seule équipe à gagner trois points et cela aux dépens du formidable Gaston Chenail. Quatre autres clubs ont pris chacun 2 points, tandis que les favoris de la 1ère division, notemment les Roland Boivin et Guy L'Heureux durent se contenter de seulement un point.

Les éliminatoires se continueront ainsi durant 4 autres semaines, alors que les premiers clubs évolueront successivement contre les derniers de la seconde division. Le total des points remportés, décidera des "champions" de 1960-61.

L'ami Pierre Beaulac et sa gentille épouse Rita, nous quitteront définitivement cette semaine afin d'aller demeurer à Trois-Rivières ou Pierre occupera d'importantes fonctions avec une distillerie réputée. C'est à regret que nous les voyons partir, et pour nous, Pierre causera un grand vide, surtout cette saison, alors qu'il connue sa plus fructueuse année dans le monde des quilles. Nous te souhaitons bonne chance, Pierre et surtout n'oublie pas de nous revenir souvent.

Paul Dextraze a obtenu le plus haut simple de la soirée avec 212, tandis que Buzz Balfry le talonna de très près avec une partie de 211. Chez les dames, l'exploit demeure aussi remarquable, si l'on considère que la plus haute partie, 177, fut roulée par Céline Balfry, après une absence de plusieurs semaines. Céline sembla très rétablie de son malaise au genou droit et rendra de précieux services à son capitaine durant les séries.

Cédule de jeudi, 2 mars

J. Caron vs A. Rondeau
G. Régnier vs G. Chenail
R. Boivin vs E. Théberge
P. Trépanier vs D. Cutler
G. L'Heureux vs G. Lanoue

IBERVILLE

Vendredi soir dernier à la salle Toupin d'Iberville, se déroulèrent à nouveau les activités du circuit de quilles Dow, alors que les Corbeaux sont demeurés en 1ère position, grâce à un triomphe de 6-2 contre les Renards. Georges Daigneault s'est encore révélé le héros de la victoire, en raison de son triple de 461. Pour les perdants, John Barry figura de plus belle avec un match de 449. Dirigés à l'attaque par Albert Mailloux qui roula le plus haut triple et le plus haut simple de la soirée, les Lionceaux ont vaincu les Alouettes de Louis Hemmings 8-0. Les joueurs d'Albert Mailloux sont encore en 2e place, 2 points seulement des meneurs. Albert obtint un simple de 226 et un match de 488. Alice Bisaillon s'est aussi surpassée avec une soirée de 419. Pour les perdants G. Girard joua le mieux avec 346. Les Cardinaux ont conservé les honneurs de la 3e position en battant les Castors 8-0, grâce à Maurice Gagné qui roula 415 et Ernest Hemmings qui obtint 388. Pour les vaincus, Florian Goyette avec 400 et François Marion avec 307 furent le plus en évidence.

Les meneurs

Dames: M. Gagné, 127; A. Bisaillon, 120; G. Francoeur, 115.

Hommes: A. Mailloux, 149; M Gagné, 140; R. Huckle, 137.

Corbeaux, 44; Lionceaux 42; Corbeaux 34; Alouettes 20; Castors 14; Renards, 12.

BADMINTON

Mardi le 21 février, a eu lieu le tournoi annuel de la classe B pour Montréal et la région. Quatre joueurs de notre club se sont présentés.

En double ,le Y.M.C.A. a déclassé à la 1ère partie Paul Morin et Roland Granger, ainsi que Jean Gosselin et Jean Dépelteau à la deuxième.

En simple, Jean Gosselin remporta la finale après trois rondes contre Yves Paré (champion junior de Montréal), membre de l'Immaculée-Conception. Jean l'emporta par 15-9, 9-15 et 18-16.

René Ménard n'a pu jouer dans ce tournoi: il l'avait remporté l'an dernier et il est maintenant dans la classe A. L'an prochain Jean Gosselin sera considéré comme un joueur de la classe A. Félicitations.

Nos joueurs pratiquent beaucoup en vue d'un tournoi qui aura lieu à Québec à la fin de mars.

Il n'y a pas de changement dans le classement de la ligue interne. Le tournoi mixte surprise est commencé.

La Publiciste

QUILLES

Saint-Jean à Schenectady, N.-Y.

Les joueurs de grosses quilles de la Rive Sud, de Montréal et des environs, participeront au plus grand tournoi de l'Etat de New-York, actuellement en marche jusqu'au 17 mars.

L'équipe O'Keefe, commandité par Jean Pepin, qui a gagné huit des neuf parties qu'elle a jouée cette saison et qui se compose de Raoul Fortin, Roland Rouleau, Gaston Dupré, Claude Lefebvre et Marcel Boutin, participera à ce tournoi le dimanche 12 mars prochain.

Raoul Fortin est le capitaine du groupe et nous espérons qu'il fera aussi bonne figure qu'il y a deux ans alors que Saint-Jean avait remporté les honneurs du plus haut total brut, sous sa directive.

Ligue de Quilles J.O.C.

Equipe plus haut simple:
Serge Choinière 720

Position des équipes

S. Choinière	41	32362
M. Pitt	35	30997
S. Larose	33	31164
G. Lacroix	26	30563

Plus haut simple:
Femme: Micheline Ménard . . 150
Homme: Yvan Marcil 175
Plus haut triple:
Femme: Micheline Ménard . 328
Homme: Yvan Marcil 460

Tournoi des champions "Dow"

Salle Baillargeon
Maurice Dupuis 490
Jos. Moro 483
Centre Notre-Dame
Gaétan Lacroix 466
Alain Scott 456
Au Royaume des Quilles
Normand Sasseville 497
J. Noël Belval 489
Salle Iberville
Marcel McCaughan 485
Jean-Guy Gauthier 484
Salle Henryville
J. Boulais 477
A. Courville 447
Salle du Bassin
Lucien Deschênes 456
G. Tremblay 415

Grand tournoi de pêche sous glace

L'Association de Chasse et de Pêche de Saint-Jean et Iberville organise pour dimanche le 5 mars 1961, sous la présidence de M. P.-D. Gosselin, un grand tournoi de pêche sous glace, à la Baie Missisquoi: Venise-en-Québec, à l'hôtel Missisquoi Inn. La pêche se fera entre 8 h. a.m. et 5 h. 30 p.m.

Voici les principales règles du concours:

1. Toute personne possédant un billet sera admise au concours et au tirage des prix. Il n'y aura aucun billet en vente après 3 h.

2. Un billet donne droit à un seul enregistrement.

3. Seuls les poissons pris à la ligne et capturés la journée même seront éligibles au concours. Les juges seront très sévères sur cet item.

4. La pesée se fera seulement entre 3 h. à 6 h. p.m. au Missisquoi Inn.

Les pêcheurs se disputeront les plus belles captures de la journée entre le brochet, le doré et la perchaude. Après la pesée, se fera la distribution de nombreux prix de pêche et de présence.

Donc, à tous, bonne chance.

J. G. Langlois, publiciste

Ligue de ballon-balai "Molson"

Le E. Berger plomberie termine en tête du classement. — Emile Petrin remporte le championnat des compteurs. — Berger élimine l'Amicale. — Pirelli a raison du Yves Prince. — En finale Berger et Pirelli. — Alain Petrin et Simon Larivière les meilleurs gardiens de but. — Un "All-Star" de la ligue à Hull le 11 mars.

La ligue de ballon-balai Molson du président L. G. L'Heureux a terminé sa saison régulière la semaine dernière alors que le Yves Prince qui avait dominé le circuit durant toute la saison a perdu sa dernière joute aux mains du E. Berger au compte de 5 à 3 pour le club de Réal Goyette et Normand Labonté s'emparé du championnat. Au cours de la saison, pas moins de 56 parties ont été disputées au sein du circuit Molson. C'est donc dire que ce fut un succès complet.

Chez les honneurs individuels, Emile Pétrin a remporté le championnat des compteurs avec un total de 17 points à son crédit. Viennent ensuite dans l'ordre, Denis Lachance 15, Denis Pétrin 13, Claude Raymond 13 et Gérard Crevier 11. Chez les gardiens de but Simon Larivière et Alain Pétrin ont tous deux laissé passer 16 ballons.

Les éliminatoires du circuit ont débuté la semaine dernière. Dans la série "A" le E. Berger a eu raison de l'Amicale en 4 joutes. Dans la série "B" le Yves Prince a triomphé du St Johns Ready Mix en deux joutes tandis que dans la série "C" le Pirelli a défait le Laurin Express en 2 joutes au compte de 1 à 0 et cela après des périodes supplémentaires. Dans la semi-finale, le Pirelli a éliminé le Yves Prince en deux joutes également pour s'assurer le droit de rencontrer le E. Berger en finale. Présentement, cette série est arrêtée à cause de la température mais la direction de la ligue est à faire des démarches afin de trouver une aréna pour que nous puissions trouver le vainqueur.

Les 10 et 11 mars il y a grand tournoi de ballon-balai qui se déroulera à l'aréna de Hull. Pour la première fois dans les annales du ballon-balai une équipe de Saint-Jean y sera représentée. En effet, les étoiles du circuit Molson se rendront à cet endroit afin de disputer la victoire aux meilleures équipes de la province de Québec et de l'Ontario. L'année dernière le tournoi avait été remporté par l'Hôtel Lapinière et cette année, ils seront de nouveau en lice pour défendre leur championnat. Nous avons plusieurs bons joueurs au sein de la ligue Molson et le président Guy L'Heureux se dit convaincu que son équipe se classera avantageusement à ce tournoi.

Partie de sucre du Club de Ski

Ce sera jeudi le 9 mars, que se réuniront tous les habitués du Club de Ski pour un souper donné à la cabane. Cette partie de sucre se déroulera à la sucrerie de M. Omer Brodeur, à la montagne St-Grégoire, à deux pas de notre club.

Tous les membres et les amis de ceux-ci sont cordialement invités à venir prendre un bon repas et de plus, en soirée, à assister à une projection de films. On prie tous les intéressés de se procurer sans retard leurs billets pour la modique somme de $1.75. Pour tous renseignements ou l'achat des billets, communiquer avec M. Guy Baraby.

La SSJB appuie . . .

(suite de la page 15)

Assurances de nos Commissions scolaires dans des compagnies canadiennes-françaises

Sans la moindre note discordante, les sociétaires présents, qui sont aussi des parents payeurs de taxes scolaires, ont adopté une résolution insistant auprès de nos Commissions scolaires de la cité de Saint-Jean, pour qu'à l'avenir les assurances prises, le soient dans des compagnies canadiennes-françaises de la province de Québec. Il n'est que logique en effet que l'exemple de la solidarité dans le domaine économique vienne de nos Commissions scolaires et autres corps publics en premier lieu, si nous voulons réellement réaliser pleinement notre reconquête économique.

Achats de nos Commissions scolaires et de nos marchands locaux d'abord

Dans le même ordre d'idée, une résolution unanime a enfin été adoptée demandant que nos Commissions scolaires de la cité de Saint-Jean pratiquent dans leurs achats de fournitures et d'équipement de bureau, l'encouragement à nos marchands canadiens-français de Saint-Jean d'abord, comme la chose est sensée et de la plus élémentaire justice.

Ne négligez pas les yeux croches

Dès qu'on s'aperçoit qu'un bébé louche, il faut porter le fait à l'attention du médecin. On peut donner très tôt dans l'enfance des traitements pour cet état. L'infirmité ne disparaîtra pas à mesure que l'enfant grandit, et ce dernier doit pouvoir profiter d'un bon traitement dès que possible.

Les élections à Iberville

Il reste encore un mois avant les prochaines élections municipales qui doivent avoir lieu le 4 avril, certains caucus qui se tiennent de part et d'autres laissent prévoir qu'il y aura sûrement de l'action.

Certain candidat à la mairie se prévaudrait de l'appui du député provincial, M. Laurent Hamel, ce dernier nie carrément la chose et prétend demeurer impartial dans cette élection.

Certaines rumeurs ont aussi circulé à l'effet que deux futurs candidats n'auraient pas été qualifiés pour se présenter, mais jusqu'à preuve du contraire l'on peut croire que ces rumeurs ne sont que des tactiques pour ajouter un peu de piquant aux futures discussions.

Comme ils l'ont déjà laissé entendre officiellement, MM. Laval Bessette actuellement échevin du quartier centre démissionnerait à ce poste et se présenterait à la mairie où il aurait comme adversaire le Dr Jean-Guy Lalanne. M. Armand Bissonnette, échevin sortant de charge aurait à affronter deux adversaires dans le quartier sud: M. Gérard Daudelin et M. Willie Goyette. Dans le quartier nord, M. Oscar Fontaine du Centre Bleury s'opposerait à M. Armand Alix échevin actuel dont le terme finit cette année.

Ce dernier qui a pris la décision de briguer les suffrages nous a fait parvenir aujourd'hui le communiqué suivant:

"En premier lieu, je tiens à remercier bien sincèrement la population d'Iberville pour m'avoir élu par acclamation il y a déjà trois ans. Je puis assurer tous et chacun des contribuables que je me suis efforcé de toujours prendre l'intérêt d'une bonne et saine administration de notre ville avec le plus d'impartialité possible, ayant en vue le plus grand bien général, me rappelant que le bien commun doit toujours primer sur l'intérêt particulier. Comme je me suis efforcé de toujours faire de mon mieux aussi consciencieusement que j'ai pu, je crois pouvoir dire que je n'ai aucun reproche à me faire; lorsqu'il m'est arrivé de désappointer ou d'offenser quelqu'un, ou c'était involontaire ou je ne pouvais pas faire autrement. Aussi je puis assurer tous et chacun que je ne garde aucune rancoeur, aucune animosité contre personne.

"Pour me rendre à la demande d'un grand nombre de citoyens, il me fait plaisir d'annoncer que j'accepte de briguer de nouveau les suffrages comme échevin du quartier nord.

"En terminant, j'aimerais que toute la population et particulièrement les citoyens de mon quartier comprennent que je continuerai à me dévouer sans compter avec toute la sincérité et toute impartialité, en un mot je m'acquitterai de mon mandat aussi consciencieusement que possible".

ARMAND ALIX, ingénieur en centrale thermique,
7, 8e Avenue, Iberville.

A propos du quai d'Iberville

Si l'on en croit certains journaux à propos du quai d'Iberville, d'un prétend qu'une délégation composée de représentants des deux Chambres de Commerce locales avait été responsable de la cessation des travaux de démolition du quai, d'après l'autre, cette délégation se serait composée du maire, d'un échevin, d'un représentant de la Chambre de Commerce junior, d'un représentant du Centre Commercial et de deux députés fédéral et provincial de la région qui seraient allés voir le ministre Walker et après avoir exposé les raisons motivant la conservation de ce quai avaient obtenu la promesse que les travaux de démolition seraient arrêtés.

Il serait difficile pour le moment, de donner raison à l'un ou l'autre de ces journaux car homme et machine sont encore à l'oeuvre et la démolition semble se continuer.

x x x

Pompiers

La Brigade des Pompiers d'Iberville invite la population à ne pas oublier la grande soirée qu'elle est à organiser pour le 8 avril prochain au Club Bellerive. Cette soirée récréative sera tenue au profit d'un des membres de la brigade qui fut blessé lors d'un incendie l'automne dernier et qui doit encore garder la chambre.

De plus amples informations seront données sur ce sujet quand l'organisation sera entièrement complétée.

Partie de cartes des Chevaliers de Colomb d'Iberville

Soirée sous la présidence conjointe de tous les ex-grands chevaliers et leurs épouses.

C'est bien mardi, le 7 mars, à 8 heures p.m., en la salle St-Charles que les amateurs de cartes ont rendez-vous.

Le Conseil 3206 d'Iberville nous informe que tout est à point pour recevoir plus de 400 joueurs; cent tables seront à la disposition des personnes présentes, dans les jeux de leur choix: bridge, cinq cents, bloutte, chien-rouge, etc. De 8 h. à 10 h. 30 ce sera la partie la plus sérieuse de la soirée où chaque joueur se lancera à la conquête d'un prix envié.

Plus de 75 prix de présences seront distribués au cours de la soirée, le tout se terminant par un lunch et café.

On est prié de ne pas oublier son jeu de cartes.

Des tables pourront s'inscrire pour jeu à domicile; toute personne intéressée est invitée à s'enquérir des conditions en téléphonant au Conseil, FI. 6-6575.

Bienvenue à tous!

GILLES LEBEAU
DECORATION INTERIEURE
VENTE ET POSAGE
Spécialité en tapis, draperies, bamboo, tuiles de plancher
Tél. Fl. 7-2474
Rés. Fl. 7-3284
220, rue Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q.

Iberville

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Jeudi le 23 février, avait lieu à la salle St-Charles, la réunion mensuelle du cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc d'Iberville.

Après la prière d'ouverture par M. Léopold St-Denis, président, Mlle Rita Chagnon, secrétaire, donna lecture des dernières minutes, après quoi M. l'abbé Roland Bibeau livra son message à la nombreuse assemblée réunie pour chercher la lumière indispensable à toute action efficace. Si l'intelligence recherche la Vérité, celle-ci a sûrement éclaté puisque le texte exposé était celui-ci: "Celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres". Si dans la Bible, péché et ténèbres s'identifient, enfer et ténèbres s'identifient. Saint Paul ne dit-il pas, par exemple à ses nouveaux baptisés: "Autrefois, vous étiez ténèbres", c'est-à-dire vous viviez dans le péché. N'y a-t-il pas dans ma vie des ténèbres qui m'empêchent de suivre le Christ? Est-ce qu'il ne m'arrive pas de glisser dans les ténèbres, d'y marcher longtemps, c'est-à-dire tout en faisant des gestes de chrétien, de vivre dans le péché, loin de l'amour. Pour retrouver la lumière, cette Lumière qui est le vie du monde, il faut se confesser sincèrement; chacune de nos confessions doit marquer une étape dans mon avancement spirituel".

La présidente adresse ensuite quelques mots de remerciement à la secrétaire et à la trésorière pour le magnifique travail accompli à date et dit sa joie de l'importance que les dirigeants nationaux apportent à la conscience professionnelle au travail; cette même conscience se perpétuera ensuite dans des techniques toujours perfectionnées mises au service de tous les mouvements d'Action Catholique; étant éclairés sur les moyens à prendre, le devoir nous incombe maintenant d'être éclairants pour ceux qui nous entourent; le savoir pour le savoir apporte si peu, alors que le savoir propagé dans les divers milieux devient tellement enrichissant.

La partie principale de la réunion était réservée à M. André Patenaude, ex-président diocésain de Saint-Jean. Le conférencier ne déçut sûrement pas l'auditoire avide de connaître les convictions sincèrement formulées par un homme de la trempe de M. Patenaude. Le conférencier traita du rôle du laïc dans le mouvement et de la personnalité du Lacordaire.

"La Jeanne d'Arc et le Lacordaire sincères veulent rayonner le bien en contribuant à une meilleure observance de la sobriété. Ils doivent nécessairement pour atteindre leur but, tendre à une vie meilleure et améliorer leur personnalité qui va de pair avec une vie plus parfaite et un rayonnement grandissant. Avant tout, et c'est ce qui fait la force du chrétien, le Lacordaire doit s'imprégner de foi, foi en Dieu, en sa bonté, en ses dons, en sa paternité. C'est si puissant, si beau, quelqu'un qui vit de sa foi. Fini les craintes inutiles, les tracas; celui qui a confiance, vit plus heureux et progresse plus rapidement. L'opposé de l'égoïsme est la générosité. Savoir donner et de bon coeur, donner de sa personne, de son temps, de son coeur. Quand on dit: "C'est une personne heureuse", il est difficile de faire un plus beau compliment, car la générosité suppose d'autres qualités. Mais si nous n'avons pas un plan défini, une orientation, la présence d'une étoile qui nous guide, un jour ou l'autre, ces qualités s'effriteront et se perdront. A tout prix, il faut de l'idéal, une ambition sensée et surnaturelle. Tout apostolat exige beaucoup de patience. Patience pour supporter les taquineries, les malices, les défauts et les faiblesses des autres, patience dans ses propres difficultés, patience dans ses conquêtes. C'est une nécessité de tout apostolat". Ainsi s'exprimait, en résumé, notre dynamique conférencier.

M. Gérard Brunelle, vice-président diocésain remercia le conférencier après quoi, M. le président annonça un programme nouveau genre pour le mois prochain et l'assemblée se leva. Dites, ne manquez pas le rendez-vous lequel est toujours fixé au dernier jeudi du mois.

L. Léger, publiciste

Campagne . . .

(Suite de la page 1)

20 à 25% plus nombreuse, évidemment avec la conséquence que plus de revenus permettront aussi plus de réalisations et d'initiatives.

Que tous nos sociétaires se rappellent durant cette campagne que leur rôle demeure toujours le même: promouvoir les intérêts culturels linguistiques religieux sociaux économiques et nationaux des Canadiens-français.

Essentiellement, la SSJB est un organisme destiné à grouper tous les Canadiens-français catholiques pour les faire travailler à la promotion de leurs intérêts communs que tous fassent leur part et le succès est assuré.

Un trophée sera accordé à la section ayant recruté le plus de nouveaux membres.

J. R. Robert, secrétaire diocésain de la SSJB.

A la soirée S.S.J.B. samedi

Cinq consulats représentés à Iberville

La rencontre entre Néo-Canadiens et Canadiens organisée par les S.S.J.B. féminine et masculine d'Iberville prend de l'ampleur. Trois consuls généraux et deux vice-consuls ont assuré les organisateurs de leur présence à cette soirée de samedi prochain 4 mars, à la salle Saint-Charles. Comme nous l'annoncions la semaine dernière, Jacques Labrecque, folkloriste bien connu, sera l'artiste invité à cette soirée.

Le prix d'entrée est de un dollar et tous sont bienvenus.

Parmi les dignitaires qui seront présents, mentionnons, Mgr Malouin, qui s'occupe de l'aide aux immigrants; M. R. DeBoyer de Ste-Suzanne, consul général de France; M. H. Bauer, consul général d'Allemagne; M. P. Canali, consul général d'Italie; M. J. Athner, vice-consul des Pays-Bas; M. Marcel Zwaenepoel, attaché social du consulat général de Belgique; M. J. Vachon, directeur du service de l'établissement, au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et M. W.A. McFaul, représentant de la région est, du Service de l'Immigration.

Cette heureuse et fort louable initiative des S.S.J.B. d'Iberville connaîtra donc un beau succès; il est bien dans notre intérêt d'attirer à nous ces néo-canadiens qui veulent participer à notre vie culturelle et économique.

Il va sans dire que nombreux devraient être les nôtres qui seront à ce rendez-vous. Un délicieux goûter sera servi après la réunion.

On peut se procurer des billets en s'adressant à M. Elphège Boucher, M. Auguste Rome, Mme Jacques Tremblay, Mlle Lucille Boivin, Mlle Lorraine Bonneau ou autres dirigeants de la S.S.J.B.

Dégats causés par la tempête à Iberville

La tempête qui s'est abattue dans la région en fin de semaine a causé beaucoup de dégats dans toute la ville d'Iberville comme partout ailleurs. La pluie, le verglas, la neige et le vent ont unit leur force pour faire de lourds dégats aux lignes électriques et téléphoniques. Une panne d'électricité qui a débuté vers 2 heures dimanche matin a privé la plupart des foyers d'éclairage et de chauffage. Dans plusieurs maisons, le thermomètre est descendu à près de 40 degrés et plusieurs familles ont dû se réfugier qui chez un voisin, qui chez un parent qui avait la chance de posséder un système de chauffage moins moderne mais beaucoup plus efficace dans la circonstance. Le courant fut rétablit vers 4 h. dimanche après-midi, mais plusieurs foyers en furent privés jusqu'au lendemain avant-midi.

Les arbres, qui sont nombreux dans la ville, ont beaucoup souffert de cet état de chose quelques-uns se sont brisés obstruant les rues et entrainant les fils électriques dans leur chute, des branches jonchaient les rues et les parterres et plusieurs camions de la voirie municipale ont été employés au nettoyage durant toute la journée.

Il est heureux qu'aucun incendie ne se soit déclaré en cette journée et les citoyens ont fait preuve de sagesse en ne sortant pas leurs voitures et ceux qui ont dû le faire ont été très prudents car aucun accident n'a été signalé.

Amicale Mariste d'Iberville

A cause de la tempête qui s'est abattue sur la région en fin de semaine et qui a causé une panne d'électricité dans la ville d'Iberville durant presque toute la journée de dimanche 26 février, le souper causerie organisé par l'Amicale Mariste d'Iberville qui devait avoir lieu à cette date a été remis à dimanche prochain, 4 mars.

Comme il a déjà été annoncé, le R. P. Muller sera le conférencier invité à cette soirée et tous les anciens élèves des Frères Maristes d'Iberville sont tout spécialement invités à assister à ce souper causerie.

Chevaliers de Colomb

C'est mardi prochain 7 mars qu'aura lieu à la salle St-Charles la partie de cartes organisée par le Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville. Il y aura prix de présence prix de tables et un goûter sera servi à la fin de la soirée, que tous les membres de ce Conseil se fassent un devoir d'assister à cette soirée organisée au profit des oeuvres colombiennes.

Les membres sont aussi priés de ne pas oublier la partie de sucre qui aura lieu le 25 mars prochain à la cabane de M. J. P. Boulais, de Ste-Brigide.

Décès de M. B. Brosseau

C'est avec tristesse que plusieurs citoyens d'Iberville ont appris le décès de M. Benoit Brosseau, du 304 Bouthillier à Saint-Jean. Il laisse de nombreux amis à Iberville où il avait toujours habité jusqu'à ces dernières années, ils avaient appris avec stupeur le terrible accident qui l'avait conduit à l'hôpital mais tous avait l'espoir qu'il s'en tirerait, comme le destin en a décidé autrement tous se joignent pour offrir à son épouse ses enfants et sa famille, leurs plus sincères condoléances.

Nous apprenons que deux citoyens d'Iberville, MM. Pierre Blouin, 20 ans et Georges Laflèche, 25 ans, viennent d'être admis comme membres de la force constabulaire de Montréal.

Nos meilleurs voeux de succès les accompagnent dans leurs nouvelles fonctions.

COMMERÇANTS
ENTREPRENEURS
COMPTABLE
Tenue de livre générale
à temps partiel
Meilleures références
Tél. Fl. 7-1315

Ville d'Iberville

SOUMISSIONS

La Ville d'Iberville demande des soumissions pour le service des vidanges. Ces soumissions devront être cachetées et adressées au Secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, Iberville, et devront porter, en sus de l'adresse, les mots: "SOUMISSION — Vidanges". Elles devront lui parvenir avant 5 heures de l'après-midi, le 15 mars 1961.

Elles seront ouvertes à une assemblée spéciale qui aura lieu le 15 mars 1961, à 8 heures de l'après-midi; les soumissionnaires devront être présents en personne, à l'assemblée.

La Ville d'Iberville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. — Pour tout renseignement, prière de s'adresser au Secrétaire-trésorier.



CHRONIQUE DES LIGUES

Chaque année l'exécutif de la Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur rencontre S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean.

Cette rencontre a eu lieu vendredi dernier à l'Evêché de Saint-Jean et fut empreinte de la plus grande cordialité de la part de Son Excellence qui s'est intéressée au travail fait, aux problèmes qui se posent dans le développement des Ligues.

Les officiers ont pu constater que notre Evêque met tout son espoir dans les Ligues du diocèse et souhaite qu'il y en ait dans toutes les paroisses, afin de seconder le clergé paroissial dont les tâches sont déjà trop considérables.

Mgr Coderre a surtout insisté sur les pratiques religieuses de l'heure sainte, de l'offrande quotidienne, du travail chez les jeunes.

D'autre part la préparation des chefs est devenue une nécessité, c'est pourquoi les camps d'étude sont première valeur dans ce domaine.

Mgr Coderre a aussi parlé de son voyage en Amérique Latine et de l'aide qu'on attend du diocèse.

Enfin on peut dire que cette entrevue aura été constructive pour l'exécutif et la Fédération en général.

Liste des officiers

Les officiers de la Fédération et des Ligues recevront sous peu une liste des officiers de la Fédération et des présidents et secrétaires des Ligues.

C'est un instrument indispensable de travail pour tous.

La retraite fermée

Dans une lettre circulaire à l'occasion du 25e anniversaire de la maison Saint-Jean-de-la-Lande, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre écrit: "Si l'on examine de près les statistiques on s'aperçoit que, plusieurs fois, le nombre des retraitants ne dépasse pas le tiers de ce que la maison peut contenir".

Mgr Coderre souligne les avantages des retraites fermées et dit qu'elles seront "profitables non seulement à notre Clergé, mais à nos Laïcs de toutes conditions. Nous croyons fermement que le bien qu'y puisera l'individu rejaillira sur sa famille, sa paroisse et le diocèse".

La retraite fermée, dit encore Mgr Coderre, est une solution aux problèmes actuels de notre société. C'est une école de chefs.

Les milliers de retraitants dans les maisons de la province, sont un témoignage non équivoque de la valeur de la retraite fermée.

Ce trop bref résumé est quand même d'une valeur incontestable. Nous souhaiterions que ces quelques arguments décident nos officiers de la Fédération et des Ligues à participer à la retraite du 21 avril.

Toutes les Ligues ont reçu deux invitations. Que le président ou un autre officier ne puissent pas venir, qu'ils invitent un autre officier, ou membre à y participer.

C'est l'occasion de faire une charité et de donner à un autre de faire cette retraite. Mais de grâce ne mettez pas de côté l'invitation.

De toute façon si vous avez reçu cette invitation, M. le Président répondez: oui ou non. Il est important que nous sachions le plus tôt possible combien nous aurons de retraitants. Nous vous rappelons l'adresse du responsable:

P.-René Belleau,
210 Quinn, Longueuil,
OR. 4-6438.

Nous avons annoncé que le Comité diocésain de retraite fermée était en formation. Voici les noms des personnes qui ont accepté d'en faire partie: MM. Paul Pratt, François Contant et Joseph Fournier Un autre membre sera bientôt choisi pour compléter le comité.

Jésus dit: "Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma soeur et ma mère". (Mc 3, 35). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

HENRYVILLE

Naissance

Le 23 février a été baptisée Marie, Alice, Line, Johanne, fille de M. et Mme Roger Raymond (Henriette Rathé. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Rathé, grands-parents. Porteuse, Mme Jean-Louis Bourdeau, tante.

Que Dieu bénisse cette enfant.

SAINT-ISIDORE

Notes scolaires

11e année: Simone Beaulieu, 91.7, Louise Pesant, 91.7, Raymonde Vanier, 90.6, Mariette Lemieux, 88.4, Hélène Sicard, 87.7, Claudette Hébert, 83.2, Pierrette Brunet, 79.9.

10e année: Marthe Trudeau, 91, Denise Dubuc, 89, Raymonde Beaulieu, 87.3, Colette Vanier, 86.7, Marie Gervais, 86, Ginette Dubuc, 83, Céline Dubuc, 80.4, Pauline Beaulieu, 80, Claire Déniel, 80.

Cours de personnalité

Dernièrement, soit le 15 courant se donnait le cours de personnalité semi-public.

Quelque cent personnes étaient venues admirer le savoir faire des élèves qui suivent le cours. Tous ont été unanimes à admirer l'atmosphère de sympathie et d'amitié qui règne entre chacun des participants. Chacun des figurants s'est surpassé dans l'exposé du discours de son choix. En plus du sujet à traiter, chacun devait présenter et remercier un compagnon, chose qui fut faite avec doigté et enthousiasme. La soirée terminée, participants et auditeurs retournèrent enchantés de ce cours. Félicitations aux talentueux adhérents.

Hockey

Le St-Isidore s'est encore signalé cette semaine en infligeant une cuisante défaite de 10-4 au Ste-Philomène. Camille Reid a fait un pas de plus vers le championnat des compteurs en marquant 4 buts et deux assists. Laurent Payant a compté deux autres buts tandis que André Poupart, Bernard Beaulieu, Rolland Dubuc et Raymond Guinois ont marqué les autres buts du St-Isidore. Le club termina sa saison officielle vendredi le 3 mars à 8 heures contre le St-Remi à Verdun. Les gens qui ont supporté le club depuis nombre d'années sont invités grandement à venir encourager le club au cours des prochaines séries éliminatoires. Le St-Isidore a toujours une équipe formidable qui luttera pour remporter la coupe et ainsi prouver aux amateurs que St-Isidore a encore l'équipe qu'il a toujours eu. J'aimerais ici souligner le magnifique travail que notre ami Louis Hébert a fait pour les sports à St-Isidore. C'est d'ailleurs lui qui a travaillé pour que le St-Isidore ait une franchise dans la Rive-Sud. "Ti-Oui" nous te saluons grandement même si tu es à Toronto, Louis tu nous manques beaucoup comme organisateur de sports autant que publiciste. En partant pour Toronto, nous avons perdu un "Ti-Oui" qui ne disait jamais non pour les sports à St-Isidore. J'espère continuer ton beau travail et je te salue Louis. Et sur ce, à la semaine prochaine!

Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

Le Cercle d'Economie Domestique NDA tient à remercier bien sincèrement tous les nombreux et généreux donateurs lors de leur partie de cartes qui eut lieu mercredi le 22 février dernier.

Pour débuter, Mme la présidente et les membres de son Conseil furent gracieusement fleuries par Mme Albert Clouâtre.

Les bonbons servant à faire les bonbonnières furent fournis par les donateurs dont les noms suivent:

M. le chanoine Gareau, M. Philippe Baillargeon, R. Desrosiers et Frères Ltd, Congrégation des Dames de Ste-Anne, M. Omer Brault, Marché IGA, boul. du Séminaire, M. Pat Nicholson, Restaurant Mme Cotnoir, Restaurant Mme Michaud, Restaurant M. Maurice Denault, IGA (M. Grégoire), rue Laurier, St. Johns Vulcanizing Works, Mme Gérard Archambault, La Fraternité du Tiers-Ordre, Mme Léopold Gilbert personnellement, Green Gaz et plusieurs membres.

Les cadeaux du tirage furent également fournis par: M. Gérard Roy, détaillant des produits Watkins, Mlles Patenaude, fleuriste, M. Yves Prince, articles de sport, Lancaster Furniture Weather Vane Aluminum, de Montréal, M. Dubuc, magasin de meubles, Pelletier Fourrures, M. Philodor Ouimet, Pelletier et frères.

Les prix des bonbonnières furent donnés par: M. le maire Eugène Lasnier, Pierre Massé TV, Magasin Steinberg's, Goyette Furniture, et Woodhouse Ltée., M. le Dr Balthazar, Salon des Fleurs.

Le goûter fut gracieusement fourni par: Restaurant Henri Sénécal, Restaurant Alex et Dolbeau, Hôtel St-Jean, Hôtel Windsor, Boulangerie Bissonnette, Boulangerie Ti-Blanc, Laiterie Samoisette, Laiterie Richelieu, Marché Fortin, Marché National, Epicerie Royale, Marché Economique, M. David Lord, Laiterie Granger, Marché St-Hubert, Dominion Store (le café), M. Leblanc, rue Notre-Dame, Maple Leaf Potato Chips, de Montréal.

Maintenant, les noms des généreux donateurs des prix de présence: Magasin Woolworth, Le Carrousel, A. Boivin Lingerie, pharmacie Régnier, Mme Lamaire, magasin de chapeaux, Canadian Potteries Ltd, Lemaire chaussures, magasin Madeleine Benoit, buanderie Trahan, magasin Pfaff, bijouterie Gaboriault, Mme Clouâtre, fleuriste, Monarch Bottling Works, Lingerie Collin, bijouterie Bélanger, Mme Trahan lingerie, Dupuis Frères, Montréal, magasin Dussault, dentiste Génier, Choinière et Martel, Au Gentil Bébé, Gervais Frères, magasin Singer, Jos Trifiro et frères, A. Martin, Hamel Télévision, pharmacie Lanoue, Mme Bergeron, lingerie, Donat Courtemanche, Bédard Valet Service, St John Auto Parts, L. O. Laporte, Desnoyers chaussures, Au Vrai Salami, Richelieu Clothing, Au Royaume du Jouet, Radio Taxi Brault, Restaurant Le Château, Mlles Poulin, chapeaux, St. John Shirt Co. Dr Larocque, Marceau magasin de cadeaux, Davignon nettoyeur, Francine Lingerie, pharmacie Desmarais, Salon Céline Meunier, Librairie Richelieu, Kelly Shop, Rolland Viau, M. Georges Pépin, pharmacie Luc Poulin, Richelieu Equipement Ltée, Mlle Gaétane Filion, Mme DeSerres de Montréal, magasin Zénith, Ethier et Frères, Ken Wallet Photo, Mme Juliette Beauregard, Marcel chaussures, Hervé Lacasse, M. Claude Larreau, Salon du Corset, ferronnerie Pascal, Montréal, Bruck Mills, Gilles Esso Station Service, pharmacie Lafontaine, Mlle Pierrette Stébenne, cordonnerie Letendre, Lemieux et frères, Pépin nettoyeur, Marc Brais, chez Grenier, St-Germain, chaussures, Pierre Massé TV, Marc Brais, magasin, pharmacie Sagala, magasin Beauregard, Garage Brown, biscuiterie St-Jean, magasin Harnois, Lord Radio Service, Reitman's Stores, Librairie Payette, J. E. Mailloux, Ltée André Lebeau, Mme André Thibodeau, Cinq-Mars chaussures, J. B. Lefebvre, Lasnier et Galipeau, Rodrigue Lasnier, Restaurant Martin, Ferronnerie Idéal, Salon Chic, Dr Caron Harry Seltzer, Irénée Dupuis, Hôtel Richelieu, Chabot Lingerie, United Stores, Philippe Ouellette Equipments Bijouterie Bolduc, Yellow Sample Shoes, dentiste Caza, librairie Choquette, bijouterie Brodeur, Harbeck et Lasnier, Albert Côté, Simpson's Sears Montréal, Bélanger magasin de meubles, M. Grégoire (IGA), Mercier et Marceau, CIL, Southern Canada Power, Hôtel National, Meteor Brush, M. Yvon Dupuis, Librairie Bernard, M. Gosselin, liqueurs John Collin, M. Donat Arès, Garceau fleuriste, Mme Berthe Landry, M. Yvon Lavallée, liqueur Christin, Mme Marchand et plusieurs membres.

Le Cercle d'Economie Domestique NDA par la voix du bureau de direction et ses comités qui ont fait un travail géant, réitère bien chaleureusement ses remerciements pour l'encouragement reçu sous toutes ses formes. En retour, n'oublions pas d'encourager à l'occasion, les donateurs qui ont contribué au succès de notre partie de cartes. Merci mille fois merci.

Avis aux membres

N'oubliez pas votre assemblée régulière du mois de mars qui aura lieu mardi le 7, à 8 h. précise au local afin de mettre la dernière main à ce mouvement, qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre ville; plusieurs marchands ont été rencontrés à ce propos et tous ensemble favorables à ce mouvement.

M. Irenée Richard, président des activités religieuses, rappelle à nouveau qu'il y aura retraite fermée à la Villa St-Jean, du 10 au 12 mars prochain et réinvite ceux qui ne l'ont pas encore fait, à donner leur nom; cette retraite est exclusivement pour les Chevaliers de Colomb du Conseil 1145, et il y a encore des places libres.

Pour tous ceux qui ont reçu des billets pour le grand tirage à l'occasion de la partie de cartes annuelle des Chevaliers de Colomb qui aura lieu le 12 avril prochain, on passera chez vous dimanche le 5 mars pour les ramasser, les 2 livres, celui qui vous appartenait et celui que vous aviez à vendre. Malgré que la date soit écrite le 8 février sur le billet, ce tirage aura lieu officiellement le 12 avril prochain à l'occasion de la grande partie de cartes annuelle des Chevaliers de Colomb.

Condoléances

Nos plus sincères sympathies à la famille Bégnoche à l'occasion du décès de M. Germain Bégnoche, ce dernier faisait partie de notre Ordre depuis 1957. Il est décédé subitement dans un accident de la route.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Elzéar Lacombe qui est présentement hospitalisé ici à St-Jean.

Alphard Aubé

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Ligue mixte de quilles des Chevaliers de Colomb
Maurice Gagné, président

Classement

Eusèbe Berger Cie Ltée	58
Molson Breweries Ltd	50
Marcel Roy	49
Trans Canada Shoe Ltd	44
Gagné TV	44
Seven Up	42
Carrier Electric	33
Garage Gérard Brodeur	32
Les plus hautes moyennes:	
Jos. Charest	157
M. Blais	119
L. Alexandre	119
Plus hauts simples	
Jean-Guy Aubé	233
Mme M. Gagné	214
Plus hauts triples	
Jacques Smith	562
Mlle M. Blais	441

Mme Simone Lemieux,

Chars usagés
Des aubaines
Qui veut en profiter



Austin 1960

Buick 1959
Hardtop, tout équipé

Plymouth 1959
Hardtop, tout équipé

Pontiac 1958
Sedan, 2 portes

Studebaker 1958
Sedan, 4 portes

Mercury 1957
Pick-up

Chrysler 1956
Sedan 4 portes, tout équipé

Meteor 1954
Station Wagon 2 portes

Fargo 1954
Pick-up

Anglia 1954
Sedan 4 portes

Morris 1952
Minor, sedan 4 portes

Saint-Jean Automobile Ltée
9, rue FRONTENAC
SAINT-JEAN
TEL. FI. 6-4466

Les annonces classifiées du "RICHELIEU"
donnent de bons résultats
Qu'il s'agisse de:
Vendre, louer, acheter, échanger ou encore vous procurer un emploi, un employé, etc.



SIGNALEZ IMMEDIATEMENT
FI. 7-7529

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

A VENDRE: Maison 2 logis dont un de 4 pièces et l'autre de 3½ pièces, ce dernier libre, prix: $4,800., situé à 524, rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 234, rue Mercier, St-Jean. Tél. FI. 7-1250. (1251)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

EPICERIE-RESTAURANT: avec propriété de 6 pièces, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré Dieppe, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 8-4362. (1363)

MAGASIN DE VARIETES avec propriété, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré Dieppe, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1364)

FERRONNERIE avec logement attenant, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré Dieppe, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1365)

PROPRIETE demandée en échange d'une créance hypothécaire de $11,500.00 en 1ère hypothèque. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré Dieppe, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1366)

PROPRIETES DEMANDEES pour ventes rapides. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1367)

A VENDRE: Maison 2 logis de 4 pièces, située au village de Napierville, en face de l'église, bonne condition. S'adresser par tél. CH. 5-3241. (1344)

A VENDRE: Maison 2 logis, rue Bouthillier, 1 logis de 4 pièces et 1 de 5 pièces, grand terrain, bonne condition. S'adresser à 164 rue Cousins, Saint-Jean. (1348)

A VENDRE: Maison neuve dans le village de St-Isidore, rue de la station, communications faciles pour Montréal. S'adresser à M. Ernest Fortin, St-Isidore de Laprairie. Tél. 690-s-12. (1376)

◄ Chalets ►

A VENDRE: Chalets modernes, meublés, isolés, eau courante, chaude et froide, électricité, chaloupes, bord de l'eau, St-Paul-Ile-aux-Noix. S'adresser par tél. FI. 7-3087. (1374)

► Terrains ►

A VENDRE: Deux terrains 65 x 112 chacun, tout près du restaurant Dolbec. S'adresser à 172 rue Labrèche, Saint-Jean. (1391)

A VENDRE: 1 lot de 136 pieds de façade par 700 pieds de profondeur. S'adresser par tél. FI. 8-3127. (1182)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Camion Chevrolet '56, 2½ tonnes, boite en acier 8 x 14, fini veneer et isolée, bas millage, mécanique en ordre. S'adresser par tél. FI. 8-4105. (1334)

A VENDRE: Citroën 1960, modèle D.S., bas millage, parfaite condition, radio, sedan, 4 portes. Raison: auto fournie par l'employeur; véritable aubaine, 32 milles au gallon. S'adresser le samedi ou le dimanche à 530 rue Laurier, Saint-Jean. (1346)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: 1 trayeuse Surge; 2 chaudières avec installation pour 20 vaches, presque neuve; 1 écrèmeuse Viking; 1 charriot à fumier ; abreuvoirs, carcans pour 20 vaches. S'adresser à Mme Arthur Gagnon, St-Philippe de Laprairie. (1328)

A VENDRE: Veaux mâles de tout âge, Holstein pur sang, vaccinés, provenant d'un troupeau sain, exempt de brucellose. S'adresser à M. Alexandre Morin, Napierville. Tél. CHamplain 5-3776. (1330)

A VENDRE: 100 poches de patates de semence. S'adresser à Jean-Remi Beaulieu, Grand Rang, Saint-Remi de Napierville. (1331)

A QUI LA CHANCE?

A VENDRE: Restaurant tout équipé. Aucun prix raisonnable refusé. Cause de maladie. S'adresser par tél. FI. 6-4266. (1347)

A VENDRE: Ameublement de salon, set de chambre à coucher; aussi machine à laver, à très bas prix. S'adresser à 88 boul. Labelle, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7305. (1350)

A VENDRE: Robe de mariée, grandeur 18 ans, neuve, bon marché. S'adresser par tél. FI. 7-3311. (1345)

A VENDRE: 2 vaches fraiches vêlées, vaccinées, claires de test, Holstein. S'adresser à Ricardo Tremblay, rang St-Grégoire, Laprairie. Tél. MI. 3-8609. (1375)

A VENDRE: Jeune vache fraiche; aussi 1 taureau de 2 ans. S'adresser à M. Jean-Louis Samoisette, R.R. No 1, Saint-Jean. Tél. FI. 7-2937. (1377)

A VENDRE: Poêle électrique McClary, blanc, 4 ronds, 220 v., combiné bois-charbon, très propre, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 11, 8e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-5309. (1378)

A VENDRE: Couvre-pieds piqués à la main; aussi 1 rouleau de catalogne. S'adresser à 91 rue St-Charles, St-Jean. (1379)

A VENDRE: Patates de semence, certifiées "Cobbler". S'adresser à Léo Desgroseilliers, rang de la Rivière, St-Remi de Napierville. Tél. 657-s-4. (1380)

A VENDRE: Fixtures électriques, ameublement de magasin, lingerie pour hommes, dames et enfants. S'adresser à M. Maurice Lemieux, rue Notre-Dame, St-Remi. Tél. 111. (1381)

A VENDRE: Télévision 17 pouces "Marconi", en parfaite condition, prix raisonnable. S'adresser par tél. MI. 3-8365. (1382)

A VENDRE: Ferme laitière entièrement mécanisée, 3 tracteurs, 195 arpents tout en culture, 80 bêtes à cornes, quota 21 bidons, revenu mensuel $1,000. à $1,500., possibilité d'augmentation pour famille avec grands garçons. $40,000 comptant, balance conditions faciles, située dans les Cantons de l'Est, sur grande route Richmond-Montréal. Se paie par elle-même en peu de temps. Pour intéressé sérieux, écrire à C.P. 216, Saint-Jean, P.Q., et mentionner en gros le numéro 1383 sur l'enveloppe. (1383)

A VENDRE: Machine à coudre à pédales "Singer", bonne condition. S'adresser par tél. OL. 9-1396, Laprairie. (1392)

A VENDRE: Beau lot de foin, mil, trèfle et luzerne; aussi avoine. S'adresser à M. Hercule Guay, L'Acadie, tél. FI. 7-2875. (1405)

A VENDRE: Piano. Aussi d'autres articles de ménage. S'adresser à 188 rue Richelieu, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5298. (1406)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: Bureau à 85 rue St-Charles. S'adresser à 91 rue St-Charles, St-Jean. (1393)

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $140. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4½ pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. — (946)

A LOUER: Logis de 5½ pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; $65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue St-Hubert, à Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-1561. (1234)

A LOUER: Logis 3½ pièces, dans un bas, situé à 524 rue St-Jacques. S'adresser à 234 rue Mercier, St-Jean. Tél. 7-1250. (1252)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, libre le 1or mai, situé à 186 rue Collin. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1253)

A LOUER: 6 pièces, bungalow, cuisine moderne, chambre de bain tuiles, plancher bois franc, système de chauffage, grande cour, $100. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (1272)

A LOUER: Logis 5 pièces, situé à 125, rue Champlain, chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie. S'adresser à 125 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3194. (1274)

A LOUER: 2 logis chauffés, modernes et propres; 1 logis de 5 pièces, haut, libre le 1er mai; 1 beau logis 3 pièces, bas, libre en mars, situés à 415 St-Michel. S'adresser par tél. FI. 8-3591. (1282)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé, eau chaude. S'adresser à 175 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 7-3323. (1324)

A LOUER: Logis 4 grandes pièces, 220 v., chambre de bain, situé à 199 Fortin, apt 6. S'adresser à 203, rue Fortin, St-Jean. Tél. 7-1027. (1326)

A LOUER: Logis de 4 pièces, bien propre, à 226 rue Chaussé, 220 v., eau chaude, libre le 1er mai, bien chaud. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (1309)

A LOUER: Logis 5 pièces, haut, très propre, dans un 2 logis, planchers en bois franc, prélarts incrustés dans cuisine, chambre de bain avec douche, situé à 280 rue Dollier. S'adresser par tél. FI. 8-3159. (1313)

A LOUER: 1 logis de 4 pièces, 3 logis de 3 pièces, situés à 365-367 et 367a-373 rue Mercier, avec 220 v., eau chaude. S'adresser à 229 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3709. (1335)

A LOUER: Logis 5 pièces au village de Napierville, près de l'église et de l'école, libre le 1er mai. S'adresser à M. Emile Lussier, St-Edouard de Napierville, tél. St-Remi, 616-s-3. (1337)

A LOUER: Logis de 4 pièces, situé à 209, rue Saint-Hubert. S'adresser à M. Roger Lefebvre, 223 Chaussé, Saint-Jean. (1342)

A LOUER: Local 2400 pieds de plancher, pour collège ou commerce, central, 3 étages, autrefois occupé par le Collège Commercial Marcoux. S'adresser à 23, rue De Salaberry, Saint-Jean. (1352)

A LOUER: Logis de 3 pièces à 127-B, rue Mercier, réservoir eau chaude, 220 v. S'adresser par tél. FI. 6-9585. (1354)

A LOUER: Logis moderne, chauffé, eau chaude à l'année, 5 pièces, compartiment dans la cave, laveuse et sécheuse automatiques, antenne T.V. centrale, $85. par mois, libre le 1er mai. S'adresser après 5 h. à 407 rue St-Michel, apt 2, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5075. (1355)

A LOUER: Logis 4 pièces, à Napierville, chauffé, eau chaude, 220 v., garage, libré le 1er avril. S'adresser à Mme Duclos, Napierville. (1359)

A LOUER à Iberville, logis très propre, 4 pièces, plus chambre de bain, planchers tuiles et bois franc, eau chaude, 220 v., situé dans le quartier résidentiel à 87 avenue Leclerc, haut et bas, $45. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2113. (1360)

A LOUER: à Talon, plusieurs logis. S'adresser à M. Georges L'Ecuyer, Saint-Jean, Talon. Tél. FI. 8-2312. (1361)

A LOUER: Logis de 3 pièces, avec solarium, chauffé, eau chaude à l'année, ménage fait à neuf. S'adresser à 103 rue Champlain, St-Jean. (1373)

A LOUER: Logis de 3 pièces, 220 v., situé sur la rue Mercier, près de St-Paul, $30. par mois, libre le 1er mai. S'adresser à M. W. Paradis, 372 rue Notre-Dame, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3311. (1356)

A LOUER: à 309, rue Jacques-Cartier, logis de 8 pièces, cave finie. Aussi 1 de 4 pièces, situé à 178 rue des Carrières. S'adresser à 172, rue Latour, M. Rémillard. Tél. FI. 8-3327. (1362)

A LOUER: Logis de 5 pièces, rue Latour, libre immédiatement. S'adresser à 174 rue Latour, tél. FI. 8-2245 ou à Napierville, CH. 5-3257. (1358)

A LOUER: Logis 3 pièces, 220 v., eau chaude, près de l'église et de l'autobus, fournaise fournie. S'adresser à 224 rue St-Jacques, Laprairie. Tél. OL. 9-0235. (1385)

A LOUER: Logis de 5 grandes pièces, très modernes, dans un bas, réservoir thermos, grande cour, cave, près des écoles et du Séminaire. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. (1386)

A LOUER: Logis 4½ pièces à 119 rue Latour, chauffé, garage, $75.00 par mois. S'adresser à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3212. (1387)

A LOUER: Logis 3 grandes pièces, très propre, bien situé, libre le 1er avril. S'adresser à 54 rue Mercier, Saint-Jean. (1388)

A LOUER: à Iberville, coin 12e Avenue et McGinnis, logis de 4 grandes pièces ½, cuisine moderne, 220 v., tuile sur plancher, libre le 15 mars. — Aussi logis dans un flat 3½ pièces, plancher bois franc, 220 v., réservoir à eau chaude. — Aussi à 100, 15e Avenue, bungalow neuf de 4½ pièces, chambre de bain en tuile céramique, chauffage central, libre le 1er mai. S'adresser à Paul Lecavalier, 108, 15e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-3017. (1389)

A LOUER: Logis de 3 pièces, situé rue St-Jacques, 220 v., chambre de bain — Aussi 1 de deux pièces. S'adresser à 332 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-6263. (1390)

A LOUER: Logis de 2 pièces, chauffé, éclairé et meublé. S'adresser par tél. FI. 7-3262. (1397)

A LOUER: à 272 rue St-Germain, logis de 3 grandes pièces, modernes, très propres. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (1398)

◄ Chambres ►

A LOUER: Chambre meublée, située à 242 rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1260)

A LOUER: Chambre avec armoires, permis de cuisine, située près de l'église. S'adresser à 221 boulevard Gouin, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3917. (1353)

DIVERS

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

PERDU: Chapelet en poussières d'or. Récompense promise à qui le rapportera à 225 Jacques-Cartier, Saint-Jean ou tél. FI. 7-4445. (1401)

ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

DAIGNEAULT & LUSSIER
VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

BESOIN D'ARGENT: 1ère et 2e hypothèques, service rapide, ville et campagne; aucun dépôt ou frais d'inspection. Ecrire et donner détails à M. André Duclos, Blackpool, P.Q. ou tél. Lacolle CH. 6-3672. (1243)

IMPOT: Pour vos rapports d'impôt personnel, adressez-vous à M. Vital Goulet, 331 rue St-Hubert, St-Jean. Discrétion assurée. (1279)

POUR VOS RAPPORTS D'IMPOTS fédéral ou provincial, adressez-vous en toute confiance à M. René Gosselin, 44a rue Marchand, St-Jean. (1276)

POUR VOTRE COUTURE ou chapeaux faits à la main, adressez-vous en toute confiance à Mme Cécile Charette, Saint-Luc, tél. FI. 8-4236. (1339)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

AVIS AUX CULTIVATEURS
Un collectionneur désire acheter des anciennes charrues à roulelles. Tout vendeur intéressé est prié de faire une description de la pièce. Ecrire à R.-L. Séguin, Case Postale 212, Rigaud, P.Q. (1369)

VOUS ETES inquiète, soucieuse à cause de ces poils superflus. Ce n'est plus un problème aujourd'hui. Rendez-vous au Studio CHARMIS, 242 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (1402)

A LOUER

Logement de huit pièces, chauffé, situé Place du Marché, à Saint-Jean.

S'adresser à

69, rue St-Georges **Saint-Jean**

Local pour bureaux demandé

Espace de 1200 à 1500 pieds carrés dans le centre de la ville avec stationnement si possible et intéressé à signer un bail.

Pour informations, s'adresser à:

JEAN-PAUL TRAHAN
178, rue Mercier
Tél. FI. 6-4497 Saint-Jean

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: **FI. 8-3672**

Annonces classées

AVIS AUX CULTIVATEURS: Si vous voulez des patates de semence certifiées de toutes marques, grosses et petites, Ile-du-Prince-Edouard. S'adresser à M. Léonard Laforest, St-Michel de Napierville, tél. 986 ou Montréal UN. 1-5494. (1403)

Voici AVON Madame! — Le temps de Pâques est le temps des oeufs et d'un bon revenu également comme représentante AVON. Territoires libres immédiatement. Ecrivez à C.P. 112, Outremont, Montréal 8, P.Q. (1399)

SI VOUS avez besoin d'une GARDIENNE, appelez FI. 7-1172. (1400)

◄ Chalets ►

A LOUER: Chalets modernes, meublés, isolés, eau courante chaude et froide, électricité, chaloupes, bord de l'eau, St-Paul-Ile-aux-Noix. S'adresser par tél. FI. 7-3087. (1384)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: 1 logis d'au moins 4 chambres, dans Saint-Jean de préférence, un bas si possible. S'adresser par tél. FI. 7-4400. (1394)

ON DEMANDE: Fille pour ouvrage de maison, famille 4 adultes, à St-Lambert, chambre privée, bon salaire, position permanente. S'adresser par tél. OR. 1-6312, St-Lambert. (1395)

ON DEMANDE: Hommes ou femmes avec expérience pour tenue de livres, quelques heures par jour. Ecrire et mentionner expérience à C.P. 216, Saint-Jean et mentionner en gros le No 1396 sur l'enveloppe. (1396)

UNE CARRIERE DANS LA VENTE

Occasion de faire une carrière comme représentant, à Saint-Jean, pour une des plus importantes Compagnies d'Assurance-Vie au Canada. L'homme que nous recherchons est probablement marié et âgé de 25 à 40 ans, réussissant bien dans son emploi actuel, mais anxieux de faire mieux. Bien que le candidat ne soit pas tenu de posséder de l'expérience dans l'assurance-vie, il devra avoir l'ambition, la conviction et le désir de rendre service aux autres aussi bien qu'à lui-même. Nous offrons à cet homme une situation stable, des possibilités illimitées de revenu, une pension à 60 ans. Nous offrons l'indépendance de son propre commerce, mais en plus, l'affiliation et le support d'une grande entreprise financière. Nous assurons un entraînement complet, des plans par courrier direct, et autres aides éprouvées pour dépister les acheteurs et faire des ventes. Chances d'entrer dans la gérance après la première année. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Pour une entrevue, écrire à
André J. Leduc, gérant,
The Manufacturers Life Insurance Company,
165 nord, rue Wellington,
Sherbrooke, P.Q.

AVIS
VILLE D'IBERVILLE

Conformément au règlement municipal No 217 tout chien errant sur la voie publique dans les limites de la Ville d'Iberville, qu'il porte ou non une médaille fournie par le bureau du secrétaire-trésorier de la Ville, peut être immédiatement placé en fourrière, sur le terrain de la Ville, par tout constable ou toute personne autorisée de la dite Ville, pour être détenu pendant 48 heures, après lequel délai le dit chien sera abattu. Si tel chien placé en fourrière, est réclamé par son propriétaire avant qu'il soit abattu, le propriétaire peut en reprendre possession, après avoir payé la somme de $1.00 pour chaque jour de garde au gardien de la fourrière et, en plus, après avoir payé le coût de la licence prévue par le dit règlement, au cas où telle licence n'aurait pas été payée ou émise.

Alexandre HOULE,
Chef de Police

Ce 28 février, 1961.

COMMISSION SCOLAIRE
ST-SEBASTIEN D'IBERVILLE
ECOLE CENTRALE

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSIONS", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à (4) heures p.m. (h.n.e.), le 17 mars 1961 pour la construction d'une école centrale de dix (10) classes avec logement au village de Saint-Sébastien dans le comté d'Iberville.

On obtiendra les plans et devis au bureau du secrétaire-trésorier moyennant un dépôt de ($25.00) dollars en argent. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remetront les plans et devis dans les dix (10) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Commission scolaire de Saint-Sébastien d'Iberville pour le montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Edgar DUVAL,
Secrétaire-trésorier,
Saint-Sébastien,
comté d'Iberville, P.Q.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE.
DANS LA COUR SUPERIEURE,
District d'Iberville. No 11358.

Docteur Vial LAVOIE, médecin, pratiquant et domicilié en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville,
Demandeur
— Vs —
Fernand MARTIN, actuellement résidant à Iberville, dit district,
Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, ce 27 février 1961.
Maurice COTE,
Député-protonotaire, C.S.
Roland Tremblay,
Procureur du demandeur.

Boul. du Séminaire

(suite de la page 3)

VIDANGES ET DEPOTOIR

Le secrétaire donne lecture du contrat intervenu entre la cité de Saint-Jean et M. Gaston Guay pour l'enlèvement des déchets dans la Cité, à partir du 1er mars et pour une période de cinq ans. M. Gaston Guay a acheté un terrain dans les limites de la paroisse de Saint-Blaise qui servira de dépotoir, le tout approuvé par le Bureau d'Hygiène de la province de Québec. Il recevra, à partir du 1er mars et pour toute la durée du contrat, un montant de $750 par semaine, pour la cueillette des vidanges et pour la fourniture du terrain. M. Guay signale que la bâtisse principale au nouveau dépotoir est en bois avec solage en bloc de ciment à l'épreuve de la gelée. La Cité aura la liberté de se porter acquéreur, durant la durée du contrat, de tous les bâtiments érigés sur le terrain du dépotoir au prix global de $23,800. On fermera l'ancien dépotoir et une barrière y sera érigée. Le dépotoir sera ouvert six jours par semaine, de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. M. Guay recevra, sans charge, tous les déchets qui pourraient être transportés par des particuliers, à la condition que ce soit les résidents de la cité de Saint-Jean. M. le maire et le secrétaire sont autorisés à signer le contrat.

SERVITUDES A L'ARRIERE

Une demande de la Cie de Téléphone Bell pour poser des poteaux sur la rue Maisonneuve est remise à la prochaine assemblée. L'échevin Edouard Fortier attire l'attention du Conseil sur l'importance de placer les servitudes en arrière des résidences. Une requête des résidents de la rue St-Laurent demande ce système. Pour l'esthétique, il importe dorénavant, selon M. Fortier, de ne plus laisser installer de poteaux moches et sales en bordure des trottoirs. Les nouvelles rues ont 66 pieds de largeur, 25 pieds de parterre pour les maisons, on voit la longueur des fils nécessaires. Et de plus, l'éclairage se fait sur un côté de la rue seulement.

L'échevin Lorrain dit qu'il faut avoir ce que ça coûtera et si on a les moyens de faire ça.

L'échevin Mercier est d'avis qu'on devrait adopter ce système pour les nouvelles rues, mais il est difficile de changer ce qui a déjà été fait.

DIVERS

La Commission municipale de Québec recevra une lettre pour lui confirmer que la vente de terrain à Melrose Granit Co. of Canada a été faite dans l'intérêt de la cité de Saint-Jean.

La J.O.C.F. obtient permission de faire vente de bric-à-brac, un samedi, au Marché Public.

La Régie des Transports avise le Conseil que M. Léonard Fortin a fait application pour faire le transport des voyageurs jusqu'aux frontières américaines. Le Cité n'a pas d'objection.

On fera demande pour installation de signaux automatiques aux traverses à niveau des rues Champlain et Collin.

La Cie de Téléphone Bell offre pour $103 par mois le service de réseau téléscripteur. On soumettra l'offre au directeur de la police.

Le Club Nautique de Saint-Jean Inc., attire l'attention du Conseil sur le cas Marien. On s'en tient à la lettre du Dr Denhez de l'Unité Sanitaire. La Cité attend la date du 1er mai pour voir si M. Marien s'est conformé.

Après l'adoption des comptes, l'assemblée est levée.

Il doit verser $2,500 pour ne pas avoir respecté un contrat de vente

Quand vous promettez par contrat de faire ou de ne pas faire quelque chose, il est dangereux de ne pas tenir ses promesses et de violer l'une des clauses du contrat ou du bail. C'est ce que M. Jean-Baptiste Bouchard de St-Bernard de Lacolle a appris à ses dépens.

M. Alexandre Fortaish acheta un terrain à St-Bernard de Lacolle dans le but de s'y construire une belle maison où il pourrait jouir d'une bonne et légitime tranquilité. Afin d'être sûr de ne pas avoir pour voisin des indésirables, il convainquit le vendeur du terrain, M. Bouchard, d'insérer une clause spéciale dans le contrat de vente à cet effet. Voici comment était rédigé la clause: "Le vendeur garantit à l'acquéreur qu'il exigera des voisins qui se porteront acquéreur des lots adjacents à celui ci-dessus vendu, qu'ils construiront des résidences de pas moins de $5,000".

Fort de cette garantie, M. Fortaish acheta le terrain pour la somme de $400 et y construisit une belle maison qui lui revient en tout à quelque $12,369.38. La preuve de ce montant a été faite devant le tribunal à la satisfaction de la Cour. Mais voilà que quelques années plus tard, le vendeur oublia sa promesse. Deux ans s'étaient à peine écoulés et M. Fortaish vit avec désespoir s'élever à côté de lui une salle de quilles.

M. Bouchard qui possédait toute une série de lots à vendre ne se souvint pas qu'il avait promis que ces terrains ne serviraient qu'à des fins domiciliaires. Dans le contrat de vente, M. Bouchard avait tout simplement oublié d'insérer la clause qu'avait obtenue M. Fortaish. Et le hasard voulut que ce terrain fut contigu à celui de M. Fortaish. Il s'en suivit des chicanes entre voisins et la douce paix recherchée par M. Fortaish venait de lui échapper.

Il porta l'affaire devant la Cour Supérieure du district d'Iberville. Il y fit la description de l'enfer créé autour de sa maison par l'exploitation de cette salle de quilles. Cela amenait des gens sous ses fenêtres à toute heure du jour comme de la nuit. Ce n'était que cris et clameurs et que de bruit de freins et de klaxons, car un terrain de stationnement fut établi devant la salle de quilles. M. Fortaish pour avoir la paix, devait tenir ses fenêtres constamment fermées et même tenir ses stores baissés. Ces désavantages se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures du matin. Le dimanche, il ne pouvait goûter aux joies de la tranquilité en famille. Il devait partir en automobile et s'en aller où il se faisait moins de bruit.

Il lui restait bien une solution, celle de quitter les lieux et de vendre sa maison. Il y songeait, mais les maisons avaient augmenté de valeur et pour se faire construire la même résidence et le même garage dans une autre localité, on lui demandait environ $6,000 de plus. Ce qu'il avait obtenu pour $12,000 il y a quelques années, lui coûterait maintenant $19,000 C'était injuste, après les garanties que son vendeur de terrain lui avait faites. C'est l'argument qu'il fit valoir devant le juge Edouard Tellier.

Le juge Tellier en est venu à la conclusion qu'un tel établissement n'était pas tolérable dans un lieu résidentiel et que cela empoisonnait l'existence. La Cour accorda à M. Fortaish une indemnité de $2,500. Le juge Tellier aurait même été prêt à accorder une plus grosse indemnité si la preuve avait été mieux étoffée par des expertises de savants ingénieurs ou autres personnes qui auraient fournis des idées meilleures. La Cour est liées par la preuve et ne pouvait pas accorder plus dans le cas présent à cause de la preuve suffisante, bien sûr, mais maigre.

Ce fut l'avis également des trois juges de la Cour d'Appel qui confirmèrent le jugement dans cette cause et déclarèrent que le vendeur, Jean-Baptiste Bouchard "s'en est tiré à bon compte".

Partie de cartes chorale Cathédrale

Nous avisons les lectrices et lecteurs qu'on a organisé une partie de cartes "Mi-Carême" sous le patronage de Mgr Eugène Martineau curé de la Cathédrale, au profit de la Chorale de la Cathédrale. Cette soirée récréative aura lieu jeudi, le 9 mars 1961, à 8 h. 30 p.m. en la salle de l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 230 rue Laurier, à Saint-Jean. Le billet d'entrée est de $1.00

On peut aussi se procurer les billets "Au Carrousel", 147a rue St-Jacques, tél. 7-4332. On peut en obtenir également de MM. Bernard Ostiguy, directeur de la chorale 558 rue Champlain, tél. 8-3132; Jacques Jenneau, 513 boulevard du Séminaire, tél. FI. 8-3222 et Jean-Paul Harbec, 368 rue Laurier, tél FI. 6-3655 ou encore, de tout autre membre de la chorale.

Allons très nombreux soutenir l'effort constant que font les membres de la Chorale et leur directeur dans le but de fournir aux paroissiens de l'église-mère du diocèse un chant liturgique digne d'une paroisse cathédrale, ce qui nécessite beaucoup de dévouement et de discipline.

La SSJB appuie le Club de Ski de St-Jean

Lors d'une récente réunion générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean, section masculine, tenue le 23 février dernier sous la présidence de M. Angelys Meunier, il a été unanimement décidé d'accorder un appui financier au Club de Ski Saint-Jean, qui, par son encouragement aux loisirs de notre jeunesse, mérite toute notre admiration.

L'on sait en effet, que tous les samedis, avec l'aide d'autres organismes, des autobus sont gratuitement mis à la disposition de nos écoliers, qui sont transportés au centre de ski de Mont Saint-Grégoire où le montepente est mis sans frais à leur disposition, avec en plus les services aussi gratuits, d'instructeurs compétents qui leur inculquent les notions élémentaires et plus avancées de la technique du ski, procurant ainsi à notre belle jeunesse, les avantages d'un sport sain et de loisirs formateurs. Aussi la S.S.J.B. masculine de Saint-Jean qui avait en 1960 voté un don de $100 au Club de Ski pour l'aider à boucler ses dépenses, a de nouveau, pour 1961, décidé sur proposition de M. J.-Roland Robert, appuyé par M. Roger Filion, de voter un autre don de $50 avec les félicitations et les meilleurs voeux de succès à ses dévoués officiers et moniteurs, en espérant que son geste sera imité par d'autres associations.

Patronage des S.S.J.B. lors du Festival d'art dramatique à Saint-Jean

A la demande du Carrefour des Arts, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean a accepté le patronage de l'une des soirées du Festival d'Art Dramatique du Canada qui se tiendra à Saint-Jean dans la semaine du 20 au 25 mars. Un certain nombre de billets seront en effet retenus pour tous les officiers et officières des cinq S.S.J.B. de la cité de Saint-Jean et une invitation sera envoyée aux 2,000 membres de bien vouloir accorder tout leur encouragement à cet événement important.

Autobus d'Ecoliers et non "School Bus"

A l'unanimité, lors de cette même réunion, l'on a adopté une résolution apuyant la demande sensée du Surintendant de l'Instruction publique de la province, pour qu'à l'avenir les autobus scolaires transportant des étudiants canadiens-français de Saint-Jean et la région, portent la mention, bien en évidence "Autobus d'Ecoliers" au lieu de "School Bus" tel que précédement, qui était un non-sens et une insulte gratuite aux contribuables payeurs de taxes aussi bien qu'aux parents de nos étudiants canadiens-français. L'on espère que nos Commissions scolaires réaliseront le bien-fondé de cette demande et verront à ce qu'elle soit scrupuleusement observée sans délai.

(suite à la page 11)

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!



J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. FI. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

A VENDRE
MAGNIFIQUES TERRAINS 75 X 100
Beau site, bonnes conditions, à termes faciles, sans intérêt, prêts à bâtir, égouts faciles d'accès, situés au village de L'Acadie, P.Q.
S'ADRESSER A
Antoine Desranleau — Tél. FI. 6-4816

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.
Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
— COURTIER EN IMMEUBLES —
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean, Qué.
— Très spécial cette semaine —
RUE RAYMOND: 2 logis 5 pièces, brique, neuf, cuisine et chambre de bain en tuile, système bas seulement, $16,500; comptant: $4,500. A ne pas manquer.
Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

S. St-Jean-Baptiste

Section Marguerite Bourgeoys

La semaine dernière, lors de notre assemblée tenue le 22 février nous avons décidé que la plus belle manière de participer à la grande semaine nationale de la Société St-Jean-Baptiste, est d'augmenter le nombre de nos membres; cette semaine est donc pour nous une semaine de recrutement.

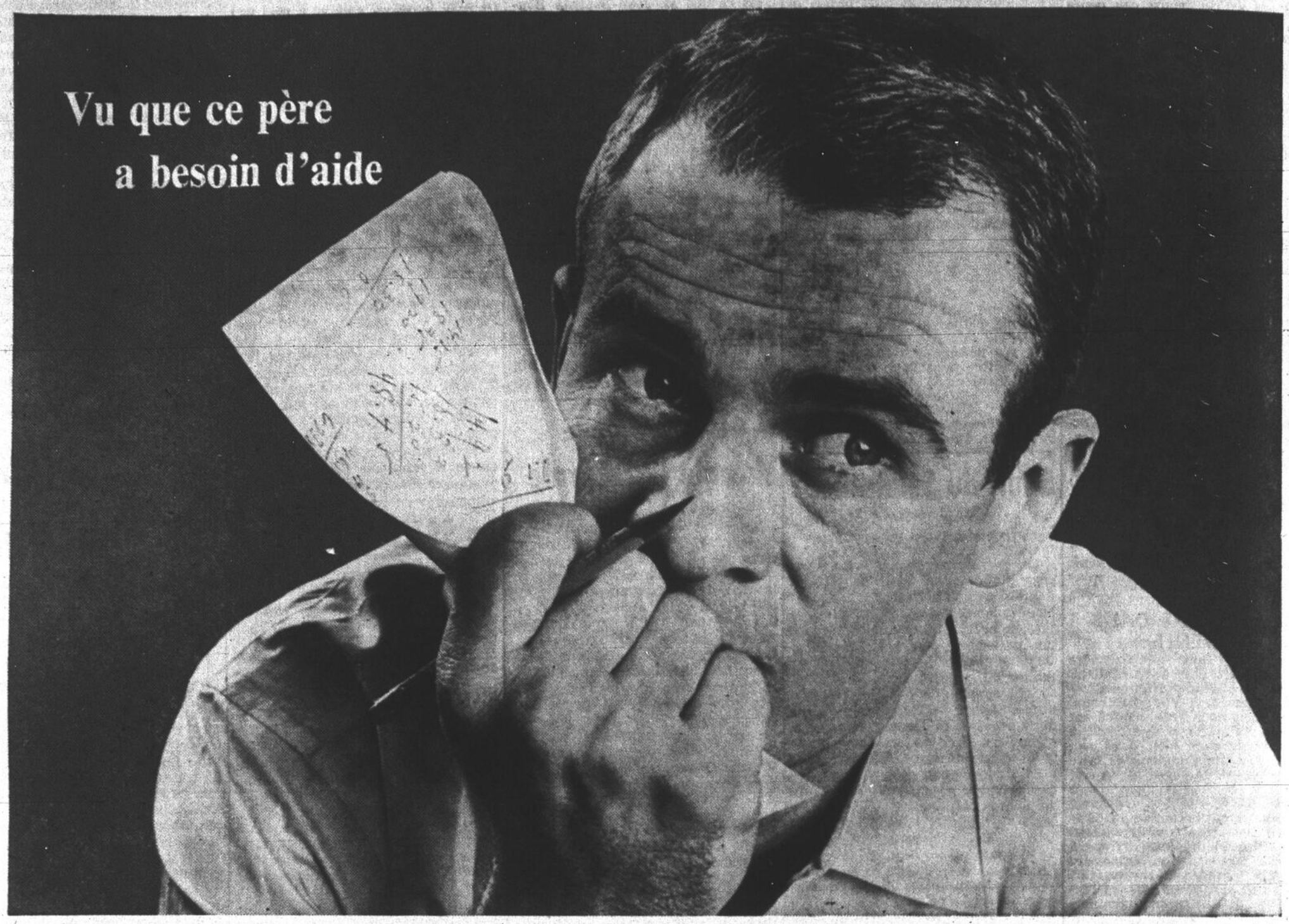
Notre amie et notre voisine seraient certainement heureuses de faire partie de notre société si elles en connaissaient les activités. Car c'est surtout au foyer que nos membres apportent leur collaboration.

Guidée par les directives données aux réunions de la section, la mère de famille aidera beaucoup aux réalisation de la société. Elle fera de la "Refrancisation en surveillant le langage de ses enfants; elle encouragera l'achat chez nous en accordant sa préférence aux produits fabriqué au Québec et par des Canadiens-français.

Enfin, c'est en faisant rayonner au foyer l'esprit canadien-français, que la femme de chez-nous converbera les nobles vertus que font l'orgueil de notre race.

Voilà pourquoi il nous faut recruter de nouveaux membres afin d'accomplir la noble tâche qui nous attend.

La secrétaire



la Metropolitan annonce un service pour tous les pères—

LA VÉRIFICATION DE LA SÉCURITÉ FAMILIALE

Il n'est pas nécessaire que vous ayez beaucoup d'argent pour profiter de ce service spécial qui permet d'évaluer votre actif, vos obligations (même vos ambitions) et de savoir où vous et les vôtres en êtes en fait de sécurité familiale. Votre représentant local de la Metropolitan a reçu la formation voulue pour vous apporter ce service.

Vérification de Sécurité Familiale M

Chaque année, des millions de pères subissent des examens médicaux pour vérifier l'état de leur santé. Pourtant, des millions de pères ne se préoccupent pas de vérifier leur "santé *financière*".

Où en êtes-vous à ce propos?

Par exemple, que dire de ces polices d'assurance que vous n'avez pas examinées depuis quelque temps? Seraient-elles réglées de la façon que vous le désiriez? Ou bien avez-vous, sans la savoir, "déshérité" un enfant?

Savez-vous combien votre famille recevra en vertu de votre programme d'assurance-vie? Pendant combien de temps votre famille pourrait-elle vivre de la façon dont vous voudriez qu'elle vive?

Les réponses à ces questions pourraient être encore plus importantes pour un homme disposant d'un revenu modeste que pour un homme riche.

Voici que la Metropolitan, compagnie de qui vous vous attendez de recevoir des renseignements de bonne source touchant l'hygiène publique, offre à chaque père des réponses franches sur sa "santé financière". Il vous est maintenant possible, par l'entremise de votre représentant de la Metropolitan, de faire vérifier la sécurité familiale.

Qu'est-ce que la vérification de la sécurité familiale?

Avec l'aide de votre représentant de la Metropolitan—

1. Vous vérifiez les faits: votre plan de pension, votre maison, votre Assurance-Vie, vos épargnes et vos autres biens. Vous serez peut-être surpris d'apprendre *combien* vous valez.

2. Vous pesez vos obligations: remboursements d'hypothèque ou paiements du loyer, instruction, retraite, imprévus en cas d'accident et de maladie; ce qu'il en coûterait à votre famille pour vivre sans vous.

3. Vous découvrez votre situation. Vous déterminez vos points forts et vos points faibles . . . si les dispositions que vous avez prises pour votre famille satisferont les fins que vous visez. Vous avez les faits en mains.

4. Vous prévoyez pour l'avenir. Vous fondant sur ces faits, vous décidez quelles mesures il y a lieu de prendre afin d'apporter à votre famille un plan de sécurité qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos ambitions—c'est-à-dire, un plan qui *vous* convienne.

• • •

Votre représentant local de la Metropolitan rend ce service. Il a été formé dans les écoles de la compagnie et a la compétence qu'apporte l'expérience. Il dispose de tableaux et de tables qui sont établis selon des principes scientifiques et qui vous font voir clairement où vous en êtes exactement en fait de sécurité familiale.

Ce service ne vous coûte rien, si ce n'est qu'il réclame un peu de votre temps. Il est confidentiel. Il ne comporte pas d'obligation—*sauf envers les êtres qui vous sont chers!* Appelez votre représentant de la Metropolitan pour faire vérifier la sécurité de votre famille.

COPYRIGHT CANADA, 1961—METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

Direction Générale au Canada, 180, rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

DISTRICT DE SAINT-JEAN

J.-Roland LEMIEUX, C.L.U., assistant-gérant

192-200 rue Richelieu, Chambres 14-16 **Saint-Jean, Qué. — Tél. Fl. 7-4769**

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 2 MARS 1961

Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

Club Richelieu SAINT-JEAN

On a l'éducation qu'on peut se payer

"C'est pourquoi on dit que l'éducation est le reflet d'une civilisation et de la condition matérielle d'un peuple. Le problème de l'éducation est loin d'être particulier aux Canadiens français. C'est un problème qu'on retrouve dans le monde entier", ainsi s'exprimait M. Jean-Noël Rouleau, directeur du département d'histoire économique au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, devant les membres du Club Richelieu, lors du dernier souper hebdomadaire à l'hôtel Saint-Jean, sous la présidence de Me Roland Tremblay. M. Marcel Delage a présenté le conférencier et il fut remercié par M. Vital Goulet. Le conférencier publicitaire a été M. Réal Desourdy et c'est Me Yves Deland qui a gagné le prix qu'il a offert.

M. le président a aussi salué la présence, comme invité, de M. Henri Lanctôt, marchand de St-Isidore.

M. Rouleau avait intitulé sa conférence "Education et actualité économique". "Les deux questions semblent indispensables a-t-il déclaré. Quelle que soit la classe à laquelle on appartienne, elles nous concernent. Au Canada français, le problème ne doit pas créer un complexe d'infériorité en nous disant que nous avons une mission de la culture française au Québec".

Le conférencier s'est appliqué à démontrer ensuite qu'il y avait un lien étroit entre l'éducation et l'économie, soit les moyens nécessaires pour l'épanouissement de la culture.

"L'épanouissement de la vie culturelle d'un peuple est conditionné par l'état économique d'un peuple", a dit le conférencier invité.

Il cite le cas du Portugal et de l'Espagne, qui jadis, grâce à une puissance économique remarquable ont réussis à s'implanter en Amérique.

M. Rouleau a fait remarquer également que si la Russie a réussi à s'équiper intellectuellement, à prendre le ton dans le domaine de la science, c'est grâce au moyen matériel dont dispose le pays. "La culture de ce pays est ennemie de la nôtre, mais on doit incontestablement en reconnaître le progrès".

Donnant ensuite une définition de la culture, le conférencier a dit que c'est l'équipement intellectuel d'un peuple dans les connaissances physiques, littéraires, artistiques, etc.". La recherche effectuée par la Russie et les Etats-Unis rendent périmées toutes nos connaissances dans certains domaines de la chimie et de la physique. Tout est possible à l'équipement matériel d'un pays.

"Au Québec, on ne court pas encore après la lune et ni après Vénus. Mais nous avons un système d'éducation sur lequel on bûche. Ce système est relativement jeune".

En terminant, le conférencier a admis que ce système n'était peut-être pas à la page dans tous les domaines, mais qu'il fallait bien reconnaître qu'un système d'éducation ne peut devenir parfait en si peu de temps, entre la création et 1961.

Nouveau conseil de la SSJB N.-D.-A.

Lors de sa dernière réunion tenue le 22 février 1961, les membres présents se sont élus un nouveau conseil pour l'année 1961, ce conseil est maintenant formé des personnes suivantes:

Président: M. René Grenier; vice-président: M. le Dr Robert Lessard, M.H.; secrétaire: M. Alain Beaudoin; trésorier: M. Pierre Berger; directeurs: MM. Gérard Pilon, Jean-Jacques Cartier, Alfred Rameau et R. Fortin. Président sortant de charge: M. Joseph Touchette. Aumônier: M. le chanoine Alcide Gareau, curé.

Les membres sont priés de noter que l'assemblée régulière se tiendra toujours le quatrième mercredi de chaque mois à 8 h. p.m. précises.

Communiqué

x x x

Texte d'un télégramme envoyé au Premier Ministre de la province de Québec, l'honorable Jean Lesage, par la Société Saint-Jean-Baptiste, section masculine, de Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean.

Hon. Premier Ministre Jean Lesage,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

La Société Saint-Jean-Baptiste, section masculine de Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean, Qué., lors de son assemblée régulière du 22 février 1961, demande au Gouvernement de reviser le projet de loi sur la régie des alcools à l'effet de supprimer l'ouverture des débits de boisson le dimanche et de considérer la possibilité d'émettre une carte d'identité po ruels pusl lHil-éàu etaoin nunu pour les plus de 20 ans.

René Grenier, président

Comité de Loisirs de Saint-Blaise

Le Comité des Loisirs de St-Blaise remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu coopérer à la veillée qui a eu lieu à St-Blaise le 19 février dernier. Voici les noms des heureux gagnants de prix de présence:

M. Rachel Lamoureux, maire de Napierville, don de Alfred Oligny, président des Loisirs de St-Blaise.

Mme Réal Landry, du Richelieu, don du Magasin Dupuis, de St-Blaise.

Mme J. Lorrain, de St-Blaise, don de la Ferronnerie Idéal, de Saint-Jean.

M. Luc Lague, de St-Luc, don de Trans-Canada Shoe Store de St-Jean

M. André Dupuis, de Napierville, don de M. Avon Dupuis, député fédéral de St-Jean.

M. Guy Gérard, de St-Blaise, don de M. Yvon Dupuis, député fédéral de Saint-Jean.

M. Alain Dupuis, de Saint-Jean, don de magasin Gervais Frères, de Saint-Jean.

M. Eugène Beaudry, de St-Césaire, prix de $10, don des Loisirs de St-Blaise.

M. Noël Coache, de Napierville, don de Albert Thibodeau, de St-Blaise.

M. Fernand Brassard, de St-Blaise, don de M. Georges Gaudreau de St-Blaise.

M. Yvon Perras, de Hemmingford, don de Richelieu Linoleum Enr. de Saint-Jean.

Ordination à Tokyo le 18 mars, du R. P. Bernard St-Jacques

LONGUEUIL (DNC). — Une ordination qui aura lieu à Tokyo, Japon, le 18 mars, marquera une autre étape dans la vie religieuses de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil.

En effet le R.P. Bernard St-Jacques, fils de M. Albert St-Jacques, commissaire d'école à Longueuil et de Mme St-Jacques, sera le premier jésuite et Canadien ordonné au Japon.

On se souviendra que ce missionnaire quittait le Canada le 13 février 1955 et au Japon devait apprendre d'abord la langue avant d'aborder la théologie.

M. et Mme Albert St-Jacques partiront de Dorval dimanche de 12 mars pour se rendre à Tokyo.

Le R. P. St-Jacques est le frère de Mme Normand Neath, Alberte St-Jacques, de Mme André St-Jacques, de la société légale Brissette et St-Jacques et Claude, professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Au missionnaire et nouveau prêtre nous souhaitons un long et fructueux ministère et à ses parents un heureux voyage.

La chorale N.D.A. de Saint-Jean en concert à la télévision, le 31 mars

M. Josaphat Raté, président de la chorale N.D.A., est heureux d'annoncer à la population de la Cité et la région que ce groupe vocal masculin sera à l'écran de votre télévision, le Vendredi saint 31 mars en soirée, au poste CHLT-TV, canal 7, Sherbrooke.

Le populaire annonceur Louis Bilodeau donnera la narration. M. Garry Longchamp sera le réalisateur du programme. Pour cette occasion, M. Marc Tougas directeur de ce magnifique groupe, a choisi quelques paroles du Christ de Th. Dubois; choeurs quatre voix d'hommes par G. Couture et d'autres pièces du répertoire religieux.

Vous aurez aussi le plaisir d'entendre la chorale N.D.A. en concert le 26 mars, dimanche des Rameaux à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. D'autres détails vous seront transmis par la voix de votre journal local, la semaine prochaine.

La JOC d'Amérique du Nord prépare le Conseil mondial du 7 au 18 octobre

Les 14, 15 et 16 février dernier se tenait à Toronto la 4e rencontre Nord-américaine de la JOC. 10 dirigeants et 2 aumôniers du Canada français et anglais dé même que des Etats-Unis ont étudié les item à l'horaire du 2e Conseil Mondial de la JOC, qui aura lieu à Rio de Janeiro au Brésil du 7 au 18 octobre 1961.

La préparation au mariage dans le monde

A cette rencontre, les délégués ont abordé les problèmes de préparation au mariage et les différentes expériences tentées aux Etats-Unis et au Canada pour aider les jeunes travailleurs à préparer leur vie conjugale. Ces expériences seront apportées au Conseil Mondial pour permettre à d'autres pays d'en discuter et de les adapter aux jeunes de leur coin. La préparation au mariage dans le monde est l'un des principaux item à l'ordre du jour de Conseil Mondial.

Le problème des grandes villes

Les dirigeants ont étudié les difficultés que rencontrent les jeunes travailleurs dans les grandes villes.

Entre autres, on a constaté que la distance qu'on à parcourir les jeunes pour travailler, la compétition, la vie de chambre, l'influence de grands milieux de travail et de loisirs, l'anonymat, etc., sont autant de problèmes qui font que les jeunes se dépersonnalisent et perdent leurs convictions. L'assemblée a cherché des moyens pour grouper ces jeunes et les aider à faire face à leurs responsabilités.

Création d'un mouvement international

Il est fortement question de la possibilité de former un mouvement adulte international qui grouperaient des représentants de tous les mouvements d'action catholique ouvrière dans le but d'unir leurs efforts dans une action concrète auprès de la masse des travailleurs du monde.

Les délégués nord-éméricains se sont arrêtés longuement sur la misère de pays sous-développés et en sont venus à la conclusion que la jeunesse du Canada et des Etats-Unis devait se faire un devoir de leur venir en aide pour leur participation au 2e Conseil Mondial. Chacune des JOC des pays sous-développés doit y être représentée.

Les candidats nord-américains

On procéda au choix des candidats nord-américains pour faire partie du comité exécutif international pour le prochain terme de 1961 à 1965. Les deux élus sont Mlle Denyse Gauthier présidente nationale de la JOCF canadienne française et M. Mike Coleman, président national de la JOC des Etats-Unis.

La rencontre nord-américaine permit une fois de plus, de réaliser la solidarité qui existe au niveau des problèmes que doivent affronter les jeunes travailleurs. On envisage une large étude de la formation professionnelle des jeunes travailleurs nord-américains.

La rencontre était sous la présidence de M. Tom Johnston président national de la JOC canadienne d'expression anglaise.

Mlle Caroline Pezzulo, déléguée permanente de la JOC à l'ONU et membre du comité exécutif international participa à la rencontre et transmit aux dirigeants présents les principales orientations de la JOC internationale.

Remerciements

Le Centre diocésain du Cinéma, de la Radio et de la Télévision est heureux d'offrir ses sincères remerciements au Conseil 2848 des Chevaliers de Colomb de Contrecoeur, pour le don en argent qu'il lui a fait parvenir pour le soutien de son oeuvre.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire



Le coin du photographe-amateur

Ne cachez pas votre caméra quand il pleut

Les jours du "photographe par beau temps", qui ne prenait des photos que lorsque le soleil brillait, sont révolus!

Grâce à une grande variété de films rapides, les jours sombres et nuageux ne sont plus la terreur du photographe amateur. Au fait, ces jours qualifiés jusqu'ici de "mauvais" sont maintenant pour lui la source de quelques-unes de ses plus saisissantes photos.

De nos jours, une simple caméra-boîte peut "voir" pratiquement aussi bien par un jour passablement nuageux que par une journée inondée de soleil.



Même avec Kodacolor, la caméra-boîte peut donner des résultats étonnants pourvu qu'il y ait suffisamment de soleil, soit brillant ou voilé, pour produire des ombres sur le sol.

Cette importante qualité se nomme latitude et permet aux films modernes de donner une image acceptable, même s'ils reçoivent moins de lumière que prévu. Et cette lumière tamisée produit des effets impossibles à obtenir par une journée ensoleillée. Une chose qu'il convient de se rappeler est la suivante: plus le temps devient mauvais, plus on peut obtenir des photos avec un véritable attrait d'atmosphère.

Un des principaux avantages de photographier par un jour couvert, c'est l'étonnante facilité qu'il y a d'obtenir des gros plans dramatiques. La photographie par temps nuageux élimine automatiquement ces "horreurs" photographiques que l'on retrouve souvent dans les albums de famille: ces gros plans de visages pourtant familiers louchant en face du soleil.

Naturellement, avec une caméra ajustable, il n'existe pas de problème quand on utilise un film en couleurs. Et dans ce cas, les photographies seront baignées de tons pastels doux et agréables qu'on ne peut obtenir sous une lumière brillante. C'est une bonne chose, toutefois, de placer un filtre pour diminuer le bleu du ciel sur la lentille quand on utilise un film en couleurs par temps couvert, afin d'éliminer la légère teinte bleuâtre qui pourrait apparaitre sur la photo.

Sous une lumière tamisée, un brouillard qui avance, une pluie battante ou par une nuit éclairée par la lune, une caméra ajustable peut capter tout un monde nouveau de lumière et d'ombre.

D'autres photos qui fourniront un charme magique à votre album photographique comprennent une rose mouillée se pliant aux caprices du vent un groupe de parapluies anonymes se serrant les uns contre les autres au coin de la rue, le visage dur d'un pêcheur photographié contre une mer en furie, des rayons de lumière brisés et tremblotants sur un pavé mouillé. N'importe qui peut prendre de telles photographies, n'importe qui sauf les photographes qui attendent que le soleil fasse son apparition.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. Fl. 7-7529

Voie du Richelieu

(Par Lorenzo Paré)

*

Recommandée en 1937 par la Commission canado-américaine des eaux limitrophes, mise au rancart par la priorité accordée à la voie maritime du St-Laurent, la canalisation d'une nouvelle route navigable sur le Richelieu et le lac Champlain est redevenue une question de grande actualité.

Depuis quelques années, les citoyens des régions qui sont les plus immédiatement intéressées au creusage des canaux, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ont multiplié leurs démarches à Ottawa et à Washington. Cette chronique a maintes fois résumé leurs thèses, dans le passé.

Mais rarement un plaidoyer pour la Voie maritime du Richelieu a été présenté avec autant de précision documentaire et d'arguments valables qu'en fournissait dernièrement aux Communes, le discours prononcé par M. Lucien Cardin, député de Richelieu-Verchères.

On sait que le creusage des canaux du Richelieu permettrait la jonction entre le St-Laurent et le Hudson. Si seulement les canaux actuels de six pieds, qui permettent la navigation des barges spécialement construites pour transporter principalement du papier-journal à New-York, étaient creusés jusqu'à douze pieds, on estime que le trafic sur cette voie augmenterait de dix à vingt fois.

Or, depuis 1937, la géographie économique de la province de Québec s'est transformée. Les motifs qui favorisaient à cette époque la canalisation du Richelieu se sont multipliés par l'expansion industrielle entre Montréal et Sorel, par l'établissement d'une vaste industrie lourde dans les régions situées à l'embouchure du Richelieu et aussi par l'exploitation des gisements de fer du Nouveau-Québec. Le transport maritime par le golfe St-Laurent et l'océan, entre le Québec et New-York, serait réduit de mille milles si la voie du Richelieu était ouverte aux navires de tonnage raisonnable. M. Cardin a longuement développé dans son discours tous les aspects économiques du projet.

En 1958, le gouverneur Harriman de l'Etat de New-York, a communiqué avec le gouvernement canadien pour l'inciter à reprendre l'étude du projet. Le gouvernement des Etats-Unis, pour sa part, a remis des équipes d'ingénieurs à l'oeuvre pour inventorier la question.

M. Cardin affirme que les déclarations faites, en décembre dernier, par le ministre des Transports Léon Balcer démontrent que le gouvernement actuel du Canada se désintéresse entièrement du projet. Il a refusé de reprendre l'étude qui aurait entraîné une dépense de $15,000. "Alors qu'Ottawa, dit M. Cardin, n'hésite pas à dépenser $5 millions et demi pour des fanfares militaires".

Selon le député de Richelieu, le ministre Balcer a déclaré que la canalisation du Richelieu n'était pas un "projet économiquement possible". Mais quand on lui a demandé de publier les rapports sur lesquels il se fondait pour condamner l'entreprise, le gouvernement a refusé de le faire sous prétexte qu'il s'agit de communications entre ministères. Dans ces conditions, dit M. Cardin, le gouvernement refuse d'étudier la question et il ne consent même pas à donner les motifs de son refus.

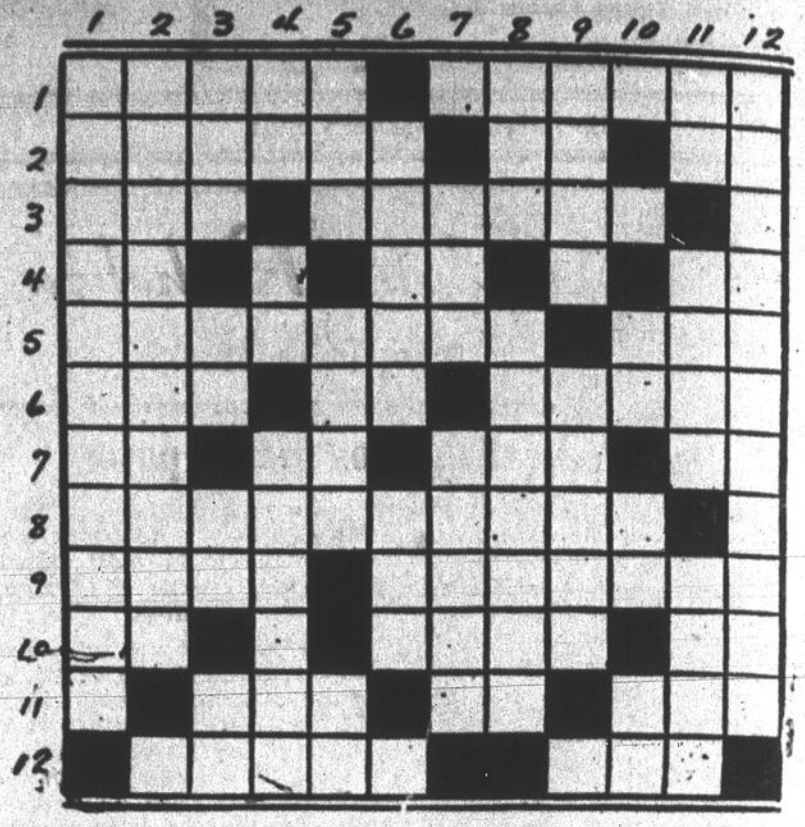
M. Lionel Chevrier, député de Laurier, M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean, ont tous deux appuyé la motion de leur collègue qui réclamait la création immédiate d'une commission d'ingénieurs pour étudier la canalisation du Richelieu. Du côté ministériel, M. Louis-Philippe Pigeon, député de Joliette, fut le seul à prendre la parole — comme cela lui arrive souvent. Il n'a d'ailleurs prononcé que quelques mots, pour reprocher aux libéraux de n'avoir pas étudié la question alors qu'ils étaient au pouvoir. M. Chevrier lui répliqua vertement que son discours était "stupide", parce que la commission Canado-Américaine avait décidé de laisser le cas du Richelieu en suspend, tant que la voie maritime du St-Laurent ne serait pas terminée". "La voie maritime du fleuve St-Laurent est ouverte depuis deux ans, dit M. Chevrier, et le gouvernement refuse d'agir".

Aucune voix plus officielle que celle de M. Pigeon ne s'est élevée des banquettes ministérielles pour élucider les positions gouvernementales. Le bouillant député Dupuis a signalé, avec une violence aussi passionnée qu'humoristique, l'absence ou le silence des porte-parole de la province de Québec au sein du cabinet, en cette affaire comme en bien d'autres.

Décidément, ce silence finira par faire du bruit!

(L'Action Catholique)

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



QUATRIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Forte corde ou lanière dont se servent les "cow-boys" de l'Ouest canadien — Amas de brouillard plus ou moins épais suspendu dans l'atmosphère.
2 — Grandes étendues d'eau salée — Temps du verbe rire — Pronom personnel.
3 — Marque de commerce pour bicyclettes ou patins — Qui manque d'assurance.
4 — Métal précieux — Conjonction — Qui unit les parties du discours.
5 — Mêler ensemble — Confident.
6 — Petit poème lyrique — Deux voyelles, abr. de Id Est — Métal blanc plus dur et moins pesant que le plomb.
7 — Symbole chimique du titane — Deux voyelles — Sainte — Pronom personnel.
8 — Route à suivre dans un voyage.
9 — Dans la direction de — Qui n'a ni commencement ni fin.
10 — Terminaison d'infinitif — Né le premier — Négation.
11 — Mesure agraire — Abr. de Notre-Seigneur — Article simple.
12 — Pronom possessif — Chemin bordé de maisons.

Verticalement

1 — Voitures généralement mues à la vapeur roulant sur des rails.
2 — Mettre en crédit.
3 — Fils de Noé — Article simple — Terminaison d'infinitif — Temps du verbe avoir.
4 — Adjectif possessif — Note de la gamme — Introduit, ajoute.
5 — Possèdent — Temps du verbe nier — Dans.
6 — Animal qui a certaines ressemblances avec l'homme — Roue de gorge.
7 — Partie intérieure du pain — Etoffe de soie fine.
8 — Canton Suisse — Ne laisse pas aller.
9 — Assiste — Planète sur laquelle nous vivons.
10 — Mot germanique qui signifie eau — Pronom personnel — Parcouru des yeux.
11 — En les — Produit au dehors — Prince troyen.
12 — Soldats placés pour faire le guet.

Solution du proolème précédent

R	I		M	O	R	T	E	L		S	E
A	N	E		R	U	E	S		S	E	N
	T	A	I		E	S		M	E	N	T
R	E	S	T	E	R		C		S	T	E
A	N	E		S		B	O	A		I	R
I	D		A	S	S	E	R	V	I	R	
D	A	M		E	O	N		I	R	A	I
E	N		T	N	T		I	D	A		L
S	T	R	I	C	T	E	M	E	N	T	
	S		R	E	I	N				A	L
L		M	E	S	S	E	S		O	N	U
A	M	E	R		E	E		S	I	T	E

Tél. FI. 7-4485
JACQUES LAFLAMME
L.S.C., C.A.
Comptable agréé
139, rue Mercier SAINT-JEAN

ENCOUREZ NOS ANNONCEURS

Les Equipements de Bureau Richelieu
► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet

224, rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425

Films à la TV



Canal 2 — Montréal
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

Vendredi, 3 mars
2 heures:
"LA RANÇON DU BONHEUR"
(A Love Story)

Américain. 1939. Comédie dramatique de Gregory Ratoff avec Leslie Howard et Ingrid Bergman. — Un moment infidèle, un violoniste brisera une liaison et reviendra à son foyer. — Bonne réalisation. Intérêt faible. Partition musicale de valeur. Sujet délicat traité avec discrétion. **Adultes.**

9 heures:
"DOCTEUR HOLL"

Allemand. 1951. Mélodrame sentimental de Rolf Hansen avec Maria Schell et Dieter Burche. — Un médecin finit par aimer vraiment une malade incurable qu'il avait épousé par pitié et qu'il sauvera grâce à la découverte d'un remède. — Intérêt dispersé. Mise en scène lourde. Maria Schell joue bien. — Eléments positifs. Thème pour **adultes.**

12 heures 30:
"LA NUIT S'ACHEVE"

Français. 1950. Mélodrame de Pierre Méré avec Victor Francen et Ludmilla Tchérina. — Ce film illustre, à l'aide d'une histoire mélodramatique, la découverte médicale de la greffe de la cornée qui permet de rendre la vue aux aveugles. — Scénario surchargé sauvé de justesse par les deux vedettes. — Situations irrégulières. Scènes impressionnantes. **Adultes.**

Samedi, 4 mars
3 heures:
"LE TROISIEME HOMME"
(The Third Man)

Britannique. 1949. Drame policier et psychologique de Carol Reed avec Joseph Cotten et Alida Valli. — Un journaliste défend la mémoire de son ami accusé de vol. — Scénario très bien construit. Réalisation très brillante, d'une grande beauté plastique. Film d'une haute portée morale. **Adultes.**

11 heures 52:
"REBECCA"
(Rebecca)

Américain. 1939. Drame psychologique d'Alfred Hitchcock avec Laurence Olivier et Joan Fontaine. — L'épouse du propriétaire d'un vieux château vit dans une atmosphère pénible jusqu'au moment où une enquête policière fait la lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort de la première femme de son mari. — Faiblesses dramatiques. — Certaines qualités techniques. — Evocation d'une conduite libre. Personnages louches. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 6 mars
2 heures
"SURPRIESE-PARTIE"
Johnny Doesn't Live Here Any More

Américain. 1944. Comédie de Joe May avec Robert Mitchum et Simone Simon. — Des complications cocasses surgissent à la suite du départ d'un jeune homme qui a laissé la clef de son studio à une jolie fille et à ses copains. — Excellent divertissement, plein d'humour et de fantaisie. Technique intéressante. — Allusionss et situations suggestibes. **Adultes, des réserves.**

Mercredi, 8 mars
2 heures:
"LA REVANCHE DE ROBIN DES BOIS"
(Men of Sherwood Forest)

Britannique. 1946. Drame d'aventures de Val Guest avec Don Taylor et Eilleen Moore. — Robin des Bois réussit à sauver Richard Coeur de Lion d'une tentative d'assassinat. — Film banal. Beaucoup d'action. — **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 9 mars
2 heures:
"DEUX NIGAUDS AU COLLEGE"
(Here Come the Co-Eds)

Américain. 1945. Comédie de Jean Yarbrough avec Bud Abbott et Lou-Costello. — L'arrivée de deux nouveaux hommes de peine dans un collège féminin entraine plusieurs complications cocasses. — Film de série. Comique gros. — Certains aspects peu éducatifs. **Adultes et adolescents.**

7 heures 30:
"MADEMOISELLE S'AMUSE"
(Ciné-feuilleton)

Français. 1947. Comédie musicale de Jean Boyer avec Ray Ventura et ses Collégions, et Gisèle Pascal. — Le fille d'un millionnaire américain reçoit comme cadeau d'anniversaire un orchestre qui l'accompagne partout. — Mise en scène alerte. Beaucoup de rythme et de chansons. — Conceptions morales assez erronées. Situations et dialogues osés. **Adultes, des réserves.**

x x x

CFTM—10

Vendredi, 3 mars
8 heures 30:
"LA SCANDALEUSE DE BERLIN"
(A Foreign Affair)

Américain. 1948. Tragi-comédie de Billy Wilder avec Marlene Dietrich et Jean Arthur. — Une américaine chargée d'enquêter sur le moral des troupes d'occupation à Berlin pressent une affaire louche en découvrant la liaison d'un soldat américain avec une Allemande. — Mélange heureux de satire, de comique et de tragique. Longueurs. — Eléments positifs. Milieu dépravé. **Adultes, des réserves.**

11 heures 15:
"LE GARÇON SAUVAGE"

Français. 1951. Drame social de Jean Delannoy avec Madeleine Robinson et Frank Villar. — Un enfant naturel se révolte en découvrant que sa mère est une prostituée, tente en vain de se suicider, après quoi il essaie de tuer l'amant de sa mère. — Oeuvre techniquement remarquable. Milieu adject et sordide présenté crûment. **A déconseiller.**

Samedi, 4 mars
8 heures 30:
"LA SYMPHONIE PASTORALE"

Français. 1946. Drame psychologique de Jean Delannoy avec Michèle Morgan et Pierre Blanchar. — Un pasteur protestant convoite une jeune aveugle qu'il a élevée avec ses enfants. — Oeuvre de qualité. Grande valeur dramatique. **Adultes, des réserves.**

11 heures 45:
"SACRIFICE D'AMOUR"

Franco-italien. 1955. Biographie sentimentale et musicale de Carmine Gallone avec Maurice Ronet et Antonella Lualdi. — Le grand compositeur Bellini, séparé de celle qu'il aimait et inspiré par son souvenir, écrit des oeuvres qui le rendront célèbre. Ensemble assez conventionnel. Musique intéressante. — Romantisme excessif. **Adultes.**

Dimanche, 5 mars
7 heures 30:
"DON JUAN"

Hispano-français. 1955. Comédie de Jean Berry avec Fenandel et Carmen Sevilla. — Faux Don Juan amoureux d'une fausse prétendante, un valet connait maintes aventures. — Ensemble confus et inégal. Fernandel très amusant. — Portée morale du sujet atténuée par le ton de parodie. **Adultes.**

Mercredi, 8 mars
8 heures 30:
"LES PILLARDS"
(The Plunderers)

Américain. 1948. Western de Joseph Kane avec Rod Cameron et Illona Massey. — Un major de cavalerie et un bandit devenus alliés par un concours de circonstances ont à lutter contre une bande d'Indiens. — Scénario. banal Réalisation conventionnelle. Beaucoup d'action. — Brutalités inhérentes au genre. **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 9 mars
8 heures 30:
"FEMMES SANS NOMS"

Italien. 1950. Documentaire romancé de Geza Radvanyi avec Valentina Cortese et Vivi Gioi. — La vie de femmes déplacées réunies dans un camp italien, après la dernière guerre. — Thème intéressant, mais traité inégalement. Moments d'une grande l'intensité dramatique. — Oeuvre profondément humaine. Situations et images audacieuses. **Adultes, des réserves.**

Mardi, 7 mars
2 heures:
"L'AIGLE DES MERS"
(The Sea Hawk)

Américain. 1940. Film d'aventures de Michael Curtiz avec Errol Flynn et Brenda Marshall. — Le vaillant capitaine d'un vaisseau corsaire britannique apporte son aide à la reine Elizabeth d'Angleterre ménacée par l'Armada espagnole. — Production à grande mise en scène. Beaucoup d'action. **Tous.**

Mercredi, 8 mars
2 heures:
"BONJOUR SOURIRE"

Français. 1955. Comédie burlesque de Claude Sautet avec Annie Cordy et Lisette Lebon. — Dans le royaume imaginaire de Monte-Marino, on tente par divers moyens de guérir la tristesse de la princesse Aline. — Histoire assez banale. rehaussée par une bonne interprétation. Moments très drôles. — **Adultes et adolescents.**

6 heures 30:
"LES ORPHELINS DE ST-WAAST"
(Histoire à suivre)

Français. 1948. Drame familial de Jean Gourguet avec Georges Chamarat et Denise Grey. — Deux enfants sont ébergés dans un foyer ouvrier où éclate bientôt un drame familial. Scénario et réalisation faibles. Film malgré tout attachant. — **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 9 mars
2 heures:
"LES PIONNIERS DE LA WESTERN UNION"
(Western Union)

Américain. 1947. Western de Fritz Lang avec Randolph Scott et Robert Young. — Illustration romanesque de l'établissement de la première ligne télégraphique reliant l'Est et l'Ouest des Etats-Unis. — Aventures classiques présentées avec humour. Réalisation de qualité. **Tous.**



GILBERT BÉCAUD a rencontré son copain JACQUES NORMAND en arrivant à Montréal. Normand a dit à Bécaud: "Alors, raconte" et Bécaud a répondu: "Je te promets", comme il promet d'épater les téléspectateurs qui l'applaudiront à *Music-Hall*, dont il sera la vedette No 1 le dimanche 5 mars à 8 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

A la télévision

Le monde féminin au canal 10

La femme aura rendez-vous avec Huguette Proulx, chaque après-midi du lundi au vendredi inclusivement, à 4 h. 30 p.m., à CFTM-TV. Tout en prenant le thé, ou le café, elle pourra assister à son programme du jour où elle apprendra toujours quelque chose sur la mode, l'art culinaire, la "fabrication-maison", la culture physique, la coiffure, le budget familial, enfin sur tout ce qui de près ou loin peut l'intéresser.

Le lundi, à 4 h. 30, à "Soie et Coton", les propos seront pratiques. Ils porteront sur la "fabrication-maison" comment faire du neuf avec du vieux comment réparer les vêtements, comment les transformer. Ils seront d'un intérêt tout particulier pour les jeunes épouses et mamans.

Le mardi, à 4 h. 30 à "Poivre et sel", l'on traitera des choses de la cuisine: menus, recettes spéciales, gâteaux et pâtisseries, les diverses façons de dresser une table et de servir, enfin toutes sortes de petits détails qu'il est toujours bon d'apprendre ou se faire rappeler. Des vedettes seront invitées à la plupart de ces émissions, à donner de leurs recettes préférées.

Le mercredi à 4 h. 30, au "Royaume de Madame", ce sera un peu de tout ce qui est bon pour l'épouse et la mère de savoir, en ce qui a trait à la coiffure, au maquillage, à la décoration intérieure, à l'artisanat, au budget familial, à la psychologie et à la psychiatrie. Il y sera également question de la culture physique et des passe-temps.

Le jeudi à 4 h. 30 p.m., à "Entre elles", il sera surtout question de la mode. La femme aura l'occasion d'entendre des interviews avec des couturiers de renom, de voir des tissus nouveaux, de s'initier davantage à la couture et même d'assister à des défilés de créations nouvelles. De temps à autre, on parlera plutôt d'étiquette, de nouveaux livres, des magazines.

Le vendredi à 4 h. 30 p.m., à "La cuillère à pot", l'on retournera dans la cuisine, mais surtout, cette fois pour s'adresser à la ménagère moyenne ou à celle qui a plusieurs bouches à nourrir. Des spécialistes seront là pour donner des conseils sur l'achat des victuailles, les façons d'apprêter les restes, la mise en conserve, la préparation des boites à lunch et des collations. Il y aura aussi des invités qui poseront des questions à des expertes, afin d'en faire connaitre davantage sur les questions qui auront été abordées.

Hélène Roberge est la réalisatrice de ces émissions féminines.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

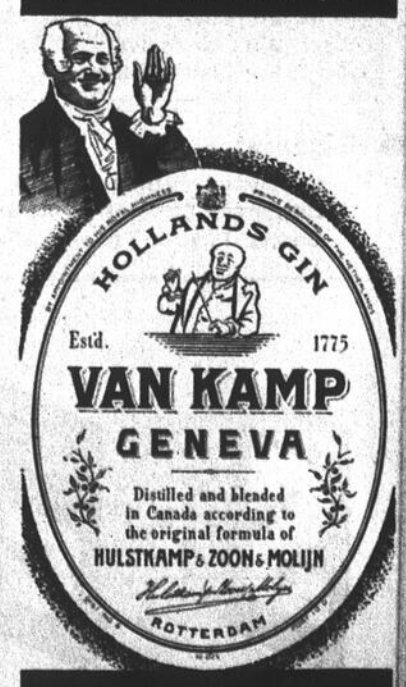
A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
* * *
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Les poils superflus
sont un handicap social
LAISSEZ-NOUS LES ENLEVER
* Sûrement
* Définitivement
* Scientifiquement
par électrolyse
Consultations gratuites les lundi, mardi et mercredi.
12 ans d'expérience
STUDIO CHARMIS
Germaine Mercier, prop.
242, rue St-Jacques, Saint-Jean



Réouverture de LA CABANE
LE 3 MARS 1961
Southern Fried Chicken 85c
► Ouvert tous les soirs à 5 h. 30
► Samedi et dimanche toute la journée.
► Vendredi et samedi soir jusqu'à 2 h. 30 a.m.
► Pour commande de 25 et plus, prix spécial.
Bienvenue à notre clientèle — Même bon service vous est assuré.
J.-C. MARTINEAU, prop.
728 rue St-Jacques Tél. Fl. 6-5144

Tout le monde acclame
VAN KAMP
★ ★ ★
le célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.



10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

"Carrefour des Arts"

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une *semaine à l'avance.*

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

● A Saint-Jean:

27 février: **"Les lundis musicaux"** annoncent la prochaine audition: chansonnettes avec la célèbre EDITH PIAF et l'inimitable GILBERT BECAUD. Tous les discophiles sont invités au rez-de-chaussée de la Bibliothèque municipale, à 8 heures p.m. Entrée libre.

Le 8 mars, le dernier concert de la saison des Jeunesses Musicales avec l'orchestre de chambre de Paul Kuentz. Cet orchestre est réputé comme l'un des meilleurs au monde.

* * *

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:

Lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis: 10 h. a.m. à 5 h. p.m
Mercredi: 10 h. a.m. — 10 h. p.m.; dimanche: 1 h. p.m. — 5 h. p.m

13 février au 6 mars: **"Les maitres des formes de mi-siècle"** organisée par le magazine "Times" pour l'American Federation of Arts. Cette exposition présente, au moyen de photographies, de maquettes et de plans, les oeuvres d'architectes modernes tels que Wright, Le Corbusier, Grapins Breuer et plusieurs autres.

24 février au 26 mars: **"Art Mexicain"**, cette exposition, la plus importante du genre jamais présentée au Canada, offrira un panorama complet de l'Art Mexicain des périodes précolombienne et coloniale jusqu'aux maitres modernes comme Orozco, Rivera, Tamayo et les peintres de la génération actuelle.

24 février au 11 mars: **Oeuvres graphiques** d'Albert Dumouchel et émaux de Joyce Rose.

GALERIE DENISE DELRUE, 2080 rue Crescent:

20 février au 11 mars: Toiles de **Lise Gervais.**

GALERIE AGNES LEFORT: 1504 ouest, rue Sherbrooke:

20 février au 4 mars: Gravures et sculptures de Marcel Braitstein.

HELENE DE CHAMPLAIN:

22 février au 19 mars: Groupe des "Femmes Peintres".

GALERIE LIBRE: 2100 rue Crescent:

27 février au 11 mars: **Toiles** de Fernand Toupin et Louis Belzile.

* * *

● Concerts:

2 mars: L'Ecole Normale de Musique de Westmount présentera le concert annuel de son ensemble vocal sous la direction de Roland Leduc à 8 h. 30 p.m.

3 et 4 mars: **Marie-Claire Alain,** organiste française sous les auspices des Concerts d'Orgue du Québec:
—3 mars, 8 h. p.m., à l'église Notre-Dame
—4 mars, 2 h. p.m., à l'église St-Alphonse.

8 mars: **L'Orchestre Symphonique de Montréal** présente le chef-d'oeuvre de Josef Haydn: LA CREATION avec le grand choeur mixte des Jeunesses Musicales du Canada et les invités: Pierrette Alarie, Nicolai Gedda et Donald Gramm, à 8 h. 15 p.m. Eglise Notre-Dame de Montréal.

* * *

● Spectacles:

A compter du 8 janvier: Reprise de **"La bonne Anna"** comédie de Marc Carmoletti. Au théâtre Anjou, à 9 h., sauf les lundis.

15 février au 15 mars: **"Les Choutes"** comédie de Barillet et Gédy. Mise en scène: François Cartier. Par la Troupe du Rideau-Vert au Stella, 4664, St-Denis.

A compter du 17 février: **"Le mari, la femme et la mort,** comédie de A. Roussin avec Marjolaine Hébert, Georges Groulx et plusieurs autres. Au Théâtre-Club, 1858 rue St-Luc.

* * *

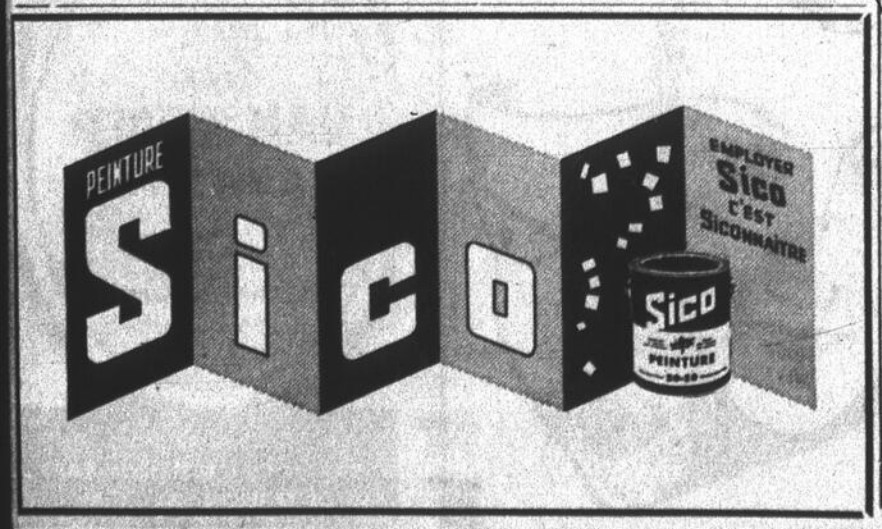
● Littérature:

Le 36e grand concours de la poésie, organisé par la Société des Poètes Canadiens-français se terminera le 31 mars 1961. Il est divisé en trois sections dont l'une est réservée aux étudiants de l'enseignement classique et secondaire. On peut obtenir les renseignements et formules d'inscription en écrivant à: La Société des Poètes Canadiens-français, 714 rue Ste-Claire, Québec, 4.

* * *

● Cinéma:

En troisième semaine: LE SEPTIEME SCEAU du Suédois Ingmar Bergman. Ce film a obtenu le grand prix de Cannes 1957. Au Centre d'Art de l'Elysée, 35 ouest rue Milton.



Symbole de confiance



162 postes privés de télévision et de radio au Canada s'unissent ce mois-ci dans un but commun. Guidés par un nouveau Code d'Ethique, et observant scrupuleusement les règles qu'ils se sont eux-mêmes données, chaque membre promet de ne diffuser que des programmes qui se conformeront aux plus hautes données de ce code de l'éthique. Ce symbole d'adhésion, qui sera employé à la télévision et à la radio, est votre symbole de confiance.

162 postes privés canadiens promettent une surveillance étroite des programmes de TV et de radio destinés aux enfants

162 postes de TV et de radio privés canadiens se sont mis volontairement d'accord ce mois-ci pour exercer la surveillance la plus étroite possible sur la teneur et la production de tous les programmes qu'ils diffuseront à l'avenir à l'intention des enfants.

Selon l'opinion générale, cette action sera dans l'intérêt public, car les programmes de TV et de radio destinés aux enfants impressionnent vivement leur esprit, exercent un influence sans doute sur leurs attitudes et aptitudes sociales.

Agissant de leur propre chef, sans pression extérieure d'aucune source, ces 162 postes de TV et de radio privés ont rédigé un nouveau Code d'Ethique pour leurs émissions, auxquelles chaque poste s'engage à adhérer.

Parmi les promesses de ce nouveau Code d'Ethique, citons un strict contrôle de la teneur des programmes destinés aux enfants. Cela signifie que tous les programmes télévisés ou radiodiffusés au Canada à l'intention des enfants par les 162 postes adhérant à ce Code refléteront le respect des parents, de l'autorité des adultes, de la loi et de l'ordre, ainsi qu'une conduite honorable.

Selon les représentants des postes de radio et de télévision, il est possible de garder aux programmes pour enfants une haute valeur morale sans rien leur enlever de la vigueur et de la rivalité qui vont de pair avec l'imagination et le goût de l'aventure de l'enfance.

Pour aider les postes privés à mieux établir leurs programmes, nous demandons à tous les parents de soutenir les postes qui adhèrent au Code d'Ethique en leur faisant savoir quel genre de programme de TV ou de radio ils aiment ou n'aiment pas pour leurs enfants. Les postes désirent également recevoir des renseignements sur ce qui plait aux enfants eux-mêmes.

Tous les postes de TV et de radio de notre région qui sont disposés à observer les règles du nouveau Code d'Ethique s'identifieront ce mois-ci en annonçant publiquement qu'ils adhèrent au Code.

En plus d'une surveillance étroite des programmes pour les enfants, voici les promesses auxquelles chacun de ces 162 postes adhérant au Code d'Ethique s'est engagé:

1. D'organiser ses programmes de façon à répondre aux désirs et aux préférences de chaque catégorie d'auditeurs et de téléspectateurs;

2. De participer activement à des activités locales méritoires;

3. D'essayer d'augmenter la bonne influence de nos écoles, de nos foyers et des autres institutions vouées à l'enseignement et aux choses culturelles;

4. De consacrer une partie de ses heures d'émission à des questions prêtant à controverse publique;

5. De faire en sorte que des programmes religieux puissent être présentés, tout en s'assurant qu'une émission religieuse ne sera pas employée pour attaquer une autre race ou une autre religion;

6. De ne pas accepter de publicité qui n'est pas véridique ou qui constitue un outrage au bon goût.

Les règlements du Code d'Ethique seront rigoureusement appliqués par les 162 postes de radio et de télévision eux-mêmes. Un comité nommé par l'Association canadienne des radiodiffuseurs aura le pouvoir de faire des enquêtes et de prendre des mesures disciplinaires contre tout poste qui, contrairement à ses engagements ne respecte pas les données du Code d'Ethique.

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE * CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

Dans nos . . .

(suite de la page 21)

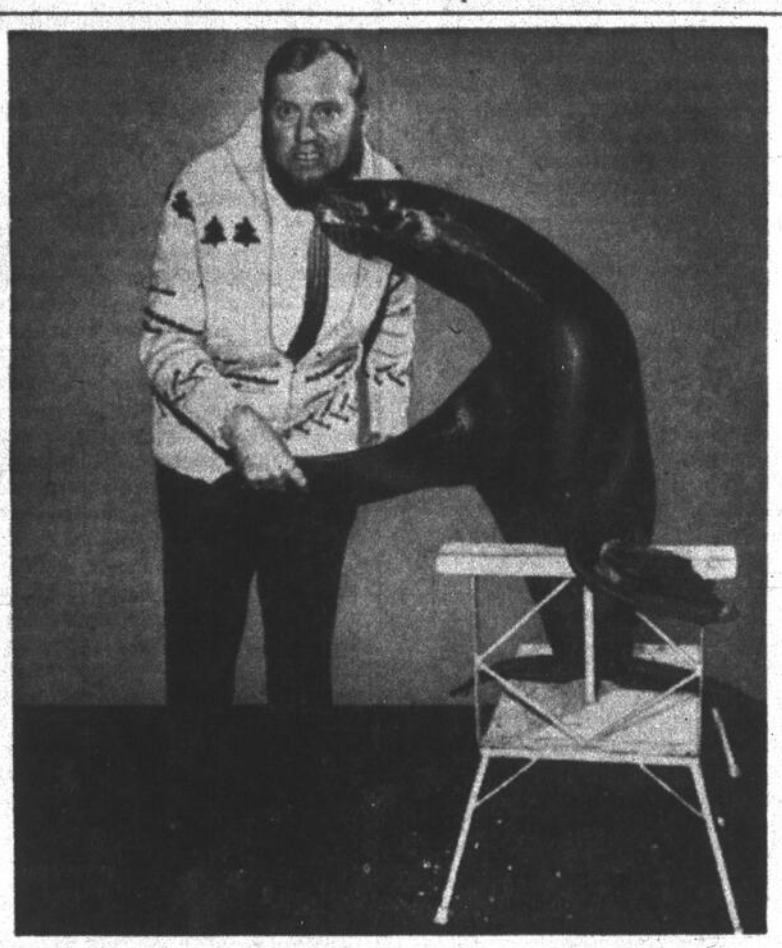
Dimanche à mardi

"MIDNIGHT LACE"
Drame policier avec Doris Day, Rex Harrison et J. Gavin . . . . . A

► Appréciation: L'intrigue du film intéresse par ses rebondissements. Décors et costumes superbes. Interprétation habile.

"GOLIATH AND THE DRAGON"
Film d'aventures mythologiques avec Mark Forest et Broderick Crawford . . . Aa

► Appréciation morale: Film assez puéril dans l'ensemble, dont le but est de mettre en valeur la force physique de Mark Forest. Pourra intéresser certains spectateurs.



► **Rusé comme un renard qu'une poule aurait pris, ce loup-marin savant Salty s'assure ici de l'authenticité de la barbiche bien fournie qui orne le menton de son entraineur, Deep Sea Red. Salty et son comparse Oscar, dans leurs prouesses aquatiques ont le don de dérider les plus taciturnes. On les verra du 17 au 26 mars prochain, au Salon du Sportsman de Montréal, dont les recettes nettes sont versées à la cause de la conservation de la faune dans la province de Québec.**



Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

* FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CARTIER

Jeudi à samedi
2-4 mars:

"LA DERNIERE TORPILLE"
Drame de guerre avec G. Ford et Diane Brewster .. Aa
► L'action est assez lente, mais soutient l'intérêt. L'interprétation de Ernest Borgnine est remarquable de vérité. La séquence finale est très intéressante.

"A DEUX PAS DE L'ENFER"
Drame policier avec Robert Ivers et Georgann Johnson AR
► Appréciation: Mise en scène et interprétation d'un réalisme saisissant. Le mépris de la vie humaine, l'abus de la brutalité et le ton peu relevé de l'ensemble appellent des réserves.

Dimanche à mercredi
5-8 mars

"TU SERAS REINE"
Avec Piquita Rico et Vincent Para .. .. ?

"AH, QUELLE EQUIPE"
Comédie musicale avec P. Trabaud et Louise Carletti Aa
► Appréciation: Le scénario est dépourvu de structure dramatique solide. Les dialogues prennent trop de place. Interprétation assez faible.

CAPITOL

Jeudi à samedi
2-4 mars:

"CHOU CHOU DU PROFESSEUR"
Comédie avec Doris Day et Clark Gable .. .. A
► Appréciation: Comédie qui offre de bons moments. Il comporte toutefois quelques longueurs. L'interprétation est excellente.

"L'HEURE ZERO"
Drame avec Dana Andrews et Linda Darnell .. .. .. Aa
► Appréciation: Film de suspense très prenant. Le réalisateur maîtrise très bien le sujet et les interprètes.

Dimanche à mercredi
5-8 mars:

"LES TRAVAUX D'HERCULES"
Film pseudo-mythologique avec Steve Reeves et Sylva Koscina .. .. Aa
► Appréciation: Film assez faible tant du point de vue scénario que du point de vue technique. L'interprétation est de plus assez faible. Il s'agit en somme d'une production strictement commerciale.

"ORDRE DE TUER"
Drame avec Paul Massie et Eddie Albert .. .. A
► Appréciation: Malgré un sujet grave et très intéressant, le film est conventionnel et artificiel. L'interprétation manque de conviction et les acteurs semblent mal à l'aise. Le problème du respect de la vie humaine en temps de guerre est un thème pour adultes.

IMPERIAL

Mercredi à samedi

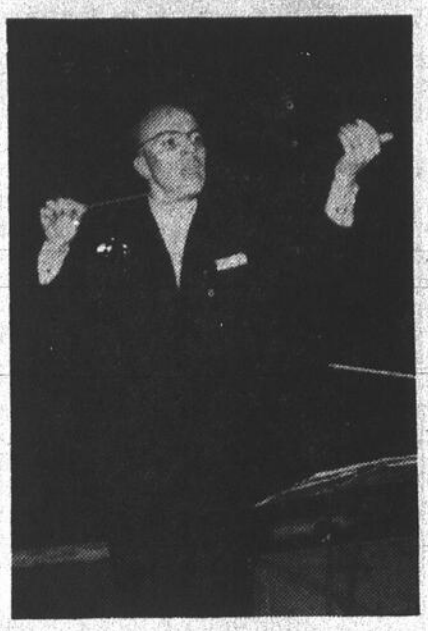
"THE FUGITIVE KIND"
Drame avec Marlon Brando et Anna Magnani .. .. D
► Appréciation: Scénario fortement marqué par le pessimisme et la complaisance dans la noirceur propres à l'oeuvre de Tennessee Williams, dont le film a été tiré. Interprétation remarquable. Les nombreuses déviations morales décrites avec complaisance et sans contre-partie positive obligent à déconseiller ce film.

"LEGIONS OF THE NILE"
Drame pseudo - historique avec Linda Cristal et Georges Marchal .. .. AR
► Appréciation: Le film traîne en longueur malgré certaines scènes de combat mouvementées et hautes en couleur. Interprétation conventionnelle. Une danse suggestive et les agissements de l'héroïne motivent des réserves.

(suite à la page 20)

Jeunesses Musicales du Canada

Mercredi le 8 mars, aura lieu au Séminaire de Saint-Jean, le concert des J.M.C. A cette occasion, vous aurez le privilège et le plaisir d'entendre l'*Orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris.*



En 1950, Paul Kuentz rassemble autour de lui de jeunes instrumentistes, prémiers prix du Conservatoire de Paris et fonde un Orchestre de chambre qui donne son premier concert, salle Gaveau, à Paris, en avril 1951.

En quelques saisons il a donné plus de trois cents concerts dont un grand nombre à Paris, tant à la Salle Gaveau qu'au Théâtre des Champs-Elysées. La radio et la télévision retransmettent souvent ses concerts et ceci aussi bien à Paris ou en Provence, qu'à l'étranger.

L'Orchestre de chambre de Paul Kuentz a donné en particulier un grand nombre de concerts pour les Jeunesses Musicales de France, où un accord extrêmement chaleureux s'est établi entre le jeune public et les jeunes instrumentistes.

Ses exécutions et ses enregistrements des "Saisons" de Vivaldi, des "Concertos Brandebourgeois" et de "L'Art de la Fugue" de Bach ont connu un succès qui le classe au premier rang des orchestres de chambre français.

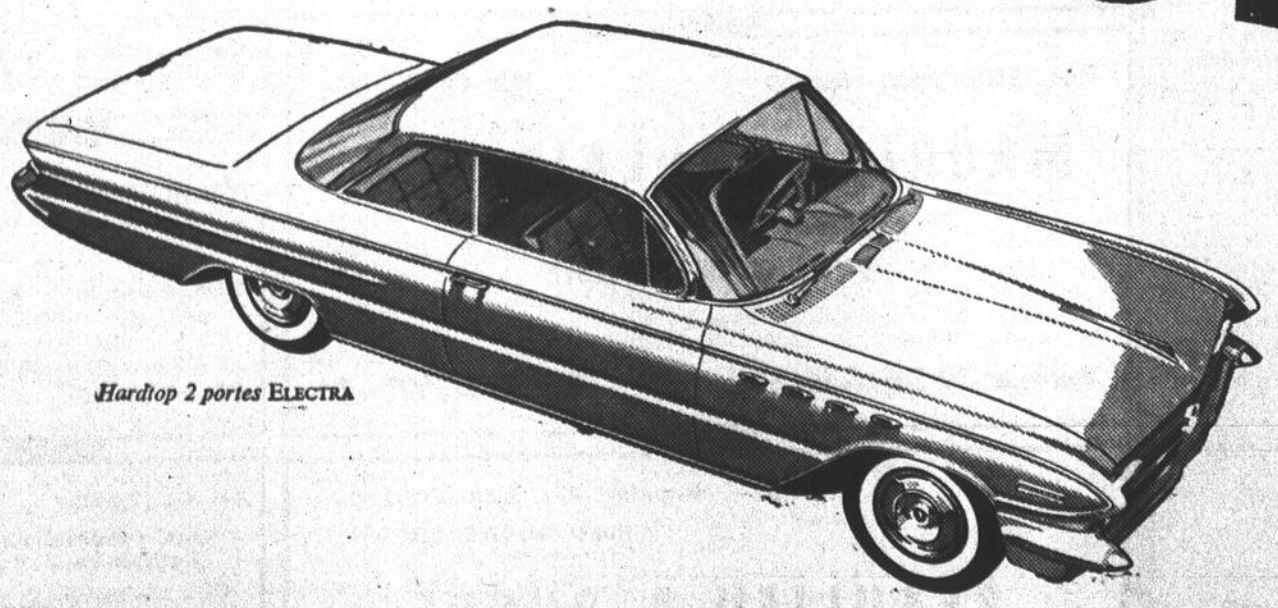
Pour ce concert de mercredi soir 8 mars, il y aura service d'autobus dont l'horaire suivant sera suivi:

—Ecole Sainte-Jeanne d'Arc: 7 h. 55 p.m.
—Centre N.D.A.: 8 h. 05 p.m.
—Centrale Catholique: 8 h. 10 p.m.
—Iberville: 8 heures p.m.

La marque aux plus brillantes traditions...

QUALITÉ
ROBUSTESSE
DISTINCTION

BUICK



Hardtop 2 portes ELECTRA

QUALITÉ qui dépasse les exigences les plus difficiles et qui s'exprime discrètement dans chacune des lignes distinctives de la Buick, et dans chacune de ses caractéristiques exclusives.

ROBUSTESSE qui résulte d'épreuves rigoureuses et d'améliorations constantes de chacune des parties de la Buick. Une autre raison qui fait de la Buick, encore une fois cette année, la plus remarquable des voitures.

DISTINCTION et goût sûr . . . élégance qui comblera les plus critiques . . . par sa beauté et son confort, Buick est dans une classe bien à part.

Pneus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément

M-961CF

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch — Fidélité 7-7575 — Saint-Jean, Qué.

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "GM vous invite...", à la télévision, tous les mercredis soir à 8 h. 30

Où situer le service social?

Nous affirmions, la semaine dernière qu'il doit y avoir un service social catholique. Mais où maintenant situer l'agence de service social parmi les oeuvres de l'Eglise?

Une Oeuvre d'Action catholique?

Le service social est-il un mouvement d'action catholique? Non, le service social n'a aucun mandat pour faire de l'action catholique et par conséquent il n'est pas un mouvement d'action catholique au sens strict du terme. Il n'en reste pas moins toutefois que sans être une oeuvre spécialisée comme la JEC, ou la JOC le sont dans le domaine de l'action catholique, le service social peut être une oeuvre ecclésiale, c'est-à-dire une oeuvre voulue par le clergé et le laïcat et qui verra à sa manière, à sauvegarder les valeurs spirituelles de la personne.

Une Oeuvre de bien-être corporel?

Bien que souvent dans les bureaux de service social on voit à soulager les misères matérielles, on ne doit pas décrire seulement le service social comme étant un mouvement de miséricorde corporelle.

La fin du service social vise la personne humaine dans son entité et non pas seulement dans son aspect corporel. L'encyclique "Divini Redemptoris" laisse bien voir ce point. Pie XI écrivait en effet:

"Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués et se consacrent encore aux oeuvres de miséricorde corporelle et spirituelle depuis les conférences de Saint-Vincent-de-Paul jusqu'aux grandes organisations de Service Social récemment établies". (1).

Une Oeuvre d'action sociale?

Sans doute le service social doit-il avoir une portée sociale et on pourrait se demander s'il peut exister sans l'aspect social? Le service à l'individu doit être envisagé dans la profession du service social en relation avec le milieu de cet individu. Mais devons-nous caractériser le service social comme étant une oeuvre uniquement d'action sociale? Il nous apparait que ce serait là oublier l'aspect "travail sur la personne" qui est absolument indispensable pour mener à bien le traitement des individus. Les travailleurs sociaux ont une mission sociale sûrement et ils la remplissent davantage lorsqu'ils sont à l'emploi d'un conseil d'oeuvres ou d'une Caritas, mais au sein d'une agence de la famille ou de l'enfance, cette mission sociale d'organisation communautaire du milieu ne vient que comme corollaire à l'action sur la famille ou sur l'enfant.

Définition du service social

Pour bien situer le service social, il nous apparait nécessaire d'en donner la définition, ou du moins une définition parmi tant d'autres puisqu'il n'existe pas de définition généralement acceptée. Cela s'explique du fait que la profession est jeune et n'a pas encore précisé ses cadres. Disons que le service social recherche le plein épanouissement de la personne humaine en rapport avec le milieu où elle vit, en la réhabalitant en lui procurant les ressources individuelles ou communautaires, en éloignant d'elle les facteurs nuisibles à son développement complet.

Cette définition du service social nous permet de considérer que dans cette profession l'aspect du traitement d'un individu doit être absolument relié à la situation de ce dernier, soit dans sa famille, soit dans la communauté toute entière. Elle nous permet également d'affirmer qu'en service social la personne dans toute son entité doit être objet de traitement et que l'aspect surnaturel doit être également considéré dans la solution d'un cas.

On constate donc ici l'intéraction des aspects individuel, familial, social, matériel et spirituel dans le traitement d'un cas. C'est ce qui fait dire à M. Kenneth L. M. Pray:

"Le service social, comme les autres professions telles que, par exemple, la médecine, la psychiatrie, la psychologie, l'éducation ou la pastorale, s'occupe toujours des individus, en ce sens que des vies individuelles sont toujours en jeu quant à leurs fins ou à leurs opérations. Mais le service social diffère des autres professions en ce sens qu'il ne se préoccupe pas d'abord de la vie intime personnelle ou du développement de l'individu comme tels mais toujours par rapport à la réalité externe dans laquelle celui-ci est engagé. (2).

Où donc situer le service social? Puisque cette dernière profession embrasse toutes les classes de la société, les hommes de toute religion, de toute condition de santé physique, intellectuelle ou morale, il nous apparait juste de la situer entre Dieu et ses ministres d'une part et les corps professionnels et de métiers d'autre part. Le service social est une oeuvre de bien-être, à la fois matériel et spirituel, à la fois individuel et social.

Oeuvre de profession, le service social basé sur la doctrine catholique tel qu'il est décrit en 1936 par l'"Osservatore Romano", sera un puissant facteur de restauration sociale parce qu'il est l'expansion adéquate de notre temps de la charité chrétienne et un instrument d'importance capitale dans le travail de l'apostolat".

Richard Sarrasin, t.s.p.
Directeur Général Adjoint

(1) Encyclique Divini Redemptoris, la Communauté humaine, Emile Marmy, Edition St-Paul, Paris 1946, par. 168.

(2) Service social les Presses Universitaires Laval, Québec, Vol. 9 no 1 pp. 81-82.

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
* * *
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
RESIDENCE:
568, rue Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
* * *
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
* * *
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Fl. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
* * *
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

SAINT-REMI, NAP.
60, rue Saint-André
Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

Rés. 305 Saint-Hubert
Fl. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques
Fl. 7-7503 - 04

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

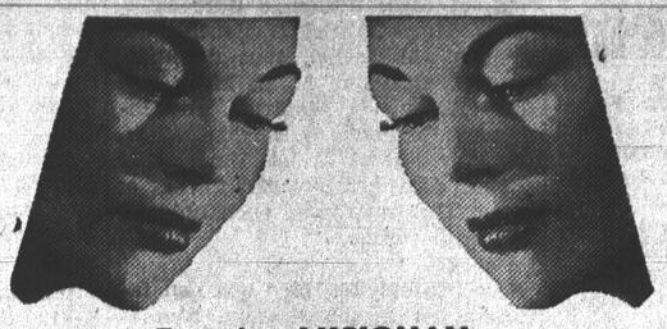
Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

STRUCTURES
ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR CONSEIL
SAINT-JEAN
207 RICHELIEU
FI. 7-4966
IBERVILLE
180, 1E RUE
FI. 7- 1780

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames



Francine LUSIGNAN,
rédactrice

Tout comme un petit apéritif

Bonjour Mesdames!

Très bientôt, c'est-à-dire au début du mois de mars, se déroulera à la Centrale Catholique la parade de modes printemps-été. Je suis curieuse, et vous l'êtes sans doute également, c'est pourquoi je me suis rendue à la maison Boivin et chez Mlles Poulin afin d'avoir à vous transmettre un avant-goût du cortège printanier.

Madame Viau, très aimablement, m'a guidée dans le magasin Boivin me révélant les différents traits de l'évolution de la mode. Les tons de blanc, or et rose auront la préférence chez les couturiers. Hélas! Les tons de mauve et prune sont déjà du passé et c'est le rose qui les remplacera. Cet été, le blanc et le noir continueront d'être en vogue.

Il se produit une véritable révolution dans le domaine du manteau. Celui-ci prendra l'apparence d'une cape à cause de l'ampleur qui le caractérisera et sa manche prendra fin au coude. Ce manteau extrêmement seyant, saura plaire à toute femme soucieuse de son élégance. Mais je vois que je suis en train d'entrer dans une description trop pittoresque. Aussi vais-je m'arrêter ici et vous inviterai à venir constater vous-mêmes les changements de la mode.

Toutefois, je m'en voudrais d'éviter de souffler mot des chapeaux. A cet effet, je me suis rendue chez Mlles Poulin et là, Mlle Lambert s'est chargée de me donner quelques détails. Certaines formes comme le "Pill Box" (lancé par Mme Kennedy), la cloche à calotte profonde sont préférés à d'autres genres. Mais soyez sans inquiétude, mesdames, car chaque type de femme saura trouver ce qui lui convient parmi les chapeaux de poupée, le Breton, le Turban et le Canotier en paille rugueuse. On trouvera ces jolis modèles dans le noir brillant, le blanc, le café au lait, dans toute la gamme de beige, dans les roses chauds, le jaune et, enfin, le vert. Dans les chapeaux à fleurs, il est à noter que les roses et les oeillets obtiennent la faveur. De même, les bibis ou capelines seront très populaires à cause aussi de l'organza, de la tulle et de la dentelle qui seront leur principale garniture.

En terminant, laissez-moi vous dire que j'espère de tout coeur que beaucoup assisteront à cette parade de modes qui aura lieu le huit mars en la Centrale Catholique. Les recettes seront versées aux Soeurs du Bon-Conseil afin qu'elles puissent poursuivre leur oeuvre magnifique.

Votre amie,
FRANCINE



Madame Albert Fleischmann qui commentera la parade de modes à la Centrale Catholique, le 8 mars prochain.

Aidons le nettoyeur en identifiant les taches!

Parfum au combouis? Lorsqu'on prépare des vêtements pour les faire nettoyer, il faut identifier les taches. Même s'il connaît à fond son métier, le dégraisseur ne peut tout de même pas deviner la nature des taches. Peut-être son odorat saura-t-il dépister le Chanel ou le Carven, mais le cambouis ressemble à s'y méprendre à une douzaine d'autres taches. La chose à faire: épingler sur le vêtement un papier indiquant l'origine de la souillure.

Un brin de coopération avec le nettoyeur assure longue durée aux vêtements. Les étiquettes cousues, les étiquettes avec ficelles, contiennent des renseignements qu'il faut lire attentivement avant de confier les articles au nettoyeur. Ne faites pas l'erreur de cette jeune fille d'Ottawa qui avait omis de lire l'étiquette de son costume de bain neuf: "Doit être nettoyé à sec seulement"!

Boutons et ceintures ne supportent pas toujours le nettoyage. Mieux vaut demander conseil en cas de doute. Votre nettoyeur vous préviendra certainement dans le cas d'un travail comportant des risques — votre robe de bal pailletée, par exemple. Mais pour plus de sûreté, faites-lui part de vos inquiétudes.

Entre les dégraissages, l'aération et le brossage contribuent à prolonger la durée des vêtements. Comme la poussière et la saleté durcissent et s'incrustent avec le temps, on conseille des nettoyages réguliers au "Perluxe", un solvant inodore, ininflammable.

Le détachage domestique fait souvent plus de tort que de bien, car l'homme de métier ne réussit pas toujours à réparer les dommages résultant d'essais divers. Savez-vous par exemple qu'une tache de café exige un double traitement? Une substance s'attaque au café, une autre à la crème. Les taches fraîches de thé, café ou cacao disparaissent à l'eau chaude, mais celle-ci est préjudiciable aux taches de sang — c'est de l'eau froide qu'elles exigent.

Les taches "fantômes" sont une autre pierre d'achoppement. Solutions à permanentes, eau de Cologne, shampoings laissent parfois des traces invisibles d'abord, mais qui surgissent après un certain temps. Dans ce cas, vous pouvez signaler à votre nettoyeur que le vêtement a été exposé au contact d'un de ces liquides.

Ces précautions, toutes dictées par le gros bon sens, vous aideront à conserver une garde-robe toujours impeccable.

Nouveaux styles en tête

Les hautes toques du printemps

La maison Dior, de Londres, a présenté sa collection de chapeaux de printemps, dernièrement. Un certain style pirate nous reporte aux années '30 avec son large bord replié à l'avant pour descendre à l'arrière dans un mouvement gracieux. Un style tout à fait nouveau est le tambourin à calotte carrée. On a noté également une version de cloche, sans bord, épousant la forme de la tête et du cou tout comme un passe-montagne et le breton n'a pas été oublié. Tous les modèles Dior ont été pensés en fonction des cheveux courts. Ils se portent en arrière de la tête. Les fleurs et le chiffon servent d'ornements. Les nouvelles nuances sont exotiques; les deux-tons opposent le vert et le bleu, le turquoise et le bleu royal.

D'autre part si l'on en juge par les chapeaux présentés par la Guild des modistes de Californie qui viennent de présenter leur collection de printemps, les nouveaux chapeaux seront très hauts. Tous les styles sont représentés: à partir du turban jusqu'à la haute toque, en passant par les canotiers à haute calotte.

La cloche surtout est importante atteignant de nouvelles dimensions avec sa calotte en forme de ballon ou de ruche. Le chapeau se porte à un certain angle donnant à celle qui le porte, un petit air cavalier qui vient d'un bord asymétrique.

Les chapeaux de fleurs sont montés sur des structures de tulle, des matières disposées en treillis qui ne dépassent pas le poids plume.

Ecoliers tirés à quatre épingles

Les petits garçons n'envieront plus leur papa ou leur grand frère; dans les boutiques de vêtements masculins, on trouve maintenant pour tous les "hommes" de la famille, des pantalons lavables sans repassage.

Cette nouvelle remplira d'aise la maman qui s'évertue à conserver à Fiston une apparence propre et soignée. On sait que les garçons sont beaucoup trop occupés pour songer à leur apparence... il revient donc à la mère de trouver le temps et l'énergie nécessaire à cette tâche, qui vient s'ajouter à plusieurs douzaines d'autres.

Heureusement qu'elle peut maintenant plonger les pantalons dans la machine à laver ou la cuve. En quelques minutes, ils sont propres et prêts à entrer dans la sécheuse ou à s'égoutter sur un cintre. Une fois secs, les voilà prêts à être endossés, sans plus de soins. Fiston peut donc prendre le chemin de l'école, tiré à quatre épingles comme maman voudrait qu'il soit tous les jours.

Les vertus pratiques de ces pantalons sont dues à un tissu mixte où entrent 65% de "Terylene" et 35% de viscose. La présence du "Terylene" assure longue durée et résistance au froissement.

Les papas et les grands frères eux, apprécieront l'entretient facile de ces pantalons. En voyage, par exemple, quelle bénédiction de pouvoir compter sur un vêtement qui conserve son pli des semaines durant!

Des rideaux qui méritent de bons soins

Indiscutablement, les fibres de synthèse ont simplifié au minimum le lavage et le repassage des rideaux de marquisette. Tout récemment encore, la maîtresse de maison qui drapait ses fenêtres de rideaux vaporeux devait se résigner à un fastidieux travail d'entretien: repassage humide qui n'en finissait plus, ajustage des ourlets après chaque lavage, les anciennes marquisettes ayant l'habitude ou de rétrécir ou de s'étirer.

Pour profiter pleinement des avantages des nouvelles fibres, il importe toutefois de s'initier à de nouvelles techniques. Les fabricants de "Terylene" la plus récente fibre à faire son apparition sous forme de rideaux, offrent ces suggestions:

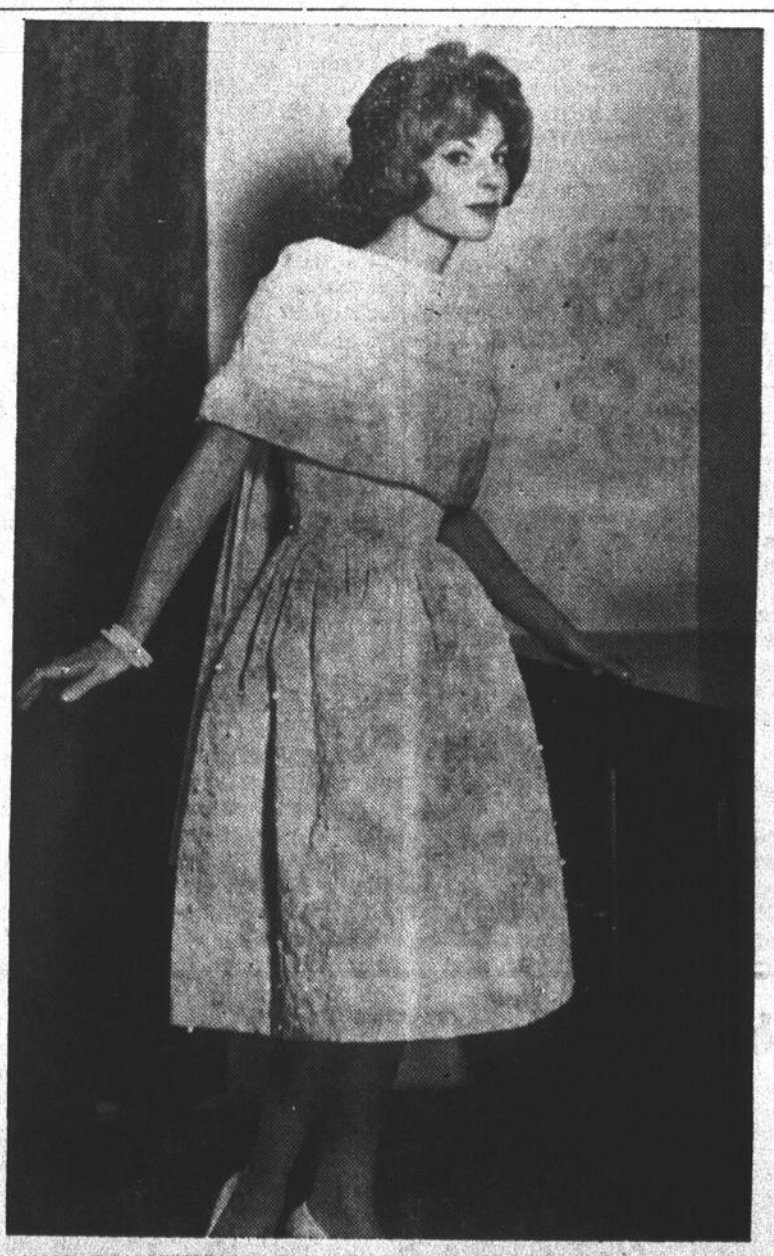
Avant de laver les rideaux, les secouer vigoureusement pour en détacher toute la poussière possible. Les laver ensuite, de préférence à la main, dans beaucoup d'eau modérément chaude additionnée d'un savon doux ou détergent. Puis les rincer au moins deux fois à l'eau claire, chaude également, pour faire disparaître la moindre trace de savon.

Le secret pour se dispenser du repassage est de ne pas rider le tissu en le tordant. On soulève de l'eau de rinçage les rideaux de "Terylene", on les dépose dans un récipient, puis on les étend sur la corde à linge où ils dégoutteront pour sécher. On les épingle solidement par l'ourlet du haut et on les laisse dehors tout juste le temps de sécher, soit environ 10 minutes dans un vent léger.

Si on habite un appartement dépourvu de corde à linge, on peut secouer autant d'eau que possible au sortir du rinçage, déposer les rideaux sur une serviette-éponge pour en absorber l'humidité, puis les étendre pliés dans la longueur sur un cintre ou une barre à serviettes.

Si l'on juge qu'un léger coup de fer améliorerait leur apparence, les presser délicatement avec un fer modéré (température "rayonne"). Ne jamais recourir à un fer très chaud.

La marquisette à rideaux de "Terylene" offre des avantages extraordinaires. Elle ne rétrécit ni ne s'étire, dure longtemps, sèche en un clin d'oeil et dispense à peu près entièrement du repassage. Mais, comme tout tissu fin, elle requiert des soins appropriés pour donner son rendement maximum.



*** UNE ECHARPE drapée accompagne cette robe d'été en popeline "Terylene" et coton brodée et perlée, une création Angelina pour la collection printemps-été de l'Association des Couturiers canadiens, présentée récemment à Montréal. Cet usage ingénieux d'un nouveau tissu canadien est caractéristique de cette collection d'une indéniable féminité.**

Nouvelles de Saint-Remi

Faire-part de naissance

Voici une heureuse nouvelle de la part de M. et Mme Georges Racine. Après 15 années de mariage, ceux-ci sont maintenant les joyeux parents d'un fils né à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le 22 février; le bébé pesait à sa naissance 7 lbs et 1 once.

Les enfants adoptifs de M. et Mme G. Racine, Ronald 10 ans, Johanne 8 ans, Michel 6 ans et Irène 4 ans, se préparent à accueillir au foyer leur beau bébé blond accompagné de leur bonne maman.

Le baptême aura lieu dans quelques jours dans notre église paroissiale.

—o—

Décès de M. F. Rivet

Le 22 février 1961, est décédé accidentellement à l'âge de 83 ans, M. Frédérick Rivet, époux de feu Anna Quinter.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 25 février à Montréal, en l'église Saint-Eusèbe de Verceil, à 10 h.

L'inhumation eut lieu au cimetière de l'Est.

Le défunt fut exposé au salon J.-H. Benoit, 2102 rue Fullum, Montréal.

—o—

Funérailles de M. R. Beauchamp

Mardi le 21 février 1961, en l'église paroissiale ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Rosario Beauchamp, au milieu d'une belle assistance de parents et d'amis.

Le cortège précédé de deux landaus de fleurs partit du salon mortuaire A.-N. Ostiguy, puis le drapeau des Chevaliers de Colomb, porte-drapeau M. J.-Roch Robidoux.

Conduisaient le deuil: MM. Romain Provençal et Roger Lussier.

M. l'abbé Laurent Delorme fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé Désourdy, de Saint-Jean et de M. l'abbé Camille Boucher, comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Courville, recteur du Séminaire de Saint-Jean, M. l'abbé Pierre Lamonde, de Saint-Jean, R.F. Moreau, c.s.v., de Saint-Remi.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse: Georgette Payant; ses fils: André, René élève de rhétorique au Séminaire de Saint-Jean, Michel élève du cours secondaire de Saint-Remi; ses filles: Rita (Mme R. Provençal), Noëlla (Mme R. Lussier); sa belle-fille: Adrienne Boudreau; ses gendres: MM. Provençal et Lussier; 4 petits-enfants: Claudette et Raymond Provençal, Lise et Daniel Lussier; une soeur: Germaine (Mme D. Dandurand) de Montréal; ses beaux-parents: M. et Mme Albert Payant, de Saint-Urbain; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Doris Dandurand, M. et Mme William Bastien (Florida Poirier), de Montréal, MM. et Mmes Antonio Payant (Lucienne Lefrançois) de St-Urbain, Gaston Fyfe (Blanche Payant) de St-Constant, Lucien Payant (Gabrielle Cardinal) de Valleyfield, M. Gérard Payant, de St-Urbain, MM. et Mmes J.-Paul Payant (Cécile Boyer), J.-Paul Provost (Rachel Payant), Ubald Payant (Françoise Daignault), Maurice Usereau (Lucie Payant), ces derniers de Saint-Remi et plusieurs autres parents.

L'inhumation eut lieu au terrain de famille dans notre cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Gustave Houle, J.-Marie Gagné, Léon Martin, J.-Paul Cailhier, Alphonse Provençal et Albert Laberge, amis du défunt.

—o—

Remerciements

La famille de M. Rosario Beauchamp, remercie sincèrement les personnes qui lui ont manifesté des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Beauchamp, soit par offrandes de messes ou prières, tributs floraux, télégrammes, visites ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécialement à MM. Clark, aux professeurs du Séminaire de Saint-Jean, aux professeurs et élèves du Collège Saint-Remi. Leur présence aux funérailles fut vraiment consolante.

—o—

Fête intime

Mardi le 21 février dernier un groupe de parents et d'amis de St-Philippe et St-Remi se réunissait à la demeure de Mme Alexandre Therrien, pour célébrer dans la gaieté son 85e anniversaire de naissance.

Durant la soirée, il y eut partie de cartes, pour ceux qui s'intéressaient à ce jeu; l'entrain ne manqua pas.

Après la présentation de jolis cadeaux, accompagnés de souhaits remplis de bonheur, un magnifique réveillon fut servi par Mmes E. Lussier et J. Longtin, nièces de la jubilaire. Celle-ci remercia gracieusement, elle sut trouver les mots justes pour exprimer sa reconnaissance envers ses visiteurs et les auteurs, de la grande joie qu'elle éprouvait de se voir si bien entourée.

A la fin de la veillée, tous s'unirent pour renouveler leurs voeux de "bonne fête" à l'héroïne de cette belle soirée.

Etaient présents: Mlles Gabrielle Thérien, Charlotte Bonneau et Gertrude Duvert, MM. et Mmes Alfred Bachand, Joseph Longtin, Richard Bachand et Arthur Desrosiers, M. Eup. Cardinal, Mmes Elphège Lussier, Gabriel Bachand et Bernard Lussier.

—o—

Ecole Secondaire des garçons

Notes mensuelles de janvier 61:

11e année:

J.-Pierre Dubuc	83.2
Denis Desgroseilliers	78.7
André Poissant	77.

10e année:

M. Bouthillier	79.2
J.-Pierre Hébert	79.1
Fabio Raymond	74.9

9e année:

Michel Perras	83.
Raymond Martin	80.
Clément Demers	76.

8e année:

Gilles Houle	82.3
André Cailhier	81.3
Roland Prud'homme	80.5

7e année:

Michel Gagné	92.8
Michel Daoust	83.2
Marcel Rémillard	80.1

6e année:

Michel Fullum	88.8
Claude Laroche	88.8
Gilles Hébert	86.6

5e année:

Yves Vanchesteing	94.5
Roland Lemieux	91.4
Robert Potvin	90.8

4e année:

Pierre Blain	96.
Réjean Lavoie	95.
Michel Lefort	90.

SHERRINGTON

Décès

A St-Edouard est décédé M. Cléophas Giroux, autrefois de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 10, en l'église paroissiale.

M. Giroux était le frère de Mmes Philippe Coallier et René Lussier et le demi-frère de MM. Roch et Lord Giroux.

Sincères condoléances à la famille.

Nos malades

Nos prières vont à M. Oscar Bergeron, très gravement malade.

Aussi à M. Clément Bachand, hospitalisé à Saint-Jean.

Ainsi qu'à Roger Sédillot, 14 ans, fils de M. et Mme Michel Sédillot, à l'hôpital de Saint-Jean depuis plusieurs jours.

Voyage

M. et Mme Josaphat Dumouchel, M. et Mme Gabriel Dumouchel, M. Romain Dumouchel, tous de Sherrington, ainsi que M. et Mme Wilfrid Gibeau, de Montréal, se rendaient récemment à Holyoke, Mass., où ils visitaient M. et Mme Oscar Ménard ainsi que plusieurs neveux et nièces. Ils revinrent enchantés de leur beau voyage.

En congé

Nos séminaristes, bien que non favorisés par la température, n'en étaient pas moins heureux d'une courte visite dans leur famille en fin de semaine.

Etaient parmi nous: MM. Donald O'Meara, Jean Boyer, Bernard Boyer Gilles Tremblay, Denis Boyer et André Hamelin et Raymond O'Meara tous du Séminaire de Saint-Jean.

SAINT-CONSTANT

Grand bal de coton samedi le 11 mars prochain en la salle de l'école Vinet-Souligny. En vedette: la famille Soucy avec Normand Maltais comme maitre de cérémonie. Surprises pour tous. Venez en foule. Cette soirée dansante est sous les auspices du cercle St-Georges des Filles d'Isabelle au profit des oeuvres paroissiale.

SAINT-EDOUARD

Décès

Le 23 février est décédé M. Cléophas Giroux, époux de Alphéna Forget.

Les funérailles eurent lieu lundi le 27 février.

Dans un prochain courrier, nous donnerons le compte rendu des funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille.

Naissance

Le 19 février a été baptisée Marie, Aline, Nicole, née le 15, enfant de M. Ubald Lussier et de Marguerite Landry. Le parrain a été M. André Lussier et la marraine Mlle Aline Côté, oncle et cousine de l'enfant.

Porteuse: Mlle Louise Lussier, soeur du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

SAINT-BLAISE

Il y aura grande soirée de danse de folklore en la salle de l'école Centrale de St-Blaise dimanche le 5 mars. L'orchestre Ménard de Granby sera au programme.

Bienvenue à tous.

SAINTE-BRIGIDE

La tempête

Les éléments déchaînés ont frappé durement la campagne dans la nuit de samedi à dimanche et au lever du soleil, par un temps bas et glacé, la nature ressemblait à un champ de bataille; les verglas emprisonnait les arbres, les branches lourdes de glace à craquer se courbaient à l'extrême limite de leurs forces, le sol était jonché de branches cassées, les saules et les peupliers avaient semé autour d'eux un tas de débris, les vieux arbres déjà ébranlés par l'âge et les autans tremblèrent sous le choc, plusieurs tombèrent ou furent disloqués, les fils téléphoniques, sous la masse de glace s'incurvaient presque à terre entrainant dans leur tension, les poteaux tordus, pliés à deux ou rompus. Le verglas écrasant tout, même les plus orgueilleux penseurs devaient courber leur fragiles combinaisons. Dieu avait tonné, il avait frappé.

Privés d'électricité, les foyers vécurent la vie d'autrefois, adieu spectacle télévisés, programmes radiophoniques la chandelle reprit sa place d'honneur; le vieux fanal sembla briller comme un soleil, la cuisine était plongée dans une atmosphère paysanne, où les propos échangés remplaçaient les dialogues des artistes de la télévision.

Heureusement que la cordée de bois suppléa l'électricité en panne, et qu'une pompe à bras, vestige des temps héroïques sauva la maisonnée et les bestiaux des tourments de la soif.

Il semblait que la prière avait plus d'intimité au milieu de cette désolation, l'homme était devenu petit enfant, la vie de famille avait repris son empire, mais les arbres brisés ne se relèveront pas, c'est l'image de la société ébranlée par les fausses théories, les plus forts en sortent, mais d'autres tombent pour ne plus se relever.

Accidents

Alors qu'il était à axer une porte de séchoir à tabac, M. Raymond Bonvouloir fut durement atteint par cette porte qui s'abattit sur lui par suite d'un coup de vent Il réussit à se degager mais ne pouvant marcher, il signala sa déteresse ce ne fut qu'au bout de plusieurs minutes qu'il réussit à attirer l'attention des travaillants du chantier du village. M. Eddy Landry fut l'un des premiers à se porter à son secours. M. R. Bonvouloir est présentement hospitalisé à l'hôpital du Sacré-Coeur, il souffre d'une fracture de la hanche.

M. Fernand Martel a failli se blesser gravement en descendant de son perron glacé, il a dû s'aliter quelques jours mais il semble qu'il n'ait été victime d'aucune fracture, mais d'autres part, Mlle Solange Viens, fille de M. et Mme Alcide Viens, a eu plusieurs doigts amputés par une machine, dans une usine de Saint-Jean.

Nos sympathies vont à tous ces gens sous le coup de dures épreuves.

Vie liturgique

Le Carême a déjà franchi une 2e semaine. Temps de réflexion, de salut et d'espérance où les sacrifices, les prières plus ardentes, les aumônes, le détachement font le chrétien prêt au combat. Vendredi soir, le premier vendredi du mois, est un soir tout indiqué pour s'acheminer vers l'église; d'autre part, dimanche marque l'ouverture des Quarante-Heures, ces heures d'adoration d'hymnes et de prières en commun. Peut-être serait-il opportun d'appliquer cette formule de l'heure d'adoration où un groupe ayant à leur tête un "capitaine" réciteraient à haute voix le chapelet, chanteraient des cantiques, méditeraient, puis à tour de rôle, lirait une page d'Evangile, ou l'Epitre du jour, ou la récitation des litanies, que sais-je! C'est une suggestion.

LACOLLE

Conférence du Dr Todorov remise à dimanche prochain, le 5 mars

La mauvaise température qui s'est abattue sur notre région la fin de semaine dernière nous a forcé à remettre la conférence organisée pour dimanche le 26 février dernier.

Il nous fait plaisir d'informer les citoyens de Lacolle et des environs que la Conférence du Dr Dimo Alex Todorov est remise à dimanche prochain le 5 mars à 8 h. p.m. en la salle de l'école St-Joseph de Lacolle.

Né en Bulgarie le 3 juin 1924, le Dr Todorov a fait ses études primaires et secondaires en Bulgarie. En 1943, il a terminé son cours classique et aussitôt a été enrôlé dans l'armée bulgare. Il a fait la guerre contre les Allemands. Après la guerre, le régime communiste a pris le pouvoir où il a vécu pendant 5 ans. Pendant ces cinq années il a été témoin de toutes les péripéties parfois incroyables mais vraies. En 1949, pour des raisons particulières, il a été obligé de quitter son pays et de prendre la vie d'immigration. Il a passé deux ans en Yougoslavie, 4 mois en Italie, est arrivé au Canada en 1952. Après deux ans de travail dans notre province, il a décidé de poursuivre ses études dans l'école de Médecine Vétérinaire où il a gradué au mois de mai 1960, après quoi il s'est installé à l'Ecole pour pratiquer l'art vétérinaire.

Nous sommes persuadés que les citoyens de Lacolle et des environs se rendront en grand nombre afin de rencontrer le Dr et Madame Todorov et aussi assisteront à une conférence qui ne manquera pas de vous intéresser au plus haut degré.

Donc, au plaisir de vous voir dimanche le 5 mars à 8 h. p.m.

Bienvenue à tous.

Convocation

Le 8 mars aura lieu l'assemblée des membres de l'UCFR. Un effort pour y assister nombreux afin de terminer les préparatifs en prévision de la partie de cartes qui doit avoir lieu le dimanche, 12 mars prochain.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

Assurances générales

RODRIGUE POTVIN

Ville Saint-Remi Tél. 151



Nous achetons CHEVAUX et VACHES

Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

Service de télévision

Radio et Phonographe

J. GILLIGAN

20 ans d'expérience

OUVRAGE GARANTI

Saint-Remi 910

Napierville, P.Q.

Laprairie Upholstering

Déménagé dans nouvel atelier

- Ameublement complet de maison avec réduction de 50%
- Réparations et remodelages sur sets de salon et tous nos fauteuils.
- Sets neufs sur commande si désiré. Choix de tissus.
- Choix considérable d'échantillons de tapis de toutes qualités.

Nous faisons des draperies avec plis français.

NOUS AVONS AUSSI DES MEUBLES NEUFS ET USAGES

Appareils électriques G.E.

Pour informations, signalez

527 Godin OL. 9-1550

SAINT-PHILIPPE

Naissance

Le 21 février a été baptisé Joseph, Mastaï, Michel, né le 15, enfant de M. Gabriel Lussier et de Jeannine Provost. Le parrain a été M. Jean-Marie Provost et la marraine Mme Suavita Rouillier, oncle et grand-mère du bébé. Porteuse: Mme Provost, grand-mère.

Décès

Le 22 février M. le curé se rendait à Montréal pour chanter le service de son oncle, M. Napoléon Lauzon, époux de feu Antonia Faille. Il était âgé de 79 ans. Le service fut chanté en l'église Immaculée-Conception et la sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges.

A M. le curé R. Lauzon ainsi qu'à sa mère Mme J. E. Lauzon, nous présentons nos respectueuses et sincères condoléances.

SAINT-AMABLE

Voeux

Bonne fête à Mme Adélard Aimé Gemme qui va célébrer vendredi 3 mars son 48e anniversaire de naissance. De son époux et ses enfants.

Bonne fête à M. Rolland Gemme qui a célébré dimanche son 43e anniversaire de naissance. De sa femme et de ses trois enfants.

Bonne fête à Mme Léon Gemme qui a célébrée son 49e anniversaire de naissance. De son époux et ses enfants.

Naissances

Le 19 février a été baptisée Marie, Rose, Manon, née le 16, enfant de M. Jean-Louis Ménard et de Rachel Gemme. Le parrain a été M. Bruno Provost et la marraine Marie-Rose Gemme, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 février a été baptisée Marie, Georgette, Christiane, née le 18, enfant de M. Jean-Guy Favreau et de Flore Caron. Le parrain a été M. R. Daviault et la marraine Georgette Favreau, oncle et tante.

Le 4 février a été baptisée Marie, Louise, Christiane, née le 28 janvier enfant de M. Armand Caouette et de Jeanne Tremblay. Le parrain a été M. Claude Caouette et la marraine Louise Caouette, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Raoul, André, né le 1er février, enfant de M. Jean Blain et de Marie-Claire St-Pierre. Le parrain a été M. Raoul St-Pierre et la marraine Yvette St-Pierre, grand-père et tante du bébé.

Le 13 février a été baptisée Marie, Gertrude, Nicole, née le 9 février, enfant de M. Gilles Gemme et de Jeannine Gemme. Le parrain a été M. Gérard Gemme et la marraine Gertrude McDuff, grands-parents de l'enfant.

VERCHERES

Décès

Le 21 novembre 1960 a été inhumé à Verchères, M. Wilfrid Dupré, époux de dame Marie-Anne Robert, décédé à l'hôpital St-Luc de Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 81 ans.

—Le 5 décembre 1960, a été inhumée à Saint-François-Xavier de Verchères, Mme Edmée Chagnon, veuve de M. Hervé Beauregard, décédée à Montréal, le 1er décembre 1960 à l'âge de 62 ans.

—Le 13 décembre 1960, a été inhumé à St-François-Xavier de Verchères, M. Georges Desmarais, époux de Aglaé Loubier, décédé le 9 décembre 1960 à l'âge de 82 ans.

—Le 17 décembre 1960, a été inhumé à Saint-François-Xavier de Verchères, M. Jacques Guertin, enfant de M. Léon Guertin et de Pauline Archambault, décédé le 16 décembre 1960 à l'âge de 3 ans.

—Le 24 décembre 1960, à Saint-François-Xavier de Verchères, a été inhumé M. Delphis, né Louis-Joseph Chagnon, époux de Georgiana Brunelle, décédé le 21 décembre 1960 à l'âge de 79 ans.

—Le 17 janvier 1961, a été inhumé à Saint-François-Xavier de Verchères, M. Oscar Provost, veuf de Luce Gosselin, décédé le 14 janvier 1961, à l'âge de 82 ans.

—Le 27 janvier 1961, a été inhumé à Saint-François-Xavier de Verchères, M. Joseph-Wilfrid Pigeon, époux de feu Exilda Lévesque, décédé à Montréal, le 24 janvier 1961, à l'âge de 76 ans.

—Le 3 février 1961, a été inhumé à Saint-François-Xavier de Verchères, M. Charles Langevin, époux de Mme Laurette Messier, décédé à Montréal le 31 janvier 1961 à l'âge de 53 ans.

—Le 9 février 1961, a été inhumé à Saint-François-Xavier de Verchères, M. Ernest Chicoine, époux de Cordélie L'Archevêque, décédé à Verchères, le 5 février 1961, à l'âge de 83 ans.

Nos sincères condoléances à ces familles éprouvées.

— — —

Naissances

A St-François-Xavier de Verchères, le 20 novembre 1960, a été baptisé Joseph, Yvon, Alain Dansereau, né le 12 novembre 1960 à l'hôpital St-Lambert, enfant de M. Léon Dansereau et de Lorraine Goyette. Le parrain a été M. Yvon Goyette et la marraine Lise Goyette, son épouse, tous deux de Longueuil.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 20 novembre 1960, a été baptisé Joseph, Pierre, Martin, né le 11 novembre 1960 à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, enfant de M. Jean-Pierre Larose et de Lyne Meloche. Le parrain a été M. Pierre Dandois et la marraine Claire Larose, son épouse de Trois-Rivières.

—A Saint-François-Xavier de Verchères, le 22 novembre 1960, a été baptisé Joseph, Henri, Richard, né le 22 novembre 1960, enfant de M. André Moreau et de Jeanne Peloquin. Le parrain a été M. Henri Moreau et la marraine Solange Gagné, son épouse de Verchères.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 27 novembre 1960, a été baptisée Marie, Denise, Nicole, née le 23 novembre 1960, enfant de M. Jean-Paul Duhamel et de Cécile Bissonnette. Le parrain a été M. Arthur Bissonnette et la marraine Délice Quintal, de Varennes.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 4 décembre 1960, a été baptisé Joseph, François, Lucien, André, Jean, né le 3 décembre 1960, enfant de M. Claude Geoffrion et de Marielle Trudeau. Le parrain a été M. Lucien G. Marchand et la marraine Marcelle Geoffrion, son épouse, de Dorval.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 11 décembre 1960 a été baptisé Joseph, Ulysse, Camille, Luc, né le 25 novembre 1960 enfant de M. Paul-Aimé Girard et de Rita Prévost. Le parrain a été M. Henri Trudel et la marraine Annette Prévost, son épouse, tous deux de Lachine.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 18 décembre 1960, a été baptisée Maria, Regina, Johanne, née le 11 décembre 1960, enfant de M. Léo Larose et de Marie-Jeanne Dansereau. Le parrain a été M. Gérard Viau et la marraine Régina Larose, son épouse de Contrecoeur.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 21 décembre 1960, a été baptisé Joseph, Adrien, Alexandre, Sylvain, né le 14 décembre 1960, à l'hôpital Immaculée-Conception de Montréal, enfant de M. Henri-Paul Bussières et de Lucille Jobin. Le parrain a été M. Adrien Bussières et la marraine Yvonne Pelletier, son épouse, de Verchères.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Jean, François, Sylvain, né le 27 novembre 1960 à l'hôpital Richelieu de Sorel, enfant de M. Camille Dragon et de Angèle Chapdeleine. Le parrain a été M. Michel Dragon et la marraine Jacqueline Latulippe, de Montréal.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Maurice, Philippe, Daniel, né le 29 décembre 1960, enfant de M. Jean-Maurice Nepton et de Jacqueline Lemaine. Le parrain a été M. Philippe Rajotte et la marraine Marguerite Nepton, son épouse.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 24 janvier 1961, a été baptisée Marie, Denise, Martine, Carole, né le 18 janvier 1961 à Sorel, enfant de M. Léopold Dulude et de Charlotte Larose. Le parrain a été M. Guy Dulude et la marraine Denise Gagné, son épouse.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 29 janvier 1961 a été baptisé Joseph, Robert, André, né le 23 janvier 1961 à Sorel, enfant de M. Roland Gagnon et de Jeannine Guillemette. Le parrain a été M. Robert Doucet et la marraine Monique Guillemette, son épouse, de Varennes.

—A St-François-Xavier de Verchères, le 1er février 1961, a été baptisée Marie, Rose, France, née le 30 janvier 1961, enfant de M. André Chagnon et de Monique Dalpé. Le parrain a été M. Gaston Dulude et la marraine Marie-Rose Dalpé, son épouse.

Le clergé anglican invité à multiplier les contacts avec le clergé catholique

YORK (CCC) — Poursuivant l'action pour le rapprochement des Eglises, dont son prédécesseur, le Dr Fisher, avait pris l'initiative par son voyage à Rome, le futur archevêque de Cantorbéry invite le clergé anglican à multiplier les contacts avec le clergé catholique.

Dans sa lettre mensuelle au clergé du diocèse d'York, le Dr A.-M. Ramsey, archevêque d'York, et désigné pour prendre le 1er juin, la succession du Dr Geoffrey Fisher archevêque de Cantorbéry, a. en effet. déclaré:

"Le chemin est ouvert à d'autres visites de courtoisies, visites qui n'ont encore jamais été faites: du pasteur au prêtre catholique, du prêtre catholique au pasteur. Des milliers de visites de courtoisie aideront à accroitre les sentiments d'amitié, de respect et de bienveillance chrétienne".

L'archevêque écrit également:

"Il faudra longtemps pour restaurer l'unité visible de l'Eglise. Il ne faut pas attendre si longtemps pour empêcher que l'influence chrétienne dans le monde soit arrêtée par un manque de charité dans la conduite des chrétiens".

GRANDE VENTE

Au Salon du Corset

216, Champlain Saint-Jean Tél. Fl. 7-1150

VENTE FINALE – AUCUN ECHANGE

GAINES 95¢ ET PLUS

BRASSIERES COURTES $1.49 ET PLUS

BRASSIERES LONGUES $2.39 ET PLUS

Brassières courtes "Strapless" $3.39 ET PLUS

Camisoles de coton 69¢

Brassières longues "Strapless" $4.69 ET PLUS

DUSTERS $2.59 ET PLUS

Ensemble Duster et pyjamas $7.95

CULOTTES EN LAINE BEIGE AUX GENOUX $1.79 ET PLUS

CORSETS AGRAFFES $3.39

CORSELETTES $4.95 ET PLUS

CORSETS "Gossard" $6.95

Corselettes Strapless $14.95

BASQUES $7.99 ET PLUS

Slip à la taille $2.39 ET PLUS

Pyjamas flanellette $1.49 ET PLUS

Robe de nuit flanellette $2.59 ET PLUS

COLLANTS $2.39

BAS 59¢ ET PLUS

Grand choix varié de brassières de 38 à 46

L'Alliance augmente ses ventes d'assurance-vie individuelle de 28% en 1960

L'Honorable Es.-L. Patenaude, président de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, faisait part aux assurés, lors de l'assemblée générale annuelle, du succès éclatant dont font preuve les chiffres publiés au rapport de l'exercice 1960. L'Alliance disait-il, continue à se caractériser par sa croissance et sa solidité, tout en offrant à ses assurés les bénéfices inestimables de l'assurance-vie à un coût net extrêmement avantageux.

Nouvelles assurances: $75,638,210.

Pour la 12e année consécutive, une augmentation s'est produite au chapitre des ventes de l'assurance-vie individuelle. Cet accroissement de l'année 1960 est spectaculaire quand on le compare au résultat obtenu dans l'ensemble du commerce de l'assurance-vie au pays. Alors que l'on rapporte une augmentation générale d'environ 2%, l'Alliance a enregistré une augmentation de 28% en 1959. Et ce pas en avant est d'autant plus significatif que les résultats de 1959 avaient déjà excédé de 23% les résultats de 1958. A chaque mois de 1960, le volume des nouvelles affaires a été plus élevé qu'aux mois correspondants de toute l'histoire de l'Alliance. Le total de 1960, $55,631,014, est plus de six fois le volume des assurances individuelles émises par la compagnie, il y a seulement dix ans.

En plus de ce chiffre imposant d'assurance individuelle, au delà de $20 millions de protection, par voie d'assurance-vie de groupe, furent inscrits aux livres de l'Alliance en 1960, pour le bénéfice d'un nombre considérable d'employés de diverses entreprises. Les deux postes de l'assurance individuelle et de l'assurance groupe réunis forment un total de $75,638,210 et représentent un nouveau sommet comme chiffre de nouvelles affaires obtenues au cours d'une même année.

Revenus: $6,895,744

Le revenu provenant des primes d'assurance et de rentes a continué sa marche ascendante pour s'établir en 1960, à $5,135,409, soit 12¼% de plus qu'au cours de l'année précédente. C'est par ces dollars que l'assuré se procure l'avantage d'une sécurité à toute épreuve. Une portion de ces primes défraie le coût de protection immédiate et, en cas de mort prématurée, favorise les personnes à charge. Une autre partie de ces dollars est investie pour le bénéfice de l'assuré. Et ceux qui vient jusqu'à un âge avancé disposent de ces argents investis pour former un revenu garanti. Les primes d'assurance-vie constituent encore le fondement le plus solide qui soit pour la structure financière de la famille. Quel que soit le niveau du revenu personnel, les autres formes de placement devraient s'appuyer solidement sur un programme complet d'assurance-vie.

La seconde source de revenu provient de l'intérêt réalisé par la compagnie sur les primes d'assurance qui lui sont confiées. En 1960, les revenus de placements furent de l'ordre de $1,760,335, une augmentation de 13% sur 1959. Déductions faites des dépenses de placement, le taux d'intérêts gagné fut de 5.37%.

Assurance en vigueur: $341,917,457

L'augmentation appréciable de l'assurance en vigueur est un autre indice de la marche progressive de l'Alliance. Compte tenu de toutes les annulations (décès, polices arrivant à maturité, rachats et suspensions), l'encours de la compagnie, dans le secteur de l'assurance ordinaire, a augmenté de $38,506,906, soit 36.5% de plus que l'augmentation de 1959, pour porter le total à $243,226,145 et former une augmentation nette de 19%. Le total de l'assurance en vigueur, assurance individuelle et assurance groupe, au cours de 1960, a dépassé de beaucoup les $300 millions pour atteindre, au 31 décembre, $341,917,457.

Accroissement des bénéfices aux assurés et à leurs bénéficiaires

Le montant des bénéfices qui furent versés aux assurés traduit éloquemment le caractère même de l'assurance-vie, de même que les services que rend l'Alliance à ses assurés. Les assurés ou leurs bénéficiaires ont reçu, en 1960, $2,464,715. Ce montant dépasse de 14% les chiffres correspondants de l'année précédente et porte à $43,633,509 le total des bénéfices que l'Alliance a versés depuis sa fondation. Les dividendes qui furent distribués aux assurés, propriétaires de la compagnie, se sont élevés à $585,243, une augmentation de 16.5% sur l'année 1959.

Taux de mortalité

Consciente de ses responsabilités, la compagnie a toujours fait preuve de prudence dans la sélection des risques, mais elle s'évertue en même temps à être progressive et à faire bénéficier ses assurés de l'avancement de la science pour leurs besoins de protection d'assurance-vie. En conséquence, le taux de mortalité, au cours de la dernière année, fut encore favorable. De fait, l'expérience de 1960 fut une des meilleures que l'Alliance ait connues dans ce secteur.

Actif de la compagnie: $34,554,463

L'actif de l'Alliance, évalué de façon extrêmement pondérée, s'établit aujourd'hui à $34,554,463, une augmentation de $2,531,666. Tout en tenant compte de l'aspect sûreté dans ses placements, la compagnie s'applique à obtenir un rendement maximum. Ses investissements ont continué, en 1960, à fournir un rendement élevé. Le portefeuille de placements de l'Alliance reflète une répartition pudicieuse des placements entre les prêts hypothécaires (32%), les obligations des gouvernements fédéral et provinciaux (20.7%), les obligations des services d'utilité publique (15.4%), les bons des municipalités et des commissions scolaires (12.7%) et les actions ordinaires (8.4%). Ainsi les cadres d'activité de l'Alliance rejoignent des millions de Canadiens qui tous, bénéficient des fonds de la compagnie jusqu'au moment où ces sommes seront utilisées pour remplir les engagements envers les assurés.

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

Réunion parents-maitres

Jeudi dernier, à l'école St-François Xavier eut lieu une réunion en vue de former une association entre parents et maitres.

M. Georges Villeneuve fit la présentation du conférencier qui était le Frère Urbain-Marie Délisle des f.i.c., directeur conférencier pédagogique de l'école.

M. Marcel Gosselin a expliqué le but de cette association et M. Geo. Hector Lamarre, président de commission scolaire a remercié le conférencier.

M. le curé Germain Legrand a félicité les organisateurs de ce mouvement. C'est très nécessaire dit-il de former des liens entre maitres et parents aujourd'hui ou l'instruction est de plus en plus nécessaire il faut que les parents prennent une part active et comprennent bien le rôle qu'ils ont à jouer en face des éducateurs de leurs enfants.

Car ils ont besoin du soutien étant donné que le siècle où nous vivons demande des changements dans ce domaine comme dans tout autre, c'est en étudiant le problème qu'on y trouvera la meilleure solution.

Un exécutif fut formé. il se compose de pères, mères, maitresses et maitres.

L'Amicale

Dimanche le 19 février, l'Amicale des Anciens élèves F.I.C. de Laprairie recevait à l'école secondaire St-François Xavier, la Fédération des Amicales du district de Montréal, laquelle a tenue une assemblée générale.

La réunion était présidée par le Très Cher Frère Albert-Marie Tassé, premier assistant de la congrégation des F.I.C. Un forum a été tenu et tous ont participé de part active. M. le curé Germain Legrand était au nombre des invités.

Le tout se termina par un goûter.

x x x

(LA NATIVITE)

Retraites fermées à Saint-Jean

Pour les demoiselles, du 3 au 5 mars, vendredi à dimanche. Communiquer avec Mlle Léa Duquette MI. 3-8684 ou au presbytère OL. 9-1133.

Pour les dames, du 6 au 9 mars, lundi soir au jeudi. Communiquer avec Mme Julien Brisson, OL. 9-0636.

Sépultures

Le 14 février a été chanté en cette paroisse le Libéra de Anna Audette, veuve de Ferdinand Daigneault, de St-Pierre Claver, de Montréal, décédée à l'âge de 80 ans. Elle laisse 2 fils: Marcel et René Daigneault, plusieurs neveux dont J. B. P., Hector et Léon Audette.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 18 février a été chanté en cette paroisse le Libera de Victor P. Bouchard, époux de Béatrice Beauvais, de Postdam, N.-Y., décédé subitement à Montréal le 14 courant, âgé de 78 ans. Il laisse un fils: André et un beau-frère: Raoul April.

Le 12 février est décédé à Montréal à l'âge de 86 ans et 1 mois, M. Victor Moquin, époux de Gabrielle Moquin, de St-Antonin, de Montréal.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils: Victor, jr; une soeur: Sr St-Juvénal, c.n.d.

Le service a été chanté le 15 février en l'église paroissiale par Mgr J. Chevalier, curé, assisté de MM. E. Goyette et Yvan Grégoire, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléance à la famille.

Naissance

Le 19 février a été baptisée Marie, Monique, Sylvie, née le 9, enfant de M. Lucie nLefebvre et de Marguerite Roy. Le parrain a été M. René Morrissette et la marraine Monique Lefebvre, son épouse, oncle et tante.

Prochaines activités à

L'Unité Sanitaire du comté de Chambly

— SEMAINE DU 6 MARS —

LUNDI LE 6 MARS:
Longueuil (111 Guilbeault):
A.M.: Cartes de santé.

MARDI LE 7 MARS:
Cité Jacques-Cartier (par. N.-D.-de-Fatima):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole Marie-Victorin, rue Limoges.
Cité Jacques-Cartier (par. St-Jean-Vianney):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole Lambert-Closse, 1100 Beauregard.

MERCREDI LE 8 MARS:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Ville Lemoyne (par. St-Josaphat):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole Mgr Payette, 1900 St-Georges.
Ville Lemoyne (par. St-Maxime):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole Lajeunesse, rue René-Philippe.

JEUDI LE 9 MARS:
Saint-Hubert (par. Imm.-Conception):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole Immaculée-Conception.
Longueuil (par. Saint-Pierre-Apôtre):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Sous-sol de l'église.

VENDREDI LE 10 MARS:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Cité Jacques-Cartier (par. Sacré-Coeur):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Sous-sol de l'église.
Cité Jacques-Cartier (par. St-Charles-Borromée):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation. Vaccins.
Ecole St. Mary, 10 Wolfe.

— — — —

IMMUNISATION CONTRE LA POLIOMYELITE

La campagne d'immunisation contre la poliomyélite (paralysie infantile) au moyen du vaccin Salk se continue dans le comté de Chambly.

MARDI LE 7 MARS:
Boucherville (Beaurivage):
10 heures a.m.: Ecole Protestante.
Cité J.-Cartier (par. N.-D.-de-Grâces):
2 h. p.m.: Ecole St-Jean-de-la-Lande, 1711 Tremblay.

MERCREDI LE 8 MARS:
Brookline:
10 heures a.m.: Ecole Sacré-Coeur.
Saint-Hubert:
2 heures p.m.: Salle paroissiale.

JEUDI LE 9 MARS:
Boucherville:
2 heures p.m.: Salle paroissiale.

VENDREDI LE 10 MARS:
Cité Jacques-Cartier (par. N.-D.-de-la-Garde):
2 heures p.m.: Ecole Paul-de-Maricourt, 1275 Papineau.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

l'essentiel d'abord

* En 1960, les assurés de l'Alliance ont sagement appliqué cette règle d'or qui veut que l'on s'occupe de "l'essentiel d'abord"— ils ont porté leur protection en assurance-vie à un total qui excède

$340 millions



Extraits du Rapport Annuel

NOUVELLES ASSURANCES EMISES ..... $ 75,638,210
une augmentation de 28% dans la vente de l'assurance individuelle

REVENU BRUT ..... $ 6,896,744
une augmentation de 12.5% sur le revenu de l'année précédente

SURPLUS ..... $ 6,626,287
sécurité accrue pour l'assuré et preuve évidente de la solidité de la compagnie

TOTAL DE L'ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR.. $ 341,917,457
ce chiffre, comparé aux $91 millions en vigueur en 1950, illustre bien le progrès constant de la compagnie

VERSEMENTS AUX ASSURES ET AUX BENEFICIAIRES ..... $ 2,464,716
les sommes ainsi versées par la compagnie depuis la fondation s'élèvent à plus de $43 millions

ACTIF ..... $ 34,554,463
sur ces fonds s'appuient les valeurs garanties que comporte chaque police d'assurance-vie

Voilà ce que vous pouvez garantir par l'entremise de

Alliance
compagnie mutuelle d'assurance-vie

SIÈGE SOCIAL—MONTRÉAL

Semaine de l'éducation à Verchères

Sous le patronage des représentants e l'Eglise, de la Commission Scolaire des parents, Verchères aura sa semaine de l'éducation du 5 au 11 mars 961.

Comme l'indique le thème de cette nnée: "L'Education, garantie de 'Avenir", toutes les forces, engagées u service de l'Education, analyseront ce qui a été fait jusqu'ici et e qui reste à faire pour nos enfants, euls éléments de l'avenir du foyer, e l'Eglise et de la cité.

Comme nous l'a fait comprendre le hème de 1960 "Education, travail 'équipe", et celui de 1956 "Education, ffaire de chacun", tout Verchères se oit de concentrer ses forces, pour enrevoir déjà ce que les exigences de emain demanderont à nos enfants u sortir de l'école. Seront-ils préparés? Serons-nous prêts? Il sera alors rop tard pour enquêter sur ce que ous aurions dû faire.

Ce que l'avenir de nos enfants exie de nous, voilà la question. C'est ujourd'hui et non demain que les arents, l'Eglise, la Commission Scoaire et les Associations paroissiales oivent former un courant qui entraera de force les quelques éteignoirs ui font encore obstacle à la montée u progrès. C'est aujourd'hui que doit e faire l'étude des moyens à prendre our doter, tant le cours élémentaire ue le cours secondaire de l'Orientaion nécessaire capable de diriger enfant vers son idéal.

L'Eglise a besoin de prêtres, l'école demande de plus en plus un peronnel qualifié, l'Etat, la province et cité ont soif d'hommes de science, e chefs et de guides. Les leur donerons-nous? Combien d'enfants anqueront leur vocation, parce que ans cette vie mouvementée, où chaun rejette ses responsabilités sur son oisin, nous ne nous serons pas arrêés à penser, et à édifier des plans l'Avenir.

Etant solidaires, nous sommes resonsables de la grande famille paoissiale. C'est dans cet esprit que se encontreront parents et maitres, paents et responsables, jeudi le 9 mars 7 h. 30 p.m. à l'école Ludger Duvernay et à l'école Ste-Thérèse, en vue l'apprécier le travail accompli, de orriger les manquements et de s'oienter vers l'Avenir. Cette rencontre e fera au gymnase de l'Ecole Duvernay. A cette occasion, tous pourront pprécier une exposition de travaux es élèves.

Que chacun prenne bien note de la ate et de l'heure. Nous y serons, y erez-vous?

Hervé Foucault, principal

Activités sportives

Les sports et l'éducation physique rennent une place importante dans a formation complète de l'enfant. Dans ce domaine, l'école Ludger Duernay n'est pas en retard.

A date, le bilan se chiffre comme uit: 8 équipes de hockey groupant 8 joueurs, 7 équipes de ballon-panier roupant 57 joueurs, 6 équipes de socer groupant 96 joueurs.

De plus, l'école a dans la ligue St-Laurent-Richelieu, une équipe de ballon-panier. Si on considère que nos eunes en sont à leurs premières armes dans ce sport, on peut dire qu'ils représentent très bien l'école.

Dernièrement, les jeunes ont participé de façon intense au Carnaval d'hiver et ils ont su par leur entrain, ajouter beaucoup de piquant à ce Carnaval. A ce propos, un trophée était à l'enjeu. La huitième année de garçons a paraît-il été la plus vivante et s'est méritée le trophée.

Avec la venue de la température printanière, les jeunes se préparent à une activité plus intense. Actuellement, on est à organiser des tournois de ping-pong, badminton, ballon-panier et pool pour les classes supérieures. Le vendredi soir, les jeunes peuvent participer à une séance de cinéma.

Somme toute, les jeunes de l'école, n'ont pas le temps, une fois leurs leçons et devoirs complétés, de s'ennuyer et ils peuvent profiter d'un programme qui leur permet le meilleur épanouissement possible.

Gaétan Ste-Marie, moniteur

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Premier vendredi du mois

A 8 heures, messe pour les élèves jusqu'à la 5e année et à 11 h. 15, messe pour les autres élèves.

A 8 h. 30 le soir, exposition du Saint-Sacrement suivie d'une heure sainte et de la messe à 9 h. 30. Que chaque foyer intronisé se fasse un devoir d'être représenté à l'heure sainte et à la sainte messe.

Retraite fermée

Il y aura retraite fermée pour dames à la Maison Ste-Bernadette de Saint-Jean du 10 au 12 mars prochain, dirigée par le R.P. Arthur Forest, c.s.v. Qu'on veuille bien donner son nom au plus tôt en s'adressant à Mme A. Petitpas, tél. OR. 6-4651.

Fête des malades

Dimanche le 19 mars prochain la messe de 9 heures moins quart sera réservée aux malades de la paroisse. Les membres de la J.O.C.F. se chargeront de leur transport. Qu'on veuille bien donner son nom au plus tôt en s'adressant au presbytère. Après la messe le déjeuner sera servi au sous-sol de l'église.

Les malades sont tout spécialement invité à faire en particulier la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph.

Avez-vous une question à poser concernant

L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT?

NOUS publions ici des questions sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage. Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique. Voici quelques questions et réponses qui vous intéresseront sans doute:

* * *

Q. Je voudrais savoir si une jeune fille qui travaille dans un magasin a droit aux timbres d'assurance-chômage. La jeune fille est la cousine du propriétaire du magasin.

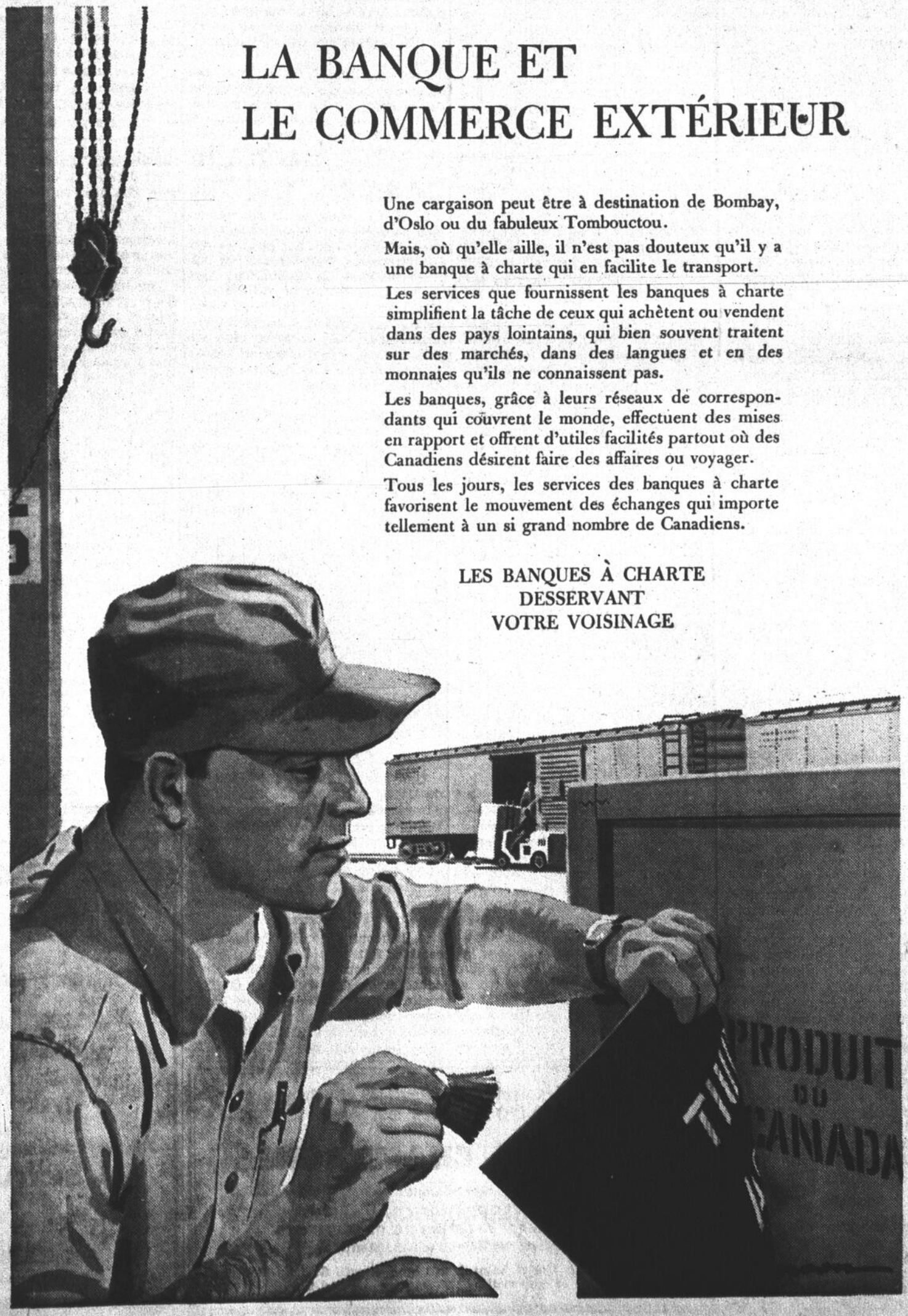
R. Si cette jeune fille est employée en vertu d'un contrat de service, c'est-à-dire s'il existe un rapport de maitre à serviteur, elle est assurable nonobstant le fait qu'elle est cousine de l'employeur. Il y aurait lieu de donner de plus amples renseignements touchant les conditions de votre emploi pour être en mesure de décider si cette jeune fille est employée en vertu d'un contrat de service.

Q. Je suis pêcheur et j'ai 15 contributions hebdomadaires à mon crédit. En vertu du règlement, il a toujours fallu un timbre pour $9, mais mon vendeur de poisson me dit qu'il faut maintenant $12 pour avoir droit à un timbre. Est-ce vrai?

R. Il y a lieu de porter les contributions au crédit d'un pêcheur si ses gains nets de la pêche, après qu'on a effectués les retenus pour fins de dépenses, se chiffrent par $9 ou plus à l'égard d'une semaine donnée. L'acheteur de la prise doit prélever 25% sur la valeur brute de la prise, ce qui représente les dépenses du pêcheur, et établir les contributions d'après les autres 75% En conséquenc, à moins que la valeur brute ne se chiffre à $12 ou plus, le pêcheur n'est pas assurable. Il n'y a pas eu de modification au règlement à ce sujet.

Q. Je suis menuisier et j'ai bâti une maison pour moi-même. J'ai embauché mes deux fils à titre de journaliers; un est âgé de 24 ans et l'autre de 17 ans. L'aîné de mes fils paye sa pension. Puis-je leur donner des timbres d'assurance-chômage?

R. Il semble très improbable que vos deux fils soient employés en vertu d'un contrat de service (c'est-à-dire qu'il existe un rapport réel de maitre et serviteur) et à moins que ce ne soit là le cas, ils ne seraient pas assurables. Le fait que vous avez bâti une maison pour vous-même implique fortement que vos deux fils ne faisaient que vous aider dans une entreprise familiale conjointe et n'étaient pas employés en vertu d'un contrat de service.



LA BANQUE ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Une cargaison peut être à destination de Bombay, d'Oslo ou du fabuleux Tombouctou.

Mais, où qu'elle aille, il n'est pas douteux qu'il y a une banque à charte qui en facilite le transport.

Les services que fournissent les banques à charte simplifient la tâche de ceux qui achètent ou vendent dans des pays lointains, qui bien souvent traitent sur des marchés, dans des langues et en des monnaies qu'ils ne connaissent pas.

Les banques, grâce à leurs réseaux de correspondants qui couvrent le monde, effectuent des mises en rapport et offrent d'utiles facilités partout où des Canadiens désirent faire des affaires ou voyager.

Tous les jours, les services des banques à charte favorisent le mouvement des échanges qui importe tellement à un si grand nombre de Canadiens.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

La trayeuse . . .

CHORE-BOY

de renommée mondiale

●

CALIXTE COMEAU

VENTE ET SERVICE

Deux hommes de gauche: Laurent Barré et René Lévesque

Deux guerres — Doctrines sociales — U.C.C. — Planification — Tempête.

M'inspirant de Plutarque écrivain de l'époque gréco-romaine, qui a tracé un parallèle de deux hommes célèbres, l'un grec, l'autre romain, Alexandre et Cesar, deux orateurs: Demosthène et Cicéro, deux hommes d'Etat: Aristide et Caton l'Ancien, je tente à mon tour d'établir un parallèle entre deux hommes politiques de notre époque, tous les deux hommes de ministère et tous les deux gauchistes au réformistes, et pour analyser leur préparation, approfondir leurs concepts politiques et prévoir les fruits possibles de leurs travaux: ces deux hommes, Laurent Barré et René Lévesque, ont des traits de commun par un certain esprit révolutionnaire, et de renouveau, ils ont des traits de divergence par la voie qu'ils empruntent.

Deux guerres

Tous les bouleversements ont éveillé de nouvelles vocations. Laurent Barré est entré dans le domaine social après la guerre de 1918; René Lévesque s'est révélé au public par ses analyses de guerre et ses commentaires sur la guerre de 1939-45 En 1918, le cultivateur québecois affrontait une crise: névente des produits, lourds intérêts à payer, capitaux à verser, risque de se faire enlever sa terre; les partis politiques étaient ébranlés par suite de la conscription militaire. Laurent Barré se leva, et commença à se faire l'apôtre et le défenseur de la classe agricole, du petit propriétaire terrien menacé de prendre le chemin; l'idée lui vint d'adopter un crédit agricole, inspiré sans doute des Fermiers-Unis. Il parut alors comme un réformiste dangereux, peu de journalistes prêtèrent l'oreille à ses propositions, une nuée de politiciens l'assaillirent, les prêteurs d'argent se crurent ruinés. Mais Barré, le pauvre habitant sans ressources, opiniâtre et entêteté, persistait à réclamer le Crédit agricole.

Forgeron, puis habitant, exploitant d'une pauvre terre de roches à L'Ange-Gardien, âme d'apôtre, lecteur passionné, fils respectueux de l'Eglise, traditionaliste mais réformiste, jamais gauchiste au sens de renversement de l'ordre établi et de la hiérarchie religieuse, il eut deux amours: servir la classe agricole et servir l'Eglise; il ne s'éloigna jamais de cet idéal aussi bien dans les jours de misère que dans les décorum pompeux du Parlement.

La loi du Crédit agricole fut enfin adoptée en 1936 après quinze ans de luttes, de critiques, de contre-critiques, d'études et de travaux, elle était récalmée depuis longtemps par l'U.C.C. et la majorité des petits agriculteurs. La loi élaborée en 1936, n'a guère été amendée depuis c'était bâti solide sur un bon solage de riche comme disait un habitant.

René Lévesque, lui est monté d'un seul coup au pinacle de la renommée; doué d'une vaste érudition, habile commentateur, férie d'histoire, il a vite conquis la masse des téléspectateurs par ses exposés politiques et ses tournées géographiques. C'est un homme des "sommets": il a causé avec les "Grands" et les principaux chefs du monde, il a interviewé des personnages de haut rang, foulé le sol de l'Europe, taté "les vieux pays", rédigé des reportages de guerre. Journaliste, il s'est fait l'apôtre de son milieu comme Barré s'est fait réformiste de son milieu habitant. Car, René Lévesque tout comme Laurent Barré à son "milieu", Barré pouvait dire à bon droit en s'adressant à Granby aux cultivateurs lors de la dernière campagne politique: "Cultivateurs, mes frères". Il semble que René Lévesque ait éprouvé un sentiment analogue avec les artistes de la radio, de la presse et de la télévision, où sa popularité semble grande et l'influence qu'il exerce considérable.

Apostolat

Barré fut un élève de la petite école de Rang qu'il dut quitter à l'âge de 11 ans; Lévesque a fait un cours classique; les deux sont des bûcheurs, mais pour atteindre leur idéal de servir le peuple ils ont emprunté une voie inverse: Barré est parti de la petite école, s'est entraîné aux problèmes sociaux agricoles, a été élu député, enfin ministre de l'agriculture. Lévesque, gratifié d'une formation académique, devint correspondant de guerre puis est entré à la radio, a participé aux activités syndicales du monde de la radio, de la presse et de la télévision, a pris part à la grève de Radio-Canada, a été élu député, puis a été investi du mandat des Travaux publics. Tous les deux ont occupé des ministères en passant par le syndicalisme. L'un part du "sommet académique" pour descendre vers le peuple, tandis que l'autre partait du peuple pour gravir les sommets.

Doctrine sociale

Barré fut l'un des piliers dans la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs. Lorsque à l'appel de Ponton et de Barré, des habitants au nombre de 2,000 tenaient un premier congrès à Québec en octobre 1924 leur premier geste fut de se rendre à l'église; ils entendirent la messe un sermon de circonstance ajouta un caractère sacré à ces assises inusitées, et ensuite, le groupe alla déposer une couronne aux pieds du monument de Louis Hébert, le premier défricheur canadien. Barré était à leur tête, il fut élu le premier président de cette première association catholique de cultivateurs québecois, et en vrai fils de l'Eglise, il voulut que l'association fut connue comme catholique, et demanda des aumôniers. Syndicalisme coloré au début d'une légère teinte d'esprit de parti, l'U.C.C. à mesure qu'elle se séparait des partis et se rapprochait de l'Eglise, s'épura, sa doctrine gagna en hauteur, devint école de chefs et orienta la classe agricole vers l'ordre et la discipline.

Aucune grève n'a été organisée par l'U.C.C., elle n'a pas encore biffé son appellation de catholique. Quelle impression d'ordre se dégage de ce mouvement syndical qui compte déjà 37 ans d'existence! Dernièrement à une assemblée conjointe de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R. tenue à Sainte-Brigide où s'étaient données rendez-vous 80 membres, la séance était dirigée par l'aumônier diocésain et un représentant de la fédération diocésaine. Véritable petite université rurale, cours mensuel incomparable, où l'Eglise, le syndicalisme et l'agriculteur marchent la main dans la main.

René Lévesque, tout comme Barré, a exercé avant de devenir ministre une influence indiscutable, et s'il n'a pas fondé l'Union Catholique des Artistes il a pris part à leur grève à Radio-Canada, lutte farouche où la radio d'Etat en sortit convulsionnée. Où étaient les droits des syndicalistes? Où étaient les torts de l'employeur? Les gouvernants ne purent ni ne voulurent se rendre jusqu'au bout, l'affaire avait dépassé les cadres. Cette grève discutée par les quotidiens de la métropole avais mis René Lévesque en évidence comme un champion des revendications sociales. Une atmosphère nouvelle se dessinait d'ailleurs sur la fin du régime Duplessis: grève d'ateliers, grève des Trois au Parlement, manifestations étudiantes, cités nouvelles, théories réformistes à la radio, insulte à la Bienheureuse Mère d'Youville, campagne pour l'éradication du terme catholique chez les syndicats, le gouvernement et l'Eglise étaient à la fois visés.

Certaines oeuvres engendrent une atmosphère de paix et de confiance, elles en général, les oeuvres de l'U.C.C., d'autres oeuvres, si elles étaient d'ordre devraient corriger les injustices sociales, ou bien, cause à effet elle engendrent des irruptions volcaniques ou bien inefficaces, elles dénotent l'incapacité de ses auteurs, soit qu'elles recourent à la violence, soit qu'elles manquent de maturité.

Parlement

Barré n'eut pu aspirer à devenir le bras droit de Duplessis, il n'avait ni la préparation de base pour devenir chef, ni la culture générale, mais eut-il laissé à la postérité que l'U.C.C. en bonne voie et fait triompher au parlement les lois du Crédit agricole, etc., ce législateur du petit peuple et de la petite propriété eut déjà laissé une oeuvre considérable, car son oeuvre de base dure depuis 25 ans et rend hommage aux principes chrétiens, sur lesquels reposent ces créations sociales.

René Lévesque a une doctrine sociale, l'Etat; un "milieu", les sommets, car c'est toujours sur les sommets qu'il évolue, il n'en a descendu que pour participer à la grève de Radio-Canada. En plus du ministère des Travaux publics où par sa nature de réformiste et d'ennemi du statu-quo, il doit innover continuellement, il se tient sur d'autres sommets dénommés la planification ou le planisme, une sorte "d'égalisme", de plus, on l'a vu remplacer à pied levé, le ministre de la Santé, sur le fonctionnement de l'assurance-hospitalisation, et tout dernièrement, devançant son collègue, il a amorcé l'étatisation possible de l'assurance-santé.

Laurent Barré fut-il intervenu dans d'autres ministères par exemple la santé ou les travaux publics, son geste eut soulevé l'ironie, car faute de culture générale ou écrasé par le poids de son ministère ou limité par sa vocation d'habitant, il n'osa se lancer sauf pour la défense des cultivateurs.

René Lévesque a eu des études plus poussées qui lui permettent d'aborder du haut des sommets les lois des différents ministères et de s'initier à l'art de gouverner; une fois à bord de l'avion de l'Etat il s'est révélé un ministre audacieux, un conseiller pralixe, un parlementaire diffus; ses contacts avec les pays d'Europe garantissent l'avion de l'Etat de se cabrer ou de piquer du nez, bien que par moment, il imprime au navire aérien de vertigineuse montée. Barré était timide hors de son ministère, Lévesque est audacieux surtout hors de son ministère. En plus de s'initier aux ministères de la Santé, sur les questions tant controversées de l'assurance-hospitalisation, et autres, il s'est imposé à l'attention pour la défense du bill de la régie des alcools. Education, formation de la jeunesse, aucun ministère relevant de l'ordre moral n'échappe à sa compétence; il est devenu une sorte "d'aumônier du parlement" de la province; doué d'un esprit oecuménique, il a différé toutefois sur l'opportunité de nouvelles universités catholiques dans la province, c'était trop gauchiste à son sens, vu que le gauchisme a tout de même ses limites.

Planification

Une fois l'U.C.C. fondée et la loi du Crédit agricole votée, les sources d'inspiration de Barré ont semblé tari; s'il fut ministre honnête, probe, dévoué aux petites gens, il ne fut plus d'un esprit créateur, il avait atteint un sommet et s'y maintenir sans faiblir était toujours une preuve de valeur et une inspiration pour les petites gens.

A l'encontre de Barré, Lévesque semble fait pour gravir d'autres sommets: doué d'une activité débordante et du don d'ubiguité intellectuelle, nourrissant de vastes ambitions, voire l'instauration d'un ordre nouveau: il veut planifier.

Le terme n'a pas été bien défini; "ils sont des dieux ceux qui savent définir" a dit Platon. M'inspirant des propres déclarations de M. René Lévesque, planifier, c'est sortir du statu quo, or le statu quo traditionnel c'est l'ordre social chrétien, c'est en cela que le terme gauchiste au service de la planification revêt une hallucinante signification. Barré l'avait compris en 1920 en se faisant réformiste, en s'écartant des partis politiques traditionnels mais en restant associé avec l'Eglise. Le mot planisme laisse planer un mystère. Tel est le sommet intellectuel où René Lévesque, tel le condor sur les Andes, semble embrasser du regard la province. Ses déclarations à la presse: "planifier l'administration pour en faire une entreprise prospère", "faut cesser de fabriquer des épaves professionnelles", "utiliser au maximum le levier du gouvernement pour reprendre le contrôle de nos richesses"... et tant d'autres, sur les écoles, l'enseignement, les assurances sociales, la liberté, les richesses, l'Etat, démontrent qu'il connait bien l'évangile de la planification.

Barré le pauvre habitant de L'Ange-Gardien, faute de préparation adéquate ne pouvait embrasser tant de sujets ni réaliser une réforme de base, ce sera l'apanage de René Lévesque de refaire par les sommets les bases de la province.

Travaux publics audacieux, ordre moral rénové: éducation, assurance-hospitalisation, régie des alcools, écoles, universités, enseignement; ordre économique instauré: planisme, contrôle de l'Etat; ordre religieux réformé: relèvement des épaves professionnelles, admonestations aux évêques; ordre futur: prospérité, diminution de taxes, répartition équitable des biens, remise partielle des prêts du Crédit agricole: qu'était Barré en comparaison de ces transformations de structures de la province?

Tempête

Au cours de la tempête de dimanche, les éléments déchaînés interrompirent chez nous les services d'électricité, partant plus de chaleur, plus d'eau, il n'y avait de recours qu'à un vieux puits: c'était l'image de la paysannerie, la tradition... Que la situation se fut prolongée, c'eut été dans les campagnes et les villes des cris de douleur et la mort.

Barré, c'est l'image de la paysannerie, l'ordre traditionnel: Eglise, Etat, famille; Lévesque, c'est sans doute le "new look" dynamo, gratuité; planisme, mais tout doit jaillir du même puits traditionnel, car toutes les sources viennent de Dieu. Autrement, au milieu des éléments déchaînés, où trouver les eaux vives et comment une société peut-elle braver les tempêtes derrière des remparts édifiés sur des bases purement humaines.

Rosaire BENOIT



► L'EGLISE CANADIENNE A ROME. — Voici la plus récente photographie de l'intérieur de l'église canadienne à Rome. Elle a été prise après le parachèvement en céramique du baldaquin de l'autel majeur. La Commission Générale des Arts d'Italie a jugé que l'église des Saints-Martyrs Canadiens est la plus belle et la mieux réussie des églises modernes construites à Rome. Cette église, confiée aux Pères du Saint-Sacrement, a été érigée en partie, grâce à des contributions faites par des Canadiens. (Cliché CCC)

La Bible vous parle . . .

Tout sera pardonné aux enfants des hommes, les péchés et les blasphèmes tant qu'ils en auront proféré; mais quiconque aura blasphémé contre l'Esprit Saint n'aura jamais de pardon. (Mc 3, 28). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ
CHARLES CHAMPAGNE
— représentant —
CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
A votre service à l'hôtel Saint-Jean Ligne directe St-Jean-Montréal les mardis et mercredis FI. 6-9795

Pour vos loisirs
Nous avons un choix varié de:
★ Collections de timbres (tous pays)
★ Albums
★ Peinture
★ LIVRES:
—Toutes les collections pour la jeunesse
—Albums, encyclopédies, etc.
★ ENCYCLOPEDIE PAR LE TIMBRE
— EN VENTE —
Aux EDITIONS DU RICHELIEU Limitée
170, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

Mutations de propriétés

Mutations de propriétés en la Cité de Saint-Jean, enregistrées en janvier 1961:

22 décembre 1960: Vente par Shérif à Jean Desmarais, de partie (72 x 80 pieds) du lot no 680.

22 décembre 1960: Vente par Jean Desmarais à Sévère Mayrand, de partie (72 x 80 pieds) du lot no 680.

20 décembre 1960: Vente par Jérôme et Gérard Barrière à Sa Majesté et de partie (11,312 pieds) du lot no de partie (14,760 pieds) du lot no 79 79.

20 décembre 1960: Vente par Val Richelieu Construction Inc., à Jean-Guy Sansoucy, des lots nos 79-6, 8, 9 et 10 moins ce que vendu, desdits lots nos 79-8, 9 et 10 à Sa Majesté, de partie (80 x 133.8 pieds) du lot no 79, moins ce que vendu à Sa Majesté de partie (119 pieds dans la ligne nord, 157.66 dans la ligne sud et 120 dans la ligne nord-ouest) du lot no 79, moins ce que vendu à Sa Majesté.

28 décembre 1960: Vente par Canadian Potteries Ltd. à Crane Ltd., de partie (951,122 pieds) du lot no 997 moins ce que cédé à la Cité de St-Jean.

16 décembre 1960: Vente par Paul Beaulieu, Bernard Milot, Norbert Arpin, Maurice LeSieur, Henri Laflamme, Dame Aimé Perrier et Roger Poirier, exécuteur testamentaire de Aimé Perrier, à Les Développements St-Jean Inc., des lots nos 79-20, 21, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 92, de partie (126 par 332 pieds) du lot no 79 et de partie (62.93 x 617 pieds) du lot no 79.

16 décembre 1960: Vente par Les Développement St-Jean Inc., à Bernard Milot du lot no 79-81.

19 décembre 1960: Vente par Lawrence McMillan à Sa Majesté, de partie (125 pieds) du lot no 78 et de partie (920 pieds) du lot no 78-2.

28 décembre 1960: Vente par Georges Marcoux à Sa Majesté, de partie (1543 pieds) du lot no 89.

28 décembre 1960: Cession par Sa Majesté à Georges Marcoux, de partie (1495 pieds) du lot no. 89.

29 décembre 1960: Vente par Shop Properties Ltd. à Montreal Trust Co. du lot no 434-7.

30 décembre 1960: Vente par Jean-Paul Guay à Charles De Beaujour, du lot no 1150-46.

30 décembre 1960: Donation par Charles De Beaujour à Dame Jean-Claude Marcotte, du lot no 1150-46.

3 janvier 1961: Cession par Sa Majesté à Joseph Marcil, de partie (585 pieds) du lot no 88.

29 décembre 1960: Vente par Dame André Delisle à Maurice Mireault, du lot no 78-298, moins la partie à Robert Rainville.

10 janvier 1961: Vente par Maurice Mireault à Paul Goyette, du lot no 78-298, moins la partie à Robert Rainville.

5 janvier 1961: Vente par Gustave Porlier à Pierre Lomme, du lot no 72-178.

5 janvier 1961: Vente par Zéphir Lord à Dame André Larochelle, du lot no 1139-40.

9 janvier 1961: Vente par Aircraft Industries of Canada Ltd. à Joseph Lucas, de partie du lot no 712 (48.5 par 60.6 pieds), de partie (48.5 x 50 pieds) du lot no 72-1 et de partie (1 x 105 pieds) des lots nos 71, 72 et 73.

11 janvier 1961: Vente par André Boucher à Carmelo Luca et Francesco Scarfo, de ½ nord du lot no 648.

9 janvier 1961: Vente par André Fortin à Armand Hébert, des lots nos 1138-15 et 1139-5.

4 janvier 1961: Vente par Paul Guérin à Fernand Guay, du lot no 710 et de partie (47 x 78.5 pieds) du lot no 709.

3 juin 1960: Transmission par Jacques Rémillard à Marie-Rose Rémillard, de ½ sud du lot no 922.

8 janvier 1961: Vente par Le Directeur, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants à Louis Gosselin, de partie (70 x 165 pieds) du lot no 62.

8 janvier 1961: Vente par Théodore Bissonnette à Hertel Hamel, fiduciaire de Gilles Hamel, du lot no 77-136.

8 janveir 1961: Vente par Lloyd Lewis à Adonias Robert du lot no 78-41.

8 janvier 1961: Vente par Georges Lasnier à Jean-Paul Desrochers, du lot no 1140-3 et de ½ est du lot no 1140-95.

8 janvier 1961: Vente par Alexis Breault à Salvatore Cantarella, de partie (50 x 90 pieds) du lot no 1134-95.

8 janvier 1961: Vente par Fernand Douesnard à Guy Dupuis, du lot no 78-139.

Novembre 1960: Transmission par Dame Henri Pichette à Eva Martel, de partie du no 595.

8 janvier 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc., à J. R. Construction Inc., des lots nos 72-192 79-87 et 79-88.

Octobre 1960: Transmission par R. Desroches à Dame Rosario Desroches de partie (½ sud) du lot no 860.

8 janvier 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à René Lecavalier, du lot 79-85 et du lot no 79-86.

8 janvier 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Adrien Couture, du lot no 79-76.

9 janvier 1960: Vente par Dame Adélard Boulais à Rodrigue Lasnier, de partie, (57.5 x 101.6 pieds) du lot no 107-42.

Janvier 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Jean-Guy Sansoucy, des lots nos 79-77 et 78.

4 janvier 1961: Vente par Armand Thibodeau à Luc Thibodeau, de partie (120 x 105 pieds) du lot no 85, de partie (9.1 pieds dans la ligne sud, 8.3 dans la ligne nord et 59 dans la ligne est et ouest) du lot no 85 et de partie (1.3 x 115 pieds) du lot no 85.



► LES AVIATEURS DE L'ARC OCCUPENT LEURS LOISIRS. — Les aviateurs de l'ARC, stationnés outre-mer, occupent leurs heures de loisir à convertir une vieille maison en un internat destiné à recueillir un groupe d'enfants français sans famille. Ce nouvel internat, situé à Montmédy, va bientôt ouvrir ses portes, grâce aux efforts conjugués d'un petit nombre de carmélites et des membres de la 441e escadrille (Silver Fox). A gauche de cette photo, le sous-officier breveté Danny Danforth (à gauche) et le commandant d'escadre Hugh McLachlan discutent avec les religieuses des projets que les aviateurs se proposent de réaliser pendant leurs loisirs afin de compléter le programme qu'is se sont fixé. (Photo de la Défense nat.)

Deux mille délégués attendus au congrès conservateur du 3 au 5 mars

Près de 2,000 délégués représentant les 75 comtés fédéraux de la province de Québec arriveront dans la capitale, vendredi, le 3 mars, en vue de la réunion annuelle de l'Association progressiste conservatrice fédérale du Québec. Ces assises se dérouleront au Château Frontenac, du 3 au 5 mars, sous la présidence de M. Lucien Thinel, c.r., de St-Jérôme.

Il y a plusieurs raisons de croire que cette réunion soulèvera un enthousiasme débordant. D'abord, c'est le premier congrès provincial du genre, d'une durée de trois jours, De plus le parti conservateur au pouvoir, comptant dans la province de Québec 50 députés dont 6 ministres, suscite par le fait même plus d'activités et plus d'intérêt chez ses partisans.

Tel qu'annoncé précédemment, le premier ministre du Canada, l'hon. John Diefenbaker sera présent à l'ouverture du congrès. Il arrivera à l'aéroport de l'Ancienne Lorette de Québec, vendredi le 3 mars à 3 h. Dans l'après-midi, il donnera une conférence de presse au Château Frontenac.

Au cours de cette rencontre annuelle, les Jeunes Conservateurs du district tiendront aussi leurs délibérations. Ils auront leurs élections annuelles samedi le 4 mars. Pour sa part l'Association féminine de la province de Québec tiendra une réunion spéciale présidée par Mme C.-E. Campeau. Les trois présidentes de districts, Mmes J.-René Lessard, Montréal; Marcel Marier, Trois-Rivières et L.-P. Gagnon, Québec, présenteront un rapport de leurs activités.

Samedi, le 4 mars, à 3 h. 45, l'hon. sénateur Josie D. Quart, invité d'honneur de l'Association féminine, prononcera une importante conférence. Le même jour, à midi trente, l'hon. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, sera l'invité à un déjeuner des Jeunes Conservateurs, qui aura lieu au Restaurant Marino, de Québec.

D'après le coordinateur et l'organisateur général de ce congrès, M. Lucien Boucher, l.s.c., de Québec, les six délégués de chacun des 75 comtés ou leurs substituts et les délégués ex-officio seront invités à se choisir un nouveau bureau de direction. Me J. Drouin, c.r., de Québec, agira comme président du scrutin et communiquera le résultat des élections, dimanche le 5 mars, à 4 h. 30.

2,000,000 de pèlerins à Lourdes en 1960

LOURDES (CCC) — Selon les chiffres établis par les services de contrôle de la police, de la municipalité et de la société nationale des chemins de fer français, deux millions de pèlerins se sont rendus à Lourdes en 1960.

Les statistiques révèlent que 583 trains spéciaux ont amené 292,000 pèlerins, dont 30,000 malades. Les trains réguliers ont conduit 759,000 personnes. Les cars et les voitures particulières ont amené 1,100,000 personnes. Et 53,000 passagers sont arrivés à l'aérodrome d'Ossun.

Pour les trains spéciaux, 249 provenaient de l'extérieur: 98 de Belgique, 68 d'Italie, 18 des Pays-Bas, 25 d'Allemagne, 12 de Suisse, 8 d'Autriche, 7 d'Espagne, 3 du Luxembourg, etc. Par avion, les arrivées de l'étranger représentent la majorité, l'Irlande venant en tête devant la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre et les Etats-Unis.

★ **Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.**

Arthur Beaudry

Réparations d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME

FI. 8-4789 Saint-Jean

★ A VOTRE SERVICE POUR

IMPRESSIONS

de toutes papeteries professionnelles

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue St-Jacques Fl. 7.7529 Saint-Jean



Voici quelque chose de nouveau et de mieux

en assurance Accidents et Maladie

Pour vous protéger en cas de maladie ou d'accident, la Great-West a créé des combinaisons d'assurance toutes nouvelles fournissant des bénéfices qui ne sont pas disponibles en vertu des plans d'hospitalisation gouvernementaux.

Ces derniers indemnisent uniquement des frais encourus pour soins donnés dans une salle publique; la "Gardienne des épargnes" que vous offre la Great-West vous fournira le supplément requis pour vous faire soigner en chambre privée . . . pour payer aussi vos frais de chirurgie et de médecins. De nouveaux contrats de rentes en cas d'invalidité sont également disponibles. Pour plus de détails, téléphonez ou écrivez à:



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3561

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Kateri Tékakwitha



Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Chronique de 1938-1942 — Pèlerinages — Prapagande

La chronique hebdomadaire de Kateri Tekakwitha de 1938-42 a été très abondante en donnant beaucoup de renseignements aux lecteurs du temps. Sans vouloir tout rappeler, il est cependant bon de montrer à la génération actuelle ce qui a alimenté cette chronique du temps passé.

La vie de Kateri a été racontée en de brefs récits. Les vertus qu'elle a pratiquée ont été données en exemples fructueux pour la vie courante. Les différents lieux qu'elle a habitées ont été décrits ainsi que le va-et-vient de la tribu iroquoise.

La chronique a servi également à annoncer la prédication devant avoir lieu aux messes des paroisses, à organiser aussi les paroisses en groupe pour les pèlerinages au tombeau de la pieuse iroquoise. Elle tenait au courant les diocésains des résultats des pèlerinages, des faveurs obtenues et à obtenir.

Elle publiait les décrets officiels émis par Rome au sujet de la cause du Lys du Saint-Laurent; rendait compte du nombre de fidèles qui avaient signé la supplique pour demander au Pape la glorification du Lys de la Mohawk; elle résumait les articles parus dans les revues, journaux anglais et français au sujet de celle qui traçait des croix sur les arbres de la forêt; reproduisait les lettres ingénieuses qu'écrivaient les enfants des écoles; enfin les merveilleux billets de Kawanens y trouvaient une place de choix.

Pour terminer, notons que la chronique renseignait aussi sur le tombeau de Kateri, sur l'église de Sainte-Catherine, sur l'église et le musée de Caughnawaga, sur le coffret contenant les reliques que les Pères Jésuites conservaient avec un soin jaloux, sur l'histoire de la réserve, sur le ministère des Pères Oblats, des séculiers et des jésuites qui ont desservi la paroisse de Caughnawaga.

PELERINAGES

Du mois de mai au mois de novembre des années 1938-39-40, tous les dimanches, à deux heures de l'après-midi, des paroissiens venus des quatre coins du diocèse se rendaient en pèlerinage au tombeau de la pieuse Kateri.

Là, les pèlerins priaient et entendaient un court récit de la vie de Kateri; puis ils entraient en l'église de Sainte-Catherine pour y prier le Maître des Saints. De là, ils se rendaient à l'église de Caughnawaga où il y avait un sermon sur une des vertus pratiquées par Catherine, ils assistaient à un Salut du Saint-Sacrement chanté en langue iroquoise et tous, avant de quitter, vénéraient avec grande piété les reliques de Kateri.

Les Révérends Pères Jésuites de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal organisèrent, eux aussi, des pèlerinages au tombeau de Kateri. Mentionnons en particulier les RR. PP. Richard, Mongeau et Poulin vice-postulateur de la cause de Catherine Tekakwitha.

En plus des pèlerinages paroissiaux, des groupes d'enfants, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, les élèves du grand séminaire de Montréal se sont rendus au tombeau de Kateri.

PROPAGANDE

Après la prédication faite aux messes et aux pèlerinages du diocèse, des milliers d'images de Kateri furent distribuées aux fidèles. Ces images donnaient une courte biographie de Kateri ou contenaient la prière pour obtenir sa glorification. Les pèlerins recevaient aussi un sachet contenant de la terre du tombeau de Kateri. Egalement des milliers de médailles à l'effigie de Kateri furent données. Les volumes de Kateri Tekakwitha de Guilberte Bouvier et la Féérie Indienne de Rina Lasnier ont été remis à plus de 700 personnes.

Le diocèse a contribué beaucoup, comme vous pouvez le constater à faire connaitre, aimer et prier la bonne Kateri. Toute cette propagande a coûté assez chère et elle a été entièrement payée par les aumônes ramassées aux portes des églises et permises par Messieurs les curés et aussi par les aumônes généreuses des pèlerins.

Messieurs les Curés ont été admirables pour favoriser la propagande et pour accompagner leurs paroissiens aux pèlerinages... ils ont été très chics. Grâce à eux, toutes les choses racontées ont pu être exécutées pour répandre la dévotion à l'admirable fille des bois... Kateri.

Mgr Lucien MESSIER



► LA NEUVAINE A SAINT JOSEPH: M. Albert LAPOINTE, p.s.s., prêchera cette année la neuvaine radiophonique préparatoire à la fête de saint Joseph. La plupart des postes de radio de la province de Québec et des postes français des autres provinces ont accepté de diffuser le message de l'Oratoire du 11 au 19 mars prochain. M. Lapointe est directeur-fondateur des "Foyers Notre-Dame", association de jeunes ménages dont le but est le perfectionnement et le rayonnement du foyer chrétien. Il a choisi comme thème de sa prédication: "Saint Joseph et les problèmes du foyer".

L'enfant inquiet proie facile de la délinquance

Un professeur de psychologie de l'Université de Montréal, a récemment déclaré qu'un enfant inquiet ou troublé peut devenir délinquant parce qu'il est convaincu qu'il se doit de l'être. "Dans la majorité des cas, cette attitude est la responsabilité de son foyer", a dit le R. P. Noël Mailloux, dans un discours au Centre des délibérations féminines. "Très souvent, les parents ne se rendent pas compte de ce qu'ils font ou de l'effet de certaines de leurs paroles", a-t-il dit. "Il existe une transmission certaine des attitudes émotives entre l'enfant et ses parents; par exemple, si un enfant est envoyé faire une course avec la recommandation de bien rapporter la monnaie, il y a insinuation qu'on s'attend au pire en regard de cette monnaie. Lentement, il fabrique une image de lui-même et accepte d'être le mouton noir de la famille".

Cette attitude continue à travers ses années d'école où il s'aligne et entre en compétition avec d'autres enfants tout aussi rebelles pour finalement se lasser de ses études et les abandonner. Il entre dans une bande comme dernière tentative de se faire une place dans la société, sentant qu'il a besoin de développer des amitiés sincères pour se tailler une meilleure place dans cette société. "Ses liens avec la bande deviennent alors si puissants que, sans un processus entièrement nouveau de rééducation et un changement complet d'attitudes, il abandonnera tout pour ses amis et probablement alors pour le crime", a dit le R. P. Mailloux.

La Bible vous parle . . .

Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui aurait jeté du grain en terre: qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et pousse, il ne sait comment. (Mc 4, 26-27). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

S.V.P. DITES-MO

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à
"S.V.P. DITES-MOI"
"journal "Le Richelieu"

* * *

QDERNIÈREMENT, dans un wagon-restaurant, un protestant m'a demandé pour quelle raison les catholiques ne mangent pas de viande le vendredi. J'ai répondu que la Loi de l'Eglise romaine le leur défendait; mais j'aurais aimé donner une réponse plus "raisonnable", plus "adulte"... A ma place, qu'auriez-vous dit?

*

RRépondre, comme vous avez fait, que "la Loi de l'Eglise le défend", c'était déjà, je pense, "raisonnable" et "adulte": l'Eglise n'a certainement pas formulé une telle Loi (sous peine de péché mortel, par-dessus le marché) sans avoir de très bonnes **"raisons adultes"**. L'Eglise n'a pas formulé cette Loi simplement pour nous rendre la vie un peu difficile, ni pour nous faire reconnaître comme catholiques dans les wagons-restaurants, ni même parce que le Christ, un jour, a multiplié (Luc 9, 13) deux poissons et non deux jambons.

Si c'est la viande que l'Eglise interdit à certains jours, ce n'est pas parce que la viande serait en elle-même un aliment mauvais et nuisible. L'Ancien Testament est rempli de cas — comme ceux de David, de Job et d'Esther — où l'on s'est privé de certaines nourritures, non parce qu'elles étaient mauvaises et nuisibles mais parce qu'on voulait expier des fautes ou obtenir des grâces. Le Nouveau Testament nous rapporte l'exemple de Jésus-Christ qui, dans le désert, s'est privé de manger des pains, non parce qu'ils auraient été mauvais et nuisibles mais parce qu'il voulait nous donner une leçon de mortification corporelle.

Si c'est le vendredi que l'Eglise a désigné comme jour d'abstinence, ce n'est certainement pas pour en écarter des malheurs particuliers (cf. peurs superstitieuses du "vendredi treize"...); elle aurait pu choisir le lundi, qui fait suite à un "week-end" favorable aux banquets surabondants. Elle a désigné le vendredi parce que c'est en ce jour de la semaine que le Fils de Dieu est mort pour expier nos péchés à nous.

Pour expier vos fautes, vous dites (à la fin de chacun de vos Actes de Contrition) que vous vous proposez de faire pénitence: s'il n'y avait pas cette opportune Loi de l'abstinence du Vendredi, quand, au juste, feriez-vous cette pénitence que vous ne cessez de vous proposer?

— — — —

QJE n'ai jamais entendu dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ, chaque fois qu'il faisait un sermon, "passait le chapeau".

Pourquoi faudrait-il que les prêtres, chaque fois qu'ils prêchent l'Evangile, organisent une petite quête?

*

REn ce qui concerne Jésus-Christ, vous n'êtes pas sans savoir que "plusieurs femmes", qu'il avait délivrées de démons ou de maladies, le suivaient et "l'assistaient de leurs biens" (Luc, 8, 3).

En ce qui nous concerne, nous devrions aimer donner aux quêtes pour trois raisons.

1. Depuis le début de l'histoire humaine, Dieu a voulu des endroits spéciaux dans lesquels ses fidèles pourraient l'honorer et lui offrir des sacrifices. Dans l'Ancien Testament il a même précisé quelle sorte de Temple il voulait que Salomon lui construisit, et il a spécifié qu'un dixième du revenu matériel des Hébreux devait être affecté au culte divin dans ce Temple. Dans le Nouveau Testament, Jésus a fondé une religion qui requiert non seulement des prêtres pour le représenter mais aussi des édifices dans lesquels la Messe puisse être convenablement célébrée et les Sacrements décemment distribués. Evidemment, puisque Jésus n'a pas multiplié les étoffes pour vêtir les clercs ni laissé un fonds dont les intérêts serviraient à financer les constructions. Il entendait que ses fidèles supportent de leurs deniers ces prêtres et ces édifices.

2. L'Eglise catholique a fait un Commandement aux catholiques de contribuer aux dépenses de leurs pasteurs et leurs églises: "Dîmes, capitations tu paieras à l'Eglise fidèlement". Il serait certes difficile de se dire bon catholique et ayant un revenu quelconque, on envoyait promener totalement ce commandement ecclésiastique.

3. De même que l'enfant qui a du coeur et qui gagne un salaire aime soutenir les parents qui le nourrissent, le catholique qui a du coeur et qui possède quelqu'argent aime — sans pour cela se priver du nécessaire — soutenir l'Eglise qui lui distribue le Pain de Vie.

L'hiver est la saison propice pour l'amélioration des maisons

Pourquoi Attendre au Printemps

FAITES-LE MAINTENANT

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières Calculateurs, etc . . .

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel

Pour les assurances de:
● Votre maison
● Vos biens personnels
● Votre auto, camion
● Votre vie
● Votre santé
● Votre commerce

TOUT EST INCLUS
dans le programme budget
"Travelers de Hartford"
de la Compagnie

SIGNALEZ
Fl. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 9

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



1. — Pour le soustraire aux vociférations de la foule, on emmène Paul à l'intérieur de la forteresse Antonia, pour être fouetté, selon l'usage, afin de lui extorquer des aveux. Paul est attaché au poteau d'exécution, et le bourreau s'avance déjà; Paul proteste, se réclamant de son titre de citoyen romain. L'effet est immédiat; le tribun, prévenu, ordonne "qu'on détache cet homme" et Paul revient dans sa prison.

2. — Mais l'enquête n'a pas avancé; aussi, le tribun décide-t-il de convoquer les autorités juives et de faire comparaître Paul devant le Sanhédrin. Paul commence sa justification. Le grand prêtre Ananias se croit défié et dit aux assesseurs: "Frappez-le sur la bouche". Paul s'écrie alors: "Toi, le Seigneur te frappera, muraille blanchie! tu sièges pour me juger selon la loi, et tu la violes en ordonnant de me frapper". Cependant la séance n'éclaire pas la question et le tribun ramène son prisonnier.

3. — Paul encore une fois est de retour dans son cachot, où le Seigneur lui-même viendra le réconforter: "Courage! lui dit-il, comme tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, aussi faut-il que tu témoignes encore à Rome". Le Sanhédrin veut faire assassiner Paul.

Paul avait à Jérusalem une soeur mariée. Celle-ci eut vent du complot et envoya son fils à la prison, prévenir Paul. Celui-ci envoie le jeune homme auprès du tribun.

4. — Le magistrat prend le jeune homme à part et l'interroge. Le jeune messager lui révèle le complot des Juifs.

Le magistrat veut à tout prix éviter un meurtre, dont il pourrait être tenu responsable. Il recommande au jeune homme: "Ne dis à personne que tu m'as dévoilé cette affaire", et il organise rapidement un plan pour sauver son prisonnier.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT:

LES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

SECRÉTARIATS: 25 ouest, rue JARRY MONTRÉAL-II — 750 est, rue SAINT-JOSEPH QUÉBEC

Béatification et canonisation

La glorification officielle d'un serviteur de Dieu comprend deux étapes majeures: la béatification et la canonisation. Par la béatification, l'Eglise permet le culte du Bienheureux dans un pays, un diocèse ou dans une famille religieuse. La canonisation, elle, comporte une jugement définitif de l'Eglise, qui permet le culte du saint dans le monde entier.

1. **Béatification**

On distingue le procès de l'Ordinaire, l'introduction de la cause en cour de Rome et les procès apostoliques. C'est à l'un de ces stages que se trouvent les causes des servantes de Dieu Catherine de St-Augustin et Jeanne Mance.

Ces procès terminés, si l'on reconnait au candidat l'héroïcité des vertus, il est déclaré vénérable. Chez nos Fondateurs de l'Eglise canadienne, Mgr de Laval et Marie de l'Incarnation portent ce titre.

Après une série de miracles de premier ordre (de 2 à 4 suivant le cas), le vénérable est déclaré bienheureux. Nous comptons chez nous, nos bienheureuses Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville.

2. **Canonisation**

Deux miracles au moins, obtenus après la béatification, conduisent le bienheureux à la canonisation, qui est proclamée solennellement après toute une série d'enquête sur les miracles et sur l'opportunité de la nouvelle canonisation.

Nos martyrs canadiens se sont mérités cette gloire et leur fête est célébrée le 26 septembre. Ils furent ensuite proclamés par Pie XII, patrons du Canada, titre qu'ils partagent avec saint Joseph.

Demandez notre fascicule gratuit sur les Fondateurs, au Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne, 25 ouest, rue Jarry, Montréal, Qué.

LITURGIE

MARS

OFFICES DE LA SEMAINE

3 Vendredi — Violet — Férie — 3 cl. — 1er vendredi du mois: deux messes votives. Cogitationes permises; Gl. 2e or. férie; pr. du Sacré-Coeur.

4 Samedi — Violet — Férie — 3 (2e or. saint Casimir; 3e saint Lucius: Gregem).

5 Dimanche — Violet — IIIe dim. du Carême — 1 cl. Or. un.; Cr. II Vp. du dim.

6 Lundi — violet — Férie — 3 cl. (2e or. ss. Perpétue et Félicité).

7 Mardi — Violet — Férie — 3 cl. (2e or. saint Thomas d'Aquin).

8 Mercredi — Violet — Férie. — 3 cl. (2e or. de saint Jean de Dieu).

9 Jeudi — Violet — Férie. — 3 cl. (2e or. sainte Françoise Romaine). Saint-Jean — Blanc — saint Dominique Savio: deux messes permises — Gl. 2e or. férie; (3e saint Françoise).

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries - professionnelles -

Les Editions du Richelieu LIMITEE

170 St-Jacques Tél. Fl. 7-7529

Ça vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Depuis qu'on a appris les récents progrès de la cause de Kateri à Rome, j'ai reçu beaucoup plus de lettres de tous côtés. Les amis de la Vierge iroquoise ont compris, même ceux qui ne se prennent pas pour des "intellectuels", que ça les regardait. Ça vous regarde, vous aussi:

Colombie canadienne, New Westminster: "Je vous envoie une offrande pour aider au procès de béatification de la vénérable Kateri. J'ai été visiblement protégée dans un voyage en auto de 2,700 milles dans les montagnes de B.C.", Mlle M.-R. J.

Alberta, Edmonton: "Vous trouverez ci-inclus une somme pour la béatification de Kateri. Priez-la pour moi s.v.p.". Mme R. V.

Saskatchewan, Richard: "Ma contribution pour 1961!". R. P. G. C., o. m.i. (Un missionnaire déjà dépouillé se dépouille davantage pour Kateri!)

Manitoba, Norwood: Depuis que j'ai commencé à prier Kateri, il y a douze années, j'ai récité chaque jour la prière pour sa béatification. Je l'ai enseignée aussi à mes enfants et elle fait maintenant partie des prières que nous disons en famille". Mme M. A.

Ontario, Toronto: "J'aime beaucoup Kateri. On s'est montré généreux à mon égard pendant les fêtes, et je tiens à partager avec vous un peu de ce que j'ai reçu. Cela aidera la cause". R. P. K. S., s.j.

Québec, Québec: "Veuillez trouver ci-inclus mon chèque . . . pour Kateri Demandez-lui de nous continuer sa protection. En octobre dernier, j'ai eu le plaisir de visiter la mission; j'ai vu les ossements de Kateri dans la petite salle attenante à l'église". M. R.-A. R.

N.-Brunswick, Tracadie: "J'inclus un petit montant pour Kateri. Soyez assuré que vous avez une bonne part de mes prières et communions". Dr W. L.

Nouvelle-Ecosse, Halifax: "Je vous envoie vingt noms d'excellents catholiques qui seront intéressés à la cause de Kateri". Mme D. M.

Ile du Prince-Edouard, Wellington: "Je crois que Kateri va être canonisé prochainement. J'en suis fier parce que je crois qu'elle est une sainte". M. C.-J. J.

Terre-Neuve, Harbour Grace: "Je prie la petite Kateri pour une faveur spéciale. Vous trouverez un mandat pour aider sa cause de béatification, que demandent tant de catholiques dans leurs prières". Mlle H.-M. P.

Pourquoi ne pas écrire, vous aussi au Centre Kateri, au soin des Pères Jésuites, Caughnawaga, Québec?

Retraite à la Maison Sainte-Bernadette

(Saint-Jean)

Retraites fermées pour dames et jeunes filles

Mars

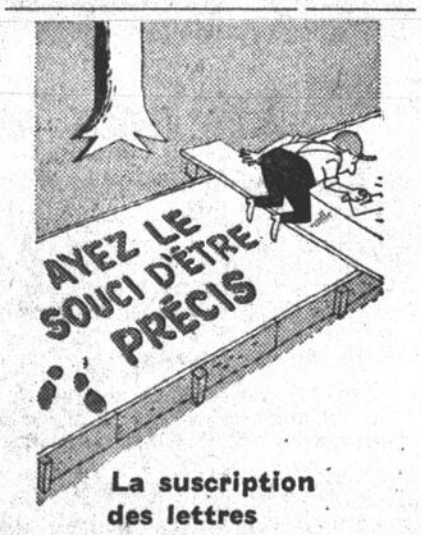
Vendredi 3 au dimanche 5:
Jeunes filles: Laprairie, Chambly. R. P. A. Forest, c.s.v.

Lundi 6 au jeudi 9:
Dames: Laprairie. R. P. A. Forest, c.s.v.

Vendredi 10 au dimanche 12:
Dames: St-Lambert, Ville Laflèche. R. P. A. Forest, c.s.v.

Lundi 13 au jeudi 16:
Dames: Paroisses de la ville. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.

Vendredi 17 au dimanche 19:
Jeunes dames: St-Remi.



La suscription des lettres et des colis doit indiquer:

- Le nom et le prénom du destinataire.
- L'adresse exacte; numéro civique, nom de la rue et numéro d'appartement, ou bien le numéro de la route rurale ou de la case postale.
- La cité, la ville ou le village, et s'il y a lieu le numéro de la zone postale.
- Dans le coin gauche supérieur de l'enveloppe, le nom et l'adresse de l'envoyeur.

Les pages jaunes de la plupart des annuaires du telephone contiennent tous les renseignements voulus sur la poste.

Adresser le courrier correctement en accélère sa livraison

PO-60-5CF

POSTES CANADIENNES

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. Fl. 7-4396

RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. Fl. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.



Pour le carême et la semaine sainte

Ci-dessous la liste des articles nécessaires et même essentiels pour le Carême et la Semaine Sainte.

- Bougies Oratrix et bougies de 6 ou 7 jours
- Palmes royales et palmettes
- Crucifix sur base du Vendredi Saint
- Cierges de la Vigile pascale
- Cierge et chandelier pascals
- Réserve et support pour eau bénite
- Accessoires du culte

Adressez-nous votre commande . . . CE JOUR . . . pour vous en assurer la réception en temps opportun. — Merci.

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. — Victor 2 9467 — MONTRÉAL I 51 Notre-Dame Ouest

La Société Saint-Jean-Baptiste

du diocèse de Saint-Jean

peut vous rendre service



Mme Gustave Signori



J.-R. Saint-Arnaud



J.-Charles Labonté



Armand Guay



M. l'abbé P. Corriveau



J.-R. Robert

Le Comité Exécutif

M. Paul YELLE, président, Saint-Remi
M. J.-R. ST-ARNAUD, premier vice-président, Saint-Luc
M. Armand GUAY, deuxième vice-président, Ville Lemoyne
M. J.-R. ROBERT, secrétaire, Saint-Jean, P.Q.
M. Roger FILION, trésorier, Saint-Jean, P.Q.
Mme Gustave SIGNORI, la présidente du comité féminin, Saint-Jean
M. J.-Charles LABONTE, président sortant de charge, Longueuil
M. l'abbé Philémon CORRIVEAU, curé de Saint-Blaise, aumônier



Roger Filion

Sachez en profiter!

● Services d'entraide

Par l'entremise de ce service, la Société Saint-Jean-Baptiste verse chaque année des centaines de milliers de dollars pour secourir les familles de ses membres décédés. Etablis dans le diocèse depuis 1954, un total de 45 dons ont été faits à date, soit $45,000 distribués aux familles de nos membres frappées par un deuil subit.

● Prêts d'honneur

Etabli depuis quelques années dans notre diocèse nous avons prêté à date un montant de $44,495, aidant ainsi 91 étudiants de notre diocèse doués mais dont les parents étaient peu fortunés.

● Fraternité française

Par notre entremise les Canadiens Français de notre diocèse ont versé un montant d'environ $20,000 aux oeuvres françaises dans les autres provinces.

● Concours scolaires

Organisés chaque année dans notre diocèse des milliers de jeunes y prennent part, des centaines de dollars sont distribués en prix; nos gagnants nous ont toujours fait honneur au palier provincial.

● Refrancisation

Elle multiplie les démarches, met sur pied des campagnes d'opinion en vue de donner — dans certaines régions, il faudrait dire redonner — à notre province le véritable visage français qu'elle aurait dû garder toujours. — Campagne pour le nom de Saint-Jean et bilinguisme sur monuments publics, autobus scolaires, etc...

● Manifestations publiques

Elle prépare aussi — ce que personne n'ignore — des manifestations populaires et patriotiques à l'occasion de nos grandes fêtes nationales, en particulier le jour de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête patronale. Déjeuner-causerie pour les membres. Parades de chars allégoriques à tous les quatre ans et veillée au Stade municipal précédée du feu de la Saint-Jean.

● Journées d'étude

La S.S.J.B. tient par ailleurs de nombreuses journées d'étude — véritables "états généraux" du Canada français — où sont discutés les principaux problèmes de l'heure et où s'élaborent les solutions paraissant efficaces et durables. Congrès annuel dans le diocèse. Des délégués sont envoyés à toutes les réunions provinciales.

● Demandes officielles

A l'occasion, par des mémoires ou autrement, elle n'hésite pas à faire connaître ses opinions aux gouvernants politiques, aussi bien du niveau fédéral que provincial, leur soumettant des suggestions pratiques de protéger nos foyers et nos droits.



Paul Yelle
président

Devenez membres

EN VOUS ADRESSANT A:

ENDROITS:	PRESIDENTS:	PROPAGANDISTES:
Saint-Jean	A.-L. Meunier	Paul-Emile Pétrin
Hélène Boulay (N.D.A.)	Mme Raoul Fortin	Mme J. Touchette
Marg Bourgeoys (St-Jean)	Mme Jean Alexandre	Mme Claire Marcoux
Marie-Rollet (St-Edmond)	Mme Gustave Signori	Mme P.-E. Pétrin
St-Paul-Ile-aux-Noix	Isaïe Beauchamp	Antonio Langlois
Jeanne-Mance (St-Paul)	Mme F. Bisaillon	Mme R. Thibodeau
N.-D.-Auxiliatrice	René Grenier	Joseph Touchette
St-Luc	J.-R. St-Arnaud	—
St-Remi, St-Michel	Paul Yelle	J.-A. Desrochers
Chambly	Louis Auger	Roméo Boucher
L'Acadie	Gérard Marsan	Robert Berthiaume
St-Hubert	H. Mekkelholt	J.-Marie St-Pierre
Marg. Legardeur (St-Hubert)	Mme Albert Côté	Mme Thérèse Loiselle
St-Blaise	Ubald Chabot	Aimé Chabot
St-Bernard, Lacolle	Gérin Gamache	Mme Adrien Desbois
St-Maxime	Armand Guay	André Charpentier
St-Valentin	Germain Adam	Réal Langlois
St-Amable	André Robert	Pierrette Williams
Marg. d'Youville (Ville Lemoyne)	Mme Roger Faille	Mme Omer Lemieux
St-Josaphat	Benoit Rajotte	Gaétan Laflamme
Montréal-Sud	Jean-Paul Nadeau	Caisse Populaire
Cité Jacques-Cartier	—	Paul-Emile Ouellet
Saint-Basile	Antonio Gagnon	—
Longueuil	Paul Pratt	Paul Léveillé

Secrétariat diocésain: 192, rue Richelieu — Téléphone FI. 7-1146 — Saint-Jean, Qué.

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU L/TEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 2 MARS 1961

Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier paiera-t-elle l'OTJ?

Le 13 décembre 1960, les commissaires ont voté une résolution en vue d'acheter l'équipement et les accessoires de l'O.T.J. qui sont sur la propriété de la commission. — Le 10 février 1961, elle devait effectuer son paiement, mais M. F. Labine, le secrétaire-trésorier, était introuvable!

JACQUES-CARTIER (DNC). — Le Comité Central de l'Oeuvre des Terrains de Jeux et de Loisirs a vendu à la Commission des Ecoles Catholiques de Jacques-Cartier tout l'équipement et les accessoires qui étaient installés sur les terrains des écoles Saint-Pie X, Sacré-Coeur, Notre-Dame-de-Grâces, St-François-de-Sales et St-Romain, au montant de $24,500.00.

Cette transaction s'est effectuée dans la mi-décembre 1960. Plus de deux mois se sont écoulés depuis l'acte officiel, et voici que tout est remis en cause depuis la nomination du nouveau président de la Commission scolaire, M. Hosanna Lefebvre.

Que s'est-il passé dans ce laps de temps? Pourquoi M. Fernand Labine, le secrétaire-trésorier, ne s'est-il pas rendu à la Commission pour signer et remettre le chèque au représentant de l'O.T.J.? Que fera la Commission devant le contracteur général, Arsène Raymond Enr., qui a levé "un privilège" sur l'immeuble des écoles St-Pie X et Carillon?

Les résolutions sont votées mais pas de chèque

Le déroulement de cette affaire est simple. D'abord, la Commission a voté une résolution, le 13 décembre 1960, par laquelle elle "achète de l'O.T.J. tout l'équipement qui est actuellement sur la propriété de la Commission au prix de $24,500.00".

Six jours plus tard, soit le 19 décembre, le comité central de l'O.T.J. tenait une assemblée spéciale et acceptait à l'unanimité "l'offre d'achat de la Commission". Cette résolution ajoutait "que le dit équipement reste sur place dans la paroisse où il est actuellement, que la dite Commission laisse l'organisation et l'utilisation en dehors des heures de classe à l'O.T.J. paroissiale qui en aurait la priorité"...

Un mois plus tard, le 19 janvier 1961, les commissaires se réunissaient de nouveau pour accepter les conditions faites par l'O.T.J.

Dans l'entre-temps, le département de l'Instruction publique autorisait la Commission à contracter un emprunt de l'ordre de $200,000.00. Par ce règlement d'emprunt, la Commission prévoit financer l'achat de mobilier scolaire, l'agrandissement d'une résidence de religieuses et défrayer l'achat de l'équipement et les accessoires des terrains de jeux de l'O.T.J.

Le 10 février, les représentants de l'O.T.J. sont invités au bureau de la Commission pour encaisser le chèque. Le rendez-vous avait été fixé à trois heures. Les heures passent: quatre heures, cinq heures... et les représentants de l'O.T.J. durent s'en retourner chez eux, penauds, et les mains vides. M. Fernand Labine ne s'est tout simplement pas présenté au bureau... et personne ne savait où il était.

La situation se complique

On a su que le secrétaire-trésorier a passé l'après-midi au domicile du nouveau président de la Commission M. Hosanna Lefebvre.

Et c'est à partir de ce 10 février que tout ne va plus. "Il y a de la poudre dans l'air", comme on dit. Le nouveau président a rencontré un représentant de l'O.T.J.; le secrétaire-trésorier a envoyé une lettre "recommandée" à l'O.T.J.; il y a eu des pourparlers. La situation se complique.

Pour essayer de clarifier la situation, l'O.T.J. s'est rendue à Québec lundi, le 27 février, pour exposer le sens véritable de la transaction et à la Commission des affaires municipales et au Département de l'Instruction publique.

Par ailleurs, le contracteur général, Arsène Raymond Enr., a pris des procédures contre la Commission par le truchement de son avocat Me Tourangeau. La firme Raymond réclame à la Commission la somme de $8,500.00 pour des travaux de construction qu'elle a effectués sur le terrain des écoles St-Pie X et Carillon. Pour protéger sa créance, elle se voit "dans l'obligation de lever un privilège sur cet immeuble".

(suite à la page 34)



► La semaine dernière avait lieu à la Centrale Catholique de Saint-Jean une réunion des assistants-éducateurs (responsables) qui s'occupent de J.E.C. dans les écoles publiques de Saint-Jean. Cette réunion était l'occasion d'une mise en commun des expériences de chacun et de la recherche de solutions aux difficultés rencontrées. On y fit aussi une revision de l'état des différentes sections ainsi que de la marche du mouvement jéciste dans le milieu étudiant. De semblables réunions auront lieu dans toutes les régions du diocèse. On voit sur cette photo, assis de gauche à droite: M. Germain HEBERT, Frère GILBERT-DENIS, f.m.s., M. Michel BELLEFLEUR, permanent de la J.E.C. et M. l'abbé Guy LAROSE, aumônier diocésain du mouvement. Debout, dans le même ordre: les Frères CLAUDE-ROBERT, f.m.s., et CLAUDE-ALEXANDRE, f.m.s. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Léo LECLERC et Mario HARBEC, également membres de ce comité.

Festival régional à S.-Jean le 19 mars

Les troupes qui participeront au Festival dramatique de l'ouest du Québec auront à se disputer 13 différents prix et trophées. L'attribution de ces prix demeurera la responsabilité de l'unique juge du Festival, M. Florent Forget, superviseur des émissions dramatiques à CBFT.

La meilleure production d'une pièce de longue durée se verra décerner le "Trophée régional du Festival" ainsi qu'une bourse de $100. Cette même production aura le privilège de participer à la grande finale nationale qui aura lieu à Montréal au mois de mai.

Une des troupes pourra aussi se voir décerner le trophée Bessborough qui est destinée à souligner les mérites exceptionnels de la production d'une pièce classique de longue durée. On entend par pièce classique, dans ce cas, toute pièce de valeur reconnue, écrite il y a 50 ans ou plus.

La meilleure production dans l'autre langue se méritera le trophée N.D.G. Women's Club. L'auteur de la meilleure pièce canadienne remportera le trophée Arthur B. Wood et la meilleure production visuelle, la coupe Martha Allan.

Le meilleur décorateur, pour sa part, recevra le prix Sally Starke, la meilleure actrice, le prix Aird Nesbitt et le meilleur acteur, le prix Jean Lallemand. Quant à la meilleure actrice et au meilleur acteur secondaire, ils recevront respectivement les prix Eaton et Paul L'Anglais. Un prix spécial donné par Les Amis de l'Art sera décerné au meilleur interprète à ses débuts. Le prix Eugène Jousse est destiné au meilleur régisseur et le trophée Jean de Savoye sera attribué comme prix de l'adjudicateur.

Rappelons en terminant que le Festival régional aura lieu à Saint-Jean dans la semaine du 19 au 25 mars. Pour plus d'informations ou réservations, écrivez à Festival dramatique de l'ouest du Québec, C.P. 241, Saint-Jean, Qué.

Lauréats des concours de connaissances

Le Dr Paul Boucher, directeur des concours culturels du 9e Salon national de l'Agriculture, nous communique le palmarès des lauréats du concours de connaissances tenu au cours de ce récent Salon. Nous tirons de ce palmarès le nom des lauréats habitant le diocèse de St-Jean.

Ce concours a été rendu possible grâce à la coopération de l'U.C.C., des Ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, ainsi que de 29 institutions commanditaires de secteurs précis du savoir agricole. Dans chaque secteur, il y a remise de 3 chèques de $25 et d'un trophée portant le nom du commanditaire.

Secteur agriculture et colonisation: Prix: Marie-Thérèse Fortin, Saint-Hubert.

Secteur de l'aide fédérale à l'agriculture: Prix: Marcel Robidoux, Sherrington.

Secteur de la classification des légumes: Prix: Mme Fernand Perras, Saint-Isidore.

Secteur des conserves alimentaires: Trophée: Gilles Rémillard, St-Jacques-le-Mineur.

Secteur de l'enseignement agricole: Prix: Fernand Perras, St-Isidore.

Secteur du génie rural: Prix: Pierre Michaud, Ecole d'Agriculture, St-Remi.

Secteur de l'industrie animale: Trophée: Denis Lacroix, Contrecoeur.

Secteur de l'industrie laitière: Prix: André Lalanne, Ecole d'Agriculture, St-Remi.

Secteur de la mécanisation agricole: Prix: Gaëtan Riel, Sherrington.

Secteur du lait: Trophée: Yvon Thibodeau, Ecole d'Agriculture, St-Remi.

Cours de couture à Cité Jacques-Cartier

Au Centre du Bon-Conseil, 1215 boulevard Ste-Foy, Jacques-Cartier, du 4 avril 1961 au 6 mai inclusivement, des cours de COUTURE seront donnés les lundis et mercredis, ou les mardis et jeudis, l'après-midi et le soir.

Les dames et jeunes filles qui désirent s'inscrire à ces cours, sont priées de le faire dès maintenant. Pour plus amples informations, tél. OR. 4-6858.

Les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil

LONGUEUIL

Partie de cartes

Il y aura grande partie de cartes au collège de Longueuil à 167 Chemin Chambly, au profit du Camp de La Salle, mercredi le 8 mars 1961.

Pour informations, appelez Orléans 7-2880.

Pourquoi payer plus?



Maurice Viens

Consultez-nous sans obligation

Ne renouvelez pas par habitude

VOS COURTIERS

ASSURANCES GENERALES

Feu – Vie – Vol – Auto – Etc.

Modes de paiements si désirés



Léonce Cypihot, C.D'A.A.

Fl. 6-5641 — 203 St-Jacques — Saint-Jean

A Jacques-Cartier

La Coopérative d'Habitation de Montréal a mis en marche son chantier de construction au Domaine Gentilly

JACQUES-CARTIER (DNC). — 15,000 âmes résideront au Domaine Gentilly, d'ici 1966. La Coopérative d'Habitation de Montréal construira 1,000 maisons, en cinq ans, pour loger ces milliers de personnes. Le plan directeur est conçu en vue de former une communauté de quatre paroisses.

Dans chacune d'entre elle, il y aura une école primaire-élémentaire, des jeux pour les jeunes, un édifice du culte et des magasins dispensateurs des nécessités de commodité quotidienne.

A l'échelon des quatre paroisses, il y a un site de prévu pour les écoles primaires-supérieures et contenant tout l'équipement de lieux et de loisirs, de même qu'un petit centre commercial et un ou deux cinémas.

Le chantier est en marche

Ce projet de "développement résidentiel" a été lancé par la Coopérative d'Habitation de Montréal, le 30 mai 1960, à l'Externat Classique de Longueuil.



M. Paul-Emile Petit, président

Cette assemblée publique était sous la présidence de M. Paul-Emile Petit, président du conseil d'administration de la Coopérative.

Depuis cette date, il s'est écoulé six mois avant que la construction débute. C'est en effet au mois de décembre 1960 que la Coopérative a mis en marche son chantier de construction.

Actuellement, il y a sept maisons unifamiliales qui sont en construction; on prévoit qu'au printemps, il y en aura au moins une vingtaine.

Quatre paroisses

Lors d'une entrevue que nous accorda M. Edmond Bergeron, le gérant de la Coopérative, il nous fit part du plan d'aménagement domiciliaire que MM. l'architecte Jean Ouellet et l'urbaniste Victor Lambert, ont préparé pour le Domaine Gentilly.

Les deux experts affirment au tout début que le plan directeur est "conçu de façon humaine et organique". Cette façon de voir "assume que la vie de la cité gravitera autour de 'a paroisse".

"Chaque paroisse groupera de 3,000 à 4,000 personnes ou environ mille familles sur une étendue de terrain dont la superficie peut varier entre 100 à 200 acres".

Au centre de chacune d'entre elle, on y retrouvera sur un terrain d'une douzaine d'acres, les édifices publics, comme l'école, l'église, les magasins. "Ce noyau est accessible grâce à un réseau convergent de sentiers pour piétons".

"D'autre part, la circulation automobile est orientée en direction de la périphérie par des rues dont la principale fonction est la desserte des habitations riveraines, et non la circulation. La paroisse elle-même est délimitée par une ceinture de voies rapides contournant la zone résidentielle sans jamais la pénétrer".

A l'échelon du Domaine, les "quatre paroisses forment une communauté gravitant autour d'un vaste espace d'environ 25 acres", sur lesquels on prévoit construire des écoles supérieures, un centre d'achats sur la base coopérative et un ou deux cinémas.



M. E. Bergeron, gérant

"A ce palier, un réseau de voies rapides encercle le tout, et l'accès au centre (pour se rendre aux écoles supérieures, au centre d'achats) ne peut se faire que par les trois artères interparoissiales".

Le Domaine est situé près du coeur de la ville

Le Domaine Gentilly est situé sur le Chemin Gentilly, rue parallèle au Chemin Chambly, un quart de mille plus loin que l'église St-François-de-Sales en allant vers la paroisse Saint-Romain.

"Le Domaine est adjacent à un immense terrain d'environ 250 acres qui est appelé à devenir le coeur nouveau de la ville. Ce coeur contiendra tous les aménagements d'ordre public et civique et comprendra: le centre administratif: hôtel de ville, palais de justice... le centre des affaires et du commerce: bureaux, commerce de gros, commerce de détails, cinémas... la cité des jeunes: enseignement supérieur, technique, d'arts et métiers; centre de loisirs, musique et théâtre; sports intérieurs et extérieurs... hôpital régional; un parc civique dont le monument dominant serait une chapelle".

D'après les deux experts, le plan du Domaine "représente une nette opposition aux tendances du grand nombre de développements résidentiels" qui sont en vogue aujourd'hui. Car l'aménagement domiciliaire est conçu "pour éviter la ségrégation sociale des classes et des revenus".

"La première paroisse groupe des habitations de types très divers, où la dominante demeure l'habitation familiale, et qui peuvent répondre à des besoins et des conditions financières très variés".

Dans les autres paroisses, il y aura des "maisons détachées" qui sont groupées autour de petits parcs, formant des îlots intimes et tranquilles. Il y aura aussi des "maisons de groupes" qui elles aussi auront des parcs et des terrains de jeux communs en plus des espaces privés.

La Coopérative appartient aux membres

En terminant l'entrevue, M. Bergeron nous rappella que la Coopérative d'Habitation de Montréal n'est pas une entreprise à profit, son but c'est de favoriser à plus de gens possibles l'accès à la propriété. A date, nous avons construit plus de 500 maisons unifamiliales à St-Léonard de Port-Maurice; nous envisageons en construire des milliers d'autres sur le Domaine St-Sulpice à Montréal et à Repentigny.

Chez nous, comme dans toute association coopérative, l'autorité appartient non à quelques individus mais à l'assemblée générale des membres; c'est elle qui exerce un contrôle actif sur l'entreprise coopérative en passant des règlements, en élisant les officiers, en nommant le vérificateur, en adoptant les rapports financiers et en statuant sur les modalités du partage des trop perçus. Chaque membre peut énoncer ses idées sur les sujets discutés, en présentant des suggestions ou en recourant à son droit de vote.

La Commission . . .

(suite de la page 33)

Que feront les commissaires?

Les commissaires d'écoles doivent se réunir pour discuter de la tournure des événements. Il faudra que M. Lefebvre explique son attitude et expose ses raisons. Le secrétaire-trésorier devra expliquer les motifs qui l'ont incité à envoyer une lettre recommandée à l'O.T.J. le 22 février dernier, dans laquelle il demande "une copie certifiée des résolutions No 7".

Pourtant, M. Labine a reçu ces documents, parce que les commissaires se sont réunis le 19 janvier 1961 et ont adopté la résolution suivante: "que cette Commission scolaire accepte les conditions faites par l'O.T.J., tel que le stipule la résolution No 7 de l'assemblée spéciale du comité central de l'O.T.J.".

Quelle sera l'attitude des commissaires d'écoles Chevarie, Champagne et Fortin? Exigeront-ils des explications à MM. Labine et Lefebvre? Ces deux derniers apporteront-ils des faits nouveaux? La firme Raymond sera-t-elle payée? La Commission scolaire rescindera-t-elle la résolution No 9? Paiera-t-elle l'O.T.J.? L'O.T.J. tombera-t-elle en faillite?

Ces questions auront une réponse à l'assemblée spéciale que les commissaires d'écoles tiendront au cours de la semaine.

Visite d'un poste de pompier

Conduire les enfants au poste de pompiers constitue pour eux une visite à la fois excitante et éducative. Les pompiers leur feront voir l'équipement intéressant du poste et leur donneront quelques bons conseils sur ce qu'il ne faut pas faire avec les allumettes. Les enfants adorent le feu, soit qu'ils l'aient allumé avec des allumettes volées soit qu'ils l'aient trouvé au bout de la route parcourue pour suivre les voitures des pompes. Il faut enseigner à tous les jeunes les dangers du feu et leur montrer comment s'en servir. Montrez-leur comment allumer un feu dans le foyer du salon ou dans le poêle du chalet.

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

Assemblée régulière de la Chambre de Commerce de Jacques-Cartier

JACQUES-CARTIER (DNC). — La Chambre de Commerce de Jacques-Cartier tenait son assemblée régulière le 22 février 1961, à l'école Jean-de-Brébeuf, sous la présidence de M. René Courtois.

Le président souhaita la bienvenue aux membres présents et il les remercia de leur appui moral, résultat de leur présence et du nombre imposant de 40 membres, notant qu'il s'agissait de l'une des plus belles et des plus intéressantes assemblées qu'il ait eu l'occasion de diriger et de plus, dit-il, "la direction a besoin pour accomplir son travail avec efficacité d'une majorité de présences".

Ensuite on procéda à l'acceptation des nouveaux membres au nombre de 57; ces nouveaux membres furent acceptés à l'unanimité et le président fut très heureux de féliciter M. D. Messier, le président du comité de recrutement, pour le beau résultat de son travail ardu.

M. S.J. Young nous exposa en détail le travail de son comité des Loisirs et l'organisation de la soirée récréative qui aura lieu le 7 avril, à la salle Lincoln, sur le Chemin Chambly. Cette soirée promet d'être des plus réussies, étant donné l'assentiment de tous les membres d'aider à son succès.

Le président du comité des affaires municipales, M. René Courtois, fit un bref exposé du travail accompli; étant donné les responsabilités de ce comité, le travail est un peu plus lent, mais ce qui est fait à date est prometteur. Le président profita de l'occasion pour féliciter les responsables de la nomination du nouveau chef de police, M. Lessard; ayant eu l'honneur de le rencontrer, le Président trouve que le chef de police a une personnalité enviable. C'est tout à l'honneur de la Cité Jacques-Cartier.

Enfin, d'un commun accord, l'assemblée fut levée dans la gaieté, prouvant ainsi la réussite de cette réunion.

Porc et trichinose

Le porc doit toujours être bien cuit Il ne doit plus rester de viande rosée et le rôti doit être cuit de part et d'autre. La viande de porc crue ou pas assez cuite transmet aux hommes une maladie appelée trichinose, mais on peut manger du porc en toute sécurité si la viande est bien inspectée et bien cuite. Les personnes dont le travail exige qu'elles manient de la viande crue de porc ne doivent jamais goûter aux produits crus comme la saucisse, pour en vérifier l'assaisonnement. Les instructions d'un bon livre de cuisine indiquent la durée et la température de la cuisson.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Comment j'économise?



Avec mon salaire, économiser n'était pas une chose facile. Mais j'ai découvert la bonne solution: la "méthode 2-comptes" de la Banque Royale. J'ai donc deux comptes distincts, pour deux buts différents:



Un *Compte de chèques*, pour payer mes factures, et un *Compte d'épargne* uniquement pour économiser. Et maintenant que je ne puise plus dans mes économies, elles s'accroissent . . . et rapportent des intérêts!

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE AUX 1,000 SUCCURSALES

Succursale de Saint-Jean .. .. C. BELIVEAU, *gérant*
Succursale de Varennes .. .. P.E. FREDETTE, *gérant*
Succursale de Candiac .. .. J.V. DESORMEAUX, *gérant*

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

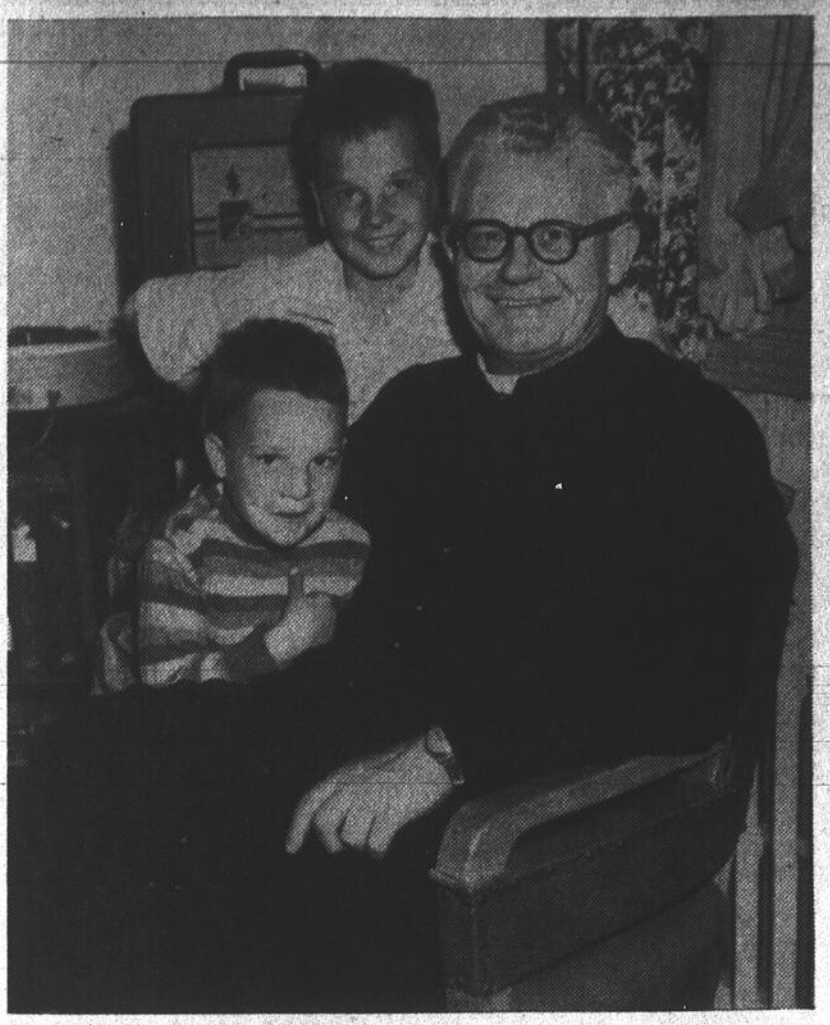
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison ★ Veneer ★ Masonite ★ Arborite
Vitres ★ Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.



► ON VIENT VITE A BOUT de la corvée de la vaisselle. Les garçons doivent apprendre à se rendre utiles au foyer, il n'y a pas d'exception pour eux à l'Oeuvre de Protection de l'Enfance.



► Le R. P. Herman MEKKELHOLT est l'âme de l'Oeuvre de Protection de l'Enfance. Les enfants l'aiment comme un père.

Un Père avait 32 enfants

—Père, avez-vous un crayon?

—Oui, Daniel, tu en trouveras un sur mon bureau.

—Père, interroge un autre, est-ce que votre boîte de cigares est vide? Vous aviez dit que vous me la donneriez lorsqu'elle serait vide.

Nous regardons l'enfant qui fait cette demande. Huit ou neuf ans peut-être, un enfant comme tous les autres et qui, comme tous les enfants de la terre, aiment les boîtes vides. Comme l'aurait fait n'importe quel papa, le Père Mekkelholt prend la boîte, en retire un dernier cigare qu'il met dans sa poche et donne la boîte à l'enfant exhubérant d'enthousiasme.

Le Père Mekkelholt répondit encore aux questions de cinq ou six autres garçons, fit réciter une leçon de catéchisme à un septième bref, il n'était plus avec nous. Pour lui, seuls comptaient pour le moment cette bande de garçons turbulents qui rentraient de l'école.

—Vous en avez 32 comme cela, nous disiez-vous tantôt, vous devez être exténué à la fin de la journée!

Le Père Mekkelholt sourit à cette remarque. Mais ce sourire veut dire que, lorsqu'on fait quelque chose avec amour, on ne pense pas à la fatigue. Et puis, il faut dire que le Père, comme l'appelle familièrement ses jeunes protégés, est un colosse de près de six pieds qui doit faire basculer la balance vers les 200 livres. Carré comme un lutteur, il en imposerait facilement s'il le voulait, mais les garçons ne le craignent pas; ils l'aiment comme un véritable père.

Un père, c'est ce que veut être le R. P. Herman Mekkelholt, s.c.j., pour les jeunes garçons de l'Oeuvre de Protection de l'Enfance dont le pavillon est situé à Jacques-Cartier.

Qui sont ces jeunes garçons? D'où viennent-ils? Que deviendront-ils?

L'ignorance et la fantaisie ont déjà donné des réponses saugrenues, mesquines aussi, parfois méchantes même, à ces questions. La vérité est beaucoup plus simple et surtout plus triste qu'autre chose. Alors que de méchantes langues croyaient avoir réglé définitivement le sort de ces garçons en leur accolant des épithètes qui sont à la mode quand les adolescents sont concernés, il se trouve que c'est la société qui devrait prendre place au banc des accusés. Il y a des qualificatifs pleins d'opprobre qu'on ne devrait jamais accoler à l'enfance ou à l'adolescence. Pourtant l'on ne se prive guère de ce côté. On oublie que la charité n'est pas seulement une question de sous, mais qu'avant tout elle doit se traduire par un acte d'amour.

Les jeunes garçons qui logent à l'Oeuvre de Protection de l'Enfance sont des enfants dont les familles sont aux prises avec divers problèmes. Ce ne sont pas les enfants qui sont à l'origine de ces problèmes et s'ils étaient jamais déclarés coupables de quelque crime, ce serait d'être nés dans leur famille. Or, qui peut blâmer un enfant d'être le fils de ses parents?

Pierre avait peur de rester chez lui

Prenons le cas de Pierre. Sa mère a abandonné le foyer, son père entre ivre chaque soir. Un soir, plein d'angoisse et de tristesse et de terreur aussi à la vue de son père rentré plus ivre que d'habitude, l'enfant sort de chez lui. Il erre dans les rues de son quartier le coeur rongé d'inquiétude, de chagrin et de lassitude. Il marche pendant deux heures comme une âme en peine jusqu'à ce que la police lui mette la main au collet. On l'amène à la Cour du Bien-Etre Social pour accusation de vagabondage. Il y reste enfermé pendant deux mois jusqu'à l'intervention du Père Mekkelholt.

Quel crime avait commis cet enfant? N'est-ce pas plutôt la société qui est blâmable ici? Cet enfant restera-t-il marqué pour la vie par tout ce qu'il a vu et par tout ce qu'il a dû subir? Est-ce une offen-



► Une frimousse pétillante d'intelligence. Cet enfant s'est classé le premier de sa classe le mois dernier: 91%. Qui dit mieux dans des circonstances semblables!

x x x

se de se sentir seul dans la vie et d'aller chercher hors du foyer où blasphème un père ivre un peu de soulagement à l'angoisse qui vous prend à la gorge?

Serge était affamé

Le cas de Serge est différent mais il comporte un même fond au tableau: désertion d'un conjoint, pauvreté allant jusqu'à la misère au foyer. L'enfant est débile, mal nourri, affamé même. La faim, un jour, le pousse vers l'un de ces grands magasins où le client se sert lui-même. Alors Serge s'est servi, le plus tranquillement du monde, sans se cacher. Il a tendu son bras, a saisi une pomme qu'il croquait à belles dents quand la main terrible d'un gérant courroucé s'abattit sur lui. La tragédie s'est déroulée encore une fois de la même façon: police, arrestation, comparution devant la Cour du Bien-Etre Social, condamnation et, heureusement pour Serge mais tous n'ont pas cette chance, intervention du Père Mekkelholt.

—"Or, Serge, nous dit le Père Mekkelholt, avait à peine huit ans. Dans un foyer normal, une mère aurait dit à son enfant: "Ne prends pas cette pomme sans ma permission. Tu sais ce n'est pas beau d'agir ainsi, le petit Jésus ne sera pas content". Mais quel gérant tiendra un tel langage à un enfant surpris à voler une pomme dans son magasin? Serge n'a pas eu de mère pour lui défendre de se servir sans permission. Encore une fois, doit-on incarcérer un enfant de huit ans qui s'empare d'une pomme dans un magasin pour soulager sa faim? Fallait-il l'intervention de la police, fallait-il traduire cet enfant en justice, et, pire que cela, fallait-il condamner cet enfant?"

Un foyer et non une institution

Ils sont donc 32 âgés de 8 à 16 ans dans une situation plus ou moins semblable à celle de Pierre et de Serge à l'Oeuvre de Protection de l'Enfance.

—"Pourquoi 32, demandons-nous au Père Mekkelholt, vous ne pouvez en prendre davantage?

—Nous ne voulons pas en prendre davantage parce que cette oeuvre ne doit pas devenir une institution. Elle doit garder autant que possible les proportions d'un foyer. Nous menons ici, les enfants et moi, la vie de foyer. Il n'y a pas de règlements comme on en trouve dans les collèges. Chacun peut sortir le soir, aller voir les camarades, aller au restaurant. Du moment qu'ils se conduisent comme des garçons de leur âge, c'est tout ce que je leur demande.

Comme vous le savez, chacun aide et chacun s'aide ici. Nous sommes comme une grande famille et je tiens à ce que règne cet esprit de famille. Le séjour des enfants ici n'est que transitoire, tôt ou tard ils retourneront dans leur foyer, alors je ne veux pas qu'ils sentent une trop grande différence entre la vie qu'ils mènent ici et celle qu'ils mèneront chez eux. Chacun, ici, s'assoie où il veut à table et je mange avec eux, la même nourriture qu'eux. J'ai avec moi deux moniteurs pour m'aider; il s'agit avant tout d'une surveillance protectrice et rien d'autre. Ces enfants sont jeunes et doivent être surveillés afin que les accidents soient évités. D'ailleurs, nous n'en avons jamais eus à déplorer.

C'est une grande famille que j'ai, et cela restera toujours une famille. Je ne veux pas que s'établisse un fossé entre l'Oeuvre et les propres familles de mes petits protégés. Chacun retourne chez lui, quand la chose est possible, le vendredi. Je tiens à ce qu'ils aient constamment des liens avec leur famille. Je sais pertinemment que durant les deux jours qu'ils passeront dans leur famille ils y verront peut-être des choses répréhensibles mais je considère que c'est un travail plus facile de réparer les accrocs de deux jours que de réintégrer un enfant dans sa famille après mois d'absence. D'ailleurs, ces enfants apportent plus de bons exemples à leur famille qu'ils en tirent de mauvais. En somme ce sont eux qui, sans s'en apercevoir, implantent les principes chrétiens qui manquent au foyer. La conduite de l'enfant déteint sur le reste de la famille et c'est de cette façon que je parviens à faire un travail indirect sur les parents. Les enfants sont tout heureux quand ils peuvent me dire que leur père ou leur mère sont allés à la messe avec eux le dimanche.

Chaque cas est étudié

Lorsque l'enfant arrive à l'Oeuvre de Protection de l'Enfance — il y est parfois conduit par ses parents — chacun ici le considère comme un frère. Peu à peu la cloison tombe entre lui et moi, cela se fait toujours très simplement. J'étudie les réactions de l'enfant quand il est interpelé par ses camarades ou lorsqu'il joue avec eux, j'analyse son caractère. Si l'enfant n'est pas sociable, j'essaie de le ramener à de meilleures intentions, sans brusquerie, il va sans dire.

Mes garçons se sentent vite comme chez eux, ici. Ils amènent leurs amis, jouent avec eux, ont leur "gang"; il ne faut pas s'étonner de cela, c'est un phénomène naturel. On a tort de croire que le "gang" n'a d'autres idées en tête que de commettre de mauvais coups. Les garçons se sentent en sécurité dans un "gang", ils se savent admis par leurs camarades, ils sont moins seuls. Au fond, n'est-ce pas un peu le même réflexe qui amène les hommes à s'unir, à faire partie d'associations et de clubs? Pourquoi refuserait-on ou se formaliserait-on de ce même penchant sociable chez les garçons? Quand on n'a que quelques peccadilles à leur reprocher, ce n'est rien de bien grave, n'est-ce pas de leur âge? Faut-il condamner le "gang" pour cela?

Besoin d'une mère

Il m'arrive parfois de constater que de jeunes garçons auraient besoin d'une présence maternelle — chose que je ne puis évidemment leur donner. J'invite alors ma soeur qui est garde-malade à venir s'occuper d'eux, c'est ainsi qu'ils se confient à elle. Moi, je parviens alors à mieux comprendre leur cas et à trouver plus rapidement une solution de réadaptation. Je crois qu'il faudra songer un jour à avoir une aide féminine pour les plus jeunes, une sorte de gouvernante qui serait pour les enfants un peu leur mère.

Les projets: construire, moderniser

Les projets ne manquent pas. Dès le printemps il faudra songer à s'installer ailleurs, dans une maison plus vaste et un peu plus accueillante. Ici, nous sommes trop à l'étroit, les enfants couchent six par chambre, dans l'une ils sont même huit! Et pour tout le monde, il n'y a que trois lavabos. Nous avons donc établi des "horaires de toilette matinale": les moniteurs réveillent les enfants pour qu'ils se lavent à tour de rôle. Il y aurait évidemment beaucoup d'amélioration à faire. La Semaine de la Charité nous aide à défrayer certaines dépenses et je voudrais en profiter pour remercier les bienfaiteurs".

Voilà bien succinctement rapporté ce qu'est l'Oeuvre de Protection de l'Enfance dont S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, a chargé le Père Mekkelholt. Cette oeuvre a besoin de la compréhension généreuse et du support financier de la population diocésaine, la Semaine de la Charité vient le rappeler chaque automne à tous les diocésains.

(Service d'Information de Caritas Saint-Jean).



► Six ou huit par chambre. Il y aurait moyen d'améliorer leur sort. Les diocésains peuvent le faire en souscrivant davantage à la Semaine de la Charité.

Longueuil

MM. E. Héneault et Léon Thivierge élus dans les quartiers 7 et 8. — La Laiterie St-Alexandre vendue aux Laiteries Mont-Royal. — La semaine d'éducation. — La tempête à Longueuil.

LONGUEUIL (DNC). — La ville de Longueuil a maintenant deux projets d'annexion à même ville Jacques-Cartier. On se souvient en effet qu'en même temps que se négociait la fusion de Longueuil et Montréal-Sud, la ville demandait l'annexion d'un territoire enclavé dans la partie sud-ouest de Longueuil, entre notre ville et Montréal-Sud dans le temps. Ce domaine, contenant environ 400 lots à construire, aurait et doit compléter le quadrilatère dans la partie en question. Des requêtes furent signées se prononçant en majorité pour l'annexion et le document fut envoyé à Québec pour approbation.

Maintenant il s'agit du Domaine Bellerive dont la fusion a été approuvée par plus de 90 pour-cent des résidents.

Ce sont les deux décisions que Québec devra prendre d'ici quelque temps.

Elections

Samedi dernier avait lieu l'élection pour les deux quartiers nouveaux de Longueuil: 7 et 8, dans les limites de l'ancienne municipalité de Montréal-Sud.

L'élection a été paisible, sous la présidence de M. Paul Gagnon, qui avait pour secrétaire M. Jean Béland.

Cinq candidats étaient sur les rangs, deux dans le No. 7 et trois dans le No 8.

Voici comment le vote fut donné: M. Eugène Héneault, 236; M. Rolland Vallée, 191; majorité de M. Héneault 45. Quartier No 8: M. Conrad Boucher, 116; M. Emile DeGrandpré, 113; M. Léon Thivierge, 208; majorité de M. Thivierge, 92.

Il n'y aura pas de réunion du Conseil cette semaine, mais le mercredi 8 mars, alors que MM. Héneault et Thivierge seront assermentés.

Lundi soir avait lieu la réunion des Loisirs de St-Antoine pour développer la collaboration des loisirs, élire les officiers.

Laiterie vendue

Une maison d'affaires érigée en 1926, à Longueuil, vient de passer aux mains d'une organisation Montréalaise. Il s'agit de la Laiterie St-Alexandre dont le capital-actions est passé aux mains des Laiteries Mont-Royal. Cette organisation qui contrôle déjà La Laiterie Mile-End devient de ce fait la plus grand compagnie distributrice de lait et crème glacée de la province.

La Laiterie St-Alexandre a été fondée en 1926 par MM. Isidore et Louis Bouthillier, Hervé Goyette et Laurent Bouthillier. Elle possédait deux centres de distribution, l'un à Ville-Emard et l'autre rue Christophe-Colomb, à Montréal. Elle exploitait environ 100 routes cédées à des particuliers qui achetaient leurs produits de la Laiterie.

En annonçant cette nouvelle M. J.-Ernest Savard, président des Laiteries Mont-Royal, dit que le capital de la compagnie sera désormais de $6,000,000 d'immobilisations et son domaine s'étendra à la ville de Hull à l'ouest, à Mont-Laurier dans le nord et à Sherbrooke dans le sud.

La Laiterie Mont-Royal continuera avec St-Alexandre le service déjà établi, de lait, crème, de beurre et des oeufs, auquel sera ajoutée la crème glacée.

La Semaine d'éducation

La Semaine d'éducation aura une importance particulière cette année avec le thème général: L'Education et l'avenir, à Longueuil.

Un thème pour chaque journée a été adopté et il est ainsi réparti: L'enfant et l'avenir; le foyer et l'avenir; l'école et l'avenir; la cité et l'avenir; l'Eglise et l'avenir; l'orientation et l'avenir de l'enfant; l'éducation garantie de l'avenir.

Le lundi soir 6 mars, en l'école Saint-Antoine, l'Union des familles organise un panel et un forum et des études en comités sur l'orientation de l'éducation.

Jeudi le 9 mars, la Commission scolaire par son directeur M. J.-M. Ayotte a organisé une soirée conférence qui sera donnée par le R.P. Fernand Porter, o.f.m., recteur de l'Externat classique de Longueuil, sur le thème de la Semaine: L'Education et l'avenir.

Notons enfin que la Commission a ouvert ses écoles lundi matin et si l'électricité manquait et que l'école n'était pas chauffée, élèves et professeurs retournaient chez eux.

La tempête à Longueuil

Toute la rive sud et Longueuil en particulier ont souffert fortement de la tempête qui a frappé la région dans la nuit de samedi à dimanche.

La pluie a débuté samedi, pour se transformer en neige dans la nuit, accompagnée d'un vent violent. Au cours de la nuit, le thermomètre ayant baissé au-dessous du point de congélation, les fils chargés de glace, les branches lourdes aussi, ont cassé un peu partout dans Longueuil, interrompant le courant pour une période d'environ 10 à 11 heures.

Si la tempête n'a pas eu les mêmes effets partout, elle a été très violente en certains endroits. Ainsi dimanche matin la messe a été dite à St-Antoine à la lueur de la chandelle tandis que les fournaises ne fonctionnaient pas.

Partout des branches jonchaient le sol tandis qu'une neige lourde couvrait complètement la chaussée. Les plus forts dégats ont été enregistrés du côté de St-Lambert, mais à Longueuil, dans un rayon restreint autour de la rue Guilbault, le sol était jonché de branches et fils cassés.

Les équipes de la ville comme celle de l'Hydro-Québec ont travaillé d'arrache-pied pour ouvrir les rues à la circulation et rétablir le courant dans les quartiers affectés.

Il faudra du temps pour évaluer les dommages, mais heureusement on ne déplore aucun accident grave.

Ceci s'ajoute au record de la ville de Longueuil qui n'a pas connu d'accident mortel depuis plusieurs années et a obtenu une mention spéciale de la Ligue de Sécurité.

Dans la Paroisse

Lundi soir devait se terminer la campagne de la Fédération des oeuvres de charité de Saint-Antoine de Longueuil, dont l'objectif était de $23,600, y compris la part des oeuvres diocésaines.

Pour hâter la livraison du courrier nous remettons à la semaine prochaine le résultat de la campagne.

—Vendredi, premier vendredi du mois, il y a messe, comme tout le temps du carême à 5 h. 45, précédée de prières du mois de Saint-Joseph.

—Dimanche prochain, en la chapelle du Sacré-Coeur, après la messe de 8 h. 30 aura lieu la réunion mensuelle de la Ligue du Sacré-Coeur.

—Dimanche prochain débuteront à St-Antoine les retraites paroissiales qui seront prêchées cette année par des Pères Dominicains.

VARENNES

Naissances

Le 28 janvier a été baptisé Joseph, Raymond, Michel, né le 22, enfant de M. Antoine Cormier et de Nicole Richard. Le parrain a été M. Raymond Cormier et la marraine Bernadette Archambault, oncle et grand-mère.

Le 29 janvier a été baptisé Joseph, Raymond, Claude, né le 18, enfant de M. Roland Harnois et de Denise Tremblay. Le parrain a été M. Raymond Chaput et la maraine Marguerite Tremblay, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Lucien, Louis, né le 24, enfant de M. Marcel Bourdua et de Gabrielle Ginard. La parrain a été M. Lucien De Champlain et la marraine Thérèse Girard, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Théodore, Gilles, né le 24 janvier, enfant de M. Laurent Brodeur et de Fernande Jodoin. Le parrain a été M. Théodore Brodeur et la marraine Eva Dulude, grands-parents.

Le 5 février a été baptisée Marie-Anne, Hélène, Sylvie, née le 28 janvier, enfant de M. André Beauchamp et de Colette Chalifoux. Le parrain a été M. Jean-Horace Mondoux et la marraine Georgette Chalifoux, oncle et tante.

Le 19 février a été baptisé Joseph, Jacques, Olivier, Patrice, né le 7, enfant de M. Maurice Bureau et de Thérèse Charbonneau. Le parrain a été M. Jacques Noirjean et le marraine Diane Bureau, ami et tante.

Le 22 février a été baptisé Joseph, Yvan, Alain, né le 18, enfant de M. Claude Gélinas et de Denise Plante. Le parrain a été M. Roland Gelinas et la marraine Marie-Anna Lafond, oncle et tante.

Sépulture

Le 14 février est décédé en cette paroisse à l'âge de 76 ans M, Philippe Jodoin, époux de Anna Hébert.

Le service a été chanté le 18 février en l'église paroissiale par M. le chanoine André Beauregard.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-MICHEL

Prompts rétablissements

Parents et amis souhaitent un prompt rétablissement à M. Marius Ste-Marie, qui a subi une grave opération dernièrement.

—Egalement nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Gérald Hamelin qui après avoir séjourné quelques jours à l'hôpital se remet lentement de son opération.

L'évêque de Pavie règlemente la sonnerie des cloches

PAVIE (CCC) — La sonnerie des cloches a été réglementée par S. E. Mgr Carlo Allorio, évêque de Pavie, qui, dans un amendement, a engagé les membres du clergé à faire preuve d'une "intelligente modération" en ce qui concerne la durée et la fréquence des sonneries.

L'évêque a prescrit que les cloches ne devront pas sonner avant 6 h. 30 du matin, et qu'elles ne devront pas sonner pour les mariages et les enterrements, tandis que les messes et l'Angelus devront être annoncés par de très brèves sonneries.

"Le son des cloches, déclare le prélat, est un symbole; il ne faut pas qu'il devienne un motif d'exaspération pour notre prochain à une époque où il n'y a que trop de nerveux et trop de bruits".

Mgr Allorio a enregistré sur bande les sonneries des cloches des églises et des chapelles de Pavie pour prouver aux membres du clergé que les cloches se faisaient entendre à tout moment de la journée. Il a demandé un jour à la supérieure d'un couvent, groupant une vingtaine de religieuses, pourquoi la cloche de leur chapelle avait sonné à cinq heures du matin. La supérieure lui a répondu: "Pour nous appeler". L'évêque a cité cet épisode pour expliquer les raisons de sa décision qui, par ailleurs, a été favorablement accueillie dans tous les milieux de la ville.

Le saviez-vous? . . .

Il est peu sage d'attendre que la maladie frappe avant de choisir un médecin. Allez voir un médecin lorsque vous êtes en bonne santé pour subir un examen médical complet et lui donner les renseignements dont il a besoin sur votre famille et votre histoire médicale et, en cas de maladie soudaine, ces renseignements l'aideront dans son diagnostic.

CAMIONNETTE ENVOY



► VOICI la nouvelle camionnette Envoy que les concessionnaires General Motors vendront dans tout le Canada. Etudiée pour effectuer économiquement les livraisons, elle est construite en Angleterre par Vauxhall Motors Limited.



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN
COURTIER
Saint-Philippe de Lap.
Mi. 3-8484
suite 711 — Montréal
Tél. UN. 1-8351
BUREAU: 635, Dorchester Ouest,



Rappelez-vous toujours...

QUE pour un travail soigné et un service rapide la réputation de nos ateliers est reconnue.

QUE notre personnel est composé d'employés expérimentés et compétents.

QUE notre outillage est des plus modernes et nous permet d'exécuter avec précision les travaux les plus artistiques.

Tél. Fl. 7-7529

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques :-: SAINT-JEAN, Qué.

La canalisation du Richelieu... laissée en plan

Parlant à la suite de plusieurs orateurs durant le débat sur le projet de canalisation du Richelieu, aux Communes, le député progressiste conservateur de Vaudreuil-Soulanges, M. Marcel Bourbonnais, a déclaré que "ce n'est pas une commission d'ingénieurs qu'il faut créer, mais bien une commission de représentants des associations manufacturières, des syndicats ouvriers, des organismes de navigation, des chemins de fer, de l'industrie, ainsi que d'économistes".

Selon M. Bourbonnais, cette commission aurait pour tâche d'étudier "l'à-propos de l'aménagement d'un canal à même le Richelieu".

"Il n'appartient pas uniquement aux ingénieurs de faire des études et des rapports afin de savoir si un tel projet est rentable aussi bien pour la province entière que pour la région de Richelieu".

Comme il était 10 h., le débat prit fin sans qu'on ait voté sur le projet.

Auparavant, le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm **M. L.-P. Pigeon**, avait reproché à M. Chevrier son inaction relativement au Richelieu alors qu'il était ministre des transports. M. Pigeon avait fait un semblable reproche à feu M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre fédéral des travaux publics et oncle de M. Lucien Cardin, député actuel de Richelieu-Verchères, qui s'était fait le grand avocat du projet de canalisation, lundi.

Quant à **M. Yvon Dupuis**, député de Saint-Jean, il a blâmé le gouvernement conservateur de ne pas s'intéresser d'assez près à ce projet. Il a fait le même reproche aux députés progressistes conservateurs de la région du Richelieu et du Québec, notamment à MM. Pierre Sévigny et M. Johnson, sans oublier M. Léon Balcer le ministre des Transports.

"C'est une honte pour la province de Québec que nous n'ayons que des pigeons pour nous entendre", a dit M. Dupuis, se moquant de M. L. J. Pigeon et signalant l'absence de MM. Balcer, Sévigny et Johnson.

M. Dupuis a dit de M. Sévigny, que le ministre, plutôt de s'intéresser à un projet aussi sérieux que la canalisation du Richelieu, a préféré ces jours derniers aller parler aux étudiants conservateurs à Montréal, des grandeurs de l'empire romain avec "ses jeux et son pain".

Le député de Saint-Jean a tenté à son tour d'obtenir le vote, mais sans succès, car le député de Vaudreuil-Soulanges tenait absolument à exposer son point de vue.

Le député libéral de Richelieu-Verchères, **M. Lucien Cardin**, prédit avant cela que la région de la rive sud du St-Laurent, comprise entre Montréal et Sorel, était appelée à devenir le "Pittsburg canadien".

M. Cardin a précisé que, d'ici 15 ans cette région deviendrait la contrepartie de la grande ville sidérurgique de la Pensylvanie.

Le député de Richelieu-Verchères a, cependant fait remarquer qu'il ne saurait être question du développement économique de la rive sud à cet endroit à moins que l'on ne prenne les dispositions nécessaires pour réaliser la canalisation du Richelieu; ce développement permettrait à des navires de plus fort tonnage de faire la navette entre Montréal et New-York via le St-Laurent, le Richelieu, le lac Champlain et l'Hudson.

M. Cardin, qui réclamait une étude du projet par une commission d'ingénieurs, a accusé le gouvernement de paralyser ses efforts en ce sens.

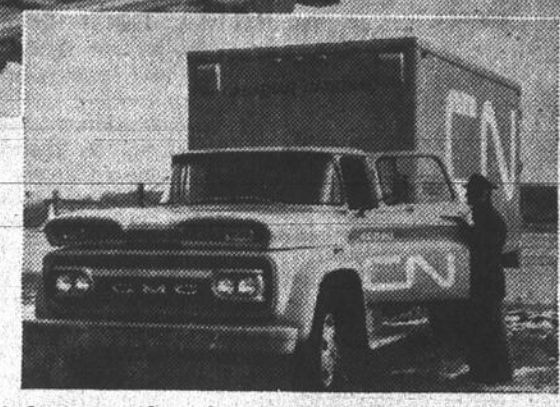
Il a précisé que les autorités fédérales n'avaient manifesté que peu d'intérêt dans cette affaire tandis que le Congrès des Etats-Unis, en 1958, avait consenti à verser $15,000 afin de permettre aux deux pays de faire des expertises.

Selon M. Cardin, des organismes privés avaient dépensé deux ou trois fois plus que cette somme afin d'étudier le projet et, dans l'intervalle, le gouvernement canadien n'a pas bougé.

Le député libéral a ajouté que l'ex-ministre des transports, M. George Hees, à l'occasion d'une conférence tenue à Montréal le 7 décembre dernier afin d'étudier les possibilités de canaliser le Richelieu, avait tenu le discours le plus insignifiant qu'ait prononcé devant un auditoire un ministre de la Couronne.

M. Cardin a rappelé que, selon plusieurs experts, les navires qui emprunteraient le canal du Richelieu, transporteraient plus de 2,000,000 de tonnes de marchandises par an tandis qu'actuellement, le chiffre n'est que de 50,000 tonnes, vu la profondeur de la rivière qui n'est que de six pieds à certains endroits.





NOUVEAU SYMBOLE: Le nouvel emblème du Canadien National vient d'être présenté au grand public. Il est l'oeuvre d'Allan Fleming de Toronto. Les lettres "CN", reliées en une ligne continue, donnent, par la sobriété de leur dessin, une impression de mouvement et de vitesse. L'adoption du nouveau symbole est la première étape d'un programme de rénovation visuelle qui tend à faire paraître le CN aussi moderne qu'il est en fait. La photographie ci-dessus montre, sur un camion et sur une locomotive miniature, deux utilisations du nouvel emblème. Le même travail sera effectué dans nombre d'autres domaines: wagons et voitures ordinaires, affiches, formules pour l'envoi de télégrammes, gares, papier à lettre, uniformes et différents autres articles. Le programme de rénovation visuelle a pour but de rappeler que le CN tient à servir efficacement la population et à faire connaître ces services par le recours aux méthodes de vente les plus modernes.

Les travailleurs du bâtiment spoliés de $3 millions par année par la CAT

MONTREAL — Le président du Conseil des métiers de la construction de Montréal, M. Jean-Paul Ménard, a déclaré que les travailleurs accidentés de l'industrie du bâtiment se trouvent spoliés d'une somme approximative de $3,000,000 par année à cause d'une interprétation restrictive de la loi de la part de la Commission des accidents du travail du Québec.

M. Ménard a expliqué que cette injustice provient du fait qu'en établissant l'indemnité pour incapacité temporaire, la CAT s'appuie sur le salaire réel de l'ouvrier de la construction qui ne travaille en moyenne que neuf mois par année. En plus d'avoir à souffrir du caractère saisonnier de l'industrie, le travailleur se trouve ainsi puni davantage au moment où il subit un accident de travail.

S'appuyant sur les statistiques contenues dans l'Annuaire statistique provincial de 1959, de même que sur le rapport général du ministère provincial du Travail et les statistiques de l'Association de prévention des accidents du Travail et les statistiques de l'Association de prévention des accidents industriels de la même année, M. Ménard soutient que les 8,044 accidentés de la construction de 1959 ont perdu une somme globale de $3,110,000, soit une moyenne de $300 par cas d'accident.

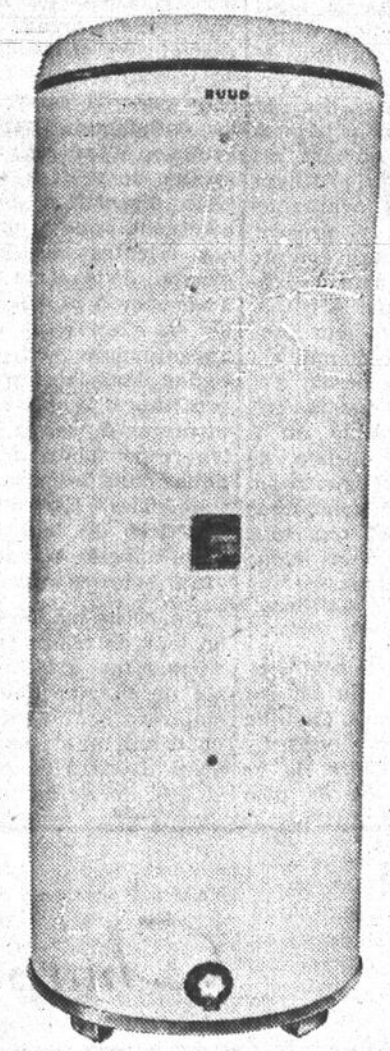
M. Ménard a expliqué que ces 8,044 accidentés ont perdu en moyenne 145 jours de travail de huit heures chacun, soit un total approximatif de 9,331,040 heures perdues. Le salaire horaire moyen des ouvriers du bâtiment est de $2 mais, comme ils ne travaillent que neuf mois sur 12, leur salaire horaire moyen se trouve réduit à $1.50 par le chômage saisonnier.

Les accidentés perdent donc leur indemnité sur 9,331,040 heure à 50c l'heure, soit $4,665,520. Comme, en 1959, l'indemnité s'établissait à 66 et deux tiers pour cent du salaire, ils ont donc perdu $3,110,000, soit plus de $300 par accidenté.

Le président du Conseil des métiers de la construction demande donc à la Commission des accidents du travail de corriger immédiatement sa politique en ce qui a trait aux travailleurs de l'industrie du bâtiment. Actuellement, a-t-il expliqué, la CAT calcule le salaire moyen de l'accidenté en faisant la somme de ses gains réels durant les 12 mois précédant immédiatement son accident, y compris les mois de chômage saisonnier. Selon M. Ménard, la Commission a toute la lattitude nécessaire pour interpréter différemment la loi des accidents du travail, à cet égard, puisque l'article 42, paragraphe 1, déclare simplement: "Le salaire moyen hebdomadaire ou mensuel est déterminé par la commission suivant la méthode qu'elle croit la mieux appropriée aux circonstances".

Le leader syndical croit que la CAT pourrait facilement adopter une méthode plus équitable de calcul du salaire moyen des travailleurs saisonniers, qui se trouvent actuellement punis pour le seul fait que l'industrie qui les emploie les condamne à chômer involontairement trois mois par année.

La vie moderne exige PLUS d'eau chaude!
Comblez ce besoin avec le...
CHAUFFE-EAU AUTOMATIQUE
RUUD
EN ALLIAGE ALCOA
MODÈLE AE392
SEULEMENT $129.00
JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER





Un chauffe-eau installé il y a des années ne peut vraiment suffire aux besoins modernes d'eau chaude. Pour vous assurer la quantité d'eau chaude voulue, à la température qu'il faut à votre lessiveuse et à votre laveuse de vaisselle pour rendre éclatants vos tissus blancs et de couleur et votre vaisselle, tout en répondant aux besoins accrus pour la baignoire, la douche et l'évier, procurez-vous le chauffe-eau automatique Ruud avec réservoir solide en alliage d'aluminium à l'épreuve de la rouille!

6006-F

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI
OU
Southern Canada Power
NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

Le communisme en Amérique latine

ROME (CCC). — Le père Lombardi, S.J., fondateur et directeur du "Mouvement pour un monde meilleur", a séjourné pendant deux mois en Amérique latine, au cours de l'automne 1960. Il y a donné plusieurs cours, auxquels ont assisté, notamment, cinq cardinaux et 266 évêques. Il a pu s'entretenir avec des personnalités éminentes de la vie ecclésiastique et civile, et obtenir ainsi un aperçu profond de la situation réelle dans ce continent. Il a relaté ses impressions dans deux conférences de presse tenues à Rome et dans plusieurs articles de journaux et de revues. Les voici en résumé:

Une lutte décisive entre les deux grandes idéologies: la liberté et le communisme, commence à se dessiner en Amérique latine. Dans de nombreux milieux, même de pratiquants, on est forcé de constater un enthousiasme incroyable envers Fidel Castro, considéré comme le héros de la liberté. Cette mentalité n'est pas rare, alors que la situation économique de Cuba ne cesse de se détériorer, que l'argent y a perdu 90 pour-cent de sa valeur, que le sucre — principale richesse du pays — est acheté par la Russie à un prix inférieur au prix de revient, que la famine et le chômage s'étendent de plus en plus dans le pays.

Que se passe-t-il en Amérique latine?

Force est de constater, si l'on veut rester dans la vérité, que le communisme a fait des progrès inouïs en Amérique latine au cours de ces derniers mois, progrès dépassant tout ce à quoi on pouvait encore s'attendre il y a peu de temps. L'idéologie communiste est de plus en plus acceptée en Bolivie, au Vénézuéla, en Equateur, au Salvador, au Nicaragua, au Honduras, au Mexique, et même en Colombie. Si ces faits ne sont pas ignorés, on remarque aujourd'hui que le développement va excessivement rapidement, et même dans certaines régions, avec une rapidité terrifiante.

Quelques faits prouveront l'importance de l'infiltration communiste. Au Mexique, l'ambassade russe entretient un personnel de 1,000 (mille) membres, qui, en pratique, ne s'occupent que de propagande communiste.

En Colombie, qui est un des pays les plus catholiques d'Amérique latine, le communisme prend de plus en plus pied dans les universités. En Argentine, le recteur de l'université d'Etat de Buesnos Aires proclame ouvertement son adhésion au communisme. Et cette progression ne touche pas seulement les milieux universitaires, mais s'étend à d'autres classes et à d'autres régions; il suffit de s'entretenir avec les gens pour s'en rendre compte, que cela soit avec les dockers de Lima, les journaliers du Mexique, les ouvriers argentins, les mineurs de Bolivie.

Que cela nous convienne ou non, que l'on veuille y croire ou non, le péril existe de voir, d'un jour à l'autre, l'une ou l'autre nation d'Amérique latine devenir communiste, à la suite d'un coup d'Etat, ou même sans cela. Si une chose semblable se produit, elle pourrait déclencher une épidémie s'étendent à l'ensemble du continent. Et alors les traditions morales et spirituelles de ces peuples seraient détruites, leur économie ruinée, leurs habitants livrés à l'esclavage du matérialisme.

Aux origines de cette situation

Il faut considérer attentivement le cas de Fidel Castro. Les sympathies envers lui ne correspondent pas toujours consciemment avec des sympathies envers le communisme, tout au moins au début. Ce qui a attiré de nombreux adhérents à Fidel Castro, c'est son opposition aux Etats-Unis. Il a paru à ses disciples comme étant l'interprète d'un mécontentement indéfini, qui a des racines historiques profondes dans toute l'Amérique latine. Nombreux sont ceux qui pensent que, après avoir été libérée des Espagnols, l'Amérique latine a besoin d'être libérée des Etats-Unis et que Fidel Castro est à l'avant-garde de cette seconde libération.

Il faut en outre se rendre compte à quel point l'opinion publique d'Amérique latine est accessible au communisme et à sa propagande. Dans de très vastes régions de ce continent, la justice sociale est absolument inexistante; on y rencontre des masses de gens qui sont parmi les plus misérables de toute la terre, et quelques rares immenses fortunes, appartenant aux gens les plus riches du monde. Auprès de la masse, les promesses communistes ont une profonde influence, car les miséreux désirent avant tout que leur situation change. D'année en année, l'opposition grandit dans ce continent entre le capitalisme occidental et le communisme oriental, qui luttent l'un contre l'autre pour obtenir la suprématie sur ces peuples.

Actuellement, les Etats-Unis accordent de grandes sommes, mais cela ne suffit pas; cette aide, du fait qu'elle provient des Etats-Unis, est accueillie avec la plus grande méfiance. Dans ce domaine, le sang, les traditions, l'histoire sont plus forts que l'attrait de la richesse. Il en résulte que ni le capitalisme libéral, ni le communisme matérialiste sont à même de préserver l'Amérique latine de la catastrophe.

Une nouvelle force

Il importe qu'une force nouvelle soit opposée au communisme montant. A notre époque, il y a trois forces maîtresses qui luttent dans le monde: le capitalisme occidental, le communisme matérialiste, le christianisme. L'Amérique latine ne veut pas être la victime du capitalisme et il faut la préserver du communisme; l'Eglise catholique seule peut être sa sauvegarde par sa doctrine sociale, qui doit être vécue. Le capitalisme exploite l'individu au nom de la "liberté"; le communisme soumet la personne humaine à l'ensemble du peuple au nom de "l'égalité"; le christianisme social veut préserver la liberté de chacun, mais dans le cadre de la justice, de la charité, de la solidarité mutuelle. Si cette doctrine sociale chrétienne est mise en pratique, elle aura des répercussions considérables sur le plan économique. Jusqu'à maintenant, on a méprisé les intérêts du prochain au profit de ses seuls avantages personnels et matériels. A présent on est obligé de se rendre compte que les intérêts du prochain correspondent aux nôtres et que la catastrophe qui atteint le prochain nous touche profondément. L'économie actuelle a de plus en plus besoin d'être pénétrée du sens de la solidarité, et l'Eglise catholique seule est à même, par sa doctrine sociale, de défendre les principes religieux qui doivent guider l'activité économique de chacun, en rappelant que tous les hommes sont fils d'un même Père qui est dans les cieux.

Le rôle de l'Eglise

L'Amérique latine est le seul continent du monde entier, qui est catholique dans son ensemble. Dans le peuple, la foi est encore vivante. Dans la plupart des Etats de ce continent, l'Eglise dispose de plus d'établissements d'éducation secondaire que le gouvernement. Elle y entretient des universités, des émetteurs de radio, de nombreuses maisons religieuses. Avant tout, elle dispose d'une influence considérable, si elle fait preuve d'unité d'action.

Une récente déclaration collective de l'épiscopat colombien sur la réforme agraire, par exemple, a suscité une profonde impression dans tout le pays et dans tous les milieux. Les forces nécessaires sont là, mais il faut savoir les utiliser.

Un programme d'action

Comme partout où l'on veut réussir quelque chose, il faut avant tout à l'Amérique latine des hommes pleins de bonne volonté et de dévouement, prêtres et laïcs, sachant renoncer à eux-mêmes et à leurs vues personnelles. Dans de nombreux secteurs de la vie moderne, un laïc croyant et bien préparé peut arriver à des résultats aussi bons que ceux qu'obtiendrait un prêtre, et même meilleur parce qu'il peut pénétrer dans les milieux où le prêtre ne peut pas s'introduire. Une pénurie criante de vocations sacerdotales règne en Amérique latine, bien que l'Eglise fasse tout ce qui est en son pouvoir pour y remédier (que l'on songe seulement aux efforts de l'épiscopat espagnol et canadien, notamment, afin d'envoyer des prêtres dans ce continent!) Il est donc absolument nécessaire et urgent de former des laïcs ou d'y en envoyer en provenance d'autres continents. Il faut des laïcs actifs dans l'industrie, dans les syndicats, dans la presse, dans l'enseignement, dans la politique; tous doivent être animés de l'esprit de l'évangile, et être prêts à se donner totalement au service des autres.

Moscou a offert à l'Amérique latine 2,000 bourses pour des études universitaires; les bénéficiaires jouissent du voyage et de l'entretien gratuits, et on leur garantit même du travail lors de leur retour dans leur pays. Il serait nécessaire que les catholiques préparent de petits groupes d'apôtres, et même un groupe de prêtres, qui seraient mis à la disposition de l'ensemble du continent pour y mobiliser les forces latentes ou inemployées. Ce groupe de prêtres ne devrait pas s'adresser à la masse, mais s'efforcer de susciter un renouveau et un approfondissement de la foi chrétienne dans le clergé, dans le corps professoral universitaire, chez les membres du corps enseignant, chez les responsables de l'Action catholique, dans les séminaires, chez les religieuses. Et ceux qui auraient bénéficié de leur action, seraient alors appelés à travailler au renouveau chrétien du peuple.

De cette manière, on peut, dans un laps de temps relativement bref, amener une amélioration considérable de la situation qui, sans cela, empirera continuellement. Ce serait un début, une possibilité d'arracher aussi d'autres peuples à la menace et à l'emprise du communisme.

Jean-Louis Tremblay, fondateur de la JOC dans la diocèse d'Amos

Parti il y a quelque temps pour fonder une nouvelle section de la J.O.C. en Abitibi, Jean-Louis Tremblay nous envoie de ses nouvelles. Moi comme propagandiste, il me semble intéressant de vous le faire connaître davantage.

Un article sur lui paru dans le journal "Jeunesse Ouvrière"; il vaut la peine d'être lu.

A 15 ans, Jean-Louis n'avait aucune idée de ce qu'il ferait dans la vie. Pour s'assurer un avenir, il choisit au sortir de l'école, le métier de machiniste, qu'il apprit durant 5 ans. Il termina assez bien son cours. Son premier emploi fut assez différent du métier qu'il avait appris sur les bancs d'école. Il travaillait à l'emploi d'une compagnie spécialisée dans la réparation des avions, mais il y travaillait le métal en feuille. Son métier ne lui a pas servi à grand'chose, comme vous pouvez le voir.

Après quelques mois de travail une crise de chômage le frappa comme les autres, il fut mis à pied pour un bon bout de temps, avec une centaine de ses compagnons.

Pendant cette période, il eut une vie pas mal facile, se couchait très tard, se levait très tard. En chômage, la vie est facile, mais pas toujours attrayante, ce n'est pas normal de ne pas travailler. En plus, le manque d'argent ça démoralise un gars.

Au bout d'un certain temps, Jean-Louis se fit attraper par la J.O.C. et je suis certain qu'il ne le regrette pas aujourd'hui, car il fait honneur à toute la population de Saint-Jean. Quand on parle de Jean-Louis, c'est comme d'un homme qui a voulu faire du bien autour de lui, et qui en fait encore beaucoup présentement dans la mission qu'il a entreprise.

Avant son entrée dans la J.O.C., c'était un gars comme beaucoup d'autres, il aimait être indépendant, orgueilleux de sa personne. La J.O.C. lui a appris beaucoup plus que d'exister, il agit, et c'est pourquoi nous sommes fiers de Jean-Louis.

Avant longtemps, il y en aura d'autres qui partiront pour une mission semblable à la sienne.

La vie de Jean-Louis se continue à Chapais; il fait connaître aux gars pourquoi ils vivent, et leur montre le vrai chemin de la vie.

Toi, qui as pris quelques minutes pour lire cet article, c'est à toi que je m'adresse. Tu as un devoir à remplir envers tes amis. Si tu veux tu peux en faire autant que Jean-Louis. Entre dans une activité comme la J.O.C. Cela ne t'engage à rien, mais une chose est certaine; il y a des choses que tu découvriras pour toi-même, par la J.O.C.

Nous avons ce qui te convient. Je vais te nommer quelques activités dont tu peux faire partie, sans t'engager en rien. C'est une organisation où les gars sont libres de choisir l'activité qui leur plait.

Il y a la balle-molle au sujet de laquelle nous aurons une assemblée au local de la J.O.C., le 7 mars, à 8 heures p.m.; le ciné-club qui fera ses débuts mercredi prochain, le 1er mars à 8 heures p.m., au même local.

Il y a bien d'autres choses encore. Il y aura une place pour toi; si tu veux, tu peux améliorer ta situation et celle des autres.

Viens et participe à un mouvement de la J.O.C. Tu verras que partot où il y a de la JOC, il y a de l'esprit de fraternité. Viens et tu verras.

R. D., popagandiste

La hiérarchie communiste

Décrivant la cérémonie traditionnelle de remise des fleurs par les enfants aux personnalités de l'URSS rassemblées à la tribune du mausolée de Lénine, l'Agence Tass donne un ordre hiérarchique très précis, révélateur des situations respectives des dirigeants soviétiques. L'agence Tass précise que les enfants venant de la place Rouge, sont montés à la tribune et ont offert des bouquets aux dirigeants soviétiques dans l'ordre suivant: Krouchtchev, Mikoyan, Kozlov, Kossyguine et Brejnev.

OR. 4-7396

Photo Charpentier

MARIAGES ET RÉCEPTIONS
AMATEUR & STUDIO

479, boulevard Sainte-Foy Cité Jacques-Cartier

IMPORTANT

LIVRAISON — COLLECTION

Une affaire intéressante qui vous conviendra si vous avez quelques loisirs.

* TEMPS PLEIN OU PARTIEL
* PAS DE VENTE OU DE SOLLICITATION
* REVENU PEUT DEPASSER $100.00 PAR SEMAINE

Pour être éligible, il faut être honnête et avoir quelques heures de loisirs par semaine. Un capital de $950.00 suffit pour partir l'affaire.

Pour obtenir une entrevue, faire application par lettre et donner votre numéro de téléphone à:

M. BERNARD, DEPT DE LIVRAISON
4492 Ste-Catherine ouest Montréal, P.Q.

Comptoir du CADEAU ARTISTIQUE

Artisanat canadien

- Madones en bois sculpté de Hubert Boyer
- Céramiques de Louis Perrier
- Pièces en fer forgé montées sur bois d'Albert Neilson

Importations

- Magnifiques madones en bois des îles signées "Heuvelman"
- Madones en bois sculpté d'Italie
- Grand choix d'oeuvres en métal venant de Nazareth: plaquettes, madones, serre-livres, bénitiers, crucifix. coupe-papier, etc.
- Serre-livres et crucifix en cristal de "Tchécoslovaquie"

EN VENTE AUX

Editions du Richelieu Ltée

170. ST-JACQUES — TÉL. FI. 7-7529 — ST-JEAN, P.Q.

Livres et lectures



► AUX EDITIONS FIDES a eu lieu le lancement de ASHINI, nouveau roman de Yves Thériault. Cas sans doute unique dans l'histoire de l'édition canadienne: ce roman est présenté en édition de luxe, avec impression en deux couleurs et reproduction en 4 couleurs d'une huile de Michelle Thériault. Le producteur Charles Desmarteau a été séduit par le thème d'ASHINI, et il a décidé d'en faire un film avec la collaboration du réalisateur Guy Dufresne et de l'auteur. Sur notre photo, dans l'ordre habituel: M. Clément Saint-Germain et M. Victor Martin, respectivement gérant de l'édition et directeur des librairies chez Fides, M. Yves Thériault et M. Charles Desmarteau.

Dix ans après sa mort, que reste-t-il de Gide, cet écrivain français?

Il y eut dix ans, le 19 février, que mourait André Gide. Auteur très discuté jusqu'à la fin de sa vie, il disparaissait néanmoins en pleine gloire officielle. Titulaire du Prix Nobel, joué à la Comédie-Française où on lui avait réservé une apothéose très voltairienne, il avait été de surcroit désigné par un référendum comme "le premier écrivain français". Dix ans après sa mort, voici que l'hebdomadaire "Arts" est conduit à poser, à de jeunes écrivains, une question qui est déjà par elle-même une exécution posthume: "Que reste-t-il de Gide?"

C'est un fait que l'influence de l'auteur des "Nourritures terrestres" qui avait été, il faut le reconnaitre, considérable entre les deux guerres, et combien pernicieuse, n'a cessé de décliner avec une rapidité prodigieuse. On sait bien que tout grand écrivain entre, après sa mort, dans un "purgatoire" littéraire d'où il ressort, s'il a de la chance ou de la solidité, quelques années plus tard, "tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change . . . " Mais il semble bien que Gide soit entré directement dans l'Enfer des auteurs et de là, ses sortilèges ne sont plus entendus.

Certes, il est encore des gens qui se souviennent de lui avec quelques frissons rétrospectifs. Dans le récent éloge de la vertu qu'il a prononcé à l'Académie française, François Mauriac a fait appel au souvenir de Gide Pour montrer la responsabilité des enchanteurs pourrissants, et il a même découvert dans son attitude quelque chose qui ressemble fort au péché contre l'esprit. Mais, en dehors de quelques académiciens aux souvenirs toujours verts, qui songerait encore à faire allusion à Gide pour étoffer un discours?

Un contemporain minuscule? . . . . . .

Aujourd'hui, les gens de 30 à 50 ans, qui se sont enthousiasmés pour "l'Immoraliste" et les "Nourritures terrestres" ont presque honte de leur admiration passée. Et, contrairement à ce qu'on a cru longtemps, il semble bien que l'influence de Gide sur les moeurs a été bien exagérée. Voici d'ailleurs ce qu'en disent les quelques écrivains interrogés par "Arts": . . . . .

Henri-François Rey, 41 ans: "J'ai lu à peu près tout ce qui a été publié Il n'a exercé aucune influence sur moi. Tout ce qu'on peut dire maintenant, c'est que son oeuvre a perdu beaucoup de sa signification".

Michel Butor: "De Gide, j'ai à peu près tout lu. Une influence? A peu près nulle".

François Billetdoux, 33 ans: "Je n'attends plus rien de lui".

Bertrand Poirot-Delpech, 31 ans: "Je crois avoir tout lu. Le parfum s'est affreusement éventé. On se demande même comment on a pu le trouver entêtant."

Philippe Sollers, 24 ans: "C'est le plus grand des écrivains sans génie".

Nous n'avons choisi là que quelques phrases détachées au hasard et qui sont cruelles, même si elles sont assorties de quelques coups de chapeau. Le souvenir de Gide semble encore vivace dans la mesure où on l'assimile à ce besoin d'évasion et de découverte du monde qui est celui de l'adolescence. Il serait hasardeux d'y voir maintenant une pensée philosophique ou une doctrine. Mais surtout ce qui arrive à Gide, baptisé autrefois "le contemporain capital", devrait inspirer beaucoup de modestie à tous ces docteurs, à tous ces novateurs qui s'agitent sur le devant de la scène sans même avoir, comme Gide, de bons talents d'acteur.

Gilbert GANNE

("La France Catholique")

L'hiver est la saison propice pour l'amélioration des maisons
Pourquoi Attendre au Printemps
FAITES-LE MAINTENANT

VIENT DE PARAITRE

Le marchand de la place royale

par Pierre Benoit

L'auteur reprend l'histoire de la famille Guillaumin là où il l'avait laissée dans "Martine Juillet, fille du roi". Cette nouvelle tranche s'étend du début du XVIIIe siècle jusqu'à la Conquête.

La vie de la colonie montréalaise sert de toile de fond à l'histoire d'un amour sans espoir. François-Xavier Guillaumin, le petit-fils de Martine Juillet, fait fortune dans la traite. Il s'éprend d'une jeune fille de la noblesse en séjour à Montréal. Amour sans lendemain, dont François-Xavier souffrira toute sa vie; son mariage avec l'Indienne Raima, puis avec Elisabeth, une Canadienne, pas plus que ses succès en affaires, ne lui feront oublier son premier amour.

Pierre Benoit dépeint avec beaucoup de sensibilité les sentiments de cet homme rude, partagé entre son attrait pour la vie au milieu des Indiens vers lesquels il se sent poussé par son ascendance, et ses devoirs envers les Blancs, ses joies familiales et les souvenirs que des événements font périodiquement remonter à la surface. Raima dépérira lentement dans un milieu où tout lui est étranger; Elisabeth se laissera gagner par la jalousie quand elle s'apercevra que son mari n'a pas oublié.

En suivant le héros de ce roman, on partage les jours heureux des Montréalais, leurs occupations et leurs joies, leurs angoisses aussi à l'arrivée des Anglais et à la réddition de Mtl. François-Xavier, pour sa part, ne vivra pas ce dernier événement: grâce à un pieux mensonge, il mourra persuadé que le drapeau fleurdelisé flotte toujours sur la citadelle.

"Le marchand de la place royale" par Pierre Benoit. 158 pages. Collection "Rêve et Vie". $2 (par la poste $2.10). Une édition Fides en vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué.

Reminescences grecques: Voici quelques sentences ou axiomes de la pensée grecque tirés des petits exercices sur lesquels nous avons tant peiné au Séminaire:

—Crains le péché, mais non la pauvreté.

—La sagesse est la porte du bonheur.

—La concorde et la vaillance sont le salut de la liberté.

—La piété dans les infortunes est un rocher dans la mer.

—Il faut juger non selon la gloire mais selon la vérité.

"MARIE"

Sommaire de janvier-février

Le Pape Jean XXIII donne son calice personnel, depuis qu'il est Pape, au Centre Marial international de Nicolet. Nouvel élan mondial et orientation nouvelle de "Marie", par Roger Brien. Discours du Premier Ministre du Canada, le T. H. John Diefenbaker, devant les Nations Unies le 26 septembre 1960. Le cinéma: un nouveau film français en hommage à la Vierge: "Il suffit d'aimer" ou l'histoire pathétique de Bernadette, par Charles Ford (reportage photographique). Un monument au Saint-Père Pie XII à la Cova da Iria, par M. M. van Es, S.V.D. Les Semaines Sociales du Canada: 40e anniversaire, par Richard Arès, s.j. (reportage photographique). L'Ecole Supérieure de Musique du Couvent de l'Assomption, à Nicolet: 25e anniversaire, par Roger Brien (Reportage photographique Le Nouvelliste, par Renald Savoie). Chez Miville en France: reportage photographique. Le Théâtre du Nouveau Monde (reportage photographique). Le célèbre poète Edvige Pesce Gorini presidente de l'Associazione Internazionale di Poesia, de Rome, et Directrice du fameux "Il Giornale dei Poeti" fait un éloge remarquable du grand poète lyrique et épique Roger Brien, dans l'Osservatore Romano du 19 novembre 1960. Les Congrégations Mariales, par Rosemary Goldie. La Société des Dix: 25e anniversaire, par Roger Brien (reportage photographique). Jean XXIII: le grand Pape de l'oecuménisme. Mon hommage à la Pologne, cette grande nation catholique, par Roger Brien. Deux étés en URSS, par Albert Pinel (reportage photographique). Les Gestes de Dieu par Marie à travers les forces spirituelles de l'Islam et du christianisme, par R. Charles-Berzel. Mes vacances en Gaspésie (reportage photographique), par Roger Brien. Gaspé, par Mgr Paul Joncas, vicaire général de Gaspé. Gaspé (reportage photographique). Notre-Dame de Pointe-Navarre: Sanctuaire national et diocésain (reportage photographique). Sanctuaire de Marie, Reine du Monde sur le Mont-Saint-Joseph, à Carleton. reportage photographique, Studio Bernard, Carleton, P. Q.. Texte Roger Brien. Le Turlututu de Noël (Franche-Comté), folklore. Joseph et Marie (Normandie), folklore (Les deux pièces sont une version critique inédite de Guillot de Saix, d'après la tradition populaire. Recueilli et harmonisé par Vincent Gambau). Le 2e Congrès de Spiritualité de Carmes à Nicolet: session sur la crise de la prière, par Jeanne l'Archevêque-Duguay (reportage photographique). Une étudiante du Collège de l'Assomption de Nicolet, Andréanne Bournival, gagne le Prix du Prince de Galles. S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, préside à la collation des diplômes (reportage photographique) Lucile Coulombe, Nicolet. Inauguration des grandes Argues à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, par Christian Verdon. S. E. Mgr Sebastiano Baggio, Délégué Apostolique au Canada, bénit les grandes Orgues et donne l'homélie (reportage photographique). André Rodenbach (poèmes) Montée; A sainte Thérèse de Lisieux. Deux éditoriaux magnifiques de "Relations" (décembre 1960); Une politique universitaire d'avenir; Le cinquantenaire de l'Ecole des H.E.C. Bibliographie mariale: Responsable: R. P. Hilaire de la Pérade, capucin. Emile Nelligan, de Paul Wyczynski, par Elie Goulet. On s'abonne à "Marie".

Tarif de l'abonnement à "Marie": $5 pour un an; $9 pour 2 ans. Etranger: un an: $5.50; 2 ans $10. Adresser "Marie", Centre Marial Canadien, Nicolet, P. Q., Canada.

La Bible vous parle . . .

Tu aimeras ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. (Deut 6, 5). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

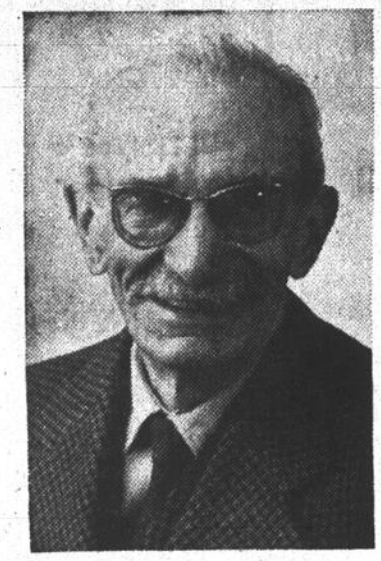
Le Canada français

Les Editions Arthème Fayard (Canada) Ltée tiennent à rappeler la parution du dernier ouvrage du grand géographe Raoul Blanchard "Le Canada Français" (Province de Québec).

Cette édition canadienne est abondamment illustrée et préfacée par Mgr Albert Tessier, dont voici quelques extraits.

L'attachement du professeur Blanchard pour la province de Québec remonte à une trentaine d'années. Le temps n'a pas diminué ni altéré son affection pour notre province, qu'il considère comme sa seconde patrie. Le nouvel ouvrage qu'il offre au public en est la preuve.

Cet ouvrage **est le fruit d'une vingtaine d'expéditions scientifiques à travers la province-mère de Québec,** qui, selon le mot de Pesquidoux, "peuple le Canada de coeurs français". L'auteur y condense, dans une synthèse mise à jour et adaptée au grand public, l'essentiel des cinq tomes imposants qu'il a consacrés à la géographie de la "France d'Amérique".



Raoul Blanchard

Quand il a choisi notre province comme sujet d'enquête géographique, Raoul Blanchard obéissait à un sentiment de fidélité et de fierté. Il **voulait** que la première portion du continent américain à ***être explorée et étudiée scientifiquement fut la terre marquée par quatre siècles de vie française.*** C'était sa façon de rendre hommage aux continuateurs des pionniers du XVIIe siècle et de leur faire prendre conscience de la grandeur de leur mission. Au cours de ses premiers entretiens avec des chefs de file, il avait noté une certaine tendance au pessimisme et il avait discerné surtout les symptômes d'un effacement excessif devant certaines supériorités surfaites. Ce soupçon de complexe d'infériorité l'inquiétait et l'indignait. Il voulut nous en guérir.

A cet effet, il entreprit de nous révéler, sans littérature ni sentimentalité, **les beautés, les richesses et les possibilités de notre province.** Avec patience et ténacité, il procéda à des enquêtes sur place, allant d'un bout à l'autre de notre immense territoire québecois, observant le **pays et les gens.**

J'ai eu la bonne fortune de parcourir avec lui les paroisses de la Mauricie et de l'Abitibi. Il m'a appris à regarder, à interpréter le visage de la terre; j'ai découvert, en sa compagnie, les étonnantes dimensions de la géographie et ses applications à tous les aspects de la vie humaine. Découverte salutaire, à une époque et dans un pays où la géographie n'était pas prise très au sérieux!

M. Blanchard a d'innombrables amis dans toutes les parties de la province de Québec. Il est allé partout, il a causé ou discuté avec des milliers de personnes de tous les milieux sociaux. **Peu de gens connaissent autant que lui les caractéristiques locales, les particularismes régionaux.** Il peut se vanter d'être le seul Canadien qui ait eu la louable conscience scientifique de parcourir à pied, toutes ses antennes tendues, les rues et les ruelles des principales villes du Québec, à l'exception de Montréal, où il dut recourir à des moyens de transport plus expéditifs. Cette exclusivité confère à notre éminent ami une singulière autorité, devant laquelle tout le monde s'incline. Un volume de 320 pages, en vente aux Editions du Richelieu, 170, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.

UNITED MAGASINS

SUPER-VALEURS À PRIX SPÉCIAL!

BLOUSES

A un prix d'aubaine que vous ne voudrez pas manquer. Beau choix de modèles, dont 2 seulement sont illustrés. Genre tailleur ou de toilette, etc., dans le lot. — Choix de couleurs.

Tailles : 12-20 et 32-38

88¢



VENTE 88¢

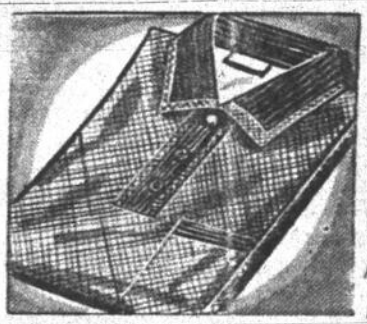
NYLONS
SANS COUTURE
Première qualité

3 paires pour 1.88

Quantité imposante. Bas unis, sans couture, tous de première qualité. — Beau choix de nuances. Pointures : 8½ à 11.

VAL. REG. 67¢ PR.





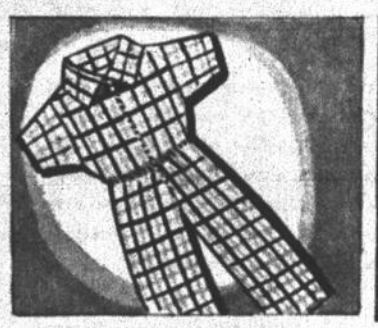
CHANDAILS-T
POUR HOMMES
88¢
Cotonnade lavable à motif poivre et sel. Boutons laqués à l'avant. Belle variété dans les grandeurs : P.M.G.



PULLOVERS
POUR GARÇONS
REG. 1.00 **88¢**
Boutons laqués à l'avant, rayures verticales et manches courtes. Couleurs variées. — Grandeurs : 8-14.



SOUS-VETEMENTS
POUR HOMMES
REG. 49¢
2 pour 88¢
Tricot de coton côtelé à coutures renforcies. Camisoles et caleçons, tels qu'illustrés. Grs.: P.M.G.



SALOPETTES
REG. 1.17 **88¢**
Coton uni ou à rayures multicolores, lavable, et à glissière tout du long devant. Grandeurs: 2-6x.



CULOTTES
PLASTIQUE
REG. 27¢
4 pour 88¢
Plastique résistant, demi-transparent. Modèles variés. A prix d'aubaine.



GANTS de NYLON
REG. 1.00 la paire **88¢**
Nylon lavable de couleurs et de modèles variés. Quelques modèles extensibles dans le groupe.



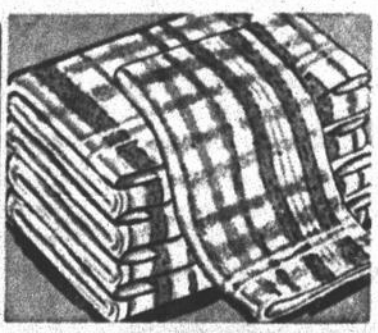
CULOTTES
POUR DAMES
REG. 49¢
2 pour 88¢
En celasuède lavable. Choix de couleurs et de motifs. Grandeurs : P.M.G.



CHAUSSETTES
POUR JEUNES
REG. 49¢
2 paires 88¢
Couleurs et motifs variés. Nylon extensible lavable. Bon ajustement pour pointures 9 à 10½.



CULOTTES
POUR ENFANTS
5 pour 88¢
Beau balbriggan de coton à rayures soie. Confortables et de couleurs variées. Grandeurs : 2, 4, 6.



SERVIETTES
ABSORBANTES
5 pour 88¢
Souple coton terry à rayures multicolores sur fond blanc. Grandeurs : 14 x 26 pouces



2 AU CHOIX

pour seul. **88¢**

REG. 59¢

Bols à servir en verre joliment taillé. L'idéal pour cadeaux, showers, etc. Articles très bien finis, tels qu'illustrés. 7" à 3 pieds; 7¼" de forme ronde; 9" de forme ovale ou gondole. Belle aubaine.

À SOLDER ! JOUETS

REG. jusqu'à 1.00

88¢ ch.

Motocyclettes en métal mues par friction, gros camions à bascule en poly, ensembles de baignoire et de poupée, téléphones-tirelires, jeux de pistolets. Songez dès maintenant aux anniversaires, aux cadeaux.

